

VINCENT DEBAENE
LITTÉRATURE DÉCOLONISÉE

STÉPHANE BOUQUET
LA POÉSIE DU « JE »

Supplément
LE MONDE
DES LIVRES



Entre l'Inde et le Pakistan, des « actes de guerre »

► L'Inde a bombardé neuf sites au Pakistan, dans la nuit du 6 au 7 mai, en réaction à l'attentat qui a tué 26 personnes au Cachemire indien, le 22 avril

► Les forces pakistanaises ont répliqué en frappant le Cachemire indien. Plusieurs dizaines de civils ont été tués de part et d'autre de la frontière

► Islamabad affirme avoir abattu cinq avions de combat indiens, dont trois des Rafale livrés par la France. New Delhi reconnaît trois chasseurs perdus

► Cette escalade militaire est inédite depuis 1971, date du troisième conflit entre les deux pays, qui avait abouti à la création du Bangladesh

► De Washington à Pékin, en passant par Moscou, les grandes capitales appellent les deux puissances nucléaires au calme

PAGE 3

UN CONCLAVE POUR ÉLIRE LE NOUVEAU PAPE

► 133 cardinaux sont réunis, depuis mercredi à Rome, pour choisir le successeur de François PAGE 2



Lors des funérailles du pape François, à Rome, le 26 avril. ROCCO SPAZIANI/DPA/SIPA

Histoire Steven Spielberg, gardien de la mémoire de la Shoah



Des rescapés, en 2015, devant une photo d'eux, dans le camp d'Auschwitz. USC SHOAH FOUNDATION - THE INSTITUTE FOR VISUAL HISTORY AND EDUCATION

MARQUÉ PAR LE TOURNAGE de son film *La Liste de Schindler*, en Pologne, en 1993, le réalisateur américain Steven Spielberg s'est donné pour mission de recueillir les témoignages des survivants des camps de concentration nazis, dont le nombre était alors estimé à 350 000. Trente et un ans après la création de la Shoah Foundation, plus de 56 000 récits

ont été recueillis, dans 65 pays et en 44 langues - 1 700 l'ont été en France -, constituant un matériel mémoriel unique. Si le nombre de juifs rescapés des camps est de plus en plus faible, les membres de la fondation continuent de parcourir le monde à la recherche de derniers survivants ou de traces de leurs témoignages.

PAGES 20-21

Fiscalité La difficile réforme de la taxation des successions

Malgré différentes initiatives, l'héritage reste peu imposé et continue d'amplifier les inégalités. L'urgence budgétaire pourrait changer la donne

PAGES 14-15

ET NOTRE ÉDITORIAL PAGE 30

Economie Le dollar, monnaie de réserve contestée

Dominant dans les échanges depuis 1945, le billet vert perd peu à peu son statut, mais aucune alternative n'émerge vraiment

PAGE 16

Société Kamel Daoud accusé de piller la vie d'une Algérienne

PAGE 12

Environnement Après la Seine, le Rhône et la Saône bientôt baignables

PAGE 7

Culture Comment Disney a francisé la série « Andor »

PAGE 25

À NOS LECTEURS

En raison de la non-parution du *Monde* le jour férié du 8 mai, cette édition double est datée des jeudi 8 et vendredi 9 mai. « Le Monde des livres » est avancé à cette édition. Merci de votre fidélité.

1945-2025 Du nouvel ordre mondial au chaos planétaire

QUATRE-VINGTS ANS après le 8 mai 1945, qui a marqué la fin de la seconde guerre mondiale, l'ordre international issu des accords de Yalta a vécu. Alors que l'Occident est contesté par les pays du Sud, qui veulent peser davantage dans les relations internationales, la Russie et la Chine ne cachent plus leurs ambitions impérialistes, tandis que les Etats-Unis de Donald Trump n'ont jamais été aussi imprévisibles. Surtout, la notion même de multilatéralisme est remise

en cause et les instances de régulation comme l'ONU ou le G20 semblent impuissantes à dénouer les conflits entre nations. Dans différents entretiens et tribunes, les historiens et politologues Bertrand Badie, Olivier Wieviorka, Valentine Zubek, Sébastien Ledoux, Bruno Valat et Pierre Vimont livrent leur analyse de la situation internationale et des mutations à l'œuvre depuis parfois plusieurs décennies.

PAGES 5 ET DE 26 À 30

Allemagne Friedrich Merz, chancelier au forceps

Malgré un accord de coalition, deux tours de scrutin ont été nécessaires au Bundestag pour investir le leader conservateur

PAGE 5

Politique Coup de froid entre Bayrou et l'Assemblée

La proposition de référendum sur le budget avancée par le premier ministre attise des relations déjà difficiles avec les députés

PAGE 8



1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Une Eglise en mutation choisit son pape

Les 133 cardinaux électeurs se sont isolés dès mercredi, au Vatican, pour désigner le successeur de François

VATICAN - envoyés spéciaux

Partie on ne sait d'où, la rumeur a trouvé un puissant relais en la personne de Diane Montagna. La journaliste américaine, installée à Rome, figure des courants conservateurs de l'Eglise catholique, fait part, sur X, le 1^{er} mai, de « multiples sources » évoquant des « alertes » sur la santé du cardinal italien Pietro Parolin, l'un des candidats les plus sérieux à la succession de François.

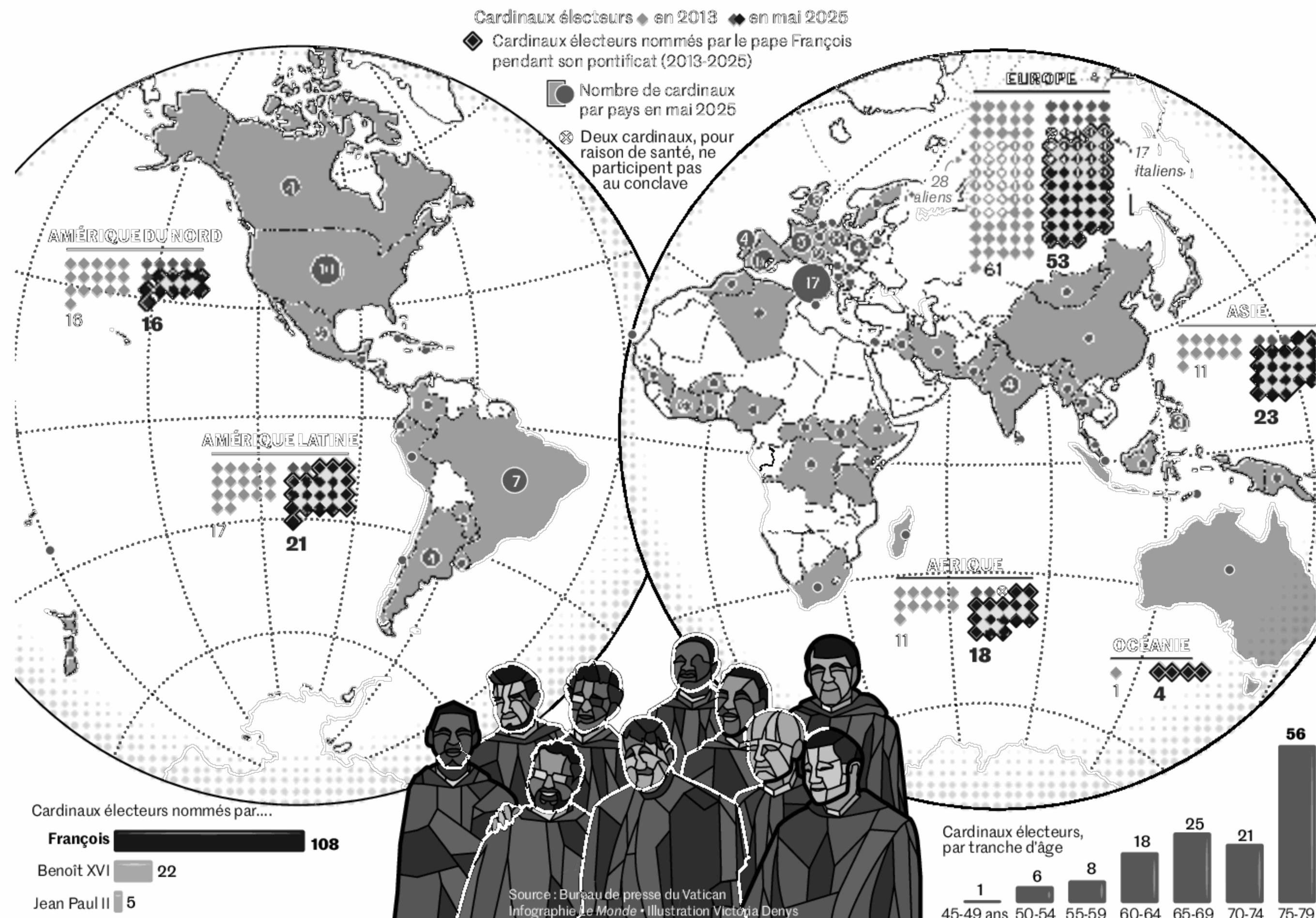
« Une maladie soudaine due à une pression sanguine élevée », « une équipe médicale » qui serait intervenue durant une heure, la veille, alors que les cardinaux sont encore réunis en congrégations générales... Les termes sont si précis et la nouvelle si fracassante que – fait rarissime – le porte-parole du Vatican, Matteo Bruni, se sent obligé d'apporter un démenti, le lendemain, niant toute maladie ou intervention médicale.

Si l'anecdote est savoureuse, c'est que l'on serait bien en peine de déterminer avec certitude l'objectif de ceux qui ont lancé la rumeur : affaiblir la candidature de l'ancien numéro deux du Vatican, en qui les conservateurs voient une figure de compromis, acceptable par eux, mais aussi par le reste du collège cardinalice ? Ou, au contraire, renforcer l'imagerie surdante d'un potentiel pape de « transition », dont la principale mission serait d'apaiser une Eglise catholique fortement bousculée durant le pontificat de François ?

Entre prières et sessions de vote
Maurice Druon et ses coauteurs s'étaient déjà amusés, dans *Les Rois maudits* (1955-1960, Plon), à dépeindre un cardinal du XIV^e siècle, Matteo Orsini, feignant la maladie pour influencer le conclave... Jean XXIII lui-même, en 1958, vit son élection favorisée par sa santé fragile. Si son règne ne dura que quatre ans et demi, il marqua profondément l'histoire de l'Eglise, en voyant naître le concile Vatican II.

Voilà le conclave qui s'est ouvert ce mercredi 7 mai : un mélange de dimension spirituelle (les cardinaux sont censés être guidés par l'Esprit saint), de préoccupation partagée pour l'avenir de l'Eglise universelle et de manœuvres en coulisses réelles ou fantasmées – à l'image d'une presse italienne convaincue de voir la main d'Emmanuel Macron derrière une campagne visant à faire élire un pape français.

Le rituel, lui, n'a que peu évolué depuis le XIII^e siècle. Mercredi après-midi, après une messe célé-



brée dans la basilique Saint-Pierre, 133 cardinaux âgés de moins de 80 ans et issus de 70 pays entrent en procession dans la chapelle Sixtine. C'est là qu'ils passeront l'essentiel de leur temps, entre prières et sessions de vote, à raison de quatre scrutins par jour jusqu'à ce que l'un d'entre eux obtienne les suffrages des deux tiers du collège cardinalice. La nuit, ils seront accueillis dans la toute proche résidence Sainte-Marthe.

Et toujours la même obsession du secret : des brouilleurs permettront de garantir qu'aucune communication avec le monde extérieur n'est possible. « La seule entorse au règlement que je me suis jamais permise, c'est d'emporter un livre dans ma valise », confie un cardinal qui a connu deux conclaves et raconte des joggings matinaux, dans les jardins du Vati-

can, sous la surveillance étroite des gendarmes pontificaux. Le mode de scrutin rend nécessaire la recherche d'un compromis. Mais le conclave à proprement parler n'est pas conçu comme un lieu de discussion ou de « campagne électorale », ce qui n'empêche pas les tractations de couloir ou les consignes de vote en coulisses.

Ce rôle – échanger sur l'avenir de l'Eglise et les priorités du futur pape – est dévolu aux congrégations générales, qui ont réuni les cardinaux dès le lendemain de la mort du pape, le 21 avril, pendant dix jours. Toutefois, le nombre de participants (chacun est appelé à s'exprimer au moins une fois, durant trois minutes), leurs origines variées, leur nouveauté (108 ont été nommés par François), l'étendue des sujets à aborder laissent un sentiment d'inachevé.

« Aucun autre candidat n'a clairement émergé à côté de Pietro Parolin », constate un cardinal

Certains cardinaux reconnaissent avoir encore du mal à identifier leurs collègues. « Ils se ressemblent tous un peu », plaisante l'un d'eux. Un autre regrette l'impossibilité de poser des questions et le manque de temps pour discuter : « On a juste une pause de trente minutes pour avaler un sandwich et prendre un café. » « On n'est pas prêts », résume, sans

ambages, l'un d'eux, au moment d'entrer en conclave.

Cette confusion favorisera-t-elle Pietro Parolin, l'une des seules personnalités qui soit identifiée par l'ensemble du collège ? « Aucun autre candidat n'a clairement émergé à ses côtés », constate un cardinal. Numéro deux de François, l'Italien n'a toutefois pas hésité à critiquer, en privé, certaines de ses initiatives. En clair, Pietro Parolin a des arguments pour séduire de manière large et incarner une forme d'apaisement.

L'importance des Eglises du Sud
L'enjeu est d'autant plus important que les congrégations ont confirmé la fracture entre courants progressistes et conservateurs – les premiers persuadés que l'adaptation aux changements est la seule façon de garder une Eglise vivante, en phase avec ses fidèles ; les seconds convaincus que les catholiques ont besoin de repères multisécularaires et que l'Eglise doit rester immuable.

Ouverture de l'Eglise et synodalité, questions de « morale » familiale et sexuelle, accord de 2018 donnant à la Chine le droit de désigner les évêques conjointement avec le Saint-Siège : sur ces sujets, les divergences sont profondes, même si les cardinaux sont nombreux à mettre en garde contre une lecture « trop politique » du conclave.

Le principal handicap de Pietro Parolin est d'être un diplomate de carrière, sans expérience pastorale et au style jugé terne. Or, c'est l'une des demandes fortes qui se sont exprimées durant les congrégations générales : la nécessité de trouver une personnalité capable d'incarner l'Eglise catholique dans le monde, à l'instar de ce qu'a réussi François durant douze ans. Avec une nuance, toutefois : si le style de l'Argentin a été loué, sa gouvernance, très personnelle et parfois erratique, a pu faire l'objet de critiques vives. Selon des

fuites dans la presse, le cardinal brésilien Beniamino Stella a été jusqu'à dénoncer « le désordre et la confusion » du pontificat.

Le cardinal français Jean-Marc Aveline, que beaucoup voient en alternative à Pietro Parolin, a, quant à lui, consacré une partie importante de son intervention au dialogue interreligieux, en particulier avec l'islam, un autre dossier décrit comme primordial par les cardinaux.

L'importance prise par les Eglises du Sud (qui regroupent 70 % des catholiques de la planète) pèsera aussi sur le conclave. François a accompagné ce mouvement démographique en rééquilibrant le collège des cardinaux. Au-delà de l'éventuelle élection d'un pape originaire de cette partie du monde – Afrique et Asie tenant la corde, en particulier grâce à la figure du cardinal philippin Luis Antonio Tagle –, c'est l'adaptation d'une Eglise encore très européen-centrée qui est en jeu. « Il y a une forme de ressentiment du Sud vis-à-vis d'un Occident sécularisé, à la peine en termes de vocations et de pratique, mais qui se permet de continuer à prétendre diriger l'Eglise, qui plus est en flirtant avec certaines lignes rouges sur l'orthodoxie dogmatique ou la morale, relève François Mabille, auteur de l'ouvrage *Le Vatican. La papauté face à un monde en crise* (Eyrolles, 216 p., 20 euros). Certains dans le Sud se disent : non seulement, l'Europe représente le passé, mais, en plus, elle n'est pas fidèle à ses principes. »

Ce constat explique pourquoi les cardinaux du Sud, plus volontiers conservateurs, ne sont pas forcément acquis au camp conservateur, emmené, en premier lieu, par des Européens et des Américains. « Ce n'est pas la question numérique, on ne cherche pas un nom à calquer sur un pays ou un continent, prévient un cardinal, mais cela peut jouer dans l'équation. » ■

SARAH BELOUEZZANE
ET BENOÎT VITKINE

Un protocole soigneusement réglé jusqu'à la fumée blanche

POUR ÉLIRE LEUR NOUVEAU PAPE, les 133 cardinaux électeurs – seuls ceux qui ont moins de 80 ans participent au scrutin – suivront un protocole millimétré. C'est le pape Jean Paul II qui, en 1996, dans la Constitution apostolique Universi Dominici gregis, a consigné les moindres détails d'un vote qui devait, selon lui, « répondre aux exigences d'une période historique particulière ».

Les cardinaux électeurs ont été appelés à emménager à Sainte-Marthe, la résidence du Vatican où vivait le pape François, entre mardi 6 et mercredi 7 mai au matin. Faute de places suffisantes – ils sont treize de plus que le maximum prévu par le droit canon –, certains iront dans une annexe toute proche appelée l'« ancienne Sainte-Marthe ». C'est là qu'ils demeureront, tant qu'ils n'auront pas choisi le nouveau pape. Pour éviter toute communication avec l'extérieur, les réseaux Internet Wi-Fi et radio, ainsi que le signal téléphonique, sont coupés dans l'enceinte du Vatican, aussi longtemps que dureront les votes.

Considéré aussi comme un moment liturgique, le conclave qui s'est ouvert mercredi

est précédé par une messe dans la basilique Saint-Pierre. Les cardinaux ont ensuite quartier libre, avant de se retrouver à 16h30 dans la chapelle Pauline, dans le palais apostolique, à quelques mètres de la chapelle Sixtine. Ils y prient avant de se rendre en procession, jusqu'à la fresque du *Jugement dernier* de Michel-Ange, devant laquelle ils prêteront serment. C'est alors que le maître des célébrations liturgiques prononce l'expression *extra omnes*, soit « tous dehors ». Ceux qui ne participent pas au vote doivent quitter les lieux séance tenante.

Trois « scrutateurs » tirés au sort

Le premier jour, les cardinaux ne votent qu'une fois. Ils passent ensuite à quatre scrutins par jour : deux le matin et deux le soir. Chaque électeur écrit le nom qu'il a choisi d'une écriture « non reconnaissable » sur un bulletin cartonné. Jean Paul II a même prévu la façon dont les électeurs devaient plier leur carton : deux fois, pas une de plus. Chaque votant doit ensuite brandir le sien et le porter de façon visible jusqu'à l'urne où il le glissera en prononçant un serment, prenant « à témoin le

Christ Seigneur » qu'il donne sa voix « à celui que, selon Dieu, [il] juge devoir être élu ». Parmi les cardinaux, trois « scrutateurs » sont tirés au sort pour faire le décompte. Afin de s'assurer qu'aucun bulletin ne sorte de la chapelle Sixtine ou n'est subtilisé, tous les papiers dépouillés sont enfouis à l'aide d'une aiguille et de fil rouge.

Un cardinal, l'archevêque émérite de Zagreb, Josip Bozanic, malade, demeurerà à Sainte-Marthe pendant toute la durée du conclave. Pour voter, il devra donner ses bulletins à trois cardinaux *infirmarii*, eux aussi tirés au sort, qui les déposeront dans l'urne. Si l'élection n'est pas acquise, les bulletins sont brûlés à la fin de chaque demi-journée. De la fumée sortira alors de la cheminée, noircie par l'encre des bulletins. A l'inverse, la fumée blanche (enrichie de colorant) sera visible dès qu'un nom aura recueilli deux tiers des voix, soit 89 votes. Une heure plus tard, le nom sera annoncé à la loggia de la basilique Saint-Pierre par le cardinal protodiacre, le Français Dominique Mamberti. Les catholiques découvriront leur pape : *Habemus papam !* ■

S. B. ET B. VI. (VATICAN, ENVOYÉS SPÉCIAUX)

L'armée indienne a bombardé le Pakistan

Après l'attaque, qui a fait 34 morts au Pakistan, mercredi matin, Islamabad a promis une « réponse décisive »

NEW DELHI - correspondante

L'Inde a commencé à frapper le Pakistan, et Islamabad promet une « riposte cinglante ». L'opération « Sindo » – du nom de la poudre rouge que les hindous mariées mettent dans leurs cheveux – a été lancée dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 mai, peu après 1 heure du matin, pour venger un attentat qui avait visé des touristes, le 22 avril, à Pahalgam, au Cachemire indien, et avait entraîné la mort de vingt-six personnes.

Neuf sites censés abriter des bases proches du Jaish-e-Mohammed et du Lashkar-e-Toiba, des groupes terroristes régulièrement impliqués dans des attentats en Inde, ont été visés par des missiles au Cachemire et au Pendjab pakistanaise. L'armée indienne affirme que ces camps ont « été détruits ». Les cibles se trouvaient à Muzaffarabad, Kotli, Muridke, Bagh et Bahawalpur.

Le ministère de la défense indien revendique « une action ciblée et mesurée » qui « n'a pas pour but d'aggraver la situation » et affirme qu'aucune installation militaire pakistanaise n'a été prise pour cible. « L'Inde a fait preuve d'une grande retenue dans le choix des cibles et des méthodes utilisées », affirme le ministère dans un communiqué.

Le Pakistan parle au contraire « d'acte de guerre flagrant ». Selon l'armée pakistanaise, les Indiens auraient procédé à vingt-quatre frappes sur six sites. Une mosquée à Bahawalpur, dans le Pendjab pakistanaise, aurait notamment été ciblée, faisant des victimes civiles.

« Dans un acte de guerre non provoqué et flagrant », a déclaré le ministère des affaires étrangères pakistanaise dans un communiqué, l'armée de l'air indienne, tout en restant dans l'espace aérien indien, a violé la souveraineté du Pakistan en utilisant des armes à longue portée, visant la population civile à travers la frontière internationale à Muridke et Bahawalpur, et à travers la ligne de contrôle à Kotli et Muzaffarabad, dans l'Azad Jammu-et-Cachemire.

L'acte d'agression de l'Inde a entraîné la mort de civils, dont des femmes et des enfants. [Il] a également causé une grave menace pour le trafic aérien commercial. » Les vols internationaux survolant le Pakis-

tan ont été obligés de se dérouter. L'opération n'est pas totalement une réussite pour New Delhi. L'armée pakistanaise affirme avoir abattu cinq avions indiens, dont trois Rafale. Des sources sécuritaires indiennes citées par les médias locaux reconnaissent que trois appareils se sont écrasés, sans identifier de cause.

Surtout, après ces frappes, les échanges de tirs de mortier ont redoublé au Cachemire le long de la frontière, visant les villages à proximité, notamment Poonch et Rajouri. La ligne de contrôle est sous les feux des tirs d'artillerie. Au total, l'opération « Sindo » a fait au moins 34 victimes, dont plusieurs enfants. Le porte-parole de l'armée pakistanaise accuse aussi les Indiens d'avoir endommagé le barrage hydroélectrique de Neelum-Jhelum en Azad Cachemire.

Le premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, a réagi en évoquant « l'ennemi perfide ». « Le Pakistan se réserve le droit absolu de répondre de façon décisive à cette attaque indienne non provo-

quée – une réponse résolue est déjà en cours », a-t-il déclaré. Il a convoqué un comité national de sécurité. Mais il ne détient pas les clés. Le pouvoir au Pakistan est entre les mains du chef des armées, le général Munir, qui, ces derniers jours, avait montré toute sa détermination à travers des exercices militaires et deux tirs d'essai de missiles sol-sol.

Suspendre le partage de l'eau
Les deux ennemis, qui ne formaient qu'un seul pays jusqu'à la partition de 1947, sont-ils entrés en guerre comme en 1999, date du dernier affrontement ? C'est possible. Les tensions sont beaucoup plus exacerbées, la riposte beaucoup plus lourde qu'en 2016 et 2019, quand l'Inde avait décidé de frapper chirurgicalement après des attentats terroristes. New Delhi avait alors ciblé Balakot et Uri. Mais les deux pays avaient évité l'escalade.

« L'action imprudente de l'Inde a rapproché les deux Etats dotés de l'arme nucléaire d'un conflit majeur », a prévenu le ministère des

« L'action de l'Inde a rapproché les deux Etats dotés de l'arme nucléaire d'un conflit majeur »

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PAKISTANAIS

affaires étrangères pakistanais, dans son communiqué.

Le contexte entre ces deux puissances dotées de l'arme atomique est complètement différent de celui de 2019. New Delhi a choisi de frapper son voisin, lui imputant la responsabilité de l'attaque de Pahalgam du 22 avril sans avoir fourni aucune preuve de ses assertions. L'attentat n'a même pas été officiellement revendiqué et les auteurs courrent toujours. Les Indiens affirment qu'il s'agit d'un nouveau coup du Lashkar-e-Tobia, impliqué dans les attentats

de Bombay, en 2008, qui avaient fait 175 morts. Islamabad a nié toute implication.

Depuis le 22 avril, les deux voisins se sont livrés à une surenchère de menaces et de représailles, incluant la suspension de traités bilatéraux, des sanctions diplomatiques, la fermeture de la frontière terrestre et de l'espace aérien, la suppression des visas, l'arrêt de tout échange commercial.

L'appel de la communauté internationale et des Nations unies (ONU) n'a pas infléchi la stratégie indienne. Les Etats-Unis avaient demandé « une résolution responsable ». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait exhorté les deux pays à s'éloigner du précipice ; « le monde ne peut pas permettre une confrontation militaire entre l'Inde et le Pakistan », avait-il fait valoir. A l'annonce des frappes, le président des Etats-Unis, Donald Trump, a dit espérer que les affrontements « s'arrêteraient très rapidement ». Le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, s'est entretenu mardi avec ses homologues in-

dien et pakistanaise les appelant « à rouvrir un canal de discussions entre leurs dirigeants afin de désamorcer la situation et d'éviter une nouvelle escalade ».

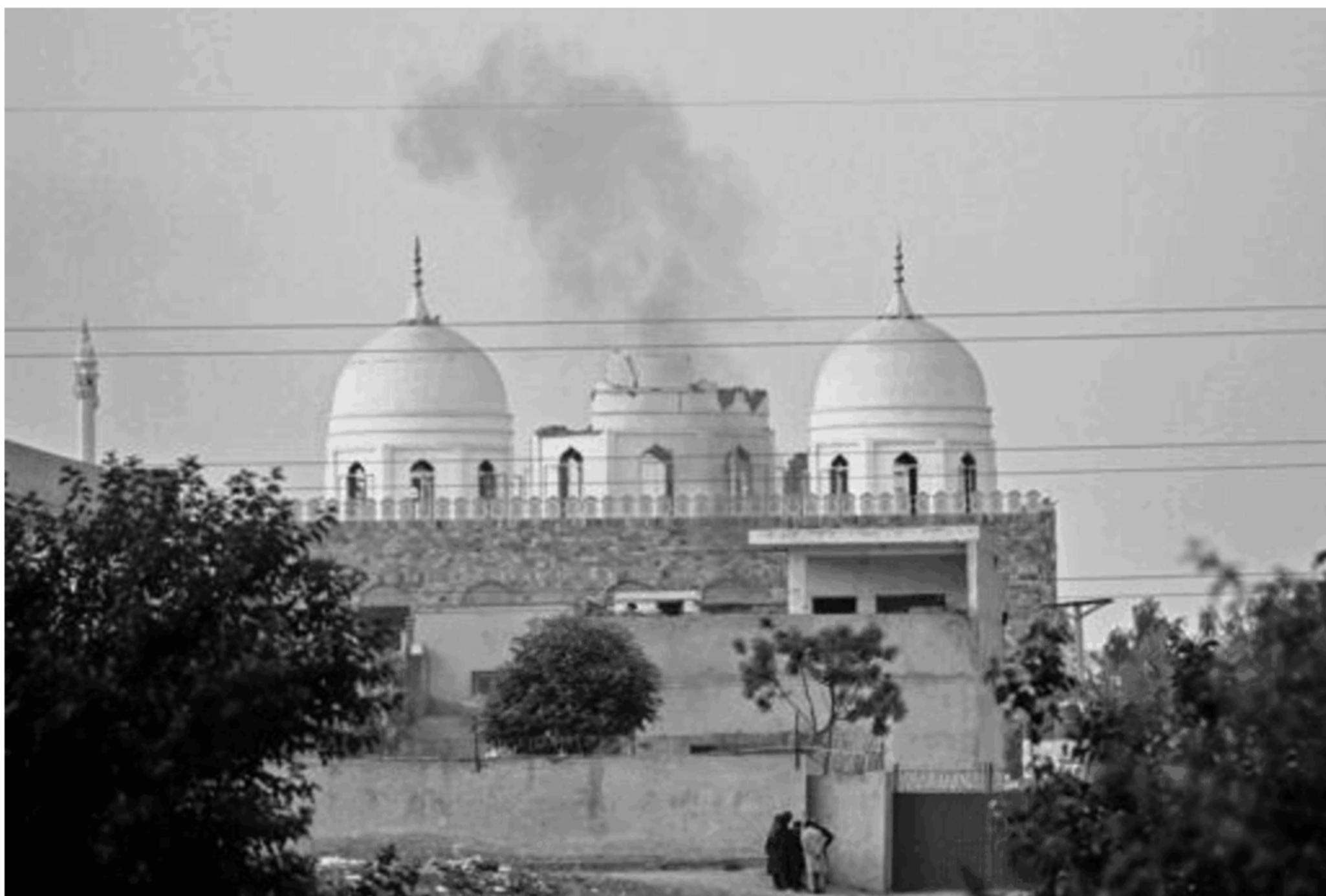
Pour la première fois de l'histoire, New Delhi a décidé d'utiliser l'arme de l'eau contre son ennemi. Quelques heures avant le déclenchement des frappes, le premier ministre, Narendra Modi, avait annoncé mardi que « l'eau appartenant à l'Inde s'écoulait jusque-là vers l'extérieur, elle sera désormais stoppée pour servir les intérêts de l'Inde et sera utilisée pour le pays ». Le débit sur le Chenab, rivière qui prend sa source dans le nord-ouest de l'Inde avant d'arroser le Pakistan, semble avoir été ralenti. Le 27 avril, l'Inde avait décidé de suspendre le traité de partage de l'eau de l'Indus signé en 1960, sous l'égide de la Banque mondiale. Les autorités pakistanaises avaient prévu qu'elle considérerait toute initiative de couper l'eau, vitale pour le Pendjab, comme un acte de guerre.

L'histoire bégaye. L'Inde et le Pakistan se sont déjà livrés quatre guerres (1947, 1965, 1971, 1999), dont trois pour tenter d'asseoir leur souveraineté sur le Cachemire, une région himalayenne à majorité musulmane. Au moment de la partition, en 1947, le maharaja du Cachemire, un hindou, avait choisi son rattachement à l'Inde, après avoir été envahi par des tribus venues du Pakistan. Islamabad ne l'a jamais accepté et s'est emparé d'une partie du Cachemire, l'Azad Cachemire, en 1947.

Mercredi 7 mai, toutes les écoles du Cachemire indien ont fermé, comme la plupart des aéroports du nord de l'Inde. Deux cent quarante-quatre exercices d'alerte et de sécurité étaient prévus à travers le pays, dans des zones sensibles, comprenant des installations vitales, des raffineries, des centrales nucléaires ou des garnisons.

L'opposition a décidé de faire corps avec le gouvernement indien. Le chef du Congrès, Mallikarjun Kharge, a approuvé dans un message sur X l'opération « Sindo », assurant que le principal parti d'opposition « s'est catégoriquement rangé aux côtés des forces armées et du gouvernement pour prendre toute mesure décisive contre le terrorisme transfrontalier ». ■

SOPHIE LANDRIN



Une mosquée endommagée par un bombardement indien, à la périphérie de Bahawalpur, au Pakistan, le 7 mai. ASIM TANVEER/AP

A Washington, Mark Carney réaffirme la souveraineté du Canada

Le chef du gouvernement canadien a profité de sa première rencontre avec Donald Trump pour lui dire que son pays « n'est pas à vendre »

WASHINGTON - correspondant

Examen réussi avec mention. Ainsi peut se résumer le passage du nouveau premier ministre canadien, Mark Carney, dans le bureau Ovale, mardi 6 mai. Aux côtés de l'imprévisible Donald Trump, cette visite constituait un test de crédibilité et de caractère pour le successeur de Justin Trudeau, lui dont le succès électoral s'est bâti sur une affirmation de la fierté et de l'indépendance canadiennes face aux méthodes brutales de la Maison Blanche.

« Excellent débatteur » et « personne très talentueuse » : Donald Trump a eu des mots aimables à l'attention de son invité, qui lui a rendu la pareille, en saluant un « président transformationnel ». Il fut demandé au milliardaire s'il attendait une concession de la part d'Ottawa. « Une concession ? L'amitié. » La courtoisie était de mise. Elle demeura au fil de cet

exercice public, malgré les inévitables questions sur l'annexion du Canada, suggérée ces derniers mois par le président américain. Celui-ci évoqua de nouveau une frontière « dessinée artificiellement » et les bénéfices fiscaux que tireraient les Canadiens, si leur pays devenait le cinquante et unième Etat américain.

« Un partenariat à saisir »

Mark Carney, préparé, avait une réponse cousue main. « Comme vous le savez pour l'immobilier [secteur où Donald Trump a prosperé], il existe des endroits qui ne sont jamais à vendre. Nous sommes assis dans un tel lieu. Vous connaissez Buckingham Palace, que vous avez visité. Ayant rencontré, lors de ces derniers mois de campagne, les propriétaires du Canada, [celui-ci] n'est pas à vendre. Mais l'occasion à saisir est le partenariat, et ce que nous pouvons construire ensemble. » Il n'était

pas question, pour le président américain, de lui laisser le dernier mot. « Ne dites jamais jamais », a-t-il lancé.

Mark Carney a dû se retenir lorsque Donald Trump a dit du mal de son prédécesseur, Justin Trudeau, qu'il appelait avec mépris « gouverneur ». Il a aussi dû prendre son mal en patience, lorsque son hôte s'engageait dans ses digressions coutumières, cette fois au sujet de la liaison ferroviaire entre Los Angeles et San Francisco, dont il railla le coût, ou bien du chantier de la bibliothèque présidentielle de Barack Obama à Chicago, dans l'Illinois.

En revanche, le premier ministre canadien s'imposa sur la question commerciale. « Nous ne faisons pas beaucoup de commerce avec le Canada, de notre point de vue, osa Donald Trump. Ils en font beaucoup avec nous. » La tête de Mark Carney pencha sur le côté, d'un air réprobateur. Il attendit poliment le moment de répon-

dre. « Nous sommes le plus grand client des Etats-Unis pour tous les biens », dit-il. Donald Trump a imposé 25 % de droits de douane sur l'aluminium et l'acier, malgré l'existence de l'accord tripartite liant les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, signé sous son premier mandat. Un accord qui devrait être revisité à son expiration en 2026. Face à la complexité de ces enjeux, Mark Carney avait averti : inutile de s'attendre à de la « fumée blanche » à l'issue de cette première rencontre.

Eviter la confrontation

Dans le studio télévisé qu'est devenu le bureau Ovale, il faut éviter à la fois la confrontation et la flatterie humiliante. « C'est une conversation très amicale », a dit Donald Trump, détendu, contrairement à une certaine « petite explosion » survenue en ce lieu. Le président faisait ainsi référence à l'exemple à fuir, celui de Volodymyr Zelensky, son homologue

ukrainien, embarqué dans une joute oratoire avec lui et son vice-président, J. D. Vance. Il a fallu des semaines pour réparer les dommages.

Mais d'autres dirigeants ont eu fort à faire. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, avait écouté, interdit, les explications de son hôte sur la main tendue à l'Iran, pour discuter du programme nucléaire de Téhéran. Le roi Abdallah II de Jordanie avait fait mine d'ignorer les propos du président américain sur le déplacement des Palestiniens de la bande de Gaza vers les pays voisins. Emmanuel Macron, lui, avait su trouver un équilibre, en corrigeant notamment le chiffre faux de l'aide américaine à l'Ukraine, estimée par Donald Trump à 350 milliards de dollars (308 milliards d'euros).

A peine une heure avant la rencontre, mardi, le président américain postait un message sur son réseau Truth Social, qui ne ressemblait guère à une banderole de bienvenue. Il résumait ainsi publiquement la « seule question » qu'il réservait à Mark Carney. « Pourquoi est-ce que les Etats-Unis subventionnent le Canada à hauteur de 200 milliards de dollars par an, en plus de leur donner une protection militaire gratuite, et bien d'autres choses ? » Le chiffre ne correspond à rien.

Si la balance commerciale est effectivement au bénéfice du Canada – avec 63 milliards de dollars de différence –, il n'y a pas de subvention. Et en ce qui concerne la sécurité, le Canada est un membre de l'OTAN, comme les Etats-Unis ; sa contribution en matière de capacités et de ressources est certes très insuffisante selon tous les experts, loin de l'objectif collectif de 2 % du produit intérieur brut du pays (1,37 %). Mais Mark Carney s'est engagé à revoir cet investissement à la hausse. ■

PIOTR SMOLAR

Friedrich Merz, le chancelier mal élu

Pour la première fois, deux tours ont été nécessaires, au Bundestag, pour élire le dirigeant allemand

BERLIN - correspondante

Le supplice de Friedrich Merz semble n'avoir pas de fin. A 69 ans, le président de l'Union chrétien-ne-démocrate (CDU), qui convoite la chancellerie depuis plus de vingt ans, a dû patienter quelques heures de plus pour voir son rêve se réaliser enfin. Mardi 6 mai, son élection au Bundestag, qui aurait dû se dérouler sans accroc, a failli tourner au cauchemar. Ce n'est qu'au second tour, et à l'issue d'une éprouvante journée pleine de rebondissements, qu'il a fini par rassembler la majorité nécessaire pour être élu chancelier, avec 325 voix sur 630.

Rien ne s'est passé comme prévu. Le scrutin, programmé mardi à 9 heures, aurait dû être une formalité. Confiant, M. Merz avait apporté de son Sauerland natal (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) un fût de 10 litres de bière blonde pour célébrer sa nomination le soir même à la chancellerie.

Lorsque la séance s'ouvre, tout son futur gouvernement est là, assis dans les tribunes, à côté de celui du chancelier social-démocrate (SPD) sortant, Olaf Scholz, qui s'attend à redevenir simple député quelques minutes plus tard. On aperçoit aussi l'ancienne chancelière Angela Merkel, veste jaune pâle, rivale historique de Friedrich Merz, ainsi que Charlotte Merz, la discrète épouse du futur chancelier. Le déroulé de la journée est millimétré : après le vote, Friedrich Merz doit se rendre au château de Bellevue pour recevoir son acte de nomination des mains du président fédéral, Frank-Walter Steinmeier, avant de revenir dans l'hémicycle pour prêter serment.

A 10 h 07, pourtant, la présidente du Bundestag, Julia Klöckner, annonce le décompte des votes dans un silence de mort : Friedrich Merz n'a rassemblé que 310 voix, six de moins que la majorité, alors même que la coalition liant les chrétiens-démocrates CDU/CSU au SPD en compte normalement 328. Assis au premier rang dans l'hémicycle, aux côtés des autres chefs de partis, Friedrich Merz est livide. A quelques mètres, Olaf

Les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates se renvoient la responsabilité de l'échec du premier scrutin

Scholz semble, lui aussi, très inquiet. C'est une première dans l'histoire de l'Allemagne fédérale : depuis 1949, aucun chancelier n'a échoué à obtenir une majorité, même très courte. Le vote se déroulant à bulletin secret, impossible de savoir qui a fait défaut.

A posteriori, certains commentaires entendus avant le scrutin prennent une résonance nouvelle. Comme celui de ce ministre tout juste nommé qui affirmait, avant le vote, avoir un mauvais pressentiment. Ou ce député chrétien-démocrate qui, il y a quelques jours, semblait douter du dénouement. Il se dit aussi que Friedrich Merz avait lui-même des inquiétudes.

Séisme politique

Les chefs des principaux partis se ruent alors au troisième étage du Bundestag pour réunir leurs troupes à huis clos. «Il faut garder son sang-froid», tente Olaf Scholz, au milieu des élus du SPD, selon un participant. Cela ne peut que profiter à l'extrême droite.» Mais dans les couloirs, tous les scénarios sont évoqués, y compris les plus fous. Une nouvelle élection est-elle possible à court terme ? Un nouveau candidat peut-il profiter du chaos pour tenter sa chance, dans l'hypothèse où Friedrich Merz échouerait à nouveau à rassembler une majorité lors d'un deuxième tour ?

Une rumeur laisse entendre qu'il pourrait chercher à s'entendre avec les Verts pour élargir sa majorité. Interrogés, les dirigeants écologistes éludent. En revanche, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), arrivé deuxième aux élections du 23 février, jubile. «Nous sommes prêts à assumer des responsabilités gou-



Le nouveau chancelier, Friedrich Merz (à droite), et le chancelier sortant, Olaf Scholz, à Berlin, le 6 mai. EBRAHIM NOROOZI/AP

vernemmentales et nous ne pouvons qu'appeler à faire preuve de bon sens, déclare sa coprésidente, Alice Weidel. M. Merz devrait quitter le pouvoir et la voie devrait être ouverte à de nouvelles élections dans notre pays.»

Le caractère inédit de la situation ajoute à la confusion. Quoique partenaires, sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates se renvoient la responsabilité. Le coprésident du SPD et futur vice-chancelier chargé des finances, Lars Klingbeil, n'a aucun doute quant à la discipline de ses camarades. «L'idée que Friedrich Merz a rassemblé son parti est fragilisée, analyse Nils Schmid (SPD), nouveau secrétaire d'Etat au ministère de la défense, pour qui ce sont les voix les plus conservatrices de la CDU qui ont voulu envoyer un message au futur chancelier. Merz avait pro-

mis de revenir aux fondamentaux de son parti et de rompre avec le centrisme des années Merkel, mais il a hérité les grandes fédérations, insatisfaites du contrat de coalition avec le SPD.»

En face, la CDU accuse à demi-mot les sociaux-démocrates, dont certains n'auraient pas digéré les arbitrages pour les postes de ministres, officialisés lundi. «Ce scénario n'était pas exclu, assure un porte-parole de la CDU. Mais je suis sûr que la CDU/CSU a voté pour Friedrich Merz, le parti est toujours là. En revanche, huit députés SPD avaient déjà dit publiquement qu'ils ne voteront pas pour lui.»

«Il n'y a que des soupçons, mais il ne s'agit pas d'une initiative concrète», assure Gunther Krichbaum, député CDU et nouveau ministre délégué aux affaires étrangères, pour qui «75 % des votes man-

quants sont à chercher du côté du SPD, les 25 % restants du côté de la CDU». «Certains ont voulu envoyer un signal, d'autres l'ont fait pour des raisons personnelles, estimant avoir été mal traités», ajoute-t-il.

Les contrecoups de ce qui s'appelle déjà à un séisme politique se font ressentir hors des murs du Bundestag. La Bourse allemande recule, tandis qu'à l'étranger tous les regards sont braqués sur Berlin. Le moment est inopportun. Le 2 mai, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a affiché son soutien à l'extrême droite, accusant la démocratie allemande d'être une «tyrannie déguisée» après la décision de l'Office de protection de la Constitution de classer l'AfD comme mouvement «extrémiste de droite».

Friedrich Merz comprend qu'il faut vite trouver une issue pour

empêcher la crise de s'aggraver. Il est possible de procéder à un second vote dans la journée, si les deux tiers des députés l'acceptent. Les partenaires de coalition concentrent dès lors toutes leurs forces à obtenir de l'opposition qu'elle y consent. Les Verts, qui se présentent comme un parti de gouvernement, donnent leur accord, de même que le parti de gauche Die Linke, et même l'AfD.

A 14 heures, le coprésident du SPD, Lars Klingbeil, et Jens Spahn, le chef du groupe parlementaire CDU/CSU, annoncent qu'un nouveau scrutin va se tenir. Un peu après 16 heures, Friedrich Merz est élu. Applaudi, il se tient debout, mains croisées, tête baissée. Le visage marqué, il se contente de prononcer la formule de circonspection : «J'accepte l'élection.» ■

ELSA CONESA

«Poutine veut abattre l'ordre mondial tel qu'il a existé depuis 1945»

Pour le diplomate Pierre Vimont, l'Europe vivra longtemps dans une situation de forte instabilité, même en cas de cessez-le-feu en Ukraine

ENTRETIEN

Pierre Vimont, directeur de cabinet de plusieurs ministres des affaires étrangères français, sous la présidence de Jacques Chirac, a été ancien ambassadeur de France auprès de l'Union européenne (1999-2002), ainsi qu'aux Etats-Unis (2007-2010). Il a été secrétaire général du service européen pour l'action extérieure à Bruxelles.

Donald Trump accélère-t-il la déconstruction de l'ordre international issu de la seconde guerre mondiale ?

Oui, car sa gestion de la politique étrangère est incertaine et imprévisible. Donald Trump n'a pas de pensée stratégique. Il ne regarde pas ses homologues en alliés ou en adversaires. Pour lui, ce sont des interlocuteurs avec lesquels il peut, ou pas, faire des affaires, des *deals*. Sa priorité n'est pas la transformation de l'ordre mondial et du multilatéralisme. Ces concepts ne lui parlent pas.

A la différence du président russe, Vladimir Poutine, qui

parle de son côté d'un nouvel ordre mondial...

Le chef du Kremlin veut surtout abattre l'ordre mondial tel qu'il a existé depuis 1945. Mais il ne semble pas désireux de rebâtir quelque chose. C'est une différence avec la Chine de Xi Jinping, qui veut réformer l'ordre international pour le mettre en adéquation avec ses intérêts nationaux. Pékin et Moscou partagent néanmoins le discours de nombreux pays du Sud qui soulignent que, pendant des années, l'Ouest n'a tenu aucun compte de leurs intérêts. Ces Etats réclament des réformes des institutions internationales pour avoir une place à la grande table de l'ordre mondial.

Il faut distinguer ce qui relève de M. Trump et ce qui est lié à des tendances structurelles. Après 1945, à la veille de la guerre froide, l'ordre mondial se fonde sur une scène simplifiée : l'Ouest contre l'Est, autour des Etats-Unis et de l'URSS. La plupart des pays du Sud étaient encore des pays colonisés. Depuis plus de trente ans, notamment après le démantèlement de l'URSS, s'est développée la multipolarité, avec de nouvelles coalitions de pays.

L'Ouest d'un côté, les pays du Sud global de l'autre, la Chine et la Russie ailleurs.

La photo symbole de l'après-1945 est celle de la conférence de Yalta. Quelle pourrait être celle de 2025 ? MM. Poutine et Trump ensemble, à Riyad par exemple ?

Nous aurons du mal à voir rapidement un événement de la dimension de Yalta, en 1945. Cela n'exclut pas l'hypothèse d'une rencontre prochaine entre MM. Trump et Poutine. Mais, avant un accord de paix durable sur l'Ukraine, il faut plutôt s'attendre à un deal transitoire, fondé sur un cessez-le-feu, si possible renouvelable, mais forcément fragile. Faute de paix durable est-il possible, dans ces conditions, d'envisager une reprise des relations bilatérales entre la Russie et les Etats-Unis ? Leur coopération sera difficile si la guerre se poursuit en Ukraine, et si les sanctions européennes demeurent malgré la levée de leurs propres sanctions par les Etats-Unis.

Depuis 1945, l'alliance entre les Etats-Unis et l'Europe est restée fondamentale.

«Nous aurons du mal à voir rapidement un événement de la dimension de Yalta, en 1945»

Est-elle sur le point de rompre avec Donald Trump ?

Je n'en suis pas sûr. Les premiers jours de l'administration Trump, notamment la visite à l'OTAN du secrétaire à la défense, Pete Hegseth, ont laissé craindre un départ américain de l'Alliance atlantique. Depuis, on entend des déclarations plus modérées de M. Trump lui-même ou de son secrétaire d'Etat, Marco Rubio. Le sentiment dominant est qu'une nouvelle configuration peut émerger, qui ne serait pas un retrait pur et simple des Etats-Unis, mais, peut-être, une réduction de leurs forces conventionnelles en Europe. Et, surtout, la dissuasion nucléaire américaine, clé pour la sécurité européenne, devrait être maintenue. En somme, la dé-

fense pour les Européens, la dissuasion pour l'Amérique...

Quel est l'enjeu des négociations sur l'Ukraine pour l'ordre de sécurité européen, en particulier quand M. Poutine parle des «causes profondes» du conflit ?

Sur l'ordre de sécurité en Europe, le raisonnement russe se trouve dans les projets de traité mis sur la table par Moscou, juste avant l'invasion de l'Ukraine, et qui exigeaient de ramener l'OTAN à ses limites de 1997, avant son élargissement aux pays ex-soviétiques. Les objectifs de la Russie concernant l'Ukraine sont plus précis et ciblés : démilitarisation et neutralité du pays, «dénazification» – une sorte de contrôle politique sur son voisin. Pour le pouvoir russe, la nation ukrainienne n'a pas d'identité. Cette approche est inacceptable pour les Européens, car elle remet en cause les principes de base de la Charte des Nations unies, comme la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats. Laisser ces principes être remis en cause serait un bien mauvais début pour la révision de l'ordre mondial.

Craignez-vous une attaque de la Russie, pour tester les Occidentaux ?

L'armée russe a du mal à progresser en Ukraine. Elle a mis neuf mois pour reprendre la poche de Koursk. Cela ne donne pas le sentiment d'une armée capable de s'engager, demain, dans une agression directe de pays de l'OTAN. D'aucuns redoutent cependant une agression ponctuelle, très rapide. En réalité, personne n'en sait rien, mais il est assez probable que nous allons vivre en Europe, pendant longtemps encore, une situation de fortes instabilités et insécurité, même en cas de cessez-le-feu en Ukraine.

Deux paranoïas se font face en Europe. La Russie est convaincue que l'OTAN n'a qu'un objectif, l'attaquer pour la détruire. Les Européens, notamment les plus proches de la frontière russe – pays baltes, Pologne, Finlande –, ont l'obsession d'une attaque russe. La vraie question est de savoir comment arriver à surmonter ce profond et mutuel sentiment de menace existentielle. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BENJAMIN QUÉNELLE ET PHILIPPE RICARD

Un président syrien affaibli en visite à l'Elysée

Ahmed Al-Charaa devait rencontrer Macron, mercredi

LE CAIRE - correspondance
DAMAS - envoyé spécial

Mardi 6 mai, à la veille de sa venue à Paris, sa première visite dans une capitale occidentale, Ahmed Al-Charaa s'est montré plutôt détendu. Dans une vidéo qui est devenue virale sur les réseaux sociaux, le président syrien par intérim est apparu sur un terrain de basket, à Damas, vêtu d'une chemise blanche, d'une cravate rouge et d'un pantalon de costume, en train de dribbler et d'enchaîner les paniers avec habileté, en compagnie de son ministre des affaires étrangères, Hassan Al-Chibani.

L'image pourrait paraître anecdotique si elle n'avait été impensable il y a encore quelques mois. Très peu auraient parié que cet ancien djihadiste, fils d'une famille nassériste parti combattre l'invasion américaine en Irak avant de rejoindre les rangs de l'organisation Etat islamique (EI), de prendre les rênes de la branche syrienne d'Al-Qaida, puis de former son propre groupe rebelle et islamiste (Hayat Tahrir Al-Cham, HTC), se retrouverait propulsé à la tête de l'Etat syrien depuis la province d'Idlib, assiégée par le régime de Bachar Al-Assad, jusqu'au palais présidentiel trônant sur les hauteurs de Damas.

Cette vidéo d'un président rieur et décontracté s'inscrit dans une stratégie de communication politique léchée, embrassée par le nouvel homme fort du pays depuis sa prise de pouvoir, en décembre 2024. Abandonnant son nom de guerre, Abou Mohammed Al-Joulani a amorcé sa mue. En cinq mois, il s'est efforcé de faire oublier son passé de chef djihadiste pour tenter d'endosser le costume d'un chef d'Etat respectable de statut international. Dix-sept ans après la dernière visite d'un président

syrien à l'Elysée – Bachar Al-Assad avait été invité en 2008 par Nicolas Sarkozy pour assister au défilé du 14-Juillet –, la poignée de main attendue entre Emmanuel Macron et Ahmed Al-Charaa, mercredi, doit acter le rétablissement des relations franco-syriennes, rompues en 2012 à la suite de la répression sanglante du « printemps syrien » par le « boucher de Damas ».

Si la première visite d'Ahmed Al-Charaa sur le sol européen semble marquer l'aboutissement de son processus de dédiabolisation, la normalisation de l'ancien leader de HTC – considéré comme une organisation terroriste par de nombreux pays –, reconverti en politique habile, a ses limites. Il a dû bénéficier d'une dérogation spéciale pour aller à Paris, alors qu'il reste sous le joug d'une interdiction de voyager émise par l'ONU.

« L'état de grâce est terminé »
L'image d'Ahmed Al-Charaa, qui prétend incarner un nouveau pouvoir tolérant envers les minorités, a par ailleurs été ternie, ces deux derniers mois, par l'irruption d'un cycle de violences communautaires meurtrières qui a secoué le pays. Le 6 mars, après l'insurrection de miliciens partisans de l'ancien régime dans les provinces côtières de Tartous et Lattaquié, les forces de sécurité syriennes, épaulées par des groupes armés radicaux sunnites, ont déferlé sur la région, conduisant à des massacres

« Les récents incidents ont détérioré son image auprès des minorités »

JIHAD YAZIGI
rééditeur en chef
de « Syria Report »



Le président syrien, Ahmed Al-Charaa, lors de l'annonce des noms des ministres, à Damas, le 29 mars. LAURENCE GEAU/MYOP POUR « LE MONDE »

de civils de la minorité alaouite, dont est issu Bachar Al-Assad. En quatre jours, plus de 1 334 personnes ont été tuées, selon l'ONG Syrian Network for Human Rights.

Fin avril, les tensions communautaires ont de nouveau dégénéré, cette fois à l'encontre de la communauté druze, dans la banlieue de Damas et les environs de Souweïda. Les violents combats, qui ont suivi la diffusion d'un message audio blasphematoire envers le prophète Mahomet, attribué à un dignitaire druze, ont fait plus de 100 morts, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

« L'état de grâce, qui a suivi la conquête de Damas, ces dix jours durant, les récents incidents ont considérablement détérioré son image auprès des minorités. On n'est plus dans la jubilation et l'excitation des premières semaines. »

Alors que les condamnations internationales pleuvaient à la suite des massacres commis dans le bastion alaouite, le président Al-Charaa a affirmé, le 9 mars, son intention de poursuivre les auteurs des tueries en annonçant la création d'une « commission

d'enquête indépendante ». Ses travaux n'ont, pour l'heure, mené à aucun résultat ni arrestation.

Certains auteurs de ces crimes, dont des hommes du nouveau régime identifiés sur des vidéos par *Le Monde*, restent actifs sur les réseaux sociaux, signe de l'impunité qui règne dans le pays. « *En l'absence d'actions concrètes pour établir un véritable processus de justice transitionnelle, nous voyons une stigmatisation de certaines communautés, notamment alaouite, qui entraîne de nouvelles violences, de nouveaux bourreaux, de nouvelles victimes* », observe Mutasem Syoufi, directeur de l'organisation The Day After, pour la transition démocratique.

« Arrriérés politiques »

« *On voit aujourd'hui réapparaître les arrriérés politiques de quatre ans de conflit* », analyse Patrick Haenni, chercheur à l'Institut universitaire européen de Florence, en Italie. Les vieux démons d'une longue guerre civile ressurgissent et posent un défi sécuritaire de taille aux nouvelles autorités. Dans le sillage de la victoire contre le régime Al-Assad, on a assisté à l'émergence d'une forme de suprémacisme sunnite qui prend parfois des formes violentes, motivé par un sentiment de revanche. Ces débordements sont un défi pour le nouveau pouvoir, qui fait

La déliquescence de l'économie est préoccupante : près de 90 % des Syriens vivent sous le seuil de pauvreté

tout pour se présenter comme le garant de la stabilité et de la cohésion sociale. »

A l'instar de son gouvernement, incluant une poignée de figures de la société civile, de technocrates et de représentants des minorités, mais où les fonctions régionales restent accaparées par un noyau dur de fidèles constitué à Idlib, Ahmed Al-Charaa marche sur une ligne de crête qui se veut pragmatique, prenant le risque d'être critiqué à la fois par les franges les plus radicales et les plus progressistes.

Par ailleurs, certains s'inquiètent de la verticalité de son pouvoir, alors qu'il s'est octroyé la présidence pour quatre ans. S'il a tendu la main à la société civile en organisant un dialogue national, en février, sa prise de parole venue cloître ce forum ne comportait pas le mot « démocratie ».

Outre les tensions communautaires et les questions de justice transitionnelle, une multitude de

dossiers brûlants ne manqueront pas d'être abordés lors de sa rencontre avec M. Macron : la gestion de l'accord-cadre historique signé avec les autorités kurdes du nord-est du pays, la résurgence de celles de l'EI, la situation géopolitique explosive, notamment face aux ingérences israéliennes qui se multiplient, et surtout l'immense défi de la reconstruction de la Syrie et la levée complète des sanctions internationales.

Des embûches qui jalonnent le chemin incertain de la transition syrienne, la déliquescence de l'économie est la plus préoccupante. Avec des millions de personnes déplacées par la guerre, une dette abyssale, des services publics à genoux et alors que près de 90 % des Syriens vivent sous le seuil de pauvreté, le nouveau pouvoir croule sous l'héritage du régime déchu.

Les promesses de soutien financier venues d'Arabie saoudite et du Qatar, ainsi qu'une suspension partielle des sanctions européennes, en février, ne suffiront pas. Ahmed Al-Charaa espère trouver en France un appui, notamment pour intercéder en sa faveur auprès des Etats-Unis. Pour obtenir de telles concessions, il devra se montrer encore plus adroit que sur un terrain de basket. ■

BENJAMIN BARTHE (À PARIS),
ELIOTT BRACHET
ET NISSIM GASTELI

Washington conclut une trêve séparée avec les rebelles yéménites

L'accord, facilité par Oman, prévoit un arrêt simultané des attaques des houthistes en mer Rouge et des frappes américaines sur le Yémen

BEYROUTH - correspondance

Ce sont peut-être les prémisses d'un rapprochement entre Téhéran et Washington, en négociations sur le dossier nucléaire iranien. Un accord de cessez-le-feu a été trouvé entre les rebelles houthistes du Yémen et les Etats-Unis, a déclaré, mardi 6 mai, Badr Al-Boussaïdi, le ministre des affaires étrangères d'Oman, sultanat au rôle-clé de médiateur dans les crises du Moyen-Orient. « A l'avenir, aucune des deux parties ne prendra pour cible l'autre », a-t-il précisé sur le réseau social X.

L'armée américaine, alliée d'Israël, doit ainsi cesser les bombardements sur le Yémen, que les Etats-Unis ont intensifiés depuis le 15 mars, tandis que les houthistes, soutenus par l'Iran, doivent mettre un terme à leurs attaques contre les bateaux américains en mer Rouge. Les rebelles yéménites, qui contrôlent le port d'Hodeida et de larges pans du territoire, avaient commencé à viser des navires marchands qu'ils estiment liés à l'Etat hébreu, après le début de la guerre dévastatrice d'Israël à Gaza, lancée en représailles à l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023. Ils ont justifié ces frappes par leur soutien aux Gazaouis – en solidarité desquels ils ont aussi organisé de vastes manifestations. En rétorsion, les Etats-Unis avaient commencé, en janvier 2024, sous la présidence de Joe Biden, à bombarder des positions des rebelles au Yémen.

L'annonce d'Oman est intervenue après que le président américain, Donald Trump, avait fait part, en des termes beaucoup moins diplomatiques, d'un arrangement avec les houthistes. « Les houthistes ont annoncé (...) qu'ils ne voudraient plus se battre. (...) Et nous allons honorer cela. Nous arrêterons les bombardements, et ils ont capitulé », a déclaré le dirigeant. Selon lui, la fin des frappes américaines prend effet immédiatement. Il a aussi promis une

« très, très grande annonce » avant sa tournée dans le Golfe, prévue du 13 au 16 mai, sans préciser ses intentions.

Les rebelles houthistes, classés « terroristes » par Washington, n'avaient pas publiquement reconnu, mercredi 7 mai au matin, un tel engagement de leur part. « Nous continuons à évaluer la position américaine pour qu'elle ne se limite pas à de simples déclarations. Si l'ennemi américain reprend ses attaques, nous reprenons nos frappes », a prévenu Mohammed Abdulsalam, porte-parole du mouvement yéménite.

Coup dur pour Nétanyahou

Malgré ces réserves apparentes, Oman s'est réjoui que ses efforts diplomatiques aient porté leurs fruits. Le sultanat a félicité les deux parties pour leur « approche constructive », selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, et espère que « ce développement va ouvrir la voie à d'autres progrès sur des questions

regionales ». Selon Farea Al-Muslimi, spécialiste du Yémen et chercheur au cercle de réflexion Chatham House, les négociations menées par Oman pour obtenir cet accord ont débuté à la mi-avril.

« Les Omanais ont compris que Donald Trump avait besoin d'un succès en amont de sa visite au Moyen-Orient et le lui ont procuré. C'est un accord gagnant pour Oman, Trump et les houthistes », dit-il. Si l'accord ne porte que sur les frappes visant les navires américains en mer Rouge – marchands et militaires – et celles sur le Yémen, « il serait naïf de croire que cette entente est déconnectée des négociations avec l'Iran. Elles font partie d'un puzzle [régional] », précise M. Al-Muslimi.

Oman est le médiateur des tractations sur le nucléaire iranien qui ont débuté en avril. L'accord annoncé mardi pourrait stimuler ces pourparlers.

L'accord ne porte pas, en revanche, sur les hostilités entre Israël et les rebelles houthistes. Ces der-

niers constituent un maillon important de « l'axe de la résistance » contre Israël, mis sur pied par Téhéran, auquel l'Etat hébreu a porté des coups très sévères, durant l'automne 2024, au Liban et en Syrie. Interrompus pendant deux mois début 2025, en raison de la trêve à Gaza, les tirs des rebelles yéménites vers Israël ont repris lorsque l'Etat hébreu a recommencé à bombarder l'enclave palestinienne, le 18 mars.

Dimanche, un missile balistique yéménite a explosé à proximité de l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv. Cette frappe a brièvement paralysé le trafic. Après avoir annoncé initialement une suspension de ses vols à destination d'Israël pour deux jours, Air France a prolongé cette mesure jusqu'au 13 mai. En représailles, l'armée israélienne a mené, lundi et mardi, de multiples bombardements au Yémen. L'activité à l'aéroport de Sanaa a été suspendue. Trois appareils de ligne de la compagnie Yemenia ont été mis hors

service. Les raids de mardi ont aussi visé des stations électriques et une cimenterie, selon la chaîne des rebelles Al-Massirah, qui a fait état de trois morts.

En dépit de l'accord conclu avec Washington, les rebelles yéménites apparaissent déterminés à poursuivre leurs tirs en direction d'Israël. « Les opérations du Yémen ont été et demeurent un soutien pour Gaza pour stopper l'agression [israélienne] et apporter de l'aide », a écrit sur X Mohammed Ali Al-Houthi, un dirigeant du mouvement rebelle.

L'accord négocié séparément par les Etats-Unis avec Oman et les houthistes constitue un coup dur pour le gouvernement de Benjamin Nétanyahou, qui n'a pas été prévenu de cet arrangement en amont de son annonce. Le premier ministre israélien a menacé les rebelles houthistes et l'Iran d'une riposte avec « beaucoup de boums », à la suite du tir de missile de dimanche. ■

LAURE STEPHAN

Des zones de baignade dans le Rhône et la Saône

Les élus écologistes de la métropole et de la ville de Lyon ont annoncé la sélection d'une vingtaine de sites

LYON - correspondant

Se baigner dans la Saône ou dans le Rhône? Ce sera bientôt possible, ont promis, avec un plaisir non dissimulé, les élus écologistes de la métropole et de la ville de Lyon, mardi 6 mai, pas mécontents de rattraper Paris, où les premiers sites baignables dans la Seine doivent ouvrir à l'été 2025. Bruno Bernard, président de la deuxième métropole de France, et Grégory Doucet, maire écologiste de Lyon, ont annoncé la création d'un lieu de baignade dans l'eau de la Saône, à Lyon, d'ici à l'été 2027, ainsi que la sélection de vingt autres sites de baignade potentiels dans les lits du Rhône et de la Saône, principalement en amont de la capitale des Gaules. Quarante de ces sites concernent le Rhône, les autres la Saône. Ils se répartissent sur environ 80 kilomètres, de la commune de Givors (Rhône), au sud, à celle de Neuville-sur-Saône (Rhône), au nord.

Ces projets de baignades en eaux vives, dans une région irriguée par les deux cours d'eau, sont issus d'une étude menée par la métropole de Lyon, dans le cadre d'un schéma des usages des rives fluviales. L'étude a croisé plusieurs critères: la qualité de l'eau, l'accèsibilité, la force des courants, la compatibilité des usages, la bathymétrie (niveau de profondeur des berges). Dans le but de déterminer des endroits susceptibles d'accueillir le public dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

Promesse de campagne

«Nous savons que l'attente est très forte. Avec le réchauffement climatique, l'enjeu est devenu important pour la qualité de vie des habitants. Nous créons les conditions pour rendre possible la baignade dans les cours d'eau. La métropole sera aux côtés des communes qui veulent s'emparer de cette étude», a affirmé M. Bernard, en assurant que la métropole participerait à l'investissement des projets choisis par les municipalités concernées, sans préciser la proportion du financement.

A Lyon, le choix est acté. Le premier site retenu se situe dans la



Projection d'architecte de la future piscine du bassin de la darse du quartier de la Confluence, à Lyon. ARTEFACTORYLAB

Les sites de baignade se répartissent sur 80 kilomètres, de Givors, au sud de Lyon, à Neuville-sur-Saône, au nord

darse du quartier de la Confluence, tout au sud de la ville. Il s'agira d'un bassin entouré de structures flottantes, capable d'accueillir entre 500 et 800 usagers entre les mois de juin et septembre, sans que les autres modalités soient connues à ce stade. La municipalité envisage un droit d'entrée comparable aux tarifs des piscines municipales. Le tout

pour un investissement de l'ordre de 1,5 million d'euros – un budget de dix à quinze fois inférieur à celui d'une piscine classique. «En 2020, nous avions pris l'engagement d'accroître le potentiel de baignade à Lyon. C'était une attente très forte. Nous tenons cet objectif», s'est félicité M. Doucet, en présentant à la presse un visuel provisoire du projet.

«Nous avons pris le temps de regarder toutes les options. Nous apportons une réponse concrète, pratique, aux épisodes de canicule», a ajouté le maire de Lyon, non sans noter qu'il respectait une de ses promesses de la campagne électorale de 2020 de créer «deux nouveaux lieux de baignade à Lyon». Une piscine municipale est en cours de construction dans le quartier Kennedy du populaire 8^e arrondissement. L'option de baignade dans la Saône complète

opportunité son plan de mandat, pour un coût moindre. La municipalité n'a pas encore décidé le mode de gestion du site de Confluence, qui pourra être municipal ou par l'intermédiaire d'un prestataire.

«Largement» dans les normes Les possibilités de baignades dans les cours d'eau sont beaucoup plus favorables dans la région lyonnaise, moins exposée aux pollutions bactériologiques qu'à Paris. Historiquement, la baignade s'est librement pratiquée dans la Saône et dans le Rhône au cours des siècles passés. Elle s'est limitée aux bateaux-piscines et aux pontons flottants au XIX^e siècle. La baignade en eaux vives s'est progressivement restreinte pour des motifs réglementaires tenant plus à la sécurité qu'à la qualité de l'eau, se limitant, de-

puis les années 2000, à des épreuves sportives temporaires.

«La qualité de l'eau du Rhône est nettement meilleure que celle de la Seine. L'eau vient des Alpes, elle ne souffre pas de pollutions industrielles ou agricoles majeures. La Compagnie nationale du Rhône mène depuis des décennies une politique environnementale active, nous en récoltons les bénéfices», note Pierre Athanaze, vice-président de la métropole de Lyon, délégué à l'environnement. Selon l'élu métropolitain, les mesures de qualité de l'eau menées dans le cadre de l'étude sur les sites de baignade rentrent «largement» dans les normes imposées.

«Nous n'aurions pas proposé ces sites si la pollution posait un problème. Cela dit, il faudra des mesures fréquentes cet été [2025] sur les sites sélectionnés pour valider nos premières mesures et, de toute fa-

çon, c'est l'agence régionale de santé qui donnera son feu vert en temps voulu», précise M. Athanaze. Les sites retenus restent majoritairement en amont du célèbre site industriel de la vallée de la chimie. Selon les mesures de la métropole, le niveau de qualité de l'eau de la Saône est plus fragile. «Les pluies et les orages peuvent drainer des produits chimiques utilisés dans les zones agricoles et viticoles du Beaujolais. Cela se ressent à certaines périodes dans la Saône», explique un participant à l'étude.

Après l'étude prospective de la métropole, les choix des sites de baignade dépendent désormais des communes concernées, compétentes en matière d'équipements nautiques. Des aménagements plus ou moins importants sont à prévoir en fonction de la configuration des rives. Deux lieux situés dans la Saône, à Rochechâtelée-sur-Saône (Rhône) et à Albigny-sur-Saône (Rhône), semblent privilégiés à court terme, alors qu'une ancienne écluse, à Caluire-et-Cuire (Rhône), pourrait aussi faciliter un lieu de baignade. Ces aménagements doivent, de plus, tenir compte des autres usages des cours d'eau ainsi que des préconisations des opérateurs concernés: Compagnie nationale du Rhône, Voies navigables de France et Electricité de France. Une vingtaine de bateaux naviguent chaque jour sur la Saône. La rivière est fréquentée par une centaine de bateaux de commerce chaque mois. «On ne se baignait plus dans le Rhône à Lyon depuis la guerre. Ce temps est bientôt révolu», a prédict Bruno Bernard. ■

RICHARD SCHITTLY

Les forêts du Royaume-Uni brûlent dès le printemps

En raison de la sécheresse, des feux de végétation se sont déclarés précocement dans plusieurs régions

LONDRES - correspondante

Fin avril, le service des pompiers écossais a publié un avis plutôt inhabituel de danger incendie «très élevé à extrême» pour le nord-est, le centre et le sud de l'Ecosse, jusqu'au 4 mai. Le Scottish Fire and Rescue Service conseillait aux promeneurs la plus grande prudence. «Il existe actuellement de vastes zones extrêmement sèches et vulnérables, ce qui fournit tous les ingrédients pour que le feu se déclare et se propage», expliquait le commandant local des pompiers, Michael Humphreys, ajoutant qu'«à cette période de l'année, il y a de grandes quantités de végétation desséchée, feuilles mortes et branches, qui peuvent agir comme combustibles».

Aucun feu majeur ne s'est finalement déclaré ces derniers jours en Ecosse mais la lande a brûlé sur environ 5 000 hectares dans le parc national du Dartmoor, dans l'ouest de l'Angleterre. Et début avril, dans le parc forestier de Galloway, dans le sud de l'Ecosse (considéré comme le plus vaste du Royaume-Uni), 65 kilomètres car-

rés de terrain ont aussi été ravagés par les flammes. Des feux ont également été détectés à la même période, dans le sud et le centre du Pays de Galles, sur les îles d'Arran, de Butte et de Skye, en Ecosse.

Selon les données du Global Wildfire Information System, les surfaces brûlées depuis début 2025 au Royaume-Uni sont à un niveau historique, et supérieures à celles brûlées durant toute l'année 2024: plus de 29 200 hectares ont déjà été dévorés par les flammes. Le précédent record était de 28 100 hectares en 2019.

Du carburant pour les feux
En cause, une période de sécheresse inhabituellement longue en mars et en avril, alors que les printemps sont plutôt très humides dans le pays. «Nous avons enregistré un mois de mars exceptionnellement sec et ensoleillé, qui a succédé à un automne et un hiver plutôt humides, ayant favorisé une plus grande abondance de matière végétale, donnant donc davantage de carburant aux feux», selon Will Lang, responsable des risques météorologiques à l'Institut de météorologie national britannique

(Met Office), cité par la BBC. Les températures ont même atteint un record historique, jeudi 1^{er} mai, grimpant à 29,3 °C dans les jardins botaniques Kew Gardens, au sud-ouest de Londres.

Pour Rory Hadden, spécialiste des incendies à l'université d'Edimbourg, «nous avons observé ces feux à partir de début avril à un moment où la végétation n'était pas encore sortie de l'hiver et n'avait pas encore cette capacité à bien retenir l'humidité, il a suffi de quelques jours de sécheresse pour qu'elle devienne très sèche. Sachant qu'au nord de l'Europe, ce n'est pas la chaleur mais la sécheresse qui peut déclencher des feux. C'était aussi la période des vacances de Pâques, il y avait beaucoup de gens dans les parcs, et les feux qui sont très souvent déclenchés, involontairement, par les humains, ont démarré de cette manière».

Si les feux de broussaille et de forêt ont toujours existé au Royaume-Uni, ils restaient jusqu'à ces dernières années circonscrits et n'étaient pas considérés comme dangereux pour les populations. Cette réalité est en train de changer avec le réchauffement climati-

«Au nord de l'Europe, ce n'est pas la chaleur mais la sécheresse qui peut déclencher des feux»
RORY HADDEN
spécialiste des incendies

que. Selon l'organisation National Emergency Trust, «la hausse des températures et la modification des régimes de précipitations rendent le Royaume-Uni plus vulnérable aux incendies de forêt. Le temps sec et chaud des mois d'été peut entraîner un dessèchement de la végétation, alimentant ainsi largement les incendies». Selon une étude publiée en 2022 par le Met Office et le Centre britannique d'écologie et d'hydrologie, les feux de forêt augmenteront de 14 % d'ici à 2030, de 30 % d'ici à 2050 et de 50 % d'ici à 2100.

En juillet 2022, les températures ont, pour la première fois, dépassé

40 °C, et une vingtaine d'habitations ont brûlé lors d'un vaste incendie de pelouse, à Wennington, dans l'est du Grand Londres. «Jusqu'ici, les incendies étaient considérés comme des phénomènes cantonnés aux campagnes, aux zones éloignées des habitations. Les pompiers ont commencé à déplacer leur attention des feux d'habitats aux feux dans les espaces naturels, se sont inspirés de bonnes pratiques en vigueur ailleurs dans le monde», explique Rory Hadden.

Dans un pays dont 10 % des terres sont constituées de tourbières (avec d'énormes réservoirs de matière organique), «nous n'en sommes pas encore au scénario catastrophe de feux de tourbe se consommant très lentement en dégagent d'énormes quantités de gaz carbonique, mais nous ne pouvons pas l'exclure. Il faudrait qu'au Royaume-Uni, les autorités lancent un débat sur comment aborder le risque grandissant de feux. Faut-il envisager des feux préventifs, l'introduction d'animaux pour manger la matière organique, aménager davantage les paysages, etc.?», interroge encore l'universitaire. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

CLIMAT Les émissions de méthane de l'énergie toujours très élevées

Les émissions de méthane liées au secteur des énergies fossiles sont restées à des niveaux proches des records historiques en 2024, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie publié mercredi 6 mai.

En 2024, la production record du secteur de l'industrie fossile (gaz, pétrole, charbon) a été responsable du rejet dans l'atmosphère de plus de 120 millions de tonnes de méthane, un gaz à effet de serre très puissant. — (AFP)

CHASSE
Quatre mois de prison avec sursis pour la mort de l'ourse Caramelles
Le chasseur qui avait accidentellement tué l'ourse Caramelles lors d'une battue illicite dans les Pyrénées, en 2021, a été condamné, mardi, à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Foix et a aussi été condamné à verser 90 000 euros aux associations défendant la présence de l'ours dans les Pyrénées, au titre du préjudice moral et écologique. — (AFP)

Bayrou et l'Assemblée au bord de la rupture

La proposition du Béarnais d'un référendum sur le budget attise des relations déjà tendues avec le Parlement

Comme un symbole, François Bayrou n'était pas présent à l'Assemblée nationale ce mardi 6 mai après-midi pour la séance de questions au gouvernement. Retenu au Sénat pour discuter de la souveraineté énergétique, le premier ministre n'a pas pu défendre face aux députés sa proposition de soumettre aux Français un référendum sur le budget.

Mais depuis le Palais du Luxembourg, le chef du gouvernement a dû avoir les oreilles qui sifflaient tant la majorité des députés ne se sont pas gênés pour dire tout le mal qu'ils pensaient d'une initiative vue comme un moyen de contourner l'Assemblée. «*Le vrai danger, c'est que le gouvernement Bayrou est en train de discréditer l'idée même qu'il pourrait y avoir une issue parlementaire à cette crise politique*», regrette le député (centriste, groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) d'Eure-et-Loir Harold Huwart.

Au cœur des tensions entre l'Assemblée et le gouvernement, le calendrier parlementaire cristallise les mécontentements depuis plusieurs semaines. A l'Assemblée, l'examen des textes a pris un retard considérable. Les parlementaires militent pour une session extraordinaire durant l'été, tandis que Matignon tempère : seulement pour discuter de nouveaux sujets comme la proportionnelle ou le statut de l'élu.

La session parlementaire ne doit pas être vue comme un «*permis de ralentir les débats*», martèle-t-on au cabinet de Patrick Mignola, ministre chargé des relations avec le Parlement, et ne serait pas ouverte pour finir les débats de textes inscrits à l'ordre du jour de la session ordinaire. Afin d'avancer, le gouvernement a bien essayé de faire travailler les députés lors des ponts, le 2 mai et le 9 mai, mais l'idée a été rejetée majoritairement par les présidents de groupe.

Embolisation des débats

Un mois avant sa nomination à Matignon, François Bayrou avait dénoncé, le 4 novembre 2024 dans les colonnes du *Figaro*, cet absentéisme dans l'Hémicycle. Une situation «*dangereuse*» et «*inacceptable*» qui, à ses yeux, «*augmentait les risques d'un accident démocratique majeur*». Le président du MoDem s'en prend régulièrement aux règles de fonctionnement de l'Assemblée, regrettant une forme d'archaïsme et préférant le Parlement européen où les votes sur les textes ont lieu de manière simultanée. «*Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale*



Le premier ministre, François Bayrou, à l'Assemblée nationale, le 30 avril. THOMAS SAMSON/AFP

empêche d'examiner plusieurs textes en même temps, ce qui crée un embouteillage tel qu'on ne peut pas avancer», répétait-il encore dans un entretien au *Figaro* en février. Une position qui a excédé la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, voyant-là une forme d'ingérence dans les affaires du Palais-Bourbon.

Cette embolisation des débats, due aussi à une «*absence de discipline des groupes*» et d'une «*volonté de bordéliser*», selon l'entourage de Patrick Mignola, exaspère le gouvernement et ses soutiens à l'Assemblée. «*On avance à 17 à l'heure*», reproche Erwan Balanant, député (MoDem) du Finistère, en faisant référence au nombre d'amendements examinés en moyenne dans l'Hémicycle: *Il faudrait que chaque groupe prenne ses responsabilités.*»

Au sein du groupe Ensemble pour la République, on reproche au gouvernement de provoquer ces retards en ne prenant pas as-

sez en compte la réalité de l'Assemblée et ses onze groupes. «*On observe un embouteillage dû à un manque de planification de la part du gouvernement qui prévoit trop de textes*», appuie Fatima Kelouachi, députée socialiste de Seine-Saint-Denis et présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation. *Je ne sais pas s'ils se dépêchent de tout faire passer avant la censure ou si ce sont des non-experts de la vie parlementaire, mais chaque semaine on subit le calendrier.*»

Certains textes ajoutent de la confusion comme la programmation pluriannuelle de l'énergie. Débattue sans vote à l'Assemblée et au Sénat ces derniers jours, elle fera quand même l'objet d'un groupe de travail parlementaire ce mois de mai, alors qu'une proposition de loi du sénateur (Les Républicains, LR) des Vosges Daniel Gremillet, portant, elle aussi, sur la programmation et la simplification dans le secteur écono-

Le retard considérable pris sur l'examen des textes est au cœur des tensions

mique de l'énergie, sera discutée le 16 juin à l'Assemblée.

Même chose sur la proposition de loi pour améliorer l'accès aux soins dans les territoires, déposée par le sénateur (LR) des Deux-Sèvres Philippe Mouiller et soutenue par le gouvernement. Elle doit être examinée par le Sénat à partir de lundi 12 mai, alors que le Palais-Bourbon continuera ce mercredi ses travaux sur la proposition de loi Garrot, initiative transpartisane pour lutter contre les déserts médicaux.

Au-delà du calendrier, dans l'Hémicycle, François Bayrou peine à

convaincre. Au sein des oppositions, notamment à gauche où l'on interroge toujours sa légitimité, sans majorité, mais aussi au sein du bloc central. Nombreux sont ceux qui jugent ses réponses peu élaborées lors des séances de questions au gouvernement, comme sur l'affaire de Bétharram. «*L'absence de cap clair et de pilotage pose problème. On est nombreux à le pointer du doigt*», regrette un député issu de la droite.

Aventure personnelle

Cible de toutes les critiques, la co-construction présumée du budget 2026 avec les groupes parlementaires défendue par François Bayrou, mais très limitée, selon les élus. «*Michel Barnier avait une volonté de coordonner le bloc majoritaire et de trouver un chemin parlementaire, notamment avec le Sénat. Là, il n'y a rien avec François Bayrou. C'est avant tout une aventure personnelle qui se déroule à Matignon, très mal organisée, très*

mal coordonnée», analyse le constitutionnaliste Benjamin Morel.

Le passage par la voie référendaire est présenté par le gouvernement comme une troisième voie face à l'immobilisme et au risque de la censure. «*Cette proposition de référendum de [François Bayrou] est une forme d'aveu, non pas d'impuissance mais de réalisme par rapport à la configuration de l'Assemblée. C'est très compliqué aujourd'hui de faire mieux, reconnaît un membre du gouvernement. Là, il nous faudrait un sursaut*», conclut-il. Un proche de Matignon évoque, lui, «*une situation de blocage systématique à cause de gens qui refusent de bosser ensemble*» et salue la décision d'un référendum pour «*mettre la pression sur l'Assemblée nationale et ses groupes ridicules*». Entre le gouvernement Bayrou et le Parlement, le point de non-retour semble proche. ■

MARIAMA DARAMÉ ET ROBIN RICHARDOT

Dans le droit, le volume des normes a grimpé de 84 % en vingt ans

Le nombre de mots dans le droit en vigueur a encore augmenté de 2 %, en 2024, en dépit d'une activité législative particulièrement faible

Stopper la profusion de lois, de décrets et de normes en tout genre. Mieux : élaguer dans les textes existants, pour réduire le volume du droit en vigueur. François Bayrou en a fait un de ses objectifs majeurs. «*Cette simplification, par un retour à l'essentiel, est au cœur de la refondation de l'action publique que j'ai initiée*», a déclaré le premier ministre, le 3 avril, lors des Assises de la simplification, qui se sont tenues au Sénat. Mais, pour l'heure, l'allégement annoncé demeure à l'état de promesse, et l'inflation des normes continue.

Pour preuve, les statistiques publiées lundi 5 mai par les services du premier ministre. En dépit d'une activité législative particulièrement limitée, le volume du droit en vigueur a encore aug-

menté en 2024, même si c'est à un rythme plus faible que les années précédentes.

En un an, le nombre d'articles dans l'ensemble des textes en application, de la Constitution aux simples circulaires, a crû de 1,35 %, pour atteindre 359 851 au 25 janvier 2025. Un record historique. Le nombre d'articles a ainsi grimpé de 20 % en dix ans, et de 53 % en vingt ans.

A cette multiplication des textes s'ajoute un second mouvement : en moyenne, les articles sont de plus en plus longs et détaillés. Résultat, en nombre de mots, l'alourdissement du droit en vigueur se révèle encore plus spectaculaire, avec une hausse de 2 % en 2024, et de... 84 % en vingt ans. Le droit français compte à présent 47,6 millions de mots.

Peu de secteurs ont échappé à cette inflation normative, mais elle a touché avant tout les domaines les plus nouveaux pour l'action publique. En dix ans, le code de la consommation a gonflé de 53 %, celui de l'environnement, de 43 %, celui de la santé publique, de 41 %, celui du commerce, de 38 %, celui du travail, de 31 %. Le Code civil, dont la première édition remonte à 1804, a grossi, lui, de seulement 13 % durant la même période. Au bout du compte, le code de la santé publique est désormais le plus imposant, et de loin, avec 1,9 million de mots à lui seul. Cette augmentation persistante du volume de normes est d'autant plus notable que 2024 a constitué une très petite année en matière législative. Entre la campagne des élections européennes,

la dissolution de l'Assemblée nationale, la longue attente d'un nouveau gouvernement, le passage fugace de Michel Barnier à Matignon (de septembre à décembre 2024) et les difficultés de François Bayrou à réunir une majorité, le nombre de textes adoptés a plongé. Seules 39 lois ont été promulguées (hors ratification de traités internationaux), 13 sont d'origine gouvernementale et 26 d'initiative parlementaire.

C'est 30 % de moins que l'année précédente et 42 % de moins que durant l'année record 2021. En outre, il s'est souvent agi de textes assez courts, à l'image de la «*loi spéciale*» rédigée pour maintenir transitoirement la vie de l'Etat en l'absence de budget. Si bien qu'en nombre de mots, la dérule législative s'est révélée

massive, avec une chute de 68 % de la production de l'année. La fabrique de la loi n'avait jamais tourné à une cadence aussi faible au XXI^e siècle.

«On n'élague pas, ou très peu»

Le repli ne s'est pas limité aux lois. En intégrant ordonnances, décrets, arrêtés, circulaires, etc., le nombre de pages en tout genre publiées au *Journal officiel* a fléchi de 4 % en 2024, d'après les données diffusées par Matignon.

Malgré cette activité restreinte, le volume de nouvelles normes a encore dépassé nettement celui des textes supprimés ou rendus obsolètes, comme le budget de l'Etat en l'absence de budget. «*C'est qu'on n'élague pas, ou très peu, se désespère Gilles Carrez, ancien député (Les Républicains) et actuel prési-*

dent du Conseil national d'évaluation des normes. J'ai proposé de travailler avec le Conseil d'Etat pour faire un peu de ménage dans le stock de textes sur l'environnement, l'urbanisme et la construction, car l'effondrement de ce secteur est lié en partie à la longueur des procédures. J'attends toujours la lettre de saisine de Matignon. Au-delà des grands discours, cela n'avance pas.»

D'où, en bout de chaîne, l'augmentation continue du stock de textes en application. «*Nul n'est censé ignorer la loi*», affirme l'adage. Mais, avec désormais quelque 360 000 articles législatifs et réglementaires, impossible de relever un tel défi, même pour des juristes à la mémoire d'éléphant. ■

DENIS COSNARD

Jérôme Guedj, l'homme qui fâche La France insoumise

Le député socialiste cristallise la guerre entre LFI et le PS. De quoi créer des divergences au sein de son parti, où certains préféreraient calmer le jeu

Mercredi 7 mai, le député (Parti socialiste, PS) de l'Essonne Jérôme Guedj devait s'envoler vers Israël. Le voyage est organisé par les Guerrières de la paix, un collectif de femmes israéliennes et palestiniennes qui œuvre pour la paix au Proche-Orient. Au programme, des rencontres à Hébron et à Ramallah, en Cisjordanie, un sommet à Jérusalem, et une manifestation, vendredi, au côté des Israéliens opposés au gouvernement de Benjamin Nétanyahou.

Pour l'élu de gauche, ce déplacement est une façon de rappeler son engagement à la fois «sioniste» et «propalestinien» et de relativiser ses mésaventures des derniers jours. Car à deux reprises, l'ancien disciple de Jean-Luc Mélenchon a été malmené dans des rassemblements de gauche. «Saisoniste, dégage!», lui ont hurlé des manifestants, dimanche 27 avril, place de la République à Paris, lors de l'hommage à Abou-bakar Cissé, un jeune musulman poignardé dans une mosquée du Gard. Le 1^{er} mai, Journée internationale des travailleurs, le député a été pris à partie par des black blocs; pas d'insultes antisémites, mais la même «atmosphère».

«On sort de la non-censure [du premier ministre François] Bayrou. Je m'attendais donc à des moments qu'on a pu connaître dans le passé. Mais il y a autre chose», résume dans un café du cœur de Paris cet universaliste convaincu, biberonné toute sa vie à la laïcité. Dans son viseur, La France insoumise (LFI), qu'il juge responsable des récentes attaques même si le mouvement a balayé toute implication dans les événements.

Jérôme Guedj a surtout été meurtri par les réactions de Séguen Royal, de Marine Tondelier, et du premier secrétaire du PS, Olivier Faure. Le «tiercé gagnant», relate-t-il amer. L'ancienne candi-

date socialiste à la présidentielle de 2007 a fustigé des «gamineries» et la secrétaire nationale du parti Les Ecologistes a soutenu qu'il avait provoqué ses agresseurs. «J'ai eu envie de lui dire: désolé, j'avais une jupe trop courte», s'offusque-t-il. Consciente des dommages de cette sortie pour son image, Mme Tondelier a publiquement rétropédalé. «Rappelle-moi quand tu peux», l'a-t-elle supplié le lendemain.

Mais le plus grand «mystère», selon M. Guedj, reste le comportement d'Olivier Faure, qui n'a pas décroché son téléphone pour lui manifester son soutien et l'a même réprimandé, quand il s'est plaint de ce silence sur le réseau social X. «Je t'ai soutenu publiquement. Ce tweet est une instrumentalisation qui n'est pas digne de toi ni du sujet», lui a écrit le chef de file du PS.

Passé d'armes

Plus que quiconque, M. Guedj cristallise désormais les tensions entre le PS et LFI. C'est le parlementaire qui a déclaré la guerre au mouvement «insoumis» le 7 octobre 2023, quand ce dernier s'est montré incapable de qualifier les attaques du Hamas de «terroristes»; un crime de lèse-majesté que M. Mélenchon ne lui a jamais pardonné. Ce dernier a donc fait pleuvoir les insultes et les attaques aux relents antisémites à son encontre, délivrant «un permis d'agresser», selon la sénatrice (PS) du Val-de-Marne Laurence Rossignol. Loin d'avoir courbé l'échine, M. Guedj a rendu coup pour coup à son ancien mentor de la gauche socialiste, un courant minoritaire du PS des années 1990. M. Faure, bien qu'il ait pris ses distances, ne partage pas cette fermeté à l'égard du leader insoumis.

Mardi 6 mai, en réunion de groupe à l'Assemblée nationale, une nouvelle passe d'armes a illustré ces divergences. Le député de

Le chef de file du PS, Olivier Faure, ne partage pas la fermeté de Jérôme Guedj à l'égard de Jean-Luc Mélenchon

l'Essonne tenait à intervenir en premier au nom du PS lors de la séance des questions au gouvernement de l'après-midi, en interpellant l'Hémicycle sur les agressions subies durant ces derniers jours. Selon plusieurs sources, cette demande a provoqué une levée de boucliers de M. Faure et de ses alliés, comme Anna Pic (Manche) ou Arthur Delaporte (Calvados), visiblement soucieux de ne pas raviver les divisions à gauche.

«C'est faux. J'ai dit que, compte tenu de la période, il fallait avoir une intervention forte sur Gaza. Pas seulement sur le 1^{er} Mai. Je voulais deux questions. Et je ne me suis pas opposé à ce que Guedj pose la première», promet M. Faure, oubliant de dire qu'il s'agissait de sa seconde intervention en réunion, et non de la première. D'autres ont défendu le député de l'Essonne, à commencer par François Hollande. L'intéressé a finalement eu gain de cause et a lancé dans l'Hémicycle une attaque en règle contre LFI, fustigeant les «partisans de la pureté idéologique», ceux «qui brutalisent le débat public, conflictualisent, jusqu'à (...) jeter en pâture, ceux qui n'utilisent pas leurs mots».

Ce vocabulaire est aux antipodes des mots utilisés par le chef du PS, qui donne le sentiment de continuer à ménager LFI. Ainsi, pour

2027, M. Faure prend toujours soin de préciser que la question d'une candidature unique de la gauche à la présidentielle ne se pose pas,

puisque c'est M. Mélenchon qui a choisi de faire cavalier seul; une manière de laisser entendre que l'histoire aurait pu être différente. Quant à la garde rapprochée du leader socialiste, elle distingue soigneusement le leader «insoumis» du reste du mouvement. Pourquoi de telles précautions? «Beaucoup de gens pensent que leur avenir politique passe par la récupération de l'ère post-Mélenchon», analyse M. Guedj.

Hésitations face à LFI

Quant à Mme Tondelier, qui se vante de jouer les «traits d'union» entre le PS et LFI, elle a besoin des «insoumis» aux municipales et aux législatives. Elle produit donc ses meilleurs efforts pour ignorer les outrances du mouvement et réduire les divergences idéologiques à de simples querelles.

Mais les hésitations face au mouvement de la gauche radicale s'expliquent aussi à l'aune du traumatisme laissé par le mandat de M. Hollande à l'Elysée (2012-2017). De nombreux militants n'ont pas envie de rejouer les «gauches irréconciliables». «Jérôme Guedj est devenu la mauvaise conscience du reste de la gauche. Il confronte à eux-mêmes ceux qui savent que LFI est infréquentable mais qui ne renoncent pas à fréquenter [les «insoumis»], par nécessité», résume Mme Rossignol.

En attendant, l'intéressé, qui a passé sa vie à la gauche du PS, vit un retourment de l'histoire. Après avoir soutenu M. Faure au dernier congrès du PS en 2023, le voilà dans le courant opposé, estampillé «aile droite», conduit par le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol et l'édile de Vaulx-en-Velin (Rhône), Hélène Geoffroy. De quoi brouiller son identité politique. «Je n'ai pas bougé d'un iota: je n'ai pas l'impression d'avoir signé un texte "soc-dem" modéré», se défend M. Guedj. ■

SANDRINE CASSINI

Les idées-chocs de l'Union des entreprises de proximité pour que le travail paye plus

L'U2P a présenté des pistes pour rendre 116 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux travailleurs

Gagner plus en étant moins taxé sur son travail. C'est le sens de la proposition-choc dévoilée, mardi 6 mai, lors d'une conférence de presse, par l'Union des entreprises de proximité (U2P), qui représente les artisans, les commerçants et les professions libérales.

Pour Michel Picon, le président de l'organisation patronale, il est possible de restituer 116 milliards d'euros par an à l'ensemble des personnes en activité – soit environ 28 millions de femmes et d'hommes –, quel que soit leur statut (salariés du privé, agents du public, indépendants, employeurs...). Un «big bang populaire» qui implique de supprimer certains prélèvements obligatoires, entraînant de gros changements dans le financement de notre modèle de protection sociale.

Les idées présentées mardi s'inspirent très largement du livre d'Antoine Foucher *Sortir du travail qui ne paie plus* (L'Aube, 2024). Dans cet ouvrage, le président de la société de conseil Quintet et ancien directeur du cabinet de Muriel Pénicaud, lorsque celle-ci était ministre du travail

(mai 2017-juillet 2020), montre que la rémunération des individus exerçant une profession progresse à un rythme de plus en plus lent depuis plusieurs années.

Parallèlement, le patrimoine des ménages provient désormais majoritairement de l'héritage. En 1970, il était constitué, pour près des deux tiers, à partir des revenus d'activité. Enfin, les retraites ont un niveau de vie proche de celui des personnes en poste, d'après le dernier rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites, publié en juin 2024. Autant d'évolutions imputables au fait que les travailleurs sortent plus fréquemment leur portefeuille pour payer leur écot à l'Etat-providence, comparé à d'autres catégories.

Compenser le manque à gagner
Cette situation n'est pas conforme au «contrat social» que l'U2P entend promouvoir. Elle plaide pour que le travail soit mieux rétribué, en cessant de le soumettre à deux ponctions: la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution pour le remboursement de la dette sociale. La disparition de ces prélèvements (sur les

revenus d'activité) s'effectuerait en cinq ans, permettant une hausse de la rémunération nette de 22 % en moyenne, selon les calculs de l'organisation patronale.

Cette décision priverait de ressources le système de protection sociale. Pour compenser le manque à gagner, le mouvement présidé par M. Picon conseille de solliciter «tous ceux qui gagnent leur argent autrement qu'en travaillant»: les retraités les plus aisés, les héritiers les mieux dotés, les «rentiers» qui engrangent des dividendes ou des loyers. Les efforts qui leur seraient demandés passeraient par plusieurs mesures: accroître le prélèvement forfaitaire unique sur les revenus financiers, augmenter la CSG sur les rentes locatives, instaurer des droits de succession minimaux «à partir de 500 000 euros par héritier», mettre fin à l'abattement fiscal dont bénéficient les retraités, tout en gelant provisoirement les pensions les plus élevées... Enfin, l'U2P recommande de «revoir les taux de TVA [taxe sur la valeur ajoutée]» actuellement en vigueur – qui oscillent entre 2,1 % et 20 %, sachant que le poids de

cette taxe dans les finances publiques en France est l'un des plus faibles «en comparaison des autres pays de l'Union européenne», d'après un rapport du conseil des prélèvements obligatoires de 2023. La piste préconisée par M. Picon consiste à relever la TVA de quelques points, en ciblant en particulier les produits de luxe et ceux qui sont importés, tout en appliquant les taux les plus bas à un plus grand nombre de biens de première nécessité. L'objectif est que le mécanisme soit juste et privilégie la production tricolore.

L'une des questions qui se posent est de savoir si ces suggestions peuvent être reprises au Parlement, plusieurs d'entre elles étant loin d'être consensuelles – celle sur les retraités et sur les droits de succession, entre autres. Majorer la TVA inspire des critiques ou des inquiétudes, y compris parmi des adhérents de l'U2P qui craignent de perdre de la clientèle. M. Picon en a conscience. Son souhait est de nourrir le débat sur un thème qui a de bonnes chances de s'inviter dans la campagne présidentielle de 2027. ■

BERTRAND BISSUEL

Emploi des seniors : un projet de loi sous le signe du dialogue social

Un texte, issu des discussions entre partenaires sociaux, devait être présenté en conseil des ministres, mercredi

Depuis son arrivée au ministère du travail, en septembre 2024, Astrid Panosyan-Bouvet répète que le dialogue social constitue un marquage de son action. L'agenda gouvernemental lui offre une occasion de concrétiser ce thème. Elle devait présenter, mercredi 7 mai, en conseil des ministres, un projet de loi issu de trois compromis conclus à la mi-novembre 2024 par les syndicats et le patronat, sur l'emploi des seniors, les élus du personnel dans les entreprises et l'indemnisation des chômeurs. Le texte va, en principe, commencer à être examiné, à partir du 21 mai, en commission au Sénat.

Comme l'avait promis l'exécutif, le projet de loi demeure fidèle au contenu des mesures élaborées à l'automne 2024 par les organisations d'employeurs et de salariés. Ainsi en va-t-il de l'accord sur l'activité des salariés en fin de carrière, analysé par tous les acteurs sociaux – sauf la CGT. Sur cette thématique, Mme Panosyan-Bouvet veut d'ailleurs avancer, avec, en particulier, une campagne de communication dont le lancement est programmé dans quelques jours, le but étant que la France cesse de faire figure de mauvais élève en la matière. Notre pays «a ratréparé son retard par rapport à l'Allemagne chez les 50-59 ans», déclarait, mardi, la ministre dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. Mais il y a «un décrochage très net à partir de 61 ans», déplore-t-elle. Moins de 40 % des personnes de cette tranche d'âge occupent un poste dans l'Hexagone, alors que cette proportion est très supérieure à 50 % outre-Rhin.

Adapter le poste

L'une des dispositions phares de l'accord que reprend le texte législatif est l'expérimentation, pendant cinq ans, d'un nouveau type de contrat de travail, dit «de valorisation de l'expérience».

Il cherche à inciter les patrons à embaucher des demandeurs d'emploi d'au moins 60 ans ou 57 ans, même, si un accord de branche le prévoit. La spécificité de ce contrat réside dans le fait que l'employeur pourra mettre à la retraite son collaborateur, une fois que celui-ci remplira les conditions pour percevoir sa pension à taux plein.

Autre innovation: l'obligation pour les branches professionnelles ainsi que dans les sociétés d'au moins 300 salariés de mener des négociations, au moins une fois tous les quatre ans, sur l'emploi et le travail «des salariés expérimentés». L'entretien de mi-carrière – dans l'année qui précède ou qui suit le quarante-cinquième anniversaire de la personne – est aussi renforcé, en prenant en compte «les préconisations éventuelles du médecin du travail».

L'un des objectifs pour

la fuite de M. Amra de la France vers la Roumanie en voiture, ce qu'a confirmé à l'AFP une source proche de l'enquête. Le suspect doit être présenté à un juge d'instruction de la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée en vue de sa mise en examen, a précisé le parquet. Lors de l'évasion de Mohamed Amra au péage d'Incarville (Eure), le 14 mai 2024, deux agents pénitentiaires avaient été tués par un commando. – (AFP)

JUSTICE Cavale de Mohamed Amra : l'Allemagne remet un suspect à la France

Un homme, arrêté en Allemagne et soupçonné d'avoir coorganisé la cavale du narcotrafiquant Mohamed Amra, qui a été intercepté à Bucarest, le 22 février, a été «remis à la France», mardi 6 mai, a affirmé le parquet de Paris. D'après RTL, qui a révélé cette information, Oltjan O. a «coorganisé»

Le courroux de Le Pen après un sondage pro-Bardella

La leader du RN croit à une manipulation menée par l'entrepreneur libéral-conservateur Pierre-Edouard Stérin

Il n'est pas inhabituel que Marine Le Pen se rengorge des sondages du Rassemblement national (RN) devant ses ouailles. Il est plus rare qu'elle s'en agace, au point de le mettre à l'ordre du jour de sa réunion de groupe, comme ce fut le cas mardi 6 mai. Objet de son courroux : une enquête d'intentions de vote pour l'élection présidentielle de 2027, commandée par un think tank affilié à l'entrepreneur libéral-conservateur Pierre-Edouard Stérin, et imaginant le président du RN, Jordan Bardella, en candidat du parti d'extrême droite.

Comme l'évoquait *Le Monde* après la publication de cette enquête réalisée par l'IFOP pour l'institut Hexagone, lundi 5 mai, ce sondage a semé un vent de panique au RN. En amont de sa publication, l'entourage de Marine Le Pen a découvert que le commanditaire du sondage n'avait retenu qu'un seul nom pour incarner le RN, auprès des quelque 10 000 sondés : Jordan Bardella.

Le cabinet de la triple candidate à la présidentielle s'est activé pour réclamer à Hexagone une enquête complémentaire testant Marine Le Pen. Le think tank en a passé commande à l'IFOP, d'autant plus facilement que des ponts existent entre Hexagone et l'entourage de Marine Le Pen : ses salariés opèrent depuis les bureaux du fonds d'investissement de Pierre-Edouard Stérin, dirigé par François Durvye, conseiller économique de la dirigeante d'extrême droite.

« Ils ne gagneront jamais ! »

Le think tank se défend de toute intention malicieuse, soulignant que Marine Le Pen est, à ce jour, empêchée de se présenter à l'élection présidentielle par sa condamnation à l'inéligibilité ferme, assortie d'une exécution provisoire, pour détournement de fonds publics – elle a toutefois fait appel, ouvrant la voie à un nouveau procès qui aura lieu en 2026.

Malgré ces dénégations, le poison du doute s'est visiblement immissé jusque dans le cerveau de Marine Le Pen. Mardi matin, devant ses députés, elle a donc, selon le récit fait au *Monde* par deux participants, repris les critiques exprimées publiquement la veille par le



Le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, à Narbonne (Aude), le 1^{er} mai. OLIVIER MONGE/MYOP POUR « LE MONDE »

Selon la députée du Pas-de-Calais, le but serait de diviser le RN pour favoriser, à terme, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau

président délégué du groupe, le député de la Somme Jean-Philippe Tanguy. Retracant l'histoire de ce sondage, Marine Le Pen a repris à son compte la thèse d'une manipulation politique orchestrée par Pierre-Edouard Stérin afin de favoriser, in fine, la candidature de Bruno Retailleau. Selon elle, l'entrepreneur, présenté en des termes peu amènes, souhaiterait favoriser la candidature de Jordan Bardella plutôt que la sienne, afin

de diviser le RN et de favoriser, à terme, le ministre de l'intérieur, candidat à la présidence du parti Les Républicains (LR).

Milliardaire exilé fiscal en Belgique et défenseur d'un logiciel ultralibéral, Pierre-Edouard Stérin ne porte pas Jordan Bardella en plus haute estime que Marine Le Pen. Après son premier déjeuner avec le jeune président du RN, à l'automne 2023, il était rentré furieux : « Ça ne va pas du tout ! Le Pen était nulle et Bardella, ce n'est pas beaucoup mieux. Il faut qu'on crée un nouveau parti, ils ne gagneront jamais ! » Comme à Marine Le Pen, Pierre-Edouard Stérin reproche à Jordan Bardella son inexérience dans la vie réelle et un entourage de niveau médiocre. « Président comme premier job, ça ne va pas, disait-il au *Monde* en février. Bardella, cela me semble compliqué. Il faut quelqu'un qui ait dirigé une grande ville, une grosse région, un ministère... » A l'inverse,

Pierre-Edouard Stérin s'enthousiasme pour Bruno Retailleau, son chouchou du moment, ou son concurrent à la présidence de LR, Laurent Wauquiez, bien plus armés à ses yeux.

Sentiment d'urgence

Ils sont quelques-uns, autour de Marine Le Pen, à lui souffler régulièrement de se mêler d'une sphère libérale-conservatrice qui ne l'a jamais portée dans son cœur. « Les réacs, vous les chassez par la porte, ils reviennent par la fenêtre », formule régulièrement le député RN du Pas-de-Calais Bruno Bilde, fidèle de Marine Le Pen, qui mène depuis des années la vie dure aux conservateurs du RN. La présidente des députés RN, bien que catholique pratiquante, n'a jamais souhaité se mêler des sujets sociaux, au risque d'ouvrir une fronde au sein de son parti, comme durant les débats sur le mariage pour tous, en 2012-2013.

Par ailleurs, elle a longtemps maintenu la défense de l'Etat social – un pan de son programme qui s'est réduit ces dernières années. Pour ces raisons, explique-t-on dans l'entourage de la députée, elle n'aurait pas les faveurs des médias du milliardaire conservateur Vincent Bolloré, accusés d'avoir soutenu la campagne présidentielle d'Eric Zemmour et de s'être entiché de Jordan Bardella ; et pas davantage celles de Pierre-Edouard Stérin. « Elle est hypermétante des milieux libéraux-conservateurs », constate le député de la Somme Matthias Renaud.

Elle se dit qu'au bout du bout ce sera tout sauf elle, voire tout sauf le RN. Ils peuvent nous faire des risettes pendant quelques mois, mais si quelqu'un d'autre émerge à droite, ils auront davantage confiance en lui. »

Le traumatisme de l'ascension sondagière d'Eric Zemmour en 2021, soutenu par la presse

conservatrice et suscitant le ralliement des franges réactionnaires, d'un côté, et identitaires, de l'autre, est encore frais au RN. Les conseillers les plus soupçonneux croient déceler dans les derniers mois l'esquisse d'un scénario similaire : Jordan Bardella soigne sa popularité, une image de marque distincte de celle de Marine Le Pen, et brise plusieurs tabous dans ce qui a fait la singularité de l'offre politique lepéniste. Le président du RN n'hésite plus à renier la stratégie « ni droite, ni gauche », rêve tout haut de séduire la « droite orléaniste » et présente la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007 comme un modèle.

Dernier acte de cette indépendance : une tribune dans *Le Journal du dimanche* du 4 mai. En se prononçant contre l'ouverture du « droit » à l'aide à mourir, le président du RN rompt avec la pratique de Marine Le Pen de désamorcer les tensions internes sur les sujets sociaux avec des prises de position discrètes et une liberté de vote accordée aux députés.

Le sondage commandé par la cellule financée par Pierre-Edouard Stérin peut-il avoir été un péché d'orgueil, un acte précipité d'une sphère soucieuse d'évacuer l'hypothèse Marine Le Pen, comme elle le soupçonne ? Préside-t-il d'une accélération du calendrier, d'un sentiment d'urgence alors que Marine Le Pen est affaiblie par sa condamnation encore fraîche ?

Mardi soir à l'Assemblée, une commission d'enquête parlementaire consacrée à l'organisation des élections proposait, dans ce contexte, une audition intéressante : celle d'Arnaud Rérolle, responsable de Péricles, le projet d'influence métapolitique de Pierre-Edouard Stérin. Interrogé au sujet du fameux sondage commandé par Hexagone, Arnaud Rérolle n'a toutefois pas apporté d'élément nouveau, se contentant de réfuter toute instrumentalisation politique et soulignant « la méthodologie rigoureuse de l'IFOP ». Le dirigeant n'exclut pas de fonder, dans le cadre de Péricles, un institut de sondage, comme il l'avait déjà affirmé au *Monde*. Le 14 mai, la commission doit entendre Pierre-Edouard Stérin. ■

MALIKA CHEKLAL ET CLÉMENT GUILLOU

L'offensive du président du RN sur l'électorat conservateur continue

En signant une tribune contre l'euthanasie dans « Le JDD », Jordan Bardella rompt avec la prudence de Marine Le Pen sur les sujets sociaux

Un « aveu de renoncement », un « tournant anthropologique majeur », « protéger la vie »... La tribune n'est pas signée d'un militant contre l'euthanasie, mais bien de Jordan Bardella, le président du Rassemblement national (RN). Dimanche 4 mai, le dauphin de Marine Le Pen publiait dans *Le Journal du dimanche* (JDD) un long texte pour s'opposer au vote sur l'aide à mourir de la proposition de loi sur la fin de vie, qui sera examinée à l'Assemblée nationale à partir du 12 mai.

« Une société qui n'a plus les moyens d'accompagner la vie jusqu'à son terme ne se grandit pas en légalisant la mort comme solution par défaut », écrit Jordan Bardella dans ce texte intitulé « Le véritable progrès, c'est le soin, pas la mort ».

Jusqu'à présent, le président du RN se tenait à l'écart des sujets sociaux, radioactifs depuis les déclarations passées de Marine Le Pen sur « l'abolition du mariage pour tous » en 2013 ou le « déremboursement des avortements de confort » en 2012. La triple candidate à la présidentielle, pour ne plus être prise à défaut, avait proposé un « moratoire pendant

trois ans » sur les « grands sujets de société », avant qu'ils ne soient tranchés par référendum.

En reprenant les mots des militants anti-euthanasie, Jordan Bardella rompt avec la prudence de son aînée. Le choix du JDD pour accueillir sa tribune n'est pas anodin. Au diapason des autres médias détenus par le milliardaire conservateur Vincent Bolloré, l'hebdomadaire dominical consacrait sa une du 13 avril à « tout ce qu'on ne vous dit pas » sur l'aide à mourir, avec, en pages intérieures, un article aux relents conspirationnistes sur « la franc-maçonnerie à l'œuvre pour faire adopter l'euthanasie ».

Donner un signal

« Jordan veut donner un signal aux milieux conservateurs », décrypte un député RN, lui-même issu de ce terroir. Le presque trentenaire, qui qualifiait la religion d'« opinion » en 2019 et qui revendique son athéisme, est en pleine offensive sur cet électorat, pour le plus grand bonheur de ses relais au sein du parti à flamme. « Je compare sa prise de position sur l'euthanasie avec la prise de position de Mitterrand sur la peine de mort, alors qu'il savait qu'elle n'était pas

majoritaire dans l'opinion », s'enthousiasme le député européen RN Alexandre Varaut, ancien avocat de La Manif pour tous.

Lundi, à l'occasion d'un hommage rendu au pape François au Parlement européen, Jordan Bardella, qui est aussi le président du groupe Patriotes pour l'Europe, s'est fendu d'une déclaration d'amour à l'Eglise catholique. « Je veux redire avec fierté que la France, fille aînée de l'Eglise, n'oublie ni ses racines chrétiennes ni le lien millénaire qui l'unit à la foi et à l'Eglise catholique », déclarait-il, un peu plus d'une semaine après son voyage à Rome pour les obsèques du pape, le 26 avril.

Profitant d'un débat « moins hysterique », selon le député RN du Gard Nicolas Meizonnnet, que celui sur la constitutionnalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), le président du RN peut ainsi affirmer un positionnement raccord avec l'électorat conservateur sur la fin de vie, sans apparaître pour autant réactionnaire. Sa tribune a cependant surpris, alors qu'il s'était « réjoui » que l'avortement devienne un droit constitutionnel. Le président du RN a confessé à ses interlocuteurs

A l'occasion d'un hommage rendu au pape François, Jordan Bardella s'est aussi fendu d'une déclaration d'amour à l'Eglise

avoir été « convaincu par ses échanges » des derniers mois avec des militants anti-euthanasie, notamment la médecin Claire Fourcade, présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs, qui mène la fronde contre le volet sur l'aide à mourir de la proposition de loi sur la fin de vie au nom du personnel soignant. Fin mars, Jordan Bardella la sollicite. Une rencontre est rapidement organisée à Paris dans une brasserie du 16^e arrondissement, à deux pas du siège du parti. « Il disait qu'il ne connaissait pas le sujet et qu'il voulait mieux le comprendre avant de se prononcer », relate Claire Fourcade.

Mardi midi, en réunion de groupe, Marine Le Pen a repris de-

vant ses députés les arguments développés par Jordan Bardella dans sa tribune au JDD, notamment les propos du professeur d'éthique néerlandais Theo Boer, anciennement favorable à l'aide à mourir, désormais critique de l'extension de son application.

L'occasion est belle de montrer que les deux dirigeants du RN parlent d'une seule et même voix, alors que le « binôme » peine à retrouver son équilibre depuis la condamnation de la députée du Pas-de-Calais à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire pour détournement de fonds publics, le 31 mars – elle a fait appel.

Risque d'apparaître en décalage

Si elle a rappelé à ses parlementaires qu'ils étaient libres de leur voix, la présidente du groupe leur a néanmoins affirmé que le texte allait « trop loin ». Seront-ils nombreux à voter pour, après que leurs deux chefs ont lourdement manifesté leur désapprobation ? Certains ont déjà changé leur fusil d'épaule à l'instar du député RN de l'Ain Jérôme Buisson. « C'est comme les droits LGBT, on peut être pour, mais cela n'a pas défini, il aura toujours des acharnés pour

aller plus loin, se justifie-t-il. Je ne veux pas qu'il y ait des abus de confiance, que des familles en profitent pour toucher l'héritage, sachant que cela existe déjà. »

L'un des deux référents sur le texte en commission, l'élu du Loiret Thomas Ménagé, favorable à l'aide à mourir, se montre discret. A l'inverse de l'autre référent du parti, l'ancien militant anti-IVG Christophe Bentz, élu de Haute-Marne, qui signait une autre tribune pour s'opposer au « suicide assisté » dans *Valeurs actuelles*, le 28 avril. Désormais, les partisans de l'aide à mourir s'estiment à « une quinzaine » au sein du groupe. Avec le risque pour le RN d'apparaître en décalage avec la société française. « Une partie du monde catholique est plus travailleuse par le « grand remplacement », l'affacement des racines chrétiennes que par les questions de bioéthique », note Jérôme Fourquet, directeur du département « opinion » de l'institut de sondage IFOP. Les courants provie, anti-IVG ou anti-euthanasie sont ultramorinaires, y compris dans l'électoral RN, qui est très sécularisé. » ■

ROBIN D'ANGELO ET CL. GU.

Un rapport accable la gestion du Grand Prix de formule 1 du Castellet

Le travail de la chambre régionale des comptes renforce les soupçons de manquements à l'éthique publique. La course était portée par Christian Estrosi

Modelle économique non soutenable», «défaillances» de gouvernance et «irrégularités» des marchés publics : dans un rapport d'observations provisoires validé le 3 décembre 2024, dont *Le Monde* a pris connaissance, la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) dresse un constat accablant de la gestion du Groupement d'intérêt public (GIP) Grand Prix de France - Le Castellet créé le 9 janvier 2017.

Montée à l'initiative de Christian Estrosi, alors président de la région PACA, cette structure juridique, rassemblant plusieurs collectivités du sud-est de la France, a chapeauté l'organisation d'un Grand Prix de formule 1 sur le circuit Paul-Ricard au Castellet (Var) entre 2018 et 2022. Avec un bilan financier désastreux : 28,1 millions de pertes cumulées pour les quatre éditions tenues sur cette période, pour un chiffre d'affaires total de 137 millions d'euros. Le GIP a été placé en liquidation judiciaire en mars 2024.

Ce rapport, qui renforce les soupçons sur l'existence de graves manquements à l'éthique publique, est provisoire. Le document définitif sera établi après que la chambre régionale des comptes aura analysé les réponses apportées à cette version par les dirigeants du GIP et les différentes parties. Le rapport final devrait être publié d'ici à l'été. Sollicitée par *Le Monde*, la chambre n'a pas souhaité s'exprimer. «C'est un rapport confidentiel qui ne peut en aucun cas être diffusé avant le rapport définitif. Je m'étonne de cette diffusion et nous ne commenterons en aucun cas son contenu», fait savoir Olivier Baratelli, avocat de Christian Estrosi.

Ancien président du conseil d'administration du GIP, le maire de Nice figure en première ligne de cette histoire, qui pourrait avoir des conséquences judiciaires importantes. En septembre 2023, après avoir reçu plusieurs signalements de collectivités locales ayant participé au GIP (comme les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, les métropoles de Toulon et d'Aix-Marseille),

seille), le parquet de Marseille a ouvert une enquête pour «favoritisme» et « détournement de fonds publics », toujours en cours.

Dans son rapport, dense, la chambre régionale des comptes s'intéresse de près à l'usage par le GIP de son budget, composé à près de 50 % d'argent public. Plusieurs «irrégularités» sont relevées sur la commande publique, susceptibles de constituer des infractions pénales. Selon les magistrats financiers, des marchés publics ont été passés sans publicité ni mise en concurrence, en contradiction avec la loi, comme ceux confiés au cabinet d'avocats CPC : des prestations de conseil

La chambre s'intéresse de près à l'usage du budget de la course, composé à environ 50% d'argent public

en organisation, pour 1,2 million d'euros entre 2017 et 2022, et un premier contrat d'assistance juridique en 2017, pour un montant de 286 000 euros. Les marchés juridiques suivants, attribués en 2019 et 2021 pour un total de 768 000 euros, ont fait l'objet d'appels d'offres, mais avec des critères de sélection favorisant CPC : la connaissance par le prestataire du milieu de la formule 1 et du GIP était valorisée.

Le délit de favoritisme est-il constitué ? Fidèle à son principe de neutralité judiciaire, la chambre se garde d'utiliser le mot. Elle évite également de rappeler que le fondateur et directeur général du cabinet CPC est Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Un proche de Christian Estrosi : il est l'un des délégués généraux de France audacieuse, le microparti du maire de Nice. Sollicité, Arnaud Péricard n'a pas réagi.

«Impasse financière»
Décortiquant la gestion opérationnelle du GIP, la chambre souligne des «dépenses élevées en hôtellerie de luxe sur la carte du directeur général à partir de 2020», soit 25700 euros en 2021. Eric Boullier n'a pas répondu au *Monde*. «Ce type de dépenses a participé d'un train de vie des dirigeants qui ne paraissaient pas spécialement vigilants sur l'économie des moyens.» La structure avait une «politique de recrutement et de rémunération généreuse», avec six cadres émargeant à plus de 100 000 euros brut par an.

La juridiction financière démonte le modèle économique du Grand Prix, jugé «structurellement déficitaire». En cause, le contrat défavorable passé fin 2016 avec Formula One Group, la société britannique détenant le

La juridiction financière constate des «défaillances» dans les instances de gouvernance

championnat. Il prévoyait le versement par le GIP d'une redevance annuelle très élevée. Pour quatre éditions, le GIP aura ainsi déboursé 76,4 millions d'euros, soit 19,1 millions d'euros en moyenne. Cette lourde charge rendait l'équilibre financier d'autant plus impossible que le GIP ne pouvait compter que sur les recettes de billetterie (16,8 millions d'euros en 2018). Car, dans le même temps, grâce au contrat original, Formula One Group encaissait les revenus liés au sponsoring, aux escales de vente et restauration sur le circuit, aux hospitalités...

A qui la responsabilité de cette débâcle ? La chambre régionale des comptes constate l'existence de «défaillances» dans les instances de gouvernance, dues à la trop grande «confiance dans l'équipe dirigeante» et à l'«insuffisante implication» du conseil d'administration. Plusieurs «lacunes» ou «irrégularités» sont relevées : des budgets gonflés, des prévisions financières malveillantes, des informations inexactes communiquées...

Le conseil d'administration a même été «contourné» lorsque les dirigeants ont «excédé leurs attributions en engageant des négociations relatives à la faisabilité d'un Grand Prix à Nice (...) pour un coût de 550 000 dollars, engageant ainsi le GIP hors de son objet statutaire.

taine». Cette décision, dévoilée par *Mediapart*, pourrait constituer un détournement de fonds publics.

Enfin, la chambre régionale des comptes met à mal l'argument principal des promoteurs du Grand Prix du Castellet, fondé sur leur étude d'impact datant de 2016 : les retombées économiques importantes pour la région, estimées à cinq fois le montant des subventions publiques. Ce calcul est infirmé par les magistrats financiers : «Les retombées économiques avancées s'appuient sur une méthodologie simple qui tend à les surestimer.»

Conflit entre collectivités
C'est pourtant cette justification qui a poussé les autres collectivités à s'engager dans le GIP aux côtés de Christian Estrosi. Entre 2017 et 2022, 63,4 millions d'euros de subventions publiques ont été engagées dans le projet, dont 21,4 millions d'euros pour la région PACA, 10,2 millions pour Nice, Toulon et le département du Var... «Avec la contribution de 3,7 millions d'euros provenant de l'Etat, ce sont plus de 101,5 millions d'euros d'argent public qui ont été mobilisés pour organiser quatre épreuves de formule 1», observe la chambre. Elle parvient à ce chiffre en additionnant les subventions et le montant du passif hérité des pertes cumulées, estimé à 34,5 millions d'euros (intérêts et frais de liquidation compris).

Dans le Sud-Est, cette ardoise, pas entièrement effacée un an après la dissolution du GIP, fait l'objet d'un conflit entre les différentes collectivités locales, dont certaines estiment avoir été lésées dans l'affaire. Le travail en cours de la chambre régionale des comptes ne devrait pas contribuer à apaiser la situation. ■

JÉRÔME LEFILLIATRE

Bonnes adresses

LIT COFFRE + MATELAS COUCHAGE 140 990€

Lit coffre Easykit en bois ou tissu + matelas Culin Dunlopillo

Photos non contractuelles. Prix hors livraison.

Bois massif Fond en HDF

Montage facile et rapide

Grande capacité de rangement

Garantie 5 ANS

Matelis : 20 cm

Coffre : 39 cm

MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE

DISPOSIABLES D'ANTIQUES, JOAILLERIE ET BIJOUX EN ARGENT ET EN OR
ASSORTIS ET RÉTRO EN MARBRE
VÉNÉZIAIS CHAMPIGNON DÉCOR DECORATIF
COLLIER DE PERLES
SAUCER A HAUTE QUALITÉ ENTRÉE FRANÇAISE
PIÈCE DE MARBRE
LETTRES DE MARBRE
TABLE D'APPUI EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
La maison recherche également bien d'autres produits

Displacements réguliers et gracieux dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



CANAPÉ D'ANGLE DÉLI • 2860€

L 300 x P 96 / 150 x H 48 / 84 cm. Assise mousse 35 kg/m³, dossier plumes et mousse, piétement métal Dark Brown, tissu Bergen Bright (nombreux coloris). Ecopart incluse, prix hors livraison, photo non contractuelle.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Paris 15 • 7J/7 • M° Charles Michels
147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40
Canapés, literie, mobilier : nos adresses sur www.topper.fr

LA BOUTIQUE DU LIT COFFRE

Par l'Espace Topper

Unique à Paris ! Plus de 25 modèles • Matelas de grandes marques

Paris 15 : 60 rue de la Convention • 01 40 59 02 10 • 7J/7
M° Charles Michels / Paris 12 : 56-60 cours de Vincennes
01 43 41 80 93 • 7J/7 • M° Nation

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

stephane.pesque@mpublicite.fr

ACHAT VINYLES

Disquaire sérieux et passionné.
20 ans d'expérience.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World,
Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77

RUBRIQUE IMMOBILIER (tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

LIGNAGE
Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
MODULES
Merci de nous consulter
stephane.pesque@mpublicite.fr

Le Monde

RUBRIQUE IMMOBILIER
stephane.pesque@mpublicite.fr

Kamel Daoud face à la justice pour pillage d'un récit de vie

L'écrivain est accusé d'avoir utilisé l'histoire d'une rescapée de la « décennie noire » en Algérie

Saâda Arbane est une Orléanaise de 31 ans, mariée et mère d'un jeune garçon. Survivante des atrocités commises pendant la guerre civile en Algérie dans les années 1990, elle assure être devenue, à son insu et même contre son gré, le modèle d'Aube (Fajr, en arabe), l'héroïne du dernier roman de l'écrivain franco-algérien Kamel Daoud, *Houris*, publié à l'été 2024 par Gallimard et récompensé par le Goncourt en novembre. « A trois reprises, affirme-t-elle au *Monde* dans un entretien réalisé par visioconférence, Kamel Daoud et sa femme m'ont demandé le droit d'utiliser mon histoire. J'ai refusé à chaque fois. »

Se sentant « trahie », Saâda Arbane a lancé deux procédures judiciaires, l'une en Algérie pour « violation du secret médical », l'autre en France pour « atteinte à la vie privée ». Portée par les avocats William Bourdon et Lily Ravon, cette dernière est le fruit d'une assignation en justice délivrée à l'écrivain le 13 février, dont *Media-part* a déjà fait état et que *Le Monde* a consultée. Elle pourrait déboucher d'ici à quelques mois sur un procès civil devant la 17^e chambre du tribunal judiciaire de Paris. Kamel Daoud, dont l'épais roman ne se limite pas à l'histoire litigieuse mais est aussi une réflexion sur le passé récent de son pays, nie pour sa part toute atteinte à la vie privée de Saâda Arbane.

Avec mon admiration

Mercredi 7 mai, une première audience, purement procédurale, doit avoir lieu, lors de laquelle les avocats des parties fixeront avec le juge le calendrier des échanges de conclusions, qui se feront par écrit. Avec cette première étape se jouent les débuts d'une affaire passionnante et peut-être lourde de conséquences : le dernier récipiendaire du Goncourt a-t-il pillé, pour les besoins d'un livre présenté

comme voulant célébrer la nécessaire liberté des femmes, la vie intime d'une victime de la « décennie noire » algérienne ? Et si oui, dans quelle mesure la liberté de création artistique peut-elle s'affranchir, au nom de l'intérêt général, du respect de la vie privée ?

La première fois que Saâda Arbane a été sollicitée par Kamel Daoud, « c'était en 2021 », affirme la jeune femme. Selon son récit, la demande émane de l'épouse de l'écrivain, la psychiatre Aïcha Dahdouh, qui suit Saâda Arbane à l'hôpital d'Oran depuis 2015 – plusieurs prescriptions, produites avec l'assignation, ainsi que des échanges de messages attestent l'existence de cette relation médicale – et qui connaît bien sa mère adoptive. « Mme Dahdouh est venue à la maison, chez ma mère, pour discuter avec elle et elle lui a fait la demande. La même année, en consultation, elle m'a dit que son mari était écrivain et j'ai refusé. Ensuite, après le décès de ma mère [en 2022], il y a eu une invitation chez eux à la maison le soir. J'ai encore refusé. » À l'appui de ses dires, Saâda Arbane dispose de deux témoignages écrits de proches.

La troisième demande aurait eu lieu le 26 octobre 2024, après la sortie de *Houris*, que Saâda Arbane n'avait pas encore lu. « J'ai été alertée par plusieurs proches vivant en France, qui me disaient que le livre racontait mon histoire. J'ai demandé des explications à Aïcha Dahdouh, qui est désormais

installée en France [depuis 2023]. Elle m'a promis de m'apporter le livre. Quand elle me l'a remis en octobre, elle m'a parlé d'un projet de film pour lequel je serais rémunérée, elle m'a dit qu'il y avait beaucoup d'argent à la clé. » Sur l'exemplaire qu'elle détient, l'auteur a laissé une dédicace manuscrite : « Notre pays a souvent été sauvé par des femmes courageuses. Tu en fais partie. Avec mon admiration. Kamel. »

C'est après cette entrevue que Saâda Arbane a découvert l'ouvrage. « J'ai été choquée, je suis tombée des nues. Je me suis sentie trahie par ma propre psychiatre et amie. » Au fil des années, la relation médicale entre les deux femmes s'est doublée d'une proximité personnelle, comme le montrent plusieurs éléments matériels : des échanges intimes sur WhatsApp, des photos de leurs fils ensemble à la plage, des demandes mutuelles d'aide et de service... « Je suis quelqu'un qui n'aime pas s'exposer, poursuit Saâda Arbane. Je tiens à mon intimité. Les gens qui ne me connaissent pas bien ne connaissaient pas la raison de mon problème médical [elle est quasi muette et respire par une canule]. Je racontais que j'avais un problème respiratoire, je n'ai jamais parlé de l'attentat. J'ai dû expliquer mon histoire à mon fils alors qu'il n'a que 8 ans. Et puis j'ai toujours dit que j'écrirai un jour mes mémoires pour lui. C'est quelque chose qui m'appartient. »

Dans leur assignation, les avocats de la plaignante dénoncent une entreprise de « prédition »



Kamel Daoud, récompensé du prix Goncourt pour son roman « Houris », à Paris, le 4 novembre 2024. JULIEN DE ROSA/AFP

Entre vie privée et liberté de création, une jurisprudence partagée

LE RISQUE DE CONDAMNATION de Kamel Daoud, accusé par Saâda Arbane d'avoir porté atteinte à sa vie privée dans son roman *Houris*, est-il sérieux ? Le vainqueur du prix Goncourt 2024 et son éditeur Gallimard sont visés par une assignation devant le tribunal judiciaire de Paris, à la requête de cette Algérienne de 31 ans, ex-patient de l'écrivaine, une première audience de procédure, non publique, est prévue mercredi 7 mai, qui lancera le débat judiciaire. Si le droit français est réputé très protecteur de la liberté de création, dont le principe a été réaffirmé par une loi de 2016, la possibilité d'une sanction judiciaire existe. De telles décisions ne sont pas rares.

Maitresse de conférences en langue et littérature française à Sorbonne Université et spécialiste de cette question, Anna Arzoumanov a recensé 28 affaires judiciaires similaires, portant sur des accusations d'atteinte à la vie privée – protégée par l'article 9 du code civil – ou à l'image, entre 1999 et 2019. Pour 13 d'entre elles, soit près de la moitié, des condamnations ont été prononcées, avec des dommages et intérêts d'une moyenne de 18 000 euros. Des cas que la chercheuse étudie dans un ouvrage publié en 2022, *La Création artistique et littéraire en procès* (Classiques Garnier).

« A chaque fois, explique Anna Arzoumanov, la première question que se pose le tri-

bunal est celle de l'identification possible de la personne qui dénonce une atteinte à son intimité : est-elle reconnaissable dans l'œuvre ? Si ce n'est pas le cas, il prononce la relaxe. Si c'est le cas, il se pose une seconde question : l'atteinte à la vie privée est-elle assez grave pour justifier de limiter la liberté de création de l'auteur ? C'est un débat de mise en balance. Cela dépend de la nature de ce qui est révélé et du préjudice que cela peut causer à la personne dont s'inspire l'œuvre, de l'impact que cela peut avoir sur sa vie personnelle. »

Faits aggravants

Un cas récent de condamnation est celui de Christine Angot en 2013, pour son roman *Les Petits* (Flammarion), paru deux ans plus tôt. Pour ce livre racontant la délinquance d'un couple, l'écrivaine s'est inspirée de la vie d'une connaissance, Elise Bidoit. La 17^e chambre du tribunal de Paris a estimé qu'Elise Bidoit était « clairement identifiable » dans le texte et qu'il suffisait de l'être par un cercle restreint pour que l'argument soit retenu. Elle ensuite jugé que « les graves atteintes au respect dû à la vie privée d'Elise Bidoit sauraient d'autant moins être justifiées, et sont particulièrement préjudiciables, dès lors qu'elles constituent le support de la peinture manichéenne faite d'un personnage manipulateur représentant le seul "côté sombre de la

pouissance féminine" [selon la quatrième de couverture du livre] ».

Faits aggravants pour le tribunal : Christine Angot avait noué une relation sentimentale avec l'ex-compagnon d'Elise Bidoit et avait donc un « intérêt personnel » dans l'affaire. Par ailleurs, elle s'était déjà inspirée de la vie d'Elise Bidoit dans un précédent roman, suscitant un litige qui avait été réglé par un accord financier. Pour *Les Petits*, l'écrivaine et son éditeur, Flammarion, ont été condamnés en 2013 à payer 40 000 euros de dommages et intérêts. A l'époque, l'avocat d'Elise Bidoit n'était autre que William Bourdon, celui qui a choisi Saâda Arbane pour attaquer Kamel Daoud en France. L'avocate de l'écrivain, Jacqueline Laffont, « conteste fermement toute atteinte à la vie privée ».

Sur le préjudice subi par Saâda Arbane, ses avocats insistent sur un point : le fait que leur cliente ait, comme le personnage principal du livre, envisagé d'avorter. Ce qui la place selon eux dans l'obligation, désormais, de « s'expliquer auprès de son fils » et la menace en Algérie, où l'avortement est possible d'une peine de deux ans de prison. Ils réclament 200 000 euros de dommages et intérêts et l'insertion, dans les futurs tirages du livre, d'un encart faisant état de l'éventuelle condamnation judiciaire. ■

C. A. ET J. E. LE.

Auprès du *Monde*, l'avocate de l'écrivain, Jacqueline Laffont, « conteste fermement toute atteinte à la vie privée ». « Kamel Daoud démontrera point par point l'absence de tout fondement des allégations contenues dans l'assignation et relayées dans un contexte politique inquiétant qui ne pourra être éludé », ajoute-t-elle, faisant allusion à la tension diplomatique actuelle entre l'Etat français et le régime algérien. Également visé par l'assignation, le groupe Gallimard ne fait pas de commentaire.

Kamel Daoud, lui, s'est longuement expliqué dans un texte publié le 3 décembre 2024 dans *Le Point*, journal dont il est le chroniqueur. « Cette jeune femme malheureuse clame que c'est son histoire. C'est complètement faux (...) Houris est une fiction, pas une biographie. C'est l'histoire tragique d'un peuple. » Il écrit aussi : « A part la blessure apparente, il n'y a aucun point commun entre la tragédie insoutenable de cette femme et le personnage Aube. »

La défense de l'écrivain tient en trois grands points, parfois contradictoires et peu étayés : pre-

mièrement, Saâda Arbane n'est pas le modèle d'Aube/Fajr, il y a un tas d'autres mutilés rescapés de la guerre civile ; deuxièmement, tout le monde en Algérie connaît son histoire, qui était publique ; enfin, ces accusations sont un complot monté par les autorités algériennes en réaction à ses critiques du régime et ses prises de position politiques.

Cette ligne de défense est réfutée par les conseils de Saâda Arbane, qui font valoir le caractère exceptionnel et jusque-là méconnu de son histoire. Mis en avant par Kamel Daoud, un article du journal néerlandais *De Groene Amsterdammer*, publié en mars 2022, est au cœur du débat. Dans cet entretien, la mère adoptive de Saâda Arbane évoquait le cas de sa fille, mais dans des termes très vagués. Al'évidence, il ne suffit pas à expliquer les similitudes contenues dans *Houris*. Cité dans l'assignation, Nazim Mekbel, fondateur de l'association Ajouad Algérie Mémoires, qui recense les massacres commis pendant la « décennie noire », assure, quant à lui, n'avoir « jamais fait mention du récit d'une enfant qui aurait survécu à l'un des deux massacres après avoir été égorgée et qui aurait été prise en charge à Oran et cela pour la simple raison que nous n'en avons jamais eu connaissance ».

Quant au « complot » prorégime algérien dénoncé par Kamel Daoud, M. Bourdon le balaye en rappelant qu'il avait déposé plainte en France, en avril 2001, contre le général Khaled Nezzar, ex-ministre de la défense en Algérie (1990-1993), pour « sa responsabilité directe dans la politique de répression généralisée » aux prémisses de la guerre civile. Lundi 5 mai, les avocats de Saâda Arbane ont fait délivrer une citation en diffamation contre Kamel Daoud et le journal *Le Figaro*, à la suite d'un article, publié le 3 avril, dans lequel Saâda Arbane et ses avocats étaient assimilés au pouvoir algérien.

Pour sa plainte en Algérie, Saâda Arbane a choisi d'être représentée par l'avocate Fatima Benbrahim, pour qui *Houris* constitue une « violation de la loi sur la réconciliation nationale » instaurée par l'Etat algérien et vilipendée par Kamel Daoud. Ce qui colore le dossier d'une teinte très politique. Depuis qu'elle a lu *Houris*, Saâda Arbane a rompu tout contact avec Aïcha Dahdouh et dit avoir commencé à « faire des cauchemars toutes les nuits ». De son côté, Kamel Daoud continue à écrire. Jeudi, au lendemain de l'audience prévue au tribunal judiciaire, il publiera un court ouvrage dans la collection « Tracts » de Gallimard, dont le titre résonne étrangement dans ce contexte judiciaire : *Il faut parfois trahir*. ■

CHRISTOPHE AYAD
ET JÉRÔME LEFILLIÂTRE

Au procès de l'affaire Apollonia, Jean Badache nie en bloc

Accusé d'être l'organisateur d'une vaste tromperie immobilière, l'ex-patron de la société s'est posé en victime devant le tribunal de Marseille

MARSEILLE - correspondant

Aux clients qui poussaient la porte de la société Apollonia au début des années 2000, Jean Badache était «présenté comme un dieu qui n'avait que quelques minutes à leur consacrer». Dans la bouche des commerciaux de cette société qui a donné son nom à l'une des plus importantes escroqueries aux investissements immobiliers, il était «le spécialiste».

Un jour et demi durant, lundi 5 et mardi matin 6 mai, le grand oral de Jean Badache devant le tribunal correctionnel de Marseille a donné la mesure du «vendeur» qu'il a été – «Vendre, je ne sais faire que ça» – et dont la devise, selon un de ses commerciaux, était : «Tous les matins, un pigeon se lève et il faut aller le chercher.»

«Je suis trop bavard, je suis un commercial», s'excuse le septuagénaire alerte, qui est, aux yeux de l'accusation, le concepteur, le deus ex machina de cette gigantesque fraude – un préjudice avoisinant 1 milliard d'euros, plus de 700 parties civiles, dont plusieurs dizaines sont venues écouter les explications du «dieu» tombé de son piédestal. Elles sont toujours les mêmes. Jean Badache reste arc-bouté sur une ligne de défense qu'il maintient depuis dix-sept ans : tout nier. Et faire porter aux autres la responsabilité du naufrage de sa belle idée, une «opération qui était viable», soutient-il mordicus.

Son cœur de cible, c'étaient les médecins – plutôt les généralistes et les dentistes –, en raison de «leurs revenus importants et linéaires». Mais pas les architectes,

tes, aux émoluments variables, ni, «sous aucun prétexte, les avocats et notaires, qui ont la connaissance des lois». A ses clients, qu'il appelle ses «partenaires», Jean Badache vendait «la sécurité, du patrimoine et de la retraite» sous le statut de «locataire en meuble professionnel». La pratique d'Apollonia était de solliciter plusieurs banques pour financer le projet d'acquisition d'un client. Si cinq répondaient favorablement, autant d'emprunts étaient souscrits par le biais de procurations à des notaires, sans que les banques sachent que d'autres finançaient aussi.

Vieux ronchons

Les banques et leurs intermédiaires en opérations bancaires, que Jean Badache regrette de voir assis sur le banc des parties civiles alors que, selon lui, leur place serait sur celui des prévenus, «savaient qu'on présentait un dossier aux uns et aux autres». «Et les gens qui devaient être endettés pour 100 000 euros se sont retrouvés endettés pour 500 000 euros quand cinq banques acceptaient leur dossier», lui oppose la présidente du tribunal, Azanie Julien-Rama. Jean Badache renvoie la responsabilité de l'empilement des emprunts sur son avocat René Spadola, omniprésent dans Apollonia, et sur les notaires qui lui ont donné «de mauvais conseils» et l'ont «aiguillé vers une connivence» en lui faisant croire à une étanchéité totale entre endettement personnel et endettement professionnel. «J'ai peut-être eu tort de ne pas me poser de questions, mais, lorsque je paie un conseil, je le suis.»

«Tous les matins, un pigeon se lève et il faut aller le chercher» était la devise du chef d'entreprise, selon un commercial

Les juristes ne sont pas les seuls sur qui se défausse l'ancien marchand de chaussures. En créant l'Asdevilm, l'association des victimes d'Apollonia, quelques «vieux ronchons ont mis le pataquès, ce qui a interrompu le processus», regrette l'ex-patron, dont l'avocat Mme Frédéric Monneret souligne que 49 % des clients n'ont pas déposé plainte. Face aux exemples que le tribunal lui oppose d'investisseurs rapidement tombés dans des impasses de trésorerie avec des remboursements mensuels atteignant 81 % de leurs revenus, ce fils de boxeur cogne : «Résidence secondaire, voiture de luxe... ils ont mal utilisé la manne du remboursement de TVA qu'en leur disait de placer.»

Mais les coups les plus durs, Jean Badache les réserve à ses anciennes salariées, trois secrétaires des emprunts sur son avocat René Spadola, omniprésent dans Apollonia, et sur les notaires qui lui ont donné «de mauvais conseils» et l'ont «aiguillé vers une connivence» en lui faisant croire à une étanchéité totale entre endettement personnel et endettement professionnel. «Il sélectionnait les clients à optimiser qui n'avaient plus de capacité d'emprunt et il savait que c'était au prix de la falsification

des documents», a expliqué l'une d'elles au tribunal.

«Quel gâchis...», s'insurge Jean Badache contre ces secrétaires qu'il payait «4 500 euros par mois, une Mercedes en prime». Il martèle qu'il n'a «ni laissé faire, ni incité à faire des faux. Elles l'ont fait de leur propre initiative et [il] ne comprend pas pourquoi ces jeunes femmes qui n'avaient rien à gagner l'ont fait». Peut-être la peur de perdre leur emploi en cas de refus, comme le suggère l'avocat de l'une d'elles, en rappelant que sa cliente avait fait l'objet d'un avertissement pour avoir transmis aux banques un dossier... non falsifié. Jean Badache ne lâche rien, ne reconnaît rien. A peine avoir été «négligent». «D'avoit été trop gourmand», suggère la présidente. «Non, même pas ça. Quand vous gagnez beaucoup, il n'y a pas d'appât du gain», réplique-t-il, en prenant pour exemple avoir «en une seule matinée» acheté un chalet en Suisse d'une valeur de 6 millions d'euros et une Porsche.

La chute a été rude, «des Maldives aux Baumettes», résume-t-il avec son sens de la formule et des accents de cacou – fanfaron – marseillais : «Si on est condamné, on nous laissera le derrière râpé comme une dinde de Noël.» Lui se range du côté des victimes – «on vit un enfer depuis dix-huit ans», quitte à faire gronder le public. Se tournant vers le fond de la salle d'audience : «Ça ne minimise pas la souffrance que vous avez, mais vous n'êtes pas les seuls.» Mercredi 7 mai, ce sera au tour de Viviane Badache, son épouse, d'avoir à s'expliquer sur son rôle dans Apollonia. ■

LUC LEROUX

Pédopornographie : un prieur de Riaumont condamné pour consultation d'images

Alain Hocquemiller, ancien prieur de la communauté catholique traditionaliste du Pas-de-Calais, a été condamné à deux ans de prison avec sursis par le tribunal de Béthune

LILLE - correspondante

Dans sa longue tenue religieuse ceinturée de cuir, il s'avance vers le tribunal. Alain Hocquemiller n'a rien perdu de la morgue affichée lors de son procès pour acquisition, consultation et détention d'images pédopornographiques, qui s'est tenu devant le tribunal correctionnel de Béthune (Pas-de-Calais), le 11 mars. Apercevant Adrien Bonnel, membre du collectif des victimes du village d'enfants de Riaumont (Pas-de-Calais), l'ancien prieur de cette institution catholique intégriste lui lance un sonore : «Tu es venu assister à ma relaxe?»

Adrien Bonnel en a presque le souffle coupé. Ils n'auront pas d'autre échange après que le religieux a entendu la peine rendue par le tribunal, mardi 6 mai. Celui-ci est condamné à deux ans de prison avec sursis pour consultation d'images à caractère pédopornographiques, une interdiction de cinq ans de toute activité professionnelle ou bénévole auprès de mineurs, et son inscription au fichier des auteurs d'infractions sexuelles. La procureure avait requis deux ans de prison, dont un avec sursis. Son avocat a annoncé son intention de faire appel.

Alain Hocquemiller est, en revanche, relaxé pour l'acquisition

et la détention de ces images. L'expertise de son ordinateur, saisi au cours d'une autre enquête toujours en cours et mettant en cause plusieurs religieux de Riaumont pour des faits de viols, agressions sexuelles et violences, n'a pas permis d'établir qu'il a sciemment téléchargé les fichiers. C'était sa ligne de défense : «Je suis un éducateur. Quand on est en charge d'enfants difficiles, il est quasiment impossible de se tenir à l'écart de la pornographie», persiste-t-il.

Il maintient avoir été perturbé en apprenant qu'un ancien élève avait tourné dans une vidéo pédopornographique. Il n'aurait donc, toujours selon lui, que cherché à comprendre. Et c'est ainsi, affirme-t-il, que des contenus mettant en scène des mineurs

sont arrivés subrepticement dans son ordinateur pendant plusieurs années. Ils y sont restés, là encore il ne s'explique pas comment.

La procureure avait obtenu que plusieurs de ces images soient diffusées lors de son procès. L'âge des jeunes apparaissant sur l'écran de la salle d'audience ne laissait guère de doute sur le fait qu'il s'agissait d'adolescents. Mais le père Alain n'en a pas démodu : ce seraient des adultes grimés en mineurs. Réponse à tout, de bout en bout.

Le silence se fissure enfin

Après plusieurs années d'un contrôle judiciaire qui l'a obligé à vivre loin de la congrégation installée sur les hauteurs de Liévin, au cœur de l'ancien bassin minier, celui qui a été prieur est revenu à vivre. Il avait expliqué passer désormais son temps à faire des travaux sur le site – à une époque, ce sont les adolescents de Riaumont qui étaient assignés à ces tâches – et à peaufiner sa défense.

Alain Hocquemiller n'en a pas fini avec la justice. L'établissement est au cœur de plusieurs enquêtes, certaines le visant directement pour des faits de violence et pour non-dénunciation de crime – un viol. Ixchel Delaporte, auteur du livre *Les Enfants martyrs de Riaumont* (Editions du Rouergue, 2022), l'affirme :

L'établissement est au cœur de plusieurs enquêtes, certaines visant l'ancien prieur pour violence et non-dénunciation de viol

«une nouvelle plainte vient d'être déposée, le concernant, pour des faits non prescrits par la justice». Pour celle qui a longuement enquêté sur Riaumont, «cette condamnation, ce n'est pas le procès de Riaumont, de son système. Il viendra. Mais c'est un procès important parce que c'est la première fois que Riaumont se retrouve face à la justice».

C'est ce qu'attend Adrien Bonnel. Ce dernier espérait «une condamnation plus sévère». «Mais il est bien jugé coupable. C'est fini le silence autour de ce qu'on a vécu», ajoute-t-il. Ce besoin d'être entendu ne surprend pas Françoise Lobbedez. Professeure de français au collège où étaient scolarisés des pensionnaires qui vivaient derrière les hauts murs de cette institution catholique, elle a donné l'alerte à plusieurs reprises.

«Ça sautait aux yeux que ce qui se passait-là n'était pas normal. Plusieurs fois, on m'a dit de ne pas m'en occuper. Je n'ai pas trouvé d'appui», décrit l'enseignante. Devant le tribunal, elle se félicite que «le silence se fissure enfin» et que «la commission d'enquête sur Betharram soit venue à Riaumont début avril». «Ce n'est pas maintenant qu'on va lâcher. On continue le combat pour que justice soit rendue», affirme Françoise Lobbedez. ■

FLORENCE TRAULLÉ

Borne lance un plan pour attirer plus de filles vers les mathématiques

La ministre de l'éducation nationale souhaite atteindre 30 % de filles dans chaque classe préparatoire scientifique en 2030

La ministre n'exclut pas la mise en place de quotas, même si elle préfère parler de «cibles»

les professeurs à interroger davantage les garçons que les filles en mathématiques, car elles lèvent moins la main. Les propositions sont déclinées à chaque niveau. Au collège, des classes à horaires aménagés pour les sciences, sur le modèle de ce qui existe en musique ou en théâtre, doivent être expérimentées en 4^e et en 3^e dans cinq départements à la rentrée 2025, avec l'objectif d'ouvrir une par département en 2026. Leurs effectifs devront comprendre au moins 50 % de filles.

Impact sur l'économie

Au lycée, la ministre de l'éducation mise sur les chefs d'établissement et les enseignants chargés d'encourager les filles à «choisir et à conserver cette spécialité», «sans perdre les garçons». Son but : avoir, d'ici à 2030, 30 000 filles de plus qui choisissent la spécialité mathématiques en terminale générale, et d'atteindre 20 % de filles dans chaque classe préparatoire scientifique en 2026 et 30 % en 2030. «Le sexe ne baisse pas, voire il s'accentue. Vous avez parfois moins de 10 % de filles dans certaines classes préparatoires», remarque l'ex-première ministre dans un entretien aux *Echos*.

La polytechnicienne n'exclut pas la mise en place de quotas, même si elle préfère parler de «cibles». «La loi prévoit déjà des voies d'accès réservées sur critères sociaux. Si c'est nécessaire, on pourrait passer par la loi pour accélérer une représentation plus équilibrée dans les formations» du supérieur, affirme-t-elle. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes recommande depuis 2023 de passer par une politique de quotas pour faire progresser le nombre de femmes dans les filières scientifiques.

Face à un phénomène ancien et partagé par l'ensemble des pays occidentaux, Elisabeth Borne n'est pas la première à s'attaquer à la sous-représentation des filles dans les filières scientifiques. Déjà, en 1983, l'objectif de 30 % de femmes dans les études d'ingénieurs avait été énoncé. Depuis, les initiatives et programmes sont légion mais n'arrivent pas à faire évoluer les déséquilibres du système. La double casquette éducation nationale-enseignement supérieur de la ministre lui permet néanmoins d'ouvrir plusieurs fronts.

Comme les inégalités entre filles et garçons se creusent dès le milieu de la classe de CP, la ministre propose de former les enseignants aux stéréotypes de genre. Une sensibilisation de deux heures aux biais de genre devra être réalisée «avant le 15 septembre» par les chefs d'établissement ou les directeurs d'école, afin que les professeurs «s'approprient les statistiques de leur propre établissement», explique la ministre aux *Echos*. Un plan de formation plus large pour «prévenir les stéréotypes de genre dans l'apprentissage des mathématiques» doit être engagé et centré sur l'analyse des gestes pédagogiques. Aujourd'hui, des biais inconscients peuvent ainsi conduire

Elisabeth Borne ne cache pas l'ambition économique derrière ce plan. «C'est pénalisant pour les filles et pour notre pays. Il manque, par an, plus de 20 000 ingénieurs et 60 000 techniciens», mesure-t-elle. «Cette sous-représentation a un impact sur l'économie : les effets estimés sur la croissance sont de l'ordre de 10 milliards [d'euros] par an», notent les inspecteurs généraux.

Secrétaire générale du SNES-FSU, Sophie Vénétitay accueille ce plan avec circonspection. «S'il est urgent de s'attaquer aux inégalités filles-garçons, Elisabeth Borne recycle des mesures déjà annoncées», assure la responsable syndicale, qui évoque les propositions du comité de suivi de la réforme du lycée. Il y a quatre ans, cette instance avait proposé «des objectifs cibles à atteindre par spécialité». Pour Sophie Vénétitay, «la véritable égalité, ce sera quand on aura aussi davantage de garçons dans les spécialités littéraires». ■

SYLVIE LECHERBONNIER

Les impôts impuissants face à une société d'héritiers

L'HÉRITAGE, AMPLIFICATEUR DES INÉGALITÉS En dépit de l'existence de droits de succession, la concentration du patrimoine dans un nombre restreint de mains s'accélère

A 47 ans, fortune faite, Marc Batty pourrait arrêter de travailler, profiter de la vie et faire du vélo avec ses deux jeunes enfants. Mais le co-fondateur de Dataiku, une start-up de la tech, n'arrive guère à trouver l'apaisement. « Que va-t-on laisser à nos enfants ? La question m'obsènue dès le réveil, confie l'ingénieur. Parfois, je me dis qu'au moins les miens auront un peu d'argent. Pourtant, le meilleur cadeau que je puisse leur faire, c'est une planète habitable et apaisée. C'est pourquoi je dis au gouvernement : pour investir dans la transition écologique, la recherche et l'éducation, taxez les hauts patrimoines comme le mien, taxez nos successions ! »

En janvier, plus de 100 autres entrepreneurs comme Jean-Baptiste Rudelle, cofondateur de Criteo, ou l'ancien secrétaire d'Etat chargé du numérique Cédric O ont cosigné, dans *Les Echos*, l'appel lancé par Marc Batty. Sans succès pour le budget 2025. Ils ne lâchent pas prise pour autant. Et, au Sénat, l'élue socialiste de l'Oise Alexandre Ouizille est prêt à passer aux travaux pratiques. En 2024, il avait déposé des amendements pour instaurer un impôt sur les grandes successions. En 2025, il compte repartir au combat. « Une proposition de loi est prête, confie-t-il. Je dois juste convaincre mes camarades d'y consacrer une de nos niches parlementaires. »

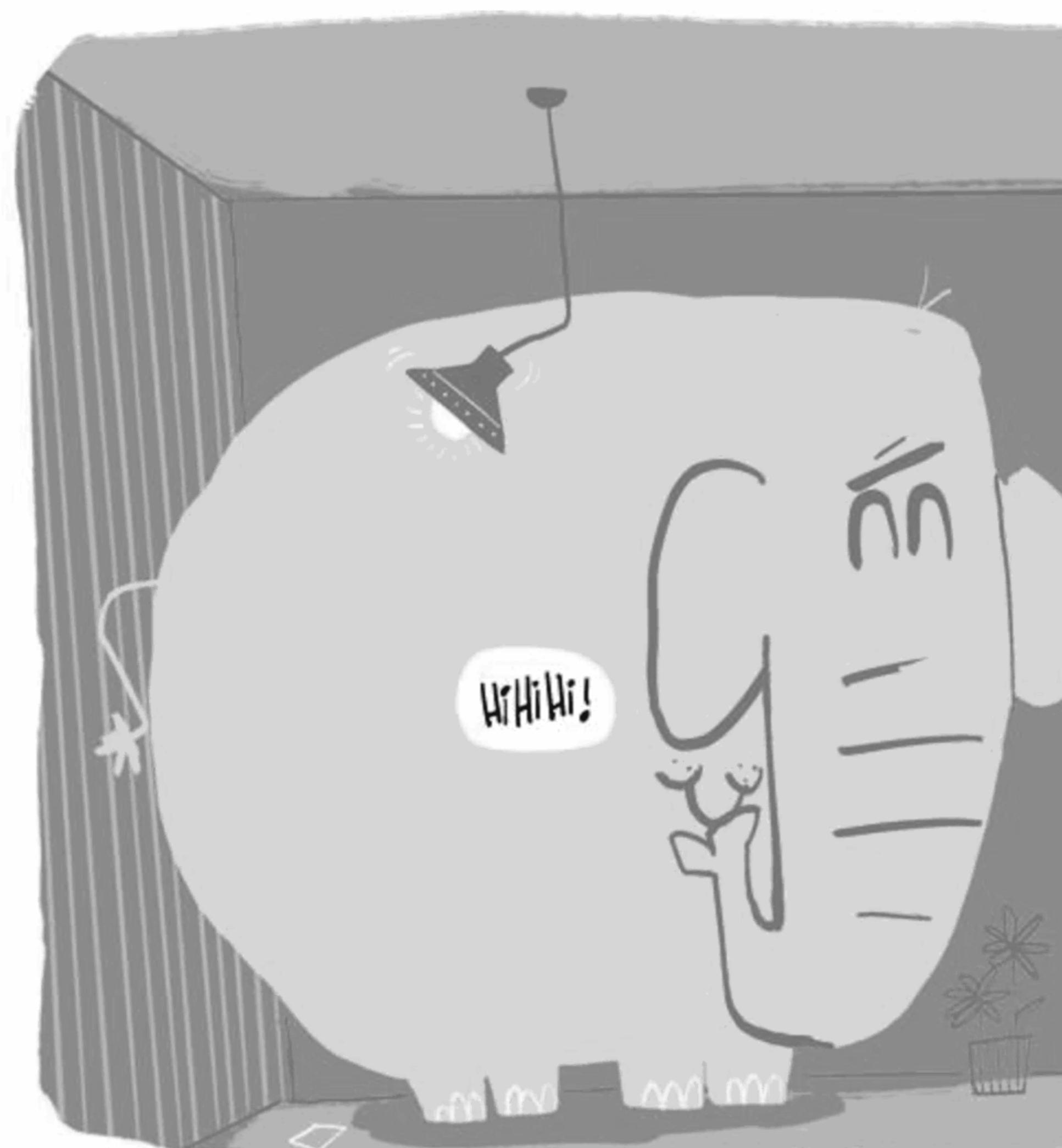
La droite et l'extrême droite, cependant, sont sur une tout autre ligne, dont le programme fiscal, dévoilé en avril par le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti (Union des

droites pour la République), donne un aperçu. Considérant la taxation des successions comme un « véritable impôt sur la mort », l'allié de Marine Le Pen (Rassemblement national) prévoit de la supprimer au-dessous de 1 million d'euros par enfant. Au-delà, l'imposition serait limitée à 20 %, « contre des taux spoliateurs allant aujourd'hui jusqu'à 45 % ».

Bercy commence tout juste à ébaucher le budget 2026, mais le débat est déjà posé. Hyperclivé : « moins d'impôts » à droite, « plus d'impôts pour les grandes successions » à gauche. Et totalement déséquilibré. Depuis des années, malgré les rapports qui s'empilent et les avis convergents des économistes, toutes les propositions qui pourraient aboutir à taxer davantage certains héritages sont écartées, et rien ne bouge ou presque. Un étonnant blocage français.

BOOM À VENIR DES SUCCESSIONS

Aujourd'hui, deux facteurs pourraient inciter à revoir sans tarder cette fiscalité. A commencer par l'urgence budgétaire. L'exécutif cherche plus de 100 milliards d'euros, d'ici à 2029, sous forme d'économies ou de nouvelles recettes. Bercy veut faire le ménage dans les 474 niches fiscales actuelles. Comment ne pas s'intéresser à celles qui « mènent considérablement » la fiscalité des successions, et en réduisent la progressivité, selon une note de 2021 du Conseil d'analyse économique (CAE), un organisme rattaché au premier ministre ? Sur la sellette, l'assurance-vie et le pacte Dutreil, un dispositif opaque qui bénéficie avant tout aux grandes fortunes.



« ON TOUCHE ICI LA GRANDE CONTRADICTION DES FRANÇAIS, TRÈS ATTACHÉS À L'ÉGALITÉ ET TOUT AUSSI HOSTILES AUX DROITS DE SUCCESSION »

CÉDRIC O
ancien ministre

Plus profondément, le boom à venir des successions ne peut qu'inciter à repenser la politique actuelle. Avec le vieillissement de la population, le nombre annuel de décès, longtemps entre 500 000 et 550 000, a dépassé 642 000 en 2024 et devrait frôler les 800 000 après 2045, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Dans le même temps, l'héritage moyen reçu par chacun va grimper, car les baby-boomers sont plus riches et ont eu moins d'enfants que les générations précédentes.

Si rien n'est fait, le transfert massif de richesses qui s'amorce risque de concentrer le patrimoine entre un nombre restreint de mains, et transformer la France en une société d'héritiers. Avec des dynasties bourgeoises qui se consolident, comme du temps de Balzac. Malgré l'impôt sur les successions, les inégalités sont déjà reparties à la hausse ces dernières décennies. Entre 1998 et 2021,

le patrimoine moyen des 10 % de Français les plus pauvres a chuté de 54 % en euros constants, selon l'Insee. Dans le même temps, celui des 10 % les mieux dotés a bondi de 94 %. Une richesse de plus en plus héritée plutôt qu'acquise par le travail. La fortune héritée représente désormais 60 % du patrimoine privé français, contre 35 % en moyenne au début des années 1970, selon le CAE.

« L'impôt sur les successions ne joue pas le rôle qu'il pourrait jouer dans l'amélioration de l'égalité des chances », constataient Olivier Blanchard, ex-économiste en chef du Fonds monétaire international, et Jean Tirole, Prix Nobel d'économie, dans leur rapport sur les *Grands Défis économiques*, en 2021. Mais rectifier le tir se révèle ardu. En majorité, les élus paraissent pétrifiés devant cet impôt, le plus détesté selon tous les sondages. Même Emmanuel Macron, chantre de l'égalité des chances et de la société du

Débat autour du pacte Dutreil, la niche fiscale préférée des patrons

La Cour des comptes s'apprête à fournir enfin des chiffres sur l'un des grands dispositifs permettant d'échapper à la fiscalité sur les successions

Le premier ministre, François Bayrou, en a fait son mantra : « La vérité permet d'agir. » L'heure de la vérité, puis celle de l'action ont peut-être sonné pour le pacte Dutreil, un des principaux dispositifs français permettant d'échapper à la fiscalité sur les successions. Une niche fiscale adorée des patrons, mais très critiquée par certains responsables politiques, et entourée depuis des années d'une étonnante opacité. Au départ, il s'agissait d'éviter que les héritiers d'un chef d'entreprise ne soient contraints, pour payer les droits de succession, de vendre la société ou d'assécher ses finances en ponctionnant d'énormes dividendes. Mais personne n'est aujourd'hui en mesure d'indiquer de façon sûre ce que ce dispositif coûte et rapporte au pays...

Chasser ce brouillard persistant, c'est ce que pourrait permettre le rapport de la Cour des comptes at-

tendu ces prochaines semaines. Depuis l'été 2024, ses magistrats collectent les données provenant en particulier du ministère de l'économie et des notaires, de manière à pouvoir présenter des propositions de réforme étayées. Pour le moment, le flou demeure. Pendant plus de dix ans, Bercy a assuré que le « Dutreil », qui réduit drastiquement les impôts à payer par les actionnaires familiaux lors de la transmission d'une entreprise, représentait pour l'Etat une moins-value annuelle de 500 millions d'euros. Un chiffrage grossier, répété d'année en année, sur la base d'un nombre de bénéficiaires « non déterminé ».

En 2021, le Conseil d'analyse économique, un groupe d'experts indépendants placé auprès du premier ministre, a corrigé le tir : le coût du « Dutreil » serait plutôt compris entre 2 et 3 milliards d'euros. Bercy a lancé une contre-expertise. Résultat : en septem-

bre 2024, le gouvernement s'est résolu à porter son évaluation officielle à 800 millions d'euros. Un « ordre de grandeur », là encore. Alors que les déclarations de revenus sont largement dématérialisées, la plupart des pactes Dutreil restent enregistrés sur papier, chez les notaires, et l'administration n'a pas de protocole pour obtenir une vue d'ensemble précise. Impossible, dans ces conditions, de mesurer l'efficacité de ce dispositif, dont le coût reste incertain, et dont les résultats en matière de préservation des entreprises ne sont pas chiffrés non plus.

Limiter les effets d'aubaine

« Faire la vérité sur le coût et la rentabilité du pacte Dutreil est une bonne chose », se réjouit Alexandre Montay, délégué général du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire, l'organisation à l'origine de ce dispositif, au début des années 2000. On va voir com-

bien ce pacte est bénéfique. Il a permis de stopper trente années d'hémorragie industrielle, en réduisant le nombre de PME vendues à des groupes étrangers. C'est un outil crucial pour notre souveraineté économique. » L'Association française des entreprises privées milite aussi très activement pour défendre ce pacte. Selon elle, il rapporte beaucoup à l'Etat, en soutenant des entreprises qui paient durablement des impôts.

A gauche, le constat est tout autre. Le pacte Dutreil ? « Il permet aux plus riches d'échapper à l'impôt, et a dérivé par rapport aux objectifs initiaux, assure le député communiste du Cher Nicolas Sansu. Il est temps de mieux l'encastrer. » Tel est le but de la proposition de loi qu'il a déposée à l'Assemblée, et qui devrait être débattue le 29 mai en commission des finances, puis le 5 juin en séance. De fait, le dispositif instauré en 2003 par Renaud Dutreil, alors

ministre de Jacques Chirac, paraît aujourd'hui particulièrement favorable aux contribuables qui y recourent, pour une succession ou une donation. Dans le cadre d'un pacte signé entre le propriétaire d'une société et son héritier ou son donataire, il permet d'exonérer d'impôt 75 % de la valeur transmise, sous réserve que le nouvel actionnaire s'engage à conserver ses titres pendant quatre ans et exerce une fonction de direction dans l'entreprise.

En cas de donation avant 70 ans, ce dispositif peut se cumuler avec une réduction de droits de 50 %. Au total, la conclusion d'un pacte par un patron de moins de 70 ans ramène le taux d'imposition de 45 % à 5,6 %. En outre, ces pactes peuvent aussi concerner des actifs non professionnels, de l'immobilier ou des œuvres d'art, par exemple, si ceux-ci représentent moins de 50 % du total. Selon certains avocats et notaires, le « Dutreil »

fait de la France un « paradis fiscal » pour les transmissions d'entreprises. Le nombre de pactes signés a d'ailleurs triplé en six ans, pour atteindre 3 000 en 2022.

C'est pour limiter les effets d'aubaine que le député Nicolas Sansu propose, comme d'autres, de ramener l'exonération fiscale de 75 % à 50 % au-dessus de 50 millions d'euros d'actif, et de porter de quatre à huit ans la durée de l'engagement individuel. Sera-t-il suivi ? A Bercy, certains verront d'un bon œil un resserrement du dispositif. « On veille à ne pas faire obstacle à la transmission d'entreprises familiales, mais on se réserve le droit de traquer tous les abus dans le cadre du mécanisme anti-optimisation », en préparation pour le budget 2026, glisse-t-on au cabinet d'Amélie de Montchalin, la ministre des comptes publics. Peut-être l'opération vérie permettra-t-elle d'agir... ■

DENIS COSNARD



mérite, avait promis, lors de la campagne présidentielle de 2022, un net allégement de la fiscalité sur les successions... finalement tombé aux oubliettes.

Cette aversion tient en partie d'une méconnaissance de la réalité. Le grand public a en tête quelques affaires fracassantes, des descendants qui se déchirent, comme ceux d'Alain Delon, ou des petits empêts familiaux menacés par les droits de succession. De fait, le taux maximum de l'impôt sur les successions est élevé (60 % pour les non-parents), et son produit a augmenté pour atteindre 16 milliards d'euros par an. Mais, en pratique, cet impôt ne touche que les plus riches. L'abattement légal de 100 000 euros par enfant, en particulier, permet à la plupart des descendants de ne pas payer de droits sur l'héritage de leurs parents. En moyenne, les héritiers en ligne directe s'en sortent avec un taux de 8 %.

« LA MAIN DU PÈRE TENDUE AUX ENFANTS »
Au-delà, alourdir l'impôt sur les successions, c'est s'attaquer à une conviction souvent ancrée très profondément : à sa mort, chacun a le droit de transmettre ses possessions, et l'Etat n'a pas à intervenir. C'est toucher à une conception de la famille, vue comme une lignée où le capital s'accumule au fil des générations pour améliorer la vie de chacun. Victor Hugo l'énonçait lui-même en 1848, il faut respecter l'héritage « qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ». « On touche ici la grande contradiction des Français, très attachés à l'égalité et tout aussi hostiles aux droits de succession, même les catégories sociales qui n'en paient pas », analyse Cédric O. Sans doute est-ce un héritage de notre histoire d'agriculteurs, qui veulent éviter le démembrément des terres et sont rétifs aux risques. »

Au XIX^e siècle, de nombreux théoriciens, dont Emile Durkheim, Johann Gottlieb Fichte et les saint-simoniens, préconisaient au contraire d'abolir l'héritage. Une idée que la philosophe Mélanie Plouviez tente de réactiver dans sa passionnante étude *L'Injustice en héritage. Repenser la transmission du patrimoine* (La Découverte, 368 pages, 23 euros). « Parce qu'elle opère à la mort, la transmission peut être le moment d'une redistribution d'ampleur des biens, redistribution qui blesse certes des espérances, mais ne porte atteinte à aucun droit de propriété acquis », argumente-t-elle. Pour l'heure, elle prêche dans le désert. ■

DENIS COSNARD

FIN

En Italie, de la rente immobilière à la rente touristique

Les grandes fortunes florentines ont peu changé depuis la Renaissance

ROME - correspondant

Quand Lorenzo Fagnoni a lancé sa société de gestion immobilière Apartments Florence, il a pu compter sur un patrimoine patiemment accumulé après-guerre par ses grands-parents dans la capitale toscane. Son associé Niccolò Degli Alessandri était, lui, adossé à une fortune bien plus ancienne. Les Alessandri se sont en effet enrichis au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle dans l'industrie de la laine et se sont maintenus, de la Renaissance à nos jours, parmi les grandes familles de la ville, propriétaires immobiliers de premier plan coexistant avec des fonds d'investissement étrangers arrivés plus récemment.

« Il était plus facile de s'enrichir en travaillant dans la seconde moitié du XX^e siècle, ce qui a permis à ma famille de réussir et d'accéder à un capital substantiel », raconte Lorenzo Fagnoni. Mais il existe à Florence une certaine concentration du patrimoine chez quelques très vieilles familles dont on retrouve les patronymes dans le nom des rues et des églises.

Dans un article paru en 2021 dans la *Review of Economic Studies* (« Intergenerational Mobility in the Very Long Run : Florence 1427-2011 »), les économistes italiens Guglielmo Barone et Sauro Mocetti ont démontré, grâce à une méthode statistique, les effets de très long terme qu'a pu avoir le statut socio-économique des Florentins de la Renaissance pour leurs descendants. En se basant sur des documents fiscaux et sur les patronymes qui persistent à travers les siècles, ils peuvent établir que les lointains héritiers des représentants des classes supérieures du XV^e siècle ont été moins exposés que les autres au

risque de tomber en bas de l'échelle sociale sur une durée supérieure à un demi-millénaire. « Au cours de son histoire, Florence n'a pas connu de guerres majeures ou de changements de régime radical. Son cas se distingue des villes européennes qui se sont industrialisées au XIX^e siècle et qui ont vu leurs classes dirigeantes se transformer », explique Guglielmo Barone. Cette configuration se vérifie aussi dans une certaine mesure à Rome où Dario Feroli, notaire, estime : « En Italie, nous n'avons pas connu de vraie révolution, nous n'avons pas coupé de têtes comme en France. On a encore des familles nobles qui ont des patrimoines importants. »

Montages financiers

Cette réalité, rappelle-t-il, s'inscrit dans un contexte où, selon lui, « l'impôt sur les successions est très peu payé », que ce soit grâce à des montages financiers qui permettent aux très gros patrimoines d'être transmis sans être considérés comme relevant d'un héritage ou du fait d'un régime de taxation généreux pour les héritiers. En effet, la fiscalité italienne des successions se caractérise par des abattements élevés ainsi que par des taux faibles et peu progressifs. Pour les parents en ligne directe et les conjoints, chacun des héritiers bénéficie d'une exonération d'impôt allant jusqu'à 1 million d'euros par personne. Le taux est ensuite de 4 % et passe à 6 % pour les frères et sœurs avec un abattement de 100 000 euros. Au-delà du quatrième degré de parenté le taux est de 8 %.

Par ailleurs, pour les biens immobiliers, le montant des héritages pris en compte ne correspond pas à la valeur réelle, mais à la valeur cadastrale, calculée par l'administration fiscale dans les an-

« ON N'A PAS CONNU DE VRAIE RÉVOLUTION. ON A ENCORE DES FAMILLES NOBLES QUI ONT DES PATRIMOINES IMPORTANTS »

DARIO FEROLI
notaire

nées 1970 et 1980. Elle est donc bien inférieure au prix du marché actuel. La taxation des successions génère donc des recettes fiscales faibles, de 1,04 milliard d'euros en 2022 soit 0,05 % du produit intérieur brut (PIB) – à comparer aux chiffres français de 18,6 milliards d'euros en 2021 soit 0,7 % du PIB hexagonal. D'après l'Observatoire des comptes publics italiens de l'Université catholique de Milan, si l'Italie adoptait le système français de taxation des successions, les héritages pourraient donner lieu à 13 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires.

« La faible imposition joue un rôle important dans la concentration du patrimoine immobilier », explique Marco Cerato, associé à Maisto e Associati, un cabinet d'avocats italiens spécialisé dans le droit fiscal.

Un autre facteur entre toutefois en ligne de compte : la population diminue dans le contexte du déclin démographique irrémédiable que connaît l'Italie, et on assiste à une concentration toujours plus forte des richesses, explique Marco Leonardi, professeur d'économie à l'université degli Studi de Milan. Selon l'économiste, les effets se font aussi sentir dans les équilibres de l'espace urbain : « Les propriétaires

sont incités, dans le cadre de l'explosion du tourisme, à les mettre en location sur des plateformes comme Airbnb. C'est plus rémunératrice et moins taxé que les locations à long terme. »

« La faible taxation des successions contribue à l'économie de la rente touristique. On n'a aucun intérêt à travailler et à participer à l'économie productive quand on peut gérer le patrimoine reçu de sa grand-mère en le louant à des touristes », indique Filippo Celata, professeur de géographie à l'université romaine de la Sapienza et spécialiste des transformations urbaines induites par le développement du tourisme. Florence est d'ailleurs l'une des destinations italiennes à souffrir le plus de ces évolutions, avec un centre historique dévitalisé qui se vide de ses habitants et des visiteurs toujours plus nombreux. Ils étaient 15 millions de touristes en 2024.

« L'économie du tourisme ne donne pas lieu à l'accumulation de capital humain. Elle apporte beaucoup de rente, mais peu d'innovation et un travail précaire, sans compter les effets nocifs pour une ville », pointe le professeur d'économie Marco Leonardi. Et celui-ci d'insister : « La situation actuelle est le résultat d'un choix politique, celui de faire peser le poids fiscal sur les propriétaires, les héritiers et les travailleurs indépendants qui constituent la base de l'électorat de droite en Italie. Revoir la taxation de succession serait trop coûteux politiquement. » La réforme fiscale portée actuellement par le gouvernement dominé par l'extrême droite de la présidente du conseil, Giorgia Meloni, ne prévoit, en effet, pas de modification des taux d'imposition ou des abattements pour les héritiers. ■

ALLAN KAVAL

Marlene Engelhorn, la multimillionnaire qui a redistribué son héritage

La descendante du fondateur de BASF a hérité de près de 27 millions d'euros. Tout en militant pour la taxation des plus riches, elle a reversé 92 % de cette somme à des associations

C''est un monde où l'angoisse des fins de mois n'existe pas. Où la liberté paraît infinie, puisque tout s'achète. Où l'on naît avec la certitude de l'abondance et du pouvoir – celui dont disposent aujourd'hui les grandes fortunes dynastiques du capitalisme occidental. « Les ultrariches se croient au centre de la société, mais, en réalité, ils sont à la marge », affirme Marlene Engelhorn, 33 ans. Ils disposent de leurs propres écoles et cliniques privées, vivent dans des quartiers ultra-sécurisés, cultivent un entre-soi discret.

La jeune femme connaît bien cet univers des héritiers privilégiés : elle en fait partie. « J'ai été intronisées à la surricheesse à la naissance », résume-t-elle. Descendante de Friedrich Engelhorn, le fondateur des entreprises chimiques et pharmaceutiques allemandes BASF, elle est devenue multimillionnaire à la mort de sa grand-mère, Traudi Engelhorn-Vechiatto, en septembre 2022. « J'étais étudiante en littérature, je n'ai pas travaillé ni fait quoi que ce soit pour mériter cet argent, dit-elle. L'héritage est une injustice. »

Cheveux courts, visage enfantin tranchant avec la détermination de son discours, elle raconte comment, à l'université, elle a pris conscience de la cage dorée dans laquelle elle vivait. « Naître dans une famille aisée a une dimension presque religieuse », détaille-t-elle. Les ultrariches se pensent plus compétents que le reste de la population, simplement parce qu'ils peuvent payer pour voir leurs idées s'appliquer, en politique comme en économie. »

Mouvement Tax Me Now

Dans un livre paru en 2024, *L'Argent. Pouvoir, richesse, injustice* (Massot), elle déconstruit son propre rapport à l'argent et brasse les conséquences des inégalités de patrimoine, de plus en plus criantes. De fait, les habitants des économies avancées devraient hériter de près de 6 000 milliards de dollars (5 600 milliards d'euros) en 2025, soit 10 % du produit intérieur brut des pays concernés, contre 5 % au milieu du XX^e siècle, selon *The Economist*. En 2023, 53 personnes dans le monde sont devenues milliardaires uniquement grâce à l'héritage.

Cette concentration des richesses alimente le sentiment de déclassement des classes moyennes autant que la montée des populismes. Elle tient pour beaucoup à l'érosion de la fiscalité progressive sur les revenus et le patrimoine ainsi qu'aux diverses pratiques d'optimisation fiscale des plus aisés. « L'excès de richesse privée est antidémocratique », affirme Marlene Engelhorn, qui, en Autriche, a lancé le mouvement Tax Me Now, tentant de convaincre le gouvernement, qui a supprimé l'impôt sur les successions en 2008, d'imposer plus lourdement les riches.

L'héritière a ainsi rejoint la poignée de millionnaires qui, aux Etats-Unis et en Europe, multiplient actions pour tenter de convaincre les Etats de rétablir la progressivité de l'impôt. Pour le moment, ils prêchent dans le désert.

Souhaitant joindre la parole aux actes, l'Australo-Allemande a décidé, en 2024, de redistribuer 25 millions d'euros, soit plus de 92 % de son héritage. Mais pas par la philanthropie, qu'elle décrit : « Celle-ci permet aux riches de s'acheter une bonne image, tout en continuant de ne pas payer les

impôts finançant les services publics. » Pour bien faire les choses, elle a constitué une « assemblée citoyenne » de 50 personnes sélectionnées pour représenter la diversité de la population autrichienne. Pendant plusieurs mois, elles se sont réunies régulièrement. Les 77 organisations sélectionnées à l'issue de leurs échanges, dont beaucoup d'associations locales d'aide aux femmes victimes de violences ou de protection de l'environnement, ont reçu de 40 000 à 1,6 million d'euros.

Aujourd'hui, Marlene Engelhorn poursuit son lobbying auprès des politiques. La plupart des riches héritiers, dont elle dénonce le pouvoir, ne la voient guère d'un bon œil. Elle s'en moque. En janvier, elle a défilé dans la cossue station suisse de Davos, où le gratin économique de la planète se réunit tous les ans, vêtue d'un sweat-shirt blanc barré des mots suivants inscrits en lettres rouges : « Tax the Rich ! » Le président américain, Donald Trump, venait tout juste d'être élu, soutenu par les milliardaires libertariens de la tech emmenés par Elon Musk. ■

MARIE CHARREL

La politique de Trump déstabilise le roi Dollar

Mainte fois annoncée depuis Bretton Woods, la perte d'influence du billet vert reste peu probable à court terme

C' est l'histoire d'une domination sans partage, dont la fin est sans cesse prédictive et sans cesse repoussée. A la sortie de la seconde guerre mondiale, il y a quatre-vingts ans, l'hégémonie du dollar a été établie sur fond de triomphe militaire et économique des Etats-Unis. Depuis, chaque décennie a eu droit à l'annonce de sa mort. 2025 ne déroge pas à la règle : les violentes secousses financières provoquées par Donald Trump reposent la question : le roi Dollar va-t-il chuter de son trône ?

Les marchés financiers «vendent l'Amérique»

Lorsque l'actuel président américain lance la guerre commerciale, début avril, avec l'annonce de droits de douane «réciproques», les acteurs des marchés financiers adoptent une attitude très inhabituelle : ils vendent en même temps des actions américaines, des bons du Trésor américains et des dollars. Ce n'est pas normal. D'habitude, quand les Bourses dévissent, les investisseurs se rabattent sur les bons du Trésor américains, considérés comme l'actif le plus sûr au monde, la valeur refuge par excellence. Cette fois, ils font l'inverse. Ils ne se sont pas contentés de conserver les dollars qu'ils avaient récupérés avec ces ventes, mais s'en sont aussi débarrassés. Le cours du billet vert a chuté de 8 % face à l'euro, début mars. «Le message a été de "vendre l'Amérique"», résume, sur son blog, Adam Tooze, historien spécialiste des crises financières.

Tournant historique ou crise de plus sans lendemain pour le dollar? «Il serait prématuré de prédire la fin de la domination du dollar», écrit, dans une note, Isabelle Mateos y Lago, cheffe économiste chez BNP Paribas. «Il n'y a pas eu de vraie crise nécessitant une intervention de la Fed», relativise aussi l'économiste Eric Monnet, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et à l'Ecole d'économie de Paris. La domination de la monnaie américaine est telle qu'il est difficile d'imaginer un soudain effondrement. Le dollar compte pour 90 % des transactions sur le marché des changes, 54 % des échanges commerciaux... Certes, des signes d'effritement apparaissent : dans les réserves des banques centrales, le billet vert est passé de 71 %, en 2000, à 58 % aujourd'hui. Mais cela reste trois fois plus que la deuxième monnaie, l'euro, et dix fois plus que le yen...

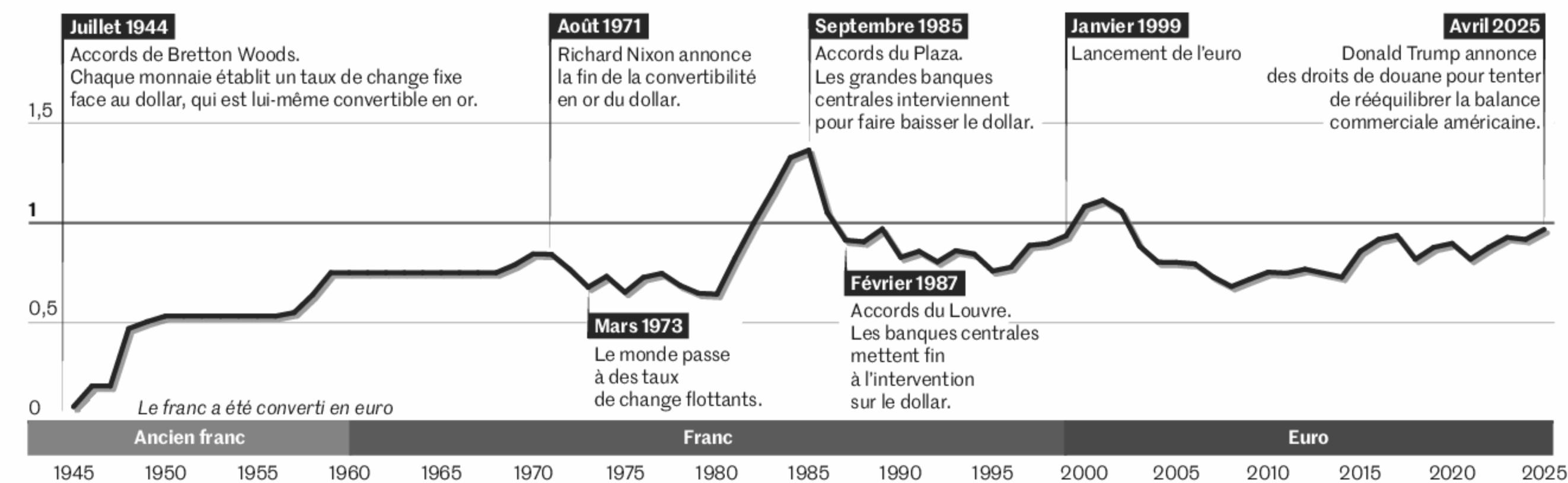
Bretton Woods, le triomphe du dollar

L'ultradomination du billet vert commence un an avant la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945. En juillet 1944, les Alliés se retrouvent à l'Hôtel Mount Washington de Bretton Woods, dans le New Hampshire. Pendant trois semaines, les représentants de 44 pays mettent sur pied un système de coopération économique sans précédent, qui fait du dollar la monnaie incontournable. Ce sommet se déroule après trois décennies de guerre des devises. Après la fin de la domination de la livre sterling, au lendemain de la première guerre mondiale, les pays étaient entrés dans une bataille de dévaluation de leur monnaie et d'imposition de droits de douane, chacun cherchant à prendre l'avantage sur les autres. Une spirale infernale.

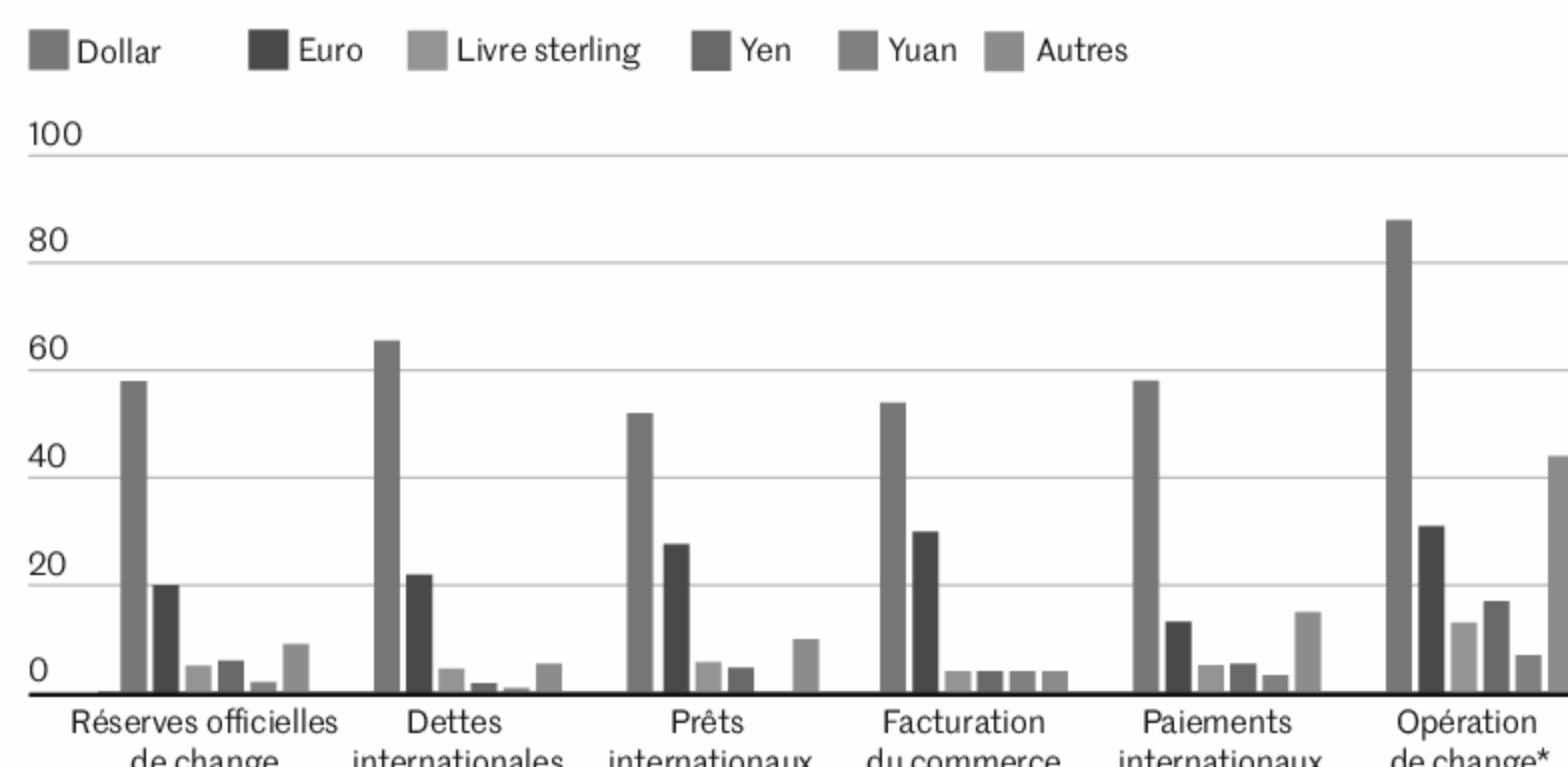
En 1944, l'objectif est de ne jamais revenir dans cette logique, en mettant en place un système coopératif, avec des taux de change fixes. Un accord est trouvé pour faire du dollar la référence, toutes les autres monnaies se

Quatre-vingts ans de domination du dollar

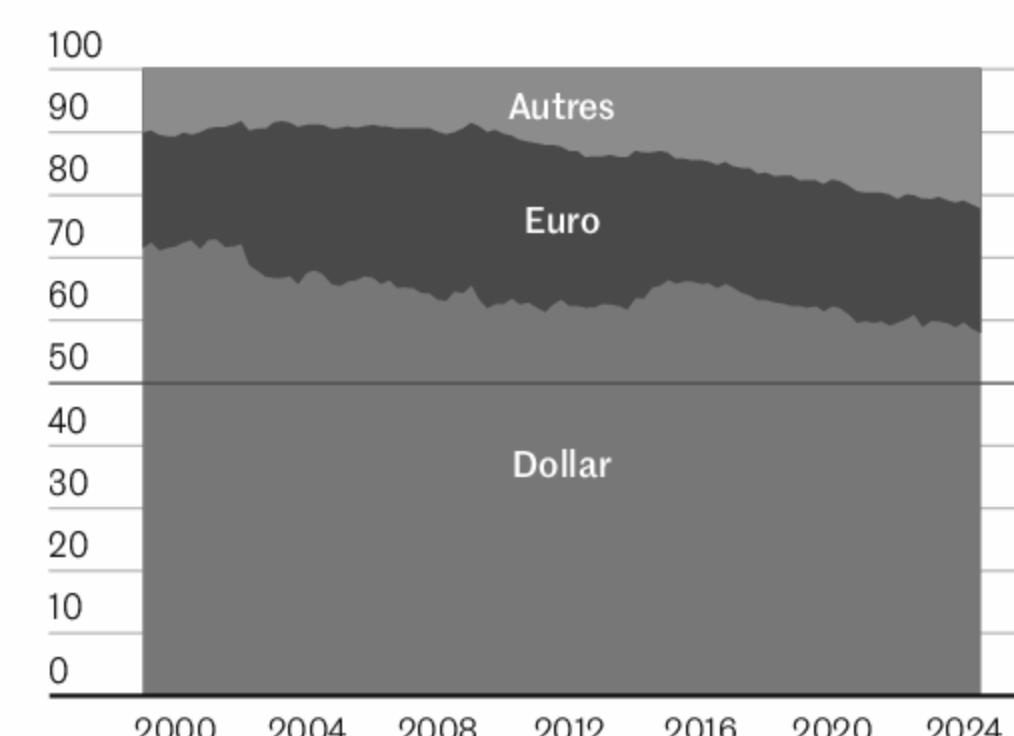
Cours de l'euro pour 1 dollar depuis 1945



Part de marché des devises, selon l'utilisation, en %



Part des devises dans les réserves des banques centrales, en %



*Le total est égal à 200 % car chaque opération de change se fait entre deux devises.

Sources : Insee, Federal Reserve Bank of St Louis, www.measuringworth.com, Cepii.

fixant à un niveau déterminé par rapport à celui-ci. Le franc est ainsi placé initialement à 50 pour 1 dollar. En garantie, les Etats-Unis s'engagent à conserver le dollar à un taux fixe face à l'or, à 35 dollars l'once (31 grammes). La solidité du système repose sur le fait que la première puissance économique possède alors... les trois quarts du stock d'or mondial. Cela n'empêche pas les dévaluations. Mais ces mouvements sont encadrés par les nouvelles instances financières internationales, en premier lieu le Fonds monétaire international, qui vient d'être créé.

Les banques centrales au secours du billet vert

«Ce système n'a cependant tenu que parce qu'il n'y avait presque pas de marché des changes», rappelle M. Monnet. A l'époque, obtenir des devises était long, cher et strictement encadré. Mais, progressivement, les capitaux se remettent à circuler. Les entreprises américaines investissent en masse dans la reconstruction de l'Europe, ce qui est positif pour l'économie, mais fait sortir des dollars des Etats-Unis. Les énormes dépenses militaires de la guerre froide menée par le Pentagone, notamment en Corée, accentuent le phénomène. Arrive alors l'élection de John F. Kennedy et sa promesse d'augmenter les dépenses de l'Etat, qui nécessite de trouver des investisseurs enclins à prêter aux Etats-Unis. En clair, de plus en plus d'investisseurs à travers le monde possèdent des dollars et peuvent théoriquement demander de les convertir en or. Les Etats-Unis courent le risque de ne pas avoir suffisamment de réserves.

A Londres, où se trouve un marché de l'or, la spéculation débute. En octobre 1960, la valeur de l'or dépasse les 35 dollars garantis par les autorités américaines. La Banque d'Angleterre intervient, vendant de l'or pour le compte des

Américains, afin de rétablir le taux de change, mais c'est insuffisant.

Secrètement, à l'été 1961, les banques centrales occidentales se retrouvent à Bâle, en Suisse. Elles lancent alors ce qui est probablement la «coopération entre banques centrales la plus ambitieuse de l'histoire», écrivent les économistes Michael Bordo, Eric Monnet et Alain Naef, dans un article publié, en 2019, dans le *Journal of Economic History*. Les grands argentiers décident de mettre une partie de leurs réserves d'or en commun et interviennent pour faire revenir le cours de l'or à 35 dollars. C'est le «consortium de l'or». Le système tient sept ans.

En 1973, la fin des taux de change fixes

En 1968, les marchés financiers s'emballent de nouveau. Le Royaume-Uni, pays économiquement malade, voit la livre sterling sous pression. Par contagion, la tempête rattrape le dollar, d'autant plus que l'armée américaine accumule les revers au Vietnam, nécessitant d'augmenter les dépenses militaires. «Les banques centrales en ont alors eu assez de balancer leur or», résume M. Monnet. Le «consortium de l'or» cesse d'intervenir sur les marchés. A Londres, le cours du dollar chute. A Washington, les autorités américaines continuent pourtant de promettre l'once d'or à 35 dollars. Deux cours du dollar coexistent. Cela ne peut pas durer.

Trois ans plus tard, en 1971, Richard Nixon jette l'éponge et annonce la fin de la convertibilité en or du dollar, ainsi qu'une dévaluation de 10 %. Pour le reste du monde, cela correspond à une chute soudaine de la valeur de leurs réserves en dollars. «En faisant cela, Nixon annonce au reste du monde qu'il fait ce qu'il veut, et il abîme la confiance dans le dollar», souligne Carl Grekou, économiste au Centre d'études prospec-

«Les Etats-Unis fournissent la plomberie financière mondiale»

NEIL SHEARING
analyste à Capital Economics

nies, elles achètent du dollar et des bons du Trésor américains. Cette parenthèse s'est refermée et les banques centrales réduisent leur exposition au dollar.

Les fissures se multiplient

Depuis 1971, le dollar n'est donc plus basé sur l'or. Son seul socle est la confiance qu'inspirent les Etats-Unis et ses institutions.

Longtemps, cette confiance était une évidence : les Etats-Unis sont «la première économie au monde, le premier importateur de biens, le plus grand système financier, la première armée», énumère Mme Mateos y Lago. Mais les craquelures se multiplient. D'abord, les Etats-Unis n'ont jamais hésité à «abuser» de leur toute-puissance, dénonce M. Grekou. Ils utilisent le dollar dans des sanctions tous azimuts. La BNP Paribas l'a appris à ses dépens, en 2015, quand elle a été condamnée à une amende de 8,9 milliards de dollars (7,8 milliards d'euros) pour avoir contourné l'embargo américain contre l'Iran, Cuba et le Soudan.

Ensuite, la dette américaine s'envele, ayant doublé en quinze ans, à 124 % du produit industriel brut (PIB). Personne ne pense que les Etats-Unis ne la rembourseront pas, mais le feront-ils avec un dollar qui aura la même valeur? Sur les marchés, ce doute se concrétise par une «prime de risque» pour les bons du Trésor américains.

Par ailleurs, les banques centrales réduisent leurs réserves de dollars. La Chine, en particulier, mène l'offensive. En 2023, à un sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, rejoints par cinq autres membres), l'objectif de dédollarisation a été officiellement formalisé. Après tout, ces pays représentent 34 % du PIB mondial et la moitié de la population. Tous rêvent de s'extirper, au moins partiellement, de la domination monétaire américaine.

Reste que le mouvement des plaques tectoniques, bien que lent, est profond. «Quand l'économie chinoise passera devant celle des Etats-Unis, il est difficile d'imager que les Etats-Unis continueront de conserver tous les privilégiés du dollar, alors qu'ils en ont tant abusé», conclut M. Grekou. ■

ont perdu de leur superbe. Leur part dans le PIB mondial est passée de 36 %, dans les années 1970, à 26 %. «Quand on regarde les statistiques, on n'a pas l'impression que le dollar soit mis à mal. Pourtant, on a affaire à une dédollarisation invisible, et ça peut basculer très vite», estime M. Grekou.

Le pire système, à l'exception des autres

Ras le bol du dollar, mais quelle monnaie pour le remplacer? Sa domination lui donne un avantage considérable, par effet d'inertie, note Neil Shearing, de Capital Economics. «La plupart des transactions passent par le système bancaire américain, les Etats-Unis fournissent la plomberie financière mondiale. Ça lui donne une influence énorme.» Sur les marchés, toutes les matières premières (pétrole, gaz, matières agricoles...) sont libellées en dollars. Surtout, continue M. Shearing, «la domination va continuer faute d'alternative». L'euro peine à s'imposer hors de ses frontières. Les vingt pays qui la constituent n'ont pas de budget commun. La crise de 2010 à 2015, a laissé des traces qui commencent à peine à se résorber.

Le yen? La taille de l'économie japonaise est sans doute trop faible. Quant au yuan chinois, il n'est que partiellement convertible. Faire entrer et sortir des capitaux de Chine reste encadré. Et si Donald Trump n'inspire pas la confiance, que faut-il penser de Xi Jinping? Pour paraphraser Winston Churchill à propos de la démocratie, le dollar est le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres.

Reste que le mouvement des plaques tectoniques, bien que lent, est profond. «Quand l'économie chinoise passera devant celle des Etats-Unis, il est difficile d'imager que les Etats-Unis continueront de conserver tous les privilégiés du dollar, alors qu'ils en ont tant abusé», conclut M. Grekou. ■

ÉRIC ALBERT

En Europe, le plan de sevrage au gaz russe s'annonce difficile

La Commission européenne a présenté, mardi, sa feuille de route pour en finir avec l'énergie russe d'ici à la fin de 2027

BRUXELLES - bureau européen

Quelques semaines après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, les Européens évoquaient déjà la nécessité de se passer totalement de l'énergie russe, dont ils étaient hautement dépendants et qui permettait à Moscou de financer sa guerre. Il leur aura fallu plus de trois ans pour se doter, enfin, d'un plan pour y parvenir. La Commission européenne l'a présenté, mardi 6 mai, et elle compte le traduire, en juin, en propositions législatives contraignantes, qui devront ensuite être validées par les Etats membres et le Parlement.

A dire vrai, les Vingt-Sept ont déjà largement réduit leurs importations d'hydrocarbures russes. En août 2022, ils ont arrêté d'acheter du charbon russe, qui représentait alors la moitié de leur consommation. En décembre de la même année, ils ont renoncé à 90 % de leurs importations de pétrole. Enclavées, la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque ont obtenu du pouvoir continuer à être approvisionnées par le pipeline russe Droujba, le temps de trouver une solution de rechange.

Depuis, Prague a pris ses dispositions, contrairement à Budapest et à Bratislava, dont les dirigeants affichent leur proximité avec Vladimir Poutine. Et Moscou a su mettre en place des dispositifs de contournement des sanctions, qui ont atténué la portée de l'embargo communautaire. Mais, in fine, celui-ci a porté ses fruits :

le pétrole russe représente aujourd'hui 3 % des importations européennes, contre 27 % avant la guerre. En ce qui concerne le gaz, c'est le Kremlin qui a coupé le robinet des gazoducs Nord Stream et Yamal, à l'été 2022, faisant s'en voler la facture énergétique d'une Union européenne (UE) contrainte d'acheter ailleurs, à prix d'or, une énergie indispensable à son économie et à ses citoyens.

Mais les approvisionnements en provenance de la Russie par d'autres pipelines ou par bateaux, sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL), ne sont, eux, jamais interrompus. Ils ont même augmenté. Dix Etats membres continuent à en acheter. A commencer par la Hongrie et la Slovaquie, ouvertement prorusse, ou encore la Grèce. Mais aussi l'Espagne, la France et la Belgique, dont les ports réceptionnent le GNL russe avant que des usines le regazéifient et qu'il soit réinjecté dans le réseau européen. «*La France est largement un pays de transit*», explique un diplomate européen.

En deux temps

Dans ce contexte, la Russie reste le deuxième fournisseur de gaz de l'UE, à qui elle a fourni, en 2024, 19 % de ses importations, contre 45 % en 2021. Ce chiffre devrait tomber à 13 %, en 2025, alors que Kiev a mis fin à l'acheminement de gaz russe via l'Ukraine. Mais il reste significatif et représente encore des milliards d'euros de recettes pour le Kremlin.

Depuis février 2022, «*nous avons importé des énergies fossiles russes pour un montant supérieur à l'aide que nous avons apportée à*

Certains pays, comme la France, s'inquiètent des conséquences du plan sur un pan de leur industrie

l'Ukraine», regrette Dan Jorgensen. Le commissaire européen à l'énergie a calculé que ces achats représentent «*l'équivalent de 2400 avions de chasse F-35*». «*Il est temps pour l'Europe de rompre complètement ses liens énergétiques [avec la Russie]*, a lancé la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. *Nous le devons à nos citoyens, à nos entreprises et à nos courageux amis ukrainiens.*»

Pour tourner le dos aux énergies russes, les Européens peuvent difficilement avoir recours aux sanctions. Ce serait trop risqué alors qu'elles nécessitent une décision à l'unanimité et que la Hongrie de Viktor Orban pourrait s'y opposer. Le plan de l'UE est «*une très grave erreur*», a déjà réagi, mardi, le ministre des affaires étrangères hongrois, Peter Szijjarto. La Commission a donc décidé d'utiliser d'autres outils juridiques qui lui permettront, assure-t-elle, de faire passer ses propositions avec un vote à la majorité qualifiée.

Elle propose de renoncer au gaz russe en deux temps. Elle compte interdire, d'ici à la fin de l'année, les nouveaux contrats d'achat de gaz russe. Quant aux contrats déjà existants qui courent sur plusieurs années, ils ne devraient plus permettre aux Européens d'im-

porter du gaz après la fin de 2027. En ce qui concerne le pétrole, la Commission prévoit d'accroître la lutte contre les vaisseaux fantômes, qui permettent à la Russie de contourner les sanctions. Elle annonce aussi, sans échéance, des mesures pour mettre fin aux importations d'uranium enrichi et de matériaux nucléaires russes.

Même si la Commission affirme que ce plan ne devrait avoir qu'un impact limité, les discussions à venir s'annoncent difficiles, sur fond de craintes d'une flambée des prix de l'énergie. Certains, comme la Grèce, ont déjà fait part de leurs appréhensions. D'autres, comme la France, où sont installés cinq terminaux de regazéification, dont celui de Dunkerque (Nord), s'inquiètent aussi des conséquences sur leur industrie.

Plus généralement, les Européens voudront savoir où et à quelles conditions s'approvisionner. Alors que l'UE essaie de négocier avec Washington pour éviter une guerre commerciale, les Etats-Unis, dont les ventes de GNL ont bondi, pourraient être un recours. «*On ne remplace pas une dépendance par une autre*», s'alarme l'eurodéputée (Verts) Marie Tousaint. «*Nous ne voulons dépendre d'aucun pays, y compris des Etats-Unis*», assure M. Jorgensen. ■

VIRGINIE MALINGRE

Guerre commerciale : la Chine et les Etats-Unis s'apprêtent à négocier

Les pays deux se rencontrent samedi en Suisse. Dans l'attente d'une désescalade, Pékin a dévoilé des mesures de soutien à son économie

PÉKIN - correspondance

A près des semaines de tensions et de menaces de nouvelles mesures protectionnistes, la Chine et les Etats-Unis ont annoncé la tenue de négociations commerciales, samedi 10 et dimanche 11 mai, en Suisse. La rencontre réunira le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, le représentant au commerce américain, Jamieson Greer, et le vice-premier ministre chinois, He Lifeng. Ces négociations seront le premier engagement public officiel entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales en vue de résoudre cette guerre commerciale.

Le ministère du commerce chinois a tout de même prévenu, mercredi, dans un communiqué que la Chine «ne sacrifiera pas sa position de principe» et «défendra la justice». Et d'ajouter : «Si les Etats-Unis parlent d'une manière et agissent d'une autre, ou (...) s'ils tentent de continuer à contraindre et à faire chanter la Chine sous le couvert de discussions, la Chine ne sera jamais d'accord.»

Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, est plus enthousiaste. Il dit avoir «hâte de mener des discussions productives dans l'optique de rééquilibrer le système économique international pour mieux servir les intérêts des Etats-Unis». Il estime cependant ne pas s'attendre «à ce

qu'[ils] parlent de désescalade, ni d'un grand accord commercial». Mais au moins un début de dialogue.

Désescalade ou non, la Chine a assoupli, mercredi 7 mai, plusieurs de ses principaux instruments de politique monétaire dans l'espoir de relancer son économie, minée par une consommation morose, un secteur immobilier à l'arrêt et les effets des 145 % de droits de douane imposés le 10 avril par les Etats-Unis sur de nombreux produits fabriqués en Chine.

La prudence est de mise

Le gouverneur de la banque centrale chinoise, Pan Gongsheng, a donc annoncé la baisse de 0,5 % d'un taux d'intérêt-clé, celui des réserves obligatoires des banques pour faciliter le crédit. Le taux d'intérêt pour les banques commerciales empruntant des fonds à court terme auprès de la banque centrale est, lui aussi, abaissé de 1,5 % à 1,4 %. Dans l'immobilier, le taux d'emprunt pour les primo-accédants passe de 2,85 % à 2,6 %.

Ces derniers mois, la Chine avait déjà dévoilé une série de mesures pour relancer son économie, comme des coupons à l'achat d'électroménager, d'ordinateurs et de téléphones pouvant atteindre 20 % ou un relèvement du plafond d'endettement des collectivités locales. L'effet commence-t-il à se faire sentir ? La prudence est de mise, même si, durant les

congés nationaux s'étalant du jeudi 1^{er} au lundi 5 mai, les dépenses des voyageurs chinois ont augmenté de 8 % par rapport au même mois de 2024, à 22 milliards d'euros. Un montant qui reste néanmoins toujours inférieur aux niveaux observés avant la pandémie de Covid-19.

Pour de nombreux analystes, il manque encore de la part de Pékin des mesures de soutien financier concret, notamment à ces myriades d'entreprises manufacturières vouées à l'export et pénalisées par la chute brutale des commandes de clients américains. «*Elles seront probablement prises plus tard, si l'économie souffre de la guerre commerciale et montre des signes évidents de ralentissement*», estime, dans une note, Zhiwei Zhang, économiste en chef de Pinpoint Asset Management. Jing Liu et Erin Xin, analystes chez HSBC, jugent probable l'arrivée d'*«un mélange de mesures à court terme, telles que des programmes de relance et des subventions à la consommation de services, ainsi que des mesures plus structurelles, telles qu'une meilleure couverture du filet de sécurité sociale, des réformes des retraites et la stabilisation du secteur du logement»*. Rappelons que Pékin maintient son objectif de croissance annuelle «d'environ 5 %» pour cette année, soit le même que celui de 2024. ■

JORDAN POUILLE



PERTES & PROFITS | DELIVEROO
PAR ISABELLE CHAPERON

Livraison de repas : une faim de grossir

Dans les affaires, comme au poker, se produit un moment de bascule inévitable où les enchères s'envolent et les mains faibles doivent quitter la table. Cela s'appelle la «consolidation», et elle est en train de prendre de l'amplitude dans le secteur de la livraison de repas.

contrôlée par le sud-africain Napster. Prosus se fait fort de révolutionner la logistique et la fameuse «*expérience client*» grâce à l'usage de l'intelligence artificielle déjà déployée chez iFood, le leader brésilien qu'il détient.

Oligopole resserré

Chacun pousse ainsi ses sacs isothermes sur un marché qui se mondialise. L'américain Uber a mis la main, mardi 6 mai, sur l'appli de livraison de repas du turc Trendyol, dans le giron du chinois Alibaba, pour 700 millions de dollars. Quant à l'allemand Delivery Hero, qui avait repris en 2022 le leader espagnol Glovo, il apparaît désormais comme le dernier spécialiste du secteur à ne pas être adossé à un gros estomac.

La consolidation apparaît donc loin d'être achevée. Quelles seront ses conséquences ? L'émergence d'un oligopole resserré risque de faire pencher encore à leur avantage le rapport de force des plateformes vis-à-vis des consommateurs, des restaurateurs et des livreurs. Ces géants, un pied dans le XXI^e siècle des algorithmes, l'autre dans le XIII^e siècle esclavagiste, pourraient, pourtant, utiliser les économies d'échelle obtenues sur le marketing et la logistique afin de mieux rétribuer le travail des autres. Mais il va falloir que les législateurs pédaient beaucoup pour obtenir un tel résultat. ■

Le Monde PRÉSENTE

LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN, FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS

18 JUIN 2025
AUDITORIUM DE LA BnF
PARIS 13 ET À DISTANCE - DE 19H À 22H

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS
ATELIERS.LEMONDE.FR

UN ÉVÉNEMENT Le Monde | Ateliers

Les premiers pas des jeunes en entreprise entravés par l'intelligence artificielle

Les débutants sont privés de tâches nécessaires à l'apprentissage des métiers

Aurait-il dit tout haut ce que bien des dirigeants d'entreprise pensent tout bas? Le 7 avril, Tobi Lütke, le fondateur et directeur général de la plateforme de commerce électronique Shopify, a suscité l'émoi en détaillant ses nouvelles méthodes de recrutement. Dans un courrier devenu viral adressé à ses 8 000 salariés, l'entrepreneur a énoncé que l'intelligence artificielle (IA) était une «attente fondamentale» de la société. Mais surtout, il a averti qu'avant toute nouvelle embauche, ses équipes devaient l'assurer qu'elles ne pourraient pas faire le même travail avec l'IA.

«Le risque est élevé et la peur est palpable chez les étudiants», confirme le spécialiste des modes d'organisation du travail François-Xavier de Vaujany, alors que ces derniers se voient généralement confier des tâches plus routinières. Ce chercheur et professeur à Paris Dauphine-PSL observe de près ces métamorphoses

dans le monde du conseil. Et constate que des missions tels que les comptes rendus de réunion ou des tableaux Excel élaborés par des juniors peuvent désormais être exécutés en partie par l'IA. «Sur les deux prochaines années, les changements peuvent aller vite», même si «au-delà des cas médiatisés», il dit ne pas avoir noté de «tendance dans les statistiques agrégées».

Chercheuse chez Scalian, un cabinet de conseil en ingénierie, Aurore Dandoy abonde dans le même sens. «L'objectif avec le recours à l'IA chez nos clients et au sein des cabinets de conseil, c'est de viser 30 % d'économies, souligne-t-elle. Quand un nouveau projet arrive, l'idée serait de n'embaucher plus qu'une seule personne au lieu de trois qui fera le même travail mais avec de l'IA». L'ampleur de cette éviction des jeunes par l'IA reste difficile à quantifier, car elle s'aggrave à d'autres motifs pour expliquer la déprime du marché de l'emploi.

Certaines lacunes

Mais la suppression de certaines tâches autrefois effectuées par les débutants a déjà un impact et se traduit par certaines lacunes dans le travail fourni. Dans de grands groupes comme Forvis Mazars, expert en fiscalité, audit et conseil, les méthodes de management auprès des plus jeunes ont dû être repensées afin de les corriger. «Nous nous sommes rendu compte que nous avions beaucoup expliqué la façon dont fonctionnaient ces outils en oubliant de parler de leur finalité», reconnaît Mathilde Le Coz, responsable des ressources humaines. Elle ajoute que l'entreprise veille désormais à combiner les deux apprentissages: «Certains jeunes maîtrisent la technique, mais ne comprennent plus pourquoi ils l'utilisent. Ce qui en-

Les comptes rendus de réunion élaborés par des juniors peuvent être exécutés en partie par l'IA

gendre un manque d'esprit critique.» C'est d'autant plus sensible dans les métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes où est endossée une responsabilité pénale. «Quand on pense trop les outils comme une finalité, il y a une forme de déresponsabilisation», prévient-elle.

L'emploi de l'IA génératrice dans la bureaucratie aurait cependant moins de conséquences que pour les compétences-clés, selon elle.

«Dans cinq à dix ans, les jeunes ne sauront vraisemblablement plus faire un PowerPoint», indique-t-elle en se montrant plus inquiète lorsque ces tâches plus rébarbatives portent sur des gestes métiers. Comme c'est le cas pour les rapprochements bancaires: «En faisant l'impasse sur ce travail, les jeunes employés risquent de ne pas comprendre l'importance qu'a ce contrôle dans notre mission de commissariat aux comptes. C'est souvent par ces rapprochements que l'on voit les dysfonctionnements d'une organisation quand il y a de la fraude et des erreurs comptables», explique ainsi Mathilde Le Coz.

Conscient de ces enjeux, Grégoire Colombet a créé, en novembre 2023, Pandore Associates, une petite entreprise qui conseille sur la façon de répartir au mieux le travail entre l'humain et la machine. Alors qu'il occupait juste avant un poste de direction chez IBM, cet entrepreneur a pu mesurer

rer dans son équipe, répartie entre l'Europe et l'Amérique du Nord, des écarts de performance entre les générations. «Les profils plus juniors utilisent l'IA de manière intensive, mais cela ne leur rendait pas forcément justice», indique-t-il en se remémorant «leur difficulté à progresser et à reproduire ensuite ce qu'ils avaient fait de connaître les étapes pour arriver au résultat».

Au sein de sa clientèle, notamment dans les services financiers, il n'a cependant pas observé de substitution des jeunes par l'IA: «C'est plutôt l'inverse qui se produit: on ne remplace pas une personne experte qui part à la retraite. Mais on recrute des CDD, des intérimaires, des alternants qui galèrent car personne n'a plus le temps de les former.»

Dans ces conditions, des experts alertent sur l'importance de toutes les tâches, y compris les plus simples, pour respecter les étapes de l'apprentissage et entretenir le dialogue entre les jeunes diplômés et collègues plus expérimentés. «Les PowerPoint permettent aussi de former sa pensée, d'allier la forme et le fond en même temps», insiste Aurore Dandoy. Idem pour les comptes rendus de réunion: «On y apprend un vocabulaire précis, comment cela se passe sociologiquement entre les intervenants.»

Enfin, ces missions ont aussi une fonction plus cognitive qui consiste à activer le «circuit de la récompense». «On oublie ce qu'est l'accomplissement personnel et que faire un bon compte rendu de réunion peut nourrir une estime de soi professionnelle», pointe la chercheuse. En privant les jeunes d'étapes fondamentales de leur apprentissage, les entreprises font peser des risques sur leur évolution à plus long terme. ■

MARJORIE CESSAC

LES CHIFFRES

49 %

C'est le taux des demandeurs d'emploi de la génération Z qui estiment que leur formation universitaire a perdu de sa valeur en raison de l'intelligence artificielle (IA), selon une récente enquête d'Indeed fondée sur les réponses de 772 travailleurs et demandeurs d'emploi américains.

85 %

C'est la part des 18-24 ans qui utiliseraient les IA génératives, selon le baromètre de mars «Les Français et l'IA générative» publié par l'Ifop en mars.

AVIS D'EXPERT | DROIT SOCIAL

Inaptitude: plaidoyer pour le dialogue

Au travail, les visites médicales obligatoires sont organisées par la loi: les visites d'embauche, de mi-carrière, en cas d'absence au travail justifiée par une incapacité résultant de maladie ou d'accident d'une durée supérieure à trente jours, ou celles pour certaines activités. En cas de souffrance au travail, un salarié peut aussi contacter un médecin du travail.

Son rôle consiste à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur emploi. Le médecin du travail est lié par un contrat avec l'employeur ou avec un service de prévention et de santé au travail interentreprises auquel l'employeur a adhéré. Il ne peut pas délivrer d'arrêt de travail, responsabilité qui relève du médecin traitant, d'un hôpital ou encore du médecin-conseil de la Caisse primaire d'assurance-maladie.

En revanche, il peut constater que l'état de santé du salarié (physique ou mental) est devenu incompatible avec le poste qu'il occupe. La qualification juridique de cette situation est l'*«inaptitude au travail»*, concept de droit qui ne se confond ni avec l'état de maladie ou d'invalidité, ni avec l'incapacité temporaire ou définitive de travail pour cause d'accident ou de maladie professionnelle, ni avec le handicap.

Avant de prononcer une telle inaptitude, le médecin du travail doit proposer, par écrit, après avoir réalisé ou fait réaliser une étude de poste et des conditions de travail dans l'établissement, des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail, voire un changement de poste.

Le médecin du travail doit, à cette fin, recevoir le salarié, afin d'échanger avec lui sur l'avis et les indications ou les propositions à l'employeur.

L'article R4624-42 du code du travail prévoit également un dialogue avec l'employeur. La déclaration d'inaptitude se présente donc comme une coconstruction à laquelle se trouvent associées les parties au contrat de travail. Cette col-

laboration est d'autant plus importante que, finalement, les éventuelles mesures d'aménagement préconisées par le médecin du travail, qui entraînent une modification du contrat de travail du salarié, s'imposent à l'employeur. Le non-respect par l'employeur de l'effort de reclassement proposé est une rupture abusive sanctionnée par le juge du travail.

Décrit de façon peu précise et sans mécanisme de conciliation, ce dialogue entre le médecin du travail et l'employeur est de qualité variable. Dans un contexte où il y a moins de médecins pour plus de salariés: selon l'Insee, il y avait 5 890 médecins du travail en 2008 contre 4 812 en 2022, alors que la population salariée est passée sur la même période de 26 à 27,6 millions.

Il peut en résulter un acte solipsiste du médecin du travail sans étude de poste et des solutions étranges, telle une proposition de télétravail pour un agent d'accueil chargé de réceptionner courrier et clients ou encore, dans un service d'appel téléphonique, une interdiction de faire travailler un salarié au-delà de 16h 30, au lieu de 17 heures. Ce qui l'exonère d'une permanence hebdomadaire par rotation jusqu'à 18h 30.

Comme dans ces exemples, la gestion de l'aménagement d'un travail d'équipe notamment pour le responsable de proximité, peut être un vrai défi. Le changement à réaliser sera plus ou moins bien accepté et peut produire des tensions au sein du groupe contraint de supporter l'adaptation de l'organisation: les cas de mal-être peuvent alors se multiplier. ■

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

LE MÉDECIN DU TRAVAIL NE PEUT PAS DÉLIVRER D'ARRÊT DE TRAVAIL

Quel sera le futur du travail? La question alimente ces dernières années une importante production éditoriale, à la mesure des transformations qui se dessinent dans la sphère professionnelle et des inquiétudes qu'elles peuvent susciter. Portée par l'ancienne ministre du travail Muriel Pénicaud, le journaliste et responsable de la programmation de la Cité de la BD d'Angoulême Mathieu Charrier et le dessinateur Nicoby, la bande dessinée *Travailler demain* (Glénat, 144 pages, 23 euros) apporte un regard synthétique et pédagogique sur le sujet.

Au fil d'une histoire bien rythmée, les auteurs proposent de suivre Soraya, une lycéenne qui doit réaliser un exposé sur le futur du travail et qui, reconnaît-elle, ne «comprend rien» au sujet. Mais la chance est avec elle: elle doit participer au pot de départ de sa grand-mère, DRH d'une entreprise de production de parapluies, où se trouvent de nombreux spécialistes de l'univers professionnel et de ses mutations. La quête d'informations de l'adolescente va donner l'occasion à 13 personnalités (la présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde, l'ancien secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, le directeur général de la MAIF Pascal Demurger...) de livrer leur regard sur ce que sera, selon elles, le monde du travail demain.



CARNET DE BUREAU CHRONIQUE PAR ANNE RODIER

Le droit de retrait, dernier recours des salariés

Maux de tête, picotement, yeux rouges», mentionne l'attestation d'accident de service d'un des 70 salariés de l'Institut de biologie et de pathologie (IBP) du centre hospitalier de Grenoble qui ont fait valoir leur droit de retrait, le 1^{er} avril, pour se protéger d'un danger d'origine inconnue qui provoque des malaises en série depuis 2019. Six ans d'arrêts-maladie en cascade, de constats d'odeur d'œufs pourris, d'étourdissements, d'accidents de travail dans la fonction publique. Au total, plus de 300 signalements à fin 2024 dans cet institut où travaillent 600 personnes. L'inspection du travail a été saisie.

Dès 2019, la direction a fait faire des recherches, la piste d'un taux d'ozone supérieur à la normale est alors avancée. Elle est toujours à l'étude. «Une psychose collective est aussi évoquée à partir de 2020», rapporte l'avocat des victimes, M^e Henri Gerbi. Des activités ont été délocalisées hors de l'IBP, le télétravail a été encouragé par la direction, quand il est possible. Mais lors de la visite du ministre de la santé, Yannick Neuder, le 4 avril, le mystère n'était toujours pas éclairci. Et durant l'errance de l'employeur pour trouver la cause du mal et y remédier, le personnel est toujours exposé, même s'il est prévu de pouvoir utiliser des masques.

C'est dans ce contexte que le droit de retrait s'est imposé comme l'instrument du dernier recours. Un choix plutôt inhabituel pour un mouvement collectif, car «le droit de retrait est un droit individuel», souligne M^e Frédéric-Guillaume Laprévote, avocat de droit social associé du cabinet Flichy-Grangé-Avocats. Son rôle est initialement de permettre à l'employeur de réagir rapidement à une mise en danger grâce à une information fournie par le salarié. L'employeur ne pouvant être partout, c'est le salarié qui est le plus à même de constater un danger grave et imminent sur le terrain. Il lui adresse un courrier et se retire de son lieu de travail».

Lors des précédentes canicules, des chauffeurs de bus lourdement affectés par la chaleur ont ainsi fait valoir leur droit de retrait. Mais quand tout un collectif est concerné sur une longue période, ce sont généralement les représentants du personnel qui prennent le relais en lançant un droit d'alerte, un dispositif plus approprié au collectif. Une enquête est ouverte, mais les salariés continuent le travail. L'affaire du CHU de Grenoble révèle que le droit de retrait inscrit à l'article L4131-1 du code du travail peut pourtant être plus protecteur dans un recours collectif.

Facile à mobiliser par un simple courrier, il met les salariés immédiatement à l'abri du danger sans risque financier. «L'employeur informé doit maintenir le salaire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de danger. Et le code du travail n'exige pas que le salarié ait raison sur l'existence du danger. Il ne peut pas être sanctionné pour avoir eu recours au droit de retrait sauf si sa mauvaise foi est démontrée», explique M^e Laprévote. Sur les risques psychosociaux, contre lesquels il est toujours difficile de protéger les salariés, ce recours collectif pourrait être inspirant. ■

LE FUTUR DU TRAVAIL EN BD



TRAVAILLER DEMAIN
scénario de Mathieu Charrier et Muriel Pénicaud,
dessins de Nicoby, Glénat, 144 p., 23€

les répondre aux nouvelles aspirations de leurs collaborateurs? La place des syndicats est également questionnée: face aux mutations à l'œuvre, quelles évolutions impulsent pour que les centrales mènent un travail efficace tout en renforçant leur attractivité?

La manière dont ces problématiques seront prises en compte influera la physionomie du monde professionnel dans les années à venir. Pour l'heure, les auteurs, s'ils invitent le lecteur à la réflexion, rappellent, par l'intermédiaire de M^e Lagarde, combien les projections sont aujourd'hui délicates. Le futur du travail? «Un sujet passionnant», assure la présidente de la Banque centrale européenne. Avant de souligner que, sur cette thématique, «le maître mot, c'est l'incertitude». ■

FRANÇOIS DESNOYERS

M en vente
actuellement

■ En kiosque



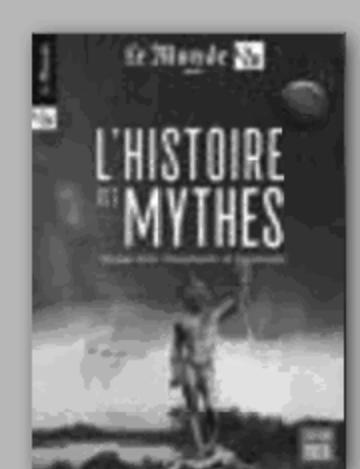
Dès vendredi 9 mai



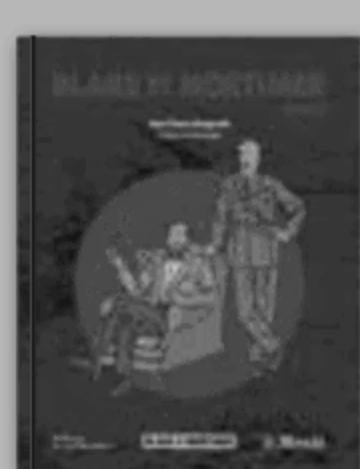
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Le livre
BLAKE ET MORTIMER

Nos services

Lecteurs

■ Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.souffrirse.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Mme Klára Becq,
son épouse,
Maximilien, Aline-Anilla,
ses enfants,
Julia, Lucas,
ses petits-enfants.
Les familles Becq, Molnár, de Séguret, Saurat, Condez, Gleize, Liberty, d'Aralih, Lefebvre et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Michel BECQ,
conseiller hors classe honoraire du Sénat, chevalier de l'ordre national du Mérite, conseiller des études du CHEAr et de l'IHEDN, auditeur de la promotion Boris Vian de l'IHEST, vice-président de l'AACH,

survenu le 30 avril 2025, dans sa soixante-quatorzième année.

Liliane, son épouse,
Josette, sa sœur,
Thierry et Dominique, ses fils,
Hélène et Dung, ses belles-filles,
Claudine et Bernard, sa belle-sœur et son beau-frère,
Maxence et Yoann, Thien et Tri, ses petits-fils,
Thao, Emma et Maéline, ses arrière-petits-enfants,
Delphine, Nadine, Frédéric, Cathy et Ivan, ses nièces et neveux et leurs familles,
Ses nombreux amis, Ses collègues,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Antoine BORDIN,
ingénieur Arts et Métiers, diplômé du CHEM, directeur de la division charpente métallique et ouvrages spéciaux, directeur de l'usine de Maizières-lès-Metz, d'Eiffel construction métallique, fidèle lecteur du *Monde*,

survenu le mardi 29 avril 2025, à Jossigny (Seine-et-Marne), à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Il a œuvré à la Tour Montparnasse, au pont de Saint-Nazaire, à la restructuration de la tour Eiffel, la pyramide du Louvre, l'aéroport d'Osaka et à de multiples autres ouvrages spéciaux.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au crématorium de Saint-Soupplets (Seine-et-Marne), le 13 mai, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits à l'Institut Curie (curie.fr).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Vacheresse,
77400 Lagny-sur-Marne.

Mme Anthony BOUTHELIER,
son épouse,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Anthony BOUTHELIER,

survenu le 30 avril 2025.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 7 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Montargis, suivie de l'inhumation.

Cannes. Vitry-le-François.
Briesson-sur-Armançon.

Mme Mireille BOUVET,
sa fille,

a la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Gérard BOUVET,

survenu le 6 mai 2025, à Cannes, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 mai, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marguerite à Cannes-la-Bocca.

Et rappelle le souvenir de son épouse

Yvonne BOUVET,

décédée le 27 juillet 2020.

243, rue Jeanne d'Arc,
54000 Nancy.

Philippe CAPDENAT,

compositeur, est mort le 2 mai 2025.

Brigitte, son épouse,
Ses filles, leurs gendre et compagnon,
Ses petits-fils
Ainsi que ses amis proches,

vous convient à une cérémonie laïque en la salle Mauméjean du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, le 12 mai, à 11 h 30.

Viviane, sa mère,
Patrick, son père,
Arlette, sa grand-mère,
Ses frères,
Ses cousins, cousins,
Ses tantes, oncles
Et l'ensemble de ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Albert DESSEAUVE,

musicien, survenu le 23 avril 2025, à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie d'inhumation a eu lieu ce 7 mai, au cimetière protestant de Montpellier.

André Célérier,
son fils,
Charlotte Célérier,
sa petite-fille
Et ses arrière-petits-fils,
Reine Depres,
sa belle-fille,
Marie Danielle Dupleix,
sa belle-sœur,
Jean Philippe Lafont,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Denise DUPLEIX,

commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres, survenu le 28 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

Chanteuse à l'Opéra Comique, professeur à l'Opéra de Paris, elle a formé de nombreuses grandes voix françaises.

Sa famille et ses proches invitent ceux qui l'ont connue et aimée à se recueillir lors de la cérémonie d'inhumation qui se déroulera le samedi 10 mai, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis), 164, avenue Jean-Jaurès.

M. et Mme Olivier et Yumiko Favry, Mme et M. Gwenola et Stéphane Nicollain,

Rébecca, Amaury et Raphaël, ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Favry et leurs enfants,
Ses neveux, ses nièces et leurs enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Roger FAVRY,

professeur agrégé de Lettres modernes, auteur de nombreux ouvrages et articles parus dans la revue *Esprit*, PEMF et Ellipses,

survenu le 23 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Geoffrey, Chloé, Sacha, Marthe, ses petits-enfants,
Isabelle, Jean-Noël, Muriel, ses enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

docteur Jean-Claude GABILAN,

ancien professeur de pédiatrie, ancien chef du service de néonatalogie de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart,

survenu le 2 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Vincent de Castelnau-le-Lez (Hérault), ce mercredi 7 mai, à 10 h 30.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce mercredi 7 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Montargis, suivie de l'inhumation.

Sophie et Hélène, ses filles,

Tristan, Axel et Yanis, ses petits-fils,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jean-Pierre GIOVANNANGELI,

le 3 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, des suites d'une longue maladie.

Un dernier hommage lui sera rendu le 14 mai, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

hgio@hotmail.fr

Ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Ouardia HAMANI,

née ALKAMA, survenu le 6 mai 2025, à Créteil (Val-de-Marne), à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation aura lieu dans son village d'Igouaf (Algérie).

Brigitte et Yves Rolland, Philippe Lescène et Annie Sax, Véronique et André Hunkeler-Lescène, Marie-Jeanne Lescène, Laurence Lescène-Frichot, Benoit Lescène, Isabelle et Jean-François Tharrault, ses enfants et leurs conjoints, Ses dix-neuf petits-enfants Et ses vingt-six arrière-petits-enfants,

font part du décès, survenu le 1^{er} mai 2025, dans sa quatrre-vingt-dix-huitième année, de

Anne LESCÈNE,

née PRUNET.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 7 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Saturnin d'Antony.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Archon, le 9 mai, à 16 heures.

Pour tout contact auprès de la famille : philippe.lescene@la poste.net

Toute sa famille

fait part avec tristesse du décès de

Mme Nicole MILLET,

survenu le 20 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Elle reposera à Chaugy (Allier).

La Tronche.

Nicole, Martine, Jean-Paul, Anne-Françoise, Sylvie, Isabelle, ses enfants, leurs conjoints, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants, Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Françoise RUEFF,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

La cérémonie a eu lieu au centre funéraire de la Tronche, le mardi 6 mai 2025, à 14 h 30.

Brigitte Tillou, née Golden, son épouse, M. Emmanuel Tillou Et Mme Marine Bidoire, née Tillou, ses enfants,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Serge TILLOU,

artiste peintre.

Les obsèques ont lieu ce 7 mai 2025, à 14 h 30, en l'église d'Auteuil, Paris 16^e.

Anniversaire de décès

Le 8 mai 2024,

Jean EMELINA

s'éteignait.

Ses collègues de la faculté des Lettres de Nice gardent le souvenir d'un directeur qui sauvaient de l'ennui leurs réunions administratives, et ses étudiant(e)s, celui d'un dix-septième qui faisait revivre dans ses cours l'esprit de Molière.

Souvenirs

Le 8 mai 1945,

Zette de PENANRUN, agent de liaison du réseau POWN Monica, née Zoé ROCHE, veuve du docteur Daniel DUPASQUIER,

mourait pour la France au terme de sa captivité

Spielberg, gardien de la mémoire de la Shoah

Le réalisateur américain s'était mis en tête, en 1993, de faire recueillir les témoignages de tous les survivants de la Shoah. A ce jour, sa fondation en a recueilli plus de 56 000

LOS ANGELES - envoyée spéciale

C'est dans l'avion qui le ramenait à Los Angeles, après le tournage de *La Liste de Schindler*, en Pologne, entre mars et mai 1993, que le cinéaste Steven Spielberg eut l'idée la plus folle et la plus ambitieuse de sa vie. Il venait de passer trois mois à Cracovie pour raconter l'histoire d'Oskar Schindler, cet industriel allemand membre du parti nazi qui, pendant la seconde guerre mondiale, réussit à sauver près de 1300 juifs en les embauchant dans son usine d'émail et de munitions. Le tournage avait été intense, compliqué, éprouvant. Spielberg, qui avait attendu une dizaine d'années avant de faire ce film, intimidé par l'enormité du sujet et la connexion avec son histoire personnelle et sa judéité, avait conscience d'une immense responsabilité. Pour la première fois de sa carrière, il avait même été ému aux larmes en tournant certaines scènes, entraînant ses équipes et des milliers de figurants dans une vision très réaliste de l'enfer de la Shoah.

Pourtant, le plus bouleversant avait été ses rencontres avec des survivants, notamment des «juifs de Schindler», comme se nommaient eux-mêmes ceux qui avaient été sauvés in extremis en travaillant pour l'industriel. Les uns après les autres, ils étaient arrivés sur le tournage, intrigués, stupéfaits, qu'un cinéaste ose aborder une histoire dont beaucoup d'entre eux n'avaient encore jamais parlé. Et très vite, ils avaient exprimé leur désir de se confier à Spielberg. «Ecoutez-moi, disaient-ils, moi aussi j'ai une histoire, moi aussi!»

Le réalisateur, concentré sur son film mais touché par cette confiance, écoutait, prenait des notes, captait ça et là quelques idées, qu'il intégrerait d'ailleurs dans le film. Bien sûr que toutes ces histoires étaient intéressantes et ô combien précieuses, répondait-il. Bien sûr qu'elles méritaient d'être entendues, conservées, transmises. Aucun rescapé ne devrait disparaître sans avoir partagé son expérience personnelle de la Shoah. Elle était en soi une alerte et un message aux générations suivantes. Et, au fond, chaque survivant devrait se muer en «professeur».

Aux deux tiers du tournage, le cinéaste eut l'idée de la scène qui constituerait l'épilogue de son film. Des «juifs de Schindler», en chair et en os, se retrouvaient autour de la tombe de l'industriel dans le cimetière chrétien du mont Sion, à Jérusalem, et seraient rejoints par les acteurs du film interprétant leurs rôles pour y déposer chacun une petite pierre, selon le rituel juif pour honorer les morts. Pendant des semaines, les producteurs associés de Spielberg remuèrent donc ciel et terre pour retrouver le plus de ces rescapés possible, dispersés de par le monde, et les acheminèrent vers Israël.

A la fin du mois d'avril 1993, ils étaient là : 128 survivants, parfois accompagnés de leurs familles, qui, près de cinquante ans après la Shoah (que les Anglo-Saxons nomment plus couramment l'«Holocauste»), se tenaient par le bras, formant une chaîne défiant le

temps et l'histoire. Contrairement au reste du film, cette scène fut filmée en couleurs, ancrant soudain le propos dans la réalité du moment. On quittait les années 1940 pour les années 1990. Des juifs avaient survécu au plan d'extermination nazi. Ils se tenaient droits. Et ils se souvenaient. Ils avaient tant à dire...

Cette dernière séquence dans la boîte, Spielberg prit l'avion pour rentrer en Californie. Et c'est donc au cours de ce long vol qu'extenué, submergé par la multitude d'émotions que ce tournage avait fait naître, il partagea avec les deux coproducteurs l'idée qui l'obsédait depuis plusieurs semaines : consacrer à chacun des «juifs de Schindler» un documentaire de vingt minutes. Ses complices – dont l'un, Branko Lustig, était lui-même rescapé d'Auschwitz – eurent à peine le temps de réagir que Spielberg, déjà, s'emballait : mais pourquoi donc se limiter aux «juifs de Schindler» ? Il fallait faire mieux que ça : recueillir et filmer tous les témoignages possibles des survivants de la Shoah. Tous. Ainsi était né le projet de la Shoah Foundation, devenue rapidement la plus grande collection de témoignages au monde.

Un projet fou bien sûr. Extravagant, démesuré, irréaliste, ont jugé les rares interlocuteurs mis dans la confidence. Mais Spielberg était très sérieux. Son lien avec la Shoah datait de sa toute petite enfance, quand il assistait aux cours d'anglais que sa grand-mère Jenny donnait aux rescapés hongrois réfugiés à Cincinnati (Ohio); ou quand les anciens déportés lui apprenaient à compter à l'aide du tatouage sur leur avant-bras. «Tu vois, Steve ? Ça, c'est un 6. Mais si je tourne le bras... hop ! Ça devient un 9 !» Alors, son rêve est devenu mission. Et la fondation, a-t-il coutume de dire, «le travail le plus important jamais engendré par un film» ; sur une note plus personnelle : «La plus grande réalisation de ma vie.»

«UNE COURSE CONTRE LA MONTRE»

Car, au moment où le monde célèbre le 80^e anniversaire de la découverte des camps et de la fin de la guerre, et alors que les derniers témoins disparaissent, laissant un vide immense et bien des interrogations sur la façon de transmettre la mémoire du génocide des juifs, la fondation du réalisateur, créée en 1994, peut se prévaloir d'avoir enregistré plus de 56 000 témoignages de survivants (dans 65 pays et en 44 langues), imaginé des outils pédagogiques et numériques touchant des centaines de professeurs et des millions d'élèves à travers la planète, et constitué un fonds documentaire d'une valeur inestimable, que l'institution travaille à rendre physiquement indestructible.

«Un trésor», affirme Catherine Clark, professeure d'histoire et d'études françaises au Massachusetts Institute of Technology, depuis peu à la direction des programmes de la Shoah Foundation. *Un trésor qui résonne avec les troubles et les menaces du monde actuel. Si on s'interroge parfois sur l'utilité de l'histoire, je vous assure qu'ici, à la fondation, on sait à quoi elle sert, ce qu'elle nous apprend, ce contre quoi elle nous met en garde. Et si 56 000 rescapés de la plus grande tragédie du XX^e siècle ont pris la peine de partager leur douloureuse his-*



**«CHAQUE JOUR,
NOUS RAPPELAIS
SPIELBERG,
MOURAIENT DE
PRÉCIEUX TÉMOINS
ET ÇA LUI ÉTAIT
INSUPPORTABLE.
C'ÉTAIT UNE
COURSE CONTRE
LA MONTRE»**

JAMES MOLL
documentariste

toire, c'est dans l'espoir de prévenir, d'instruire et d'éviter que la montée de la haine et de l'intolérance produise les mêmes effets.»

L'accroissement de l'antisémitisme dans le monde, ajoute-t-elle, rend plus pertinente que jamais la consultation de ces archives. «Tout y est ! Notamment les récits évoquant l'avant-guerre : le rejet de la différence, la montée des discours haineux, les premières mesures d'ostracisme, d'exclusion... avant la coercition et l'oppression. Un siècle se raconte, une souffrance infinie. Il faut l'écouter.»

Mais reprenons le récit de l'aventure où nous l'avions laissé : 1993. Spielberg est occupé sur de multiples fronts. Il doit accompagner, en juin, la sortie en salle de *Jurassic Park* et travailler au montage de *La Liste de Schindler*, dont la sortie est prévue en décembre. Mais il ne peut chasser de son esprit l'idée que les interviews des survivants sont l'urgence absolue. Il faut constituer une équipe, une sorte de commando dévolu à la constitution de la collection. Ce rôle est confié à deux jeunes documentaristes – June Beallor et James Moll -, dont la vie change alors du tout au tout. «C'était... dingue !», se souvient June Beallor. *On ne savait rien, la tâche était énorme et les questions vertigineuses. Combien de survivants ? Dans quels pays ? Comment les contacter ? Pour quel type d'interview ? Sur quels supports ? Par quoi fallait-il commencer ? Sur quelles compétences s'appuyer ? Historiens ? Journalistes ? Cinéastes ? Sociologues ? Thérapeutes ? Existait-il déjà des collections... ?*

Oui, le travail de collecte de témoignages est déjà entrepris par certains organismes. A l'université Yale, par exemple, le fonds d'archives vidéo Fortunoff réalise alors un travail remarquable et procède, depuis 1979, avec moults précautions et réflexions, à près de 3000 interviews de rescapés. D'autres musées et mémoriaux rassemblent également archives et entretiens : le Musée des Etats-Unis du mémorial de l'Holocauste, à Washington ; le mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem ; le Centre Simon Wiesenthal, à Los Angeles...

Les deux documentaristes prennent contact avec ces institutions, rencontrent historiens et universitaires, découvrent un monde et des problématiques qu'ils ignoraient jusqu'ici. «Nous affrontions à la fois bienveillance et scepticisme, témoigne James Moll. On nous savait sincères, mais on nous jugeait naïfs. Ils étaient précautionneux, nous étions impatients. Chaque jour, nous rappelaient Spielberg, mouraient de précieux témoins, et ça lui était insupportable. Alors, on n'avait pas le temps de tergiver. C'était une course contre la montre.»

LE RESCAPÉ EST LA MEILLEURE AUTORITÉ

Le duo installe son quartier général dans de vastes mobil-homes, à proximité des bureaux de Spielberg, au sein des studios Universal. C'est pratique, efficace, mais cette proximité avec le show-business ne manque pas d'inquiéter les universitaires, davantage habitués à fréquenter les bibliothèques. Le 21 mars 1994, *La Liste de Schindler* reçoit sept Oscars, dont celui du meilleur film et de la meilleure réalisation. En recevant son prix, le cinéaste exprime ce qui lui tient à cœur : «Il y a 350 000 survivants encore en vie aujourd'hui. J'implore tous les enseignants qui regardent ce programme de ne pas permettre qu'il devienne simplement une note en bas de page. Je vous en prie, enseignez-le dans vos écoles. Il y a 350 000 experts qui ne demandent qu'à être utiles pour le reste de leur vie.»

Toute la vision de Spielberg est là : le rescapé est la meilleure autorité qui soit pour raconter et transmettre l'histoire. Une conception contestée par nombre d'historiens, dont Annette Wieviorka qui, dans *L'Ere du témoin* (Plon), paru en 1998, pointera le danger de cette illusion d'écrire l'histoire quand il ne s'agit que d'une juxtaposition de récits partiel, partiaux et subjectifs, dépourvus de la vision analytique ou synthétique nécessaire au récit historique. Mais Spielberg ne veut pas seulement instruire. Il souhaite toucher le public, convaincu que rien n'est plus fort que l'émotion et la vibration transmises par le té-



Les figurants du tournage du film « La Liste de Schindler » et le réalisateur américain Steven Spielberg, à Cracovie, en Pologne, en 1993 ; Les rescapés Paula Lebovics, 81 ans, Miriam Ziegler, 79 ans, Gabor Hirsch, 85 ans, et Eva Kor, 80 ans, en 2015, devant une photo d'eux, enfants, lors de la découverte du camp d'Auschwitz.

PHOTOS: GRANDA/REX FEATURES/SIPA - DONALDGRANT/MARY EVANS/
SIPA - USC SHOAH FOUNDATION



moins pour susciter l'empathie et mobiliser contre l'intolérance. « See the faces, hear the voices » (« voyez les visages, entendez les voix »), deviendra le mantra du projet. Pour June Beallor et James Moll, cette nuit des Oscars marque le lancement de la Shoah Foundation : « On a vite présenté un plan de bataille, conçu un calendrier et fixé un cap : 50 000 témoignages à recueillir en trois ans. »

Récolter 50 000 interviews, cela voulait dire 16 666 par an, 1 388 par mois, 320 par semaine, 64 par jour. « La mission semblait impossible », poursuit James Moll, et nous l'avons finalement étendue à cinq ans. Mais nous étions confiants. D'une part, l'époque était favorable, le public attentif et sensibilisé à la Shoah grâce notamment à des films qui avaient pavé le chemin. La guerre en Bosnie suscitait de tragiques réminiscences. Bientôt viendrait le génocide au Rwanda. Nous sentions que les témoins de la Shoah, à ce moment de leur vie, étaient prêts à parler. Et qu'ils avaient confiance en Spielberg. »

Encore fallait-il être prêts à les entendre et à les questionner. Pour cela, il fallait recruter des milliers d'intervieweurs et de caméramen, les former, les tester, ouvrir des antennes dans de nombreux pays, quadriller le monde en régions, s'appuyer sur l'expérience de collections déjà existantes et s'allier à des historiens et des organisations juives. C'est là qu'intervient Ari Zev, un éducateur au sein de la communauté juive de Los Angeles qui, dès son arrivée dans la fondation, jouera un rôle majeur, nouant de nombreuses alliances, stimulant ses troupes, organisant des formations dans 33 villes et 24 pays, et sillonnant la planète.

« Pas de profil type pour les intervieweurs, raconte-t-il. Surtout pas ! Tout le monde était bienvenu : historiens, journalistes, enseignants, thérapeutes, cinéastes, enfants de survivants... Il fallait une sensibilité à cette histoire, de l'intelligence et de l'empathie. Le reste pourrait s'acquérir lors de nos stages de formation sous l'égide d'une poignée d'historiens remarquables. » Beaucoup de juifs de la

« deuxième génération » n'ayant pu parler avec leurs parents rescapés ont saisi cette occasion de s'approcher au plus près de ce que le réalisateur Claude Lanzmann appellera le « noir soleil aveuglant de l'Holocauste ». En Allemagne, il arrivera aussi que des enfants de nazis cherchent la même expérience. « Des gens écrasés ou minés par le fardeau du nazisme et en recherche d'une contribution positive à l'histoire », commente Ari Zev.

Le protocole de l'interview est bien sûr objet de débats. D'abord sur le lieu. Plutôt qu'un enregistrement sur fond neutre, en studio, comme cela se faisait à Yale, le duo de documentaristes préfère des entretiens au domicile des témoins, lieu rassurant qui permet de livrer quelques indications sur leur environnement. On fera toutefois des exceptions dans les pays où les témoins craignent de révéler leur identité juive – y compris au sein de leur famille – ou quand ils redoutent l'observation de leurs voisins qui se trouvent être d'anciens collaborateurs nazis, comme ce sera le cas en Europe de l'Est.

« SCHINDLÉRISATION » DE LA SHOAH

Il était prévu au départ que l'interview dure deux heures. Mais on se rend vite compte de l'absurdité de la règle, d'autant qu'il est conseillé d'interrompre le moins possible le témoin. Shlomo Venezia, un déporté juif italien, membre du Sonderkommando (« unité spéciale ») de Birkenau, parlera plus de huit heures ; Simon Wiesenthal, rescapé de plusieurs camps et devenu « chasseur de nazis », plus de dix heures ; et Moshe Bejski, un des « juifs de Schindler » et ancien juge à la Cour suprême d'Israël, presque seize heures. Mais la moyenne reste de deux heures et quinze minutes. Simone Veil, interviewée à Paris le 7 mars 1997, livrera quant à elle un témoignage de trois heures.

Un appel téléphonique du coordinateur régional prélude à l'entretien et a pour but de collecter des éléments biographiques qui permettent d'avoir une idée générale de l'expérience du témoin et de choisir l'intervieweur

« PARTOUT DANS LE MONDE CROUPISSENT, DANS DES MALLES, DES PLACARDS, DES BIBLIOTHÈQUES, DES ARCHIVES VISUELLES AUJOURD'HUI ABANDONNÉES »

ROBERT WILLIAMS
historien

qui lui conviendrait le mieux. Une première rencontre est ensuite prévue entre les deux personnes, afin de nouer un lien et de compléter un questionnaire précis avec des dates, des noms, des lieux, une chronologie du parcours. Une façon de réactiver des souvenirs et de préparer, quelques jours avant l'entretien face à la caméra, le travail de mémoire.

Enfin vient l'interview, conçue comme un récit de vie en trois étapes : 60 % du temps est consacré à l'époque de la guerre, le reste se partage entre l'« avant » et l'« après ». L'« avant » est crucial, car il permet d'évoquer l'enfance, la scolarité, la culture familiale, le rapport à la religion, aux non-juifs, à l'antisémitisme ; puis l'engrenage infernal qui mène à la nasse du système nazi. L'« après » conduit le témoin à formuler un message à l'adresse des générations futures – le plus souvent un appel à la paix et à la tolérance, parfois aussi l'expression d'une colère jamais éteinte, voire d'un ressentiment mortifère – et à rejoindre au reste de sa famille de venir devant la caméra auprès de lui (conjoints, enfants, petits-enfants), voire à présenter leurs photos.

Happy end ? « Et pourquoi pas ?, réagit James Moll. N'est-il pas important de montrer que les témoins ne sont pas que des victimes qu'ils ont réussi, malgré tout, à construire une vie ? » Ce procédé a néanmoins été critiqué, qualifié de « schindlériation » de la Shoah, puisque, à l'instar de l'épilogue du film, on semble vouloir prouver à tout prix que la vie triomphé de la barbarie. N'était-on pas à Hollywood ? Ne fallait-il pas toujours une *good story* ? Accusation injuste, insistent ceux qui ont visionné un grand nombre d'entretiens. Il y a certes des conclusions heureuses, des enlacements, une joie et une fierté affichées à énumérer les noms et prénoms d'une descendance – soixante-quinze membres d'une même famille ont surgi un jour devant la caméra pour célébrer la fin d'un témoignage. Mais la scène finale n'est pas forcément triomphante. Il se peut même qu'elle laisse émerger des malaises, des inquiétudes, des reproches non formulés, une histoire familiale trouée de traumatismes, d'incompréhension et de souffrance.

Et les survivants alors ? Les fameux 50 000 espérés en l'espace de cinq ans ? Ils ont répondu massivement à l'appel. De tous les coins des Etats-Unis. De toutes les régions du monde, y compris de Chine. La première, Isabella Goldstein, a témoigné dès le 18 avril 1994. Le cinquante-millième, Branko Lustig, ami et producteur de Spielberg, fin janvier 1999. Par survivants, on entendait les rescapés des camps, les enfants cachés pendant la guerre, les juifs résistants, et d'une façon générale tous les juifs qui, par un stratagème ou un autre, étaient parvenus à survivre au système concentrationnaire nazi. Le pari était donc gagné.

Il faut dire que tout avait été tenté pour faire savoir que leur témoignage était important et bienvenu. Des annonces avaient été publiées dans des journaux nationaux, locaux et communautaires. Des flyers traduits en 20 langues et comportant l'adresse de la fondation et numéro d'appel gratuit étaient distribués auprès d'associations de rescapés, de synagogues et de centres culturels. Et, bien sûr, chaque apparition de Spielberg à la télévision s'était révélée d'une redoutable efficacité. Une interview avec l'animatrice star Oprah Winfrey, en mai 1996, a généré à elle seule 6 000 appels. La diffusion de *La Liste de Schindler* sur la chaîne NBC, en février 1997, suivie d'une brève intervention du cinéaste, a fait exploser le standard. « C'était hallucinant, dit James Moll. Nous avions organisé une permanence téléphonique tenue par des dizaines de volontaires, dont beaucoup de rescapés insistant pour recueillir eux-mêmes les appels. Cela fut une avalanche. »

Pour le reste du monde, raconte Ari Zev, le personnel de la fondation (200 personnes à Los Angeles, plusieurs dizaines dans le monde) s'adaptait au terrain... et à la langue choisie par le survivant pour livrer son témoignage. Mark Edwards, le jeune réalisateur américain qui coordonnait l'opération en France, se souvient avec émotion des centaines d'interviews réalisées dans le pays (1 700 en trois ans), au rythme de quatre par jour pendant la période la plus intense, du soutien spontané manifesté par les organisations juives et de la bienveillance de Simone Veil, toujours prête à faire des présentations, à donner

des contacts et à faciliter les liens. « Cette expérience de vie m'a marqué à jamais », confie-t-il, à l'instar de la dizaine de personnes interviewées pour cette enquête et ayant participé aux premières années de l'aventure.

La collection, donc, existait. Chaque survivant s'était vu remettre une cassette, plus tard un DVD, puis le lien numérique de son interview. Et il avait reçu une lettre personnelle de Spielberg le remerciant de sa contribution. Mais il était temps d'envisager de nouvelles étapes. En 2006, la fondation a enfin quitté les studios d'Hollywood pour emménager sur le campus de l'université de Caroline du Sud, devenant la USC Shoah Foundation et affirmant sa volonté de devenir pleinement un institut d'histoire visuelle et d'enseignement par le témoignage. De fait, les chercheurs de la fondation ont continué de concevoir des outils pédagogiques pour les écoles primaires et secondaires, créé une chaîne YouTube permettant de visionner de nombreux témoignages, et lancé récemment un podcast sur les racines de l'antisémitisme, « Searching for Never Again ».

D'AUTRES GÉNOCIDES

Entre-temps, la fondation s'est ouverte à des collections portant sur d'autres génocides : les Arméniens, les Tutsi, les Khmers rouges, les Chinois de Nankin et les Mayas au Guatemala. Le lien avec la Shoah ? Eclairer les engrenages conduisant au crime ou, inversement, révéler les moyens de l'en empêcher. Une autre initiative vise à recueillir toutes sortes de témoignages sur l'antisémitisme. C'est dans ce cadre qu'a témoigné Robert Badinter, en 2017, ainsi que de nombreuses victimes d'agression antisémite et les témoins de l'attentat terroriste du 7 octobre 2023 en Israël. Le nombre total de témoignages approche donc les 60 000.

Mais, trente ans après sa création, la Shoah Foundation a besoin d'instaurer de nouveaux caps. D'abord, relève le président, l'historien Robert Williams, il faut continuer d'enrichir la collection. « Ce n'est pas vrai que le travail est terminé ! Partout dans le monde croupissent, dans des malles, des placards, des bibliothèques, des archives visuelles incroyablement précieuses et aujourd'hui abandonnées. Savez-vous, par exemple, que Tito [président de la Yougoslavie de 1953 à 1980], dans les années 1970, a entrepris d'enregistrer les témoins de la Shoah et du génocide serbe ? On doit retrouver et sauver ces archives, enregistrées sur du mauvais matériel et probablement en train de se dégrader. » Des études évaluent ainsi à 100 000 ou 150 000 les témoignages existants, mais quasi oubliés. « Je pense même qu'on peut quadrupler ce chiffre », insiste Robert Williams. « A la chute de l'Union soviétique, dit-il, de nombreuses initiatives ont été prises en Ukraine pour enregistrer l'histoire locale de la Shoah. Où sont ces archives ? Qui s'en soucie ? Pareil dans une partie de la Bulgarie, de la Macédoine, en Moldavie et en Transnistrie. Il est urgent de conclure des partenariats avec les gouvernements, universités, organisations juives, pour identifier et assurer la pérennité de ces archives. »

Enfin, poursuit-il, il faut mettre la collection à la disposition du plus grand nombre. Pour le moment, seules 400 institutions dans le monde y ont accès (en France, le Méorial de la Shoah et l'Université américaine de Paris). « Notre vocation ultime est bien là : chacun doit pouvoir visionner les témoignages de rescapés, comme c'est d'ailleurs le cas partout en Israël. La Shoah n'est pas une histoire européenne ou strictement allemande, comme la tendance vise à le faire croire. C'est une histoire universelle. »

Récemment, plusieurs survivants ont contacté la fondation pour livrer leur témoignage de la Shoah. Certains ont cédé à la pression de leurs enfants. D'autres sont tout simplement terrifiés par l'époque et les vents mauvais qui, pensent-ils, déferlent de nouveau sur le monde. « C'est inouï n'est-ce pas ?, observe June Beallor. Lorsque Spielberg a lancé la fondation, il y a trente ans, nous avions tous le sentiment de raconter une histoire ancienne, déconnectée du présent. Les ombres du passé s'éloignent, l'antisémitisme n'était qu'un souvenir hideux. Et voilà qu'aujourd'hui des survivants ont peur. Voient ressurgir des mots, des gestes, des exclusions qui leur rappellent les années d'avant-guerre. Qu'est-ce qui nous prend ? » ■

ANNICK COJEAN



Charif Megarbane, à la Roundhouse, à Londres, en 2024.

LORNE THOMSON/
REDFERNS/GTETY

jonchés d'étagères et de cartons, qu'il montre par visioconférence. Seule fantaisie, au milieu de ce décor d'un minimalisme tout berlinois : les bijoux qu'il porte aux doigts. «Ce sont des créations d'Issam Hajali», glisse le jeune quadragénaire dans un sourire. En 2005, il avait cocréé un premier label, Jakarta Records, toujours actif, dont la ligne éditoriale pulvérise, tout aussi opiniâtrement, la notion de frontière. En 2012, lors de la tournée à Casablanca du musicien ghanéen Blitz the Ambassador, signé sur Jakarta Records, il fait une découverte, qui résonne comme une épiphénomène : «En fouinant dans les marchés aux puces, je tombe sur un enregistrement obscur : une reprise en arabe de Papa's Got a Brand New Bag, de James Brown, par un certain Fadoul, rembobine Jannis Stürz, qui mène en parallèle une carrière de DJ sous le même nom que son label, Habibi Funk. J'en suis tombé fou amoureux.»

Portée politique
Aucune trace, hélas, des auteurs du morceau. Deux ans durant, le détective Stürz assemble pistes et indices, jusqu'à rencontrer la famille du défunt Fadoul, et à la convaincre de rééditer ses trésors : la parution de la compilation *Al Zman Saib*, il y a dix ans, signe l'acte de naissance de Habibi Funk. S'il préfère mettre l'accent sur la dimension intrinsèquement musicale de ses activités, le Berlinois est conscient de leur portée politique : «*Bien sûr, il y a des implications politiques, mais elles ne sont que la conséquence de notre travail artistique, nuance celui qui publia, en 2020, *Solidarity with Beirut*, une compilation dont les ventes ont été reversées à la Croix-Rouge libanaise, après l'explosion du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth. Nous ne sommes pas un collectif militant, mais d'abord un label. Ce qui ne nous empêche pas de manifester notre solidarité avec le peuple palestinien, par exemple.*»

Avec ses mots de musicien, Charif Megarbane ne dit pas autre chose. «*Habibi Funk c'est tout le contraire des bars à chicha ! On essaie de déjouer les archétypes associés aux musiques arabes, ou de les surjouer, pour aller ailleurs, analyser celui qui préfère, sur son magnifique nouvel album, *Hawalat*, pincer les cordes d'un koto japonais plutôt que d'un oud. Ennio Morricone ou Alessandro Alessandroni ont sublimé les musiques des films de cow-boys en leur insufflant une dimension épique, presque religieuse. Leur méthode, qui consistait à composer dans l'urgence, dans un mélange de dévotion et de nonchalance méditerranéenne, me parle beaucoup. Ils ont déconstruit la musique de western, de même qu'on essaie, à notre échelle, de déconstruire les strates orientalistes qui se sont amoncelées ces vingt dernières années. Et de construire autre chose.*» Avec une ironie teintée de gravité, le Libanais rappelle que ses deux parents sont architectes : «*Construire, reconstruire, et, après que tout s'est écroulé, reconstruire encore, on sait faire.*» ■

Deux Libanais que tout semble opposer se relaient, mercredi 7 mai, sur la scène de La Bellevilloise, à Paris. Roger Fakhr, 70 ans, n'est l'auteur que d'un seul véritable album, enregistré en anglais et en une journée, en 1976 ; Charif Megarbane, de trente ans son cadet, en a publié plus d'une centaine, sous divers pseudonymes comme sous son propre nom.

Le guitariste-voix du premier, installé à San Francisco, s'inscrit dans la veine hippie et capiteuse de David Crosby, Donovan ou Sixto Rodriguez. Les instrumentaux du second, basé à Lisbonne, évoquent les splendeurs joueuses et enjôleuses de l'âge d'or des bandes originales italiennes, d'Ennio Morricone à Piero Umiliani. Fakhr accompagne jadis, à la guitare, les tournées de Fairouz, la grande diva de son pays ; Megarbane, lui, s'enferme plus volontiers en studio, où il superpose les couches sonores, à la manière de l'un de ses maîtres, Bill Evans (sur disque, il joue de tous les instruments, hormis les cuivres).

Amitié fraternelle

Ces différences n'ont pas empêché les deux hommes de nouer une amitié presque fraternelle, au fil de la tournée qui passe, ce printemps, par les principales capitales européennes. «*Avec Roger, on se complète à la perfection*», s'émerveille Charif Megarbane, par téléphone. Sur scène, l'homme-orchestre est accompagné par le même trio de musiciens qui épaula son aîné. Les morceaux de ces deux enfants de l'exil, qui ont dû fuir leur pays meurtri par les guerres, dialoguent à distance : à *East of Any Place* («à l'est de tout endroit»), de Fakhr, répond *East of What* («à l'est de quoi»), de Megarbane.

Les morceaux de Chakr et de Megarbane, qui ont dû fuir leur pays meurtri par les guerres, dialoguent à distance

Habibi Funk, label chic et sans chicha

Les musiciens de la maison de disques berlinoise, à l'image des Libanais Roger Fakhr et Charif Megarbane, en concert à Paris, mercredi 7 mai, s'appliquent à déjouer les archétypes associés au monde arabo-musulman

Tous deux ont travaillé, en marge de leurs activités musicales, dans des secteurs voisins : «*Pendant une dizaine d'années, je me suis occupé d'éducation aux médias, pour diverses ONG, en Somalie ou au Kenya... J'enregistrais la nuit*», indique Charif Megarbane, qui compte désormais se consacrer à temps plein à la musique. Il se trouve que Roger bossait lui aussi, en Amérique, dans l'humanitaire, le social, l'édition... On s'entend tellement bien qu'on envisage d'enregistrer ensemble, dans un proche avenir.»

Leur rapprochement est le fruit de la passion d'un certain Jannis Stürz. En 2015, ce mélomane allemand cofonde Habibi Funk, un label spécialisé dans l'exhumation de trésors musicaux du monde arabo-musulman. Parmi le plantureux catalogue maison, qui compte une trentaine de références à ce jour, Fakhr et Megarbane cohabitent avec des figures du rhythm and blues marocain, du reggae libyen ou du jazz soudanais.

Ne pas s'arrêter au nom de la maison de disques, aussi accrocheur que réducteur, de l'aveu même du patron : «*Disons que ces deux mots, "Habibi Funk", captent bien l'attention, avec un côté percutant, évident et "in your face", de même que le terme "krautrock" aidait à désigner la scène allemande des années 1970, à l'étranger*», explique Jannis Stürz. Mais nous ne publions pas que des musiques dansantes, loin de là. Il faut n'y lire qu'un point de départ, un élán.»

En arabe, «habibi» signifie «mon amour», «mon cher», «raconter...»

«A l'origine, c'était un label de rééditions, spécialisé dans les musiques du monde arabe qui ressemblent aux musiques occidentales»

GUIDO CESARSKY
membre d'Acid Arab

Epris, Michel Nassif se lance à la recherche de l'énigmatique musicien, retourné vivre à Beyrouth, où il exerce désormais la profession d'orfèvre – bel écho à ses bijoux jazz-folk. Il invite le dessinateur et musicien Charles Berberian, qui a lui aussi passé une partie de son enfance à Beyrouth, à participer à sa quête : voilà les deux compères embarqués dans un projet de documentaire sur Hajali, qu'ils finiront par rencontrer. «*Issam a abordé tous les styles, il a 3 000 chansons sur son ordi*, retrace Charles Berberian. C'est l'un des seuls chanteurs de sa génération à chanter en arabe. Les autres, comme son proche collaborateur Roger Fakhr, préféraient l'anglais. Pour ça, et pour son intention de mêler la pop anglo-saxonne à sa propre culture, il me fait penser à Caetano Veloso.»

A Paris, Charles Berberian partage son atelier avec Raphaëlle Macaron, autre enfant de la diaspora libanaise. C'est à cette dessi-

natrice que l'on doit les pochettes de Habibi Funk, élégantes et cohérentes, qui mêlent photographies sobres de musiciens et typographies colorées, en arabe et en anglais. «*J'admire des labels comme Luaka Bop ou Blue Note, dont l'identité stylistique, mais aussi graphique, est instantanément reconnaissable*», précise Jannis Stürz, en référence à ces deux têtes chercheuses des musiques du monde et du jazz. En tant que label européen, travaillant avec des artistes originaires de territoires longtemps colonisés, nous veillons à éviter toute forme de clichés orientalistes. Cela passe aussi, et d'abord, par la manière de les représenter visuellement.»

Membre du collectif Acid Arab, qui multiplie pareillement les collisions rythmiques et harmoniques entre Orient et Occident, Guido Cesarsky loue tant l'esthétique que l'éthique de Habibi Funk, qui ne publie que des projets en licence, de façon à partager la moitié des revenus avec les auteurs : «*C'est un label irréprochable avec les musiciens*, insiste le DJ parisien. Il ne sort pas de projet tant qu'il ne s'est pas assuré de la validation des artistes et des ayants droit.» Guido Cesarsky sait, de même, la mue de la petite société allemande : «*A l'origine, Habibi Funk était un label de rééditions, spécialisé dans les musiques du monde arabe qui ressemblent aux musiques occidentales. Avec le temps, il s'est spécialisé, en sortant des inédits et en s'affranchissant des références à l'Occident.*»

En pull-over clair et boule à zéro, Jannis Stürz nous parle depuis ses locaux aux allures de hangar,

AURELIANO TONET

Stanislas Nordey caracole sur les mots de Feydeau

A l'Odéon, dans « L'Hôtel du Libre-Echange », le metteur en scène orchestre un ballet étourdissant et burlesque

THÉÂTRE
TOULOUSE

Au Théâtre de l'Odéon, à Paris, la saison se termine dans le plaisir. Stanislas Nordey, plus coutumier d'un registre empreint de gravité, s'offre un retour à Georges Feydeau (1862-1921), vingt ans après avoir monté *La Puce à l'oreille*. Et nous fait le cadeau d'une légèreté bienvenue dans la pesanteur ambiante, avec cet *Hôtel du Libre-Echange* qui caracole avec une liberté folle dans l'univers du grand vaudeville français. Lequel, décapé de ses afféteries bourgeoises, retrouve toute sa fraîcheur, sa folie, sa dimension fantastique et surréaliste.

Chez ce Feydeau-là, le plaisir vient d'abord de voir le délice, la panique, monter en tourbillon à partir des situations et des fantasmes les plus communs – fantasmes tenant en un mot : coucher, dans une société reposant sur l'institution du mariage. Soit, donc, une équation simple au départ : deux couples vivant sur le même palier, les Pinglet et les Paillardin. Monsieur Pinglet, à qui sa femme, Angélique, donne visiblement peu de satisfactions au lit, rêve de faire la chose avec Marcelle, la femme de Paillardin – le mal nommé, puisqu'il est de toute évidence peu allant de ce côté-là.

Costumes iconoclastes

Au milieu de ces exaspérations conjugales arrive un prospectus publicitaire vantant les charmes de l'*Hôtel du Libre-Echange* : « Sécurité et discrétion ! Hôtel du Libre-Echange, 220, rue de Provence ! Recommandé aux gens mariés... ensemble ou séparément !... ». Ni une ni deux, Pinglet propose à Marcelle de s'y retrouver le soir même, pour goûter aux folles joies de l'adultère. La mécanique est enclenchée, qui verra tous les protagonistes de la pièce se retrouver dans cet hôtel de passe au cours d'une nuit totalement dingue, avec – entre autres –



« L'Hôtel du Libre-Echange », de Georges Feydeau, mis en scène par Stanislas Nordey, le 6 mars. JEAN-Louis FERNANDEZ

quelques fantômes et quatre jounvences de Valenciennes tout juste sorties du couvent.

Qu'est-ce qui peut bien intéresser Stanislas Nordey là-dedans, lui qui est plus coutumier de Pasolini et des écritures contemporaines les plus pointues ? Le langage, d'abord, que Feydeau, bien avant Jacques Lacan, manie comme un révélateur de l'inconscient des personnages, avec un pouvoir comique sans égal. Et la dimension kafkaïenne de cet étourdissant ballet où les protagonistes ne savent plus qui ils sont, où ils sont, où la réalité se dérobe sous leurs pas, où la mécanique bourgeoise

Feydeau, bien avant Lacan, manie le langage comme un révélateur de l'inconscient des personnages

bien huilée se détraque, où des fantasmes pas bien méchants – néanmoins empreints d'une misogynie crasse – débouchent sur une vision cauchemardesque

du monde. Ce qui ne signifie aucunement que le metteur en scène en rajoute dans la noirceur. Tout au long du spectacle se distillent une légère distanciation, un sens du burlesque, tout autant qu'un regard qui ne déshumanise pas ces personnages affolés, dans le miroir qu'ils nous tendent. Exit le décor réaliste et chargé décrit par les longues didascalies de la pièce, dont le texte s'imprime sur les murs blancs du décor, avant que ne se déplient les ors et les rouges un peu miteux du fameux hôtel.

Le plaisir théâtral se déploie aussi dans les costumes iconoclastes signés par Raoul

Fernandez, à l'image de la robe-lampadaire d'Angélique Pinglet, qui ne saurait mieux dire à quel point cette femme n'est rien de plus qu'un meuble, un élément de décor, dans le regard de son mari. Ou encore de ces capes de plumes dont sont revêtus ces drôles d'oiseaux lors de la folle nuit à l'hôtel, et qui résonnent avec la photo d'une tête d'autruche, affichée plus tard dans le spectacle.

Se mettent-ils la tête dans le sable, ces êtres qui incarnent une société vieillie, privée de vraie pulsion vitale, puisque l'acte sexuel, ici, reste jusqu'au bout

Les acteurs portent haut un jeu superbement incarné dans les corps, par jeux de résonances et de contrastes

inassouvi ? Ils font face en tout cas à une jeunesse à la vitalité éclatante, à l'instar de Victoire – qui ne porte pas son prénom pour rien –, la femme de chambre des Pinglet : c'est elle qui mène le jeu, dans cette mise en scène qui laisse clairement voir que le dernier mot revient à la jeunesse, au plaisir, et à ceux que cette société considère comme inférieurs.

Cette Victoire aussi affûtée que les soubrettes de Molière est formidablement interprétée par Anais Muller. Mais toute la distribution est à l'unisson : les acteurs portent haut le type de jeu particulier de Stanislas Nordey, qui projette le langage dans l'espace notamment dans les mouvements des bras. Un jeu superbement incarné dans les corps, par jeux de résonances et de contrastes. Cyril Bothorel (Pinglet), démesurément long et mince, s'oppose à ce tanagra qu'est Marie Cariès (Marcelle Paillardin). Claude Duparfait, comme toujours, n'a pas son pareil pour donner chair au névrosé Paillardin, affligé de tics et de spasmes divers. De même qu'Hélène Alexandridis en Angélique Pinglet, dont la déstabilisation se lit dans tout son être. Avec Feydeau vu par Nordey, c'est le libre-échange entre les mots et les corps qui gagne. ■

FABIENNE DARGE

L'Hôtel du Libre-Echange, de Georges Feydeau. Mis en scène : Stanislas Nordey. Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6^e. Jusqu'au 13 juin.

Une tragédie à huis clos de Wajdi Mouawad

A la Colline, « Journée de noces chez les Cromagnons » est une fable corrosive sur la famille

SPECTACLE

C'est la pièce des commencements, celle qui précède les succès à venir et qui préfigure les fresques déliées entre passé et présent, réel et fiction, France, Canada et Liban. Bien avant la trilogie *Littoral* (1997), *Incendies* (2003) et *Forêts* (2006), bien avant *Tous des oiseaux* (2017) ou *Racine carrière du verbe être* (2022), et bien avant qu'il ne dirige le Théâtre de la Colline, à Paris, l'artiste libano-canadien Wajdi Mouawad a écrit *Journée de noces chez les Cromagnons*. Le texte original date de 1991, mais n'avait jamais été monté jusqu'à 2024 où, au Printemps des comédiens, à Montpellier, Mouawad en crée une version remaniée.

Proposée sur le grand plateau de La Colline, la trame en est actualisée par l'insertion d'un double de l'auteur convoqué au temps de son exil canadien. Un ajout qui ne surprend pas, le dramaturge ayant l'habitude d'installer un narrateur omniscient dans ses histoires. Mais le geste manque de naturel et, sauf à vouloir tempérer la brutalité quasi ontologique de *Journée de noces...*, l'irruption d'un tiers personnage ne s'imposait pas.

Cette réserve mise de côté, la fable est sidérante d'humour désespéré et de violence corrosive. Cette violence irrigue les mots, les

actions, les relations et les situations que traverse la famille de Neel, jeune héros fragile qui cohabite avec ses parents et sa sœur dans un appartement menacé par les bombes. C'est en se souvenant de ces bombes détruisant le quartier où se trouvait sa maison à Beyrouth que Mouawad, à l'âge de 23 ans seulement, a expulsé de lui une tragédie qui coche tous les codes du genre. Unité de lieu (l'appartement familial), de temps (une journée), d'action (les préparatifs d'un mariage). Jusqu'à la présence d'un chœur, assumé par une future mariée, qui demeure longtemps invisible, dissimulée dans une boîte opaque et coulissante. Rapatriée des rives antiques, cette Cassandre de circonsistance décrit la guerre, horreurs et beautés confondues.

Une toile d'araignée affective

A l'exception de ce regard porté sur un au-dehors chaotique, la scène n'autorise aucune échappatoire. Un caisson de bois clair, conçu par le scénographe Emmanuel Clolus, enferme les protagonistes dans un huis clos ravageur, à peine troublé par les irruptions d'une voisine et d'un mouton égorgé sur le seuil de la porte d'entrée. L'habitat hermétique où tout, du lit à la table, est posé de travers, pourrait être un refuge protecteur. Il n'en est rien. Une tra-

gédie ne se résout que par la mort. Celle-ci s'invite en fin de parcours : Neel est atteint par une balle.

En cinq actes rugueux menés au pas de charge, ce spectacle saisissant, qui manie avec rudesse le rire et l'effroi, parvient à dépasser la psychologie pour accéder à l'archétype. Pas un des protagonistes qui ne se dissolve dans un flou interprétatif. La mère est tyannique et surprotectrice. Le père est viril et colérique. La sœur qui souffre de narcolepsie répète les mêmes questions en boucle et attend un fiancé qui n'existe pas (croit-on), puisque son mariage est une pure invention des parents. Piégé dans cette toile d'araignée affective et mentale, le fils s'évade en pensant à son frère, Walter, grand absent et victime probable du conflit.

Le texte est joué en arabe libanais surtitré en français. Une langue qui claque d'autant plus que les acteurs ont du coffre. Délicieux poussés au maximum pour une farce qui solde les restants de civilité dans des assauts de sauvagerie. Les salades s'écrasent sur le plateau. Le mouton sanguinolent est suspendu par les pattes. Le fils humilie la voisine. Le père insulte la mère. La mère hurle.

Pourquoi feindre la délicatesse et simuler la douceur quand, au-dehors, les rues se jonchent de cadavres ? Le décor (comme l'appartement) est au bord de l'explosion.

Quant à la cellule familiale, elle implose. Dans ce dispositif hystérisé, les comédiens (tous excellents, à commencer par Aly Harkous, le fils, et Aida Sabra, la mère) modulent leurs notes avec brio. Ils ne crient pas en pure perte au point de saturer les oreilles. Ils hissent le volume de leurs paroles au niveau même où sont situés des sentiments exacerbés et radicaux.

Rage, chagrin, joie, désespoir, peur : pas ou peu de place pour la nuance. La noce, on le rappelle, doit se tenir chez les Cromagnons. Cette mention est spécifiée dans le titre. C'est dire les zones pulsionnelles, voire primitives, où se rive la représentation. Et pourtant ne ressort de ce spectacle qu'une évidence : la force admirable et inaltérée de l'amour qui se faufile, lui aussi, avec exacerbation et radicalité, dans les replis des mots et des gestes.

Wajdi Mouawad, qui quittera la direction du Théâtre de la Colline en mars 2026, ferme le ban sur un spectacle puissant et original qui en raconte long sur là d'où il vient, en tant qu'écrivain et, peut-être aussi, en tant qu'homme. ■

JOËLLE GAYOT

Journée de noces chez les Cromagnons. Texte et mise en scène : Wajdi Mouawad. Théâtre de la Colline, Paris 20^e. Jusqu'au 22 juin.

Le Monde | Ateliers

COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Du latin à l'écriture inclusive

avec Anne Abeillé et Gilles Siouffi, linguistes et membres du collectif *Les linguistes atterrées*



COURS EN LIGNE



ATELIERS.LEMONDE.FR

Une exposition remet la périphérie au centre

Au Musée de l'immigration, « Banlieues chères » aborde les questions sociales, politiques et économiques

ARTS

Comment exposer les banlieues? Le sujet est bien trop vaste pour que toutes les questions qui s'y entrecroisent puissent être traitées par une exposition : les politiques, les sociales, les économiques, les culturelles, etc. Les commissaires de « Banlieues chères » le savent et savaient aussi que l'espace que leur propose le Musée national de l'histoire de l'immigration n'est ni très vaste ni très simple.

Aussi n'ont-elles pas cherché à tout traiter, mais à mettre en évidence quelques points principaux; ni à présenter une histoire et une géographie complètes, mais à se concentrer sur quelques moments et quelques lieux, avec un très fort tropisme pour l'Ile-de-France. Aussi l'une des grandes qualités de l'exposition est-elle d'appeler à ce que d'autres la suivent, de sorte que ces zones

que l'on dit « périphériques » ne soient plus considérées comme telles. Dans chaque section, une ou plusieurs œuvres opèrent comme des allégories autant que comme des documents: elles suggèrent et symbolisent autant qu'elles racontent.

« Zones » devenues « cités »

On le sait dès l'entrée puisque les premières images sont celles du film d'Henri Verneuil *Mélodrame en sous-sol*, sorti en 1963. Jean Gabin, après un séjour en prison, revient chez lui, à Sarcelles (Val-d'Oise). Il ne reconnaît rien, ne retrouve pas la rue de son pavillon et finit par découvrir qu'il est désormais coincé entre les immeubles monumentaux de la ville nouvelle.

A partir de cet extrait, plusieurs options seraient possibles. Soit faire l'inventaire de la représentation des banlieues dans le cinéma français et international et mettre en évidence ce qu'il y entre de my-

thes, projet immense. Soit engager une réflexion sur les principes et les effets de l'architecture et de l'urbanisme modernes appliqués à la création de zones d'habitation à la marge des grandes villes, thème encore plus vaste. Soit encore, en se fondant sur les expressions du visage de Gabin, mesurer ce que la brutalité de ce phénomène a suscité et suscite toujours d'incompréhensions, de nostalgie, de regrets et de révoltes.

De ces trois sujets, deux se retrouvent sans cesse dans le parcours, l'urbanistique et le politique, inséparables. Avant de les retrouver, une première partie esquisse une histoire des banlieues parisiennes, rappelant ainsi qu'elle commence au XIX^e siècle quand l'augmentation de la population et les débuts de l'industrialisation exigent une expansion territoriale qui franchit les limites de la ville, au-delà de la ligne des fortifications. La vision plaisante de ce phénomène, qui n'est pas

Une première partie esquisse une histoire des banlieues parisiennes, qui commence au XIX^e siècle

propre à Paris, est donnée par l'impressionnisme: baignades, régates et autres plaisirs dominicaux. Quelques Jongkind et Monet le rappellent. Mais, dès la fin du siècle, ces images ne suffisent plus. Eugène Atget (1857-1927) et d'autres commencent à photographier ce que l'on appelle la « zone »: les entrepôts des chiffonniers, les roulettes, l'accumulation de constructions plus ou moins précaires qui ne disparaissent qu'avec la fin des bidonvilles, très tard, dans les années 1960.

Sur ces « zones » devenues « cités » puis « quartiers », dont les populations se sont modifiées à mesure que les mouvements migratoires s'accentuaient, les archives sont innombrables. Il y a les images d'amateurs qui tiennent leurs albums de famille – pique-nique à Chatou (Yvelines), dîner au Perray-en-Yvelines – et il y a celles de Monique Hervo, Jean Pottier, Robert Doisneau, Gérald Bloncourt, Patrick Zachmann ou Raymond Depardon, photographes connus ou moins connus qui décident de tenir les chroniques de ces mondes nouveaux.

Ce sont les continuateurs d'Atget, depuis la série *Le Grand Ensemble* de Mathieu Pernot, au projet participatif « L'histoire est à Noue » qui réunit des images prises par les habitants de ce quartier entre Montreuil et Bagnolet (Seine-Saint-Denis), et au reportage empathique que Marvin Bonheur a commencé en 2014. D'autres auraient pu les rejoindre, dont Valérie Jouve et Kader Attia.

A cette nuée d'images, s'ajoutent des cartes postales dont l'optimisme paraît aujourd'hui naïf (ou cynique) ainsi que l'installation monumentale de Martine Feipel et Jean Bechameil, *Un monde parfait*, qui reconstitue une partie de la cité Pablo-Picasso de Nanterre, dont les tours élevées par Emile Aillaud sont peintes de nuages. Ici, elles sont déjà à demi en ruine, ce qui fait écho aux vidéos de dynamitage de barres pratiqués récem-

ment au nom de la « rénovation urbaine » – Anne Laure Boyer les donne à voir en sens inverse, de la destruction à la renaissance.

L'exposition rappelle avec la clarté nécessaire que le racisme endémique est l'une des causes principales de la situation de ces espaces périphériques. Le groupe de Rachid Taha Carte de séjour a été fondé en 1980, la Marche pour l'égalité et contre le racisme a eu lieu en 1983 et, comme le rappellent les témoignages actuels réunis dans l'espace nommé Salle de presse, rien ne s'est amélioré depuis, loin de là.

Les œuvres qui évoquent le temps où les banlieues étaient rouges ne font qu'ajouter de l'amertume au constat actuel. On sait ce que sont devenues, politiquement, nombre de ces communes et comment haine et ignorance sont cultivées à des fins électoralistes. « Banlieues chères » n'est pas une exposition légère, en dépit de l'installation *Les Archives de la Corbeilloise*, constituées par Aleteia, nom d'artiste d'Emilie Garnaud, qui invente une parodie railleuse d'un cabinet d'archéologie, et de la dernière salle, studio d'écoute, de Piaf au rap. Mais c'est une exposition utile et efficace. ■

PHILIPPE DAGEN
« Banlieues chères »,
Musée national de l'histoire
de l'immigration, Paris 12^e.
Jusqu'au 17 août.

A Arles, le dessin prend des formes inattendues

Le foisonnant festival consacré aux œuvres sur papier offre des découvertes bienvenues

EXPOSITIONS

ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Hormis les moustiques et un certain peintre mentalement perturbé, Arles semble avoir le don d'attirer les éditeurs belges et les milliardaires suisses. Saluons Hubert Nyssen (1925-2011) et Actes Sud, pionniers dans le premier registre, et accueillons Vera Michalski, qui a lancé, il y a trois ans, le Festival du dessin. Présidente du groupe éditorial Libella, elle est aussi la fille de Luc Hoffmann (1923-2016), ornithologue – il fut l'un des fondateurs du WWF –, héritier de laboratoires pharmaceutiques bâlois tombé amoureux de la Camargue, où grandirent ses quatre enfants. Deux d'entre eux tiennent la vedette en ville : Maja, qui a créé la Fondation LUMA, et Vera.

Cette dernière a confié la direction artistique du festival à l'un de ses auteurs maison, le Franco-Suisse Frédéric Pajak, créateur des Cahiers dessinés et écrivain fou de dessin. Elle a eu le nez creux : on a rarement été confronté à un tel foisonnement de propositions, dispersées dans une douzaine de lieux dans toute la ville, certaines inquiétantes, d'autres inattendues, toutes excitantes.

Presse et humour

Dans le premier registre, celle consacrée à Jean-Michel Folon (1934-2005) : pour une génération (la nôtre), l'artiste belge est synonyme d'un générique particulièrement sirupeux de la télévision française, celui d'Antenne 2. Mais « on est déçu en bien », comme on dit en Suisse : en axant le propos sur les premiers travaux, ceux réalisés avec la complicité de Roland Topor (1938-1997) notamment, tout comme ceux dérivant de cette sorte de délire obsession-

nel qui lui fit comptabiliser les flèches de circulation, autant d'injonctions tracées sur le bitume des routes, on redécouvre un Folon incisif et dérangeant.

Les inattendues sont les plus nombreuses : au Musée Réattu, l'acteur François Berléand, parrain du festival, dévoile une œuvre de sa collection personnelle, un autoportrait étonnant du peintre abstract américain Franz Kline (1910-1962). L'église Sainte-Anne regroupe une sélection de la collection d'Antoine de Galbert avec des morceaux d'anthologie. L'espace Van Gogh accueille de nombreuses œuvres, dont l'incroyable série d'acryliques à connotation féministe ou joyeusement morbides d'Annette Messager. La Fondation Manuel Rivera-Ortiz reçoit aussi les travaux de plusieurs artistes, tel Fabien Verschaefer...

D'un lieu à l'autre, on passe devant des gravures, des dessins et, une curiosité, des « clichés-verses » de Camille Corot (1796-1875) ; des aquarelles d'Henri Rivière (1864-1951) ; des gravures encore, mais d'un virtuose du burin, Philippe Mohlitz (1941-2019) ... Des dessins de presse également, comme ceux signés Romanin, plus connu sous son vrai nom, Jean Moulin (1899-1943) ; des dessins d'humour enfin, qui permettent de sourire à nouveau avec Barberousse, Albert Dubout, Jean Bellus, Tetsu, Sempé, etc. Mais aussi des ensembles plus conséquents consacrés à Maurice Henry, Guy Bara et surtout Chaval, dont les dessins d'humour et d'humour voisinent avec ceux, terribles, qu'il a réalisés pour illustrer le livre de Robert Merle *La mort est mon métier* (1952). ■

HARRY BELLET
Festival du dessin d'Arles,
jusqu'au 11 mai.

Le Monde | Ateliers

Littérature

JEAN BIRNBAUM

COURS DU SOIR

La nuance mode d'emploi. SAISON 2

Quand l'époque devient irrespirable, quand le débat cède la place au combat, quand la mauvaise foi envahit les réseaux sociaux comme les discussions entre amis, retrouver le sens de la nuance devient une urgence.

A travers ce nouveau cycle de conférences, **Jean Birnbaum, responsable du « Monde des livres »** vous propose une libre excursion en compagnie de **cinq grands auteurs du XX^e siècle** pour retrouver un peu d'air et faire face à la montée des périls.



Tony Gilroy, démiurge de la série « Andor »

Le créateur du drame politique issu de l'univers de « Star Wars » raconte s'être inspiré d'« Un village français »

RENCONTRE

Tony Gilroy, le créateur d'*Andor*, est passé par Paris deux semaines avant que la deuxième saison de la série ne débute, le 23 avril. La mécanique ordinaire de la promotion aurait voulu que cet entretien fut publié avant la découverte du premier des quatre blocs de trois épisodes qui composent la saison. Mais voilà, Gilroy a bien voulu s'attarder sur le troisième bloc, mis en ligne par Disney+ le 7 mai, commentant ces trois heures qui mettent en scène l'affrontement entre une société menacée de destruction et le pouvoir, qui préfère la voir disparaître plutôt que de se passer des ressources de la planète sur laquelle elle s'est épanouie.

Mieux vaut donc lire ce qui suit après avoir découvert l'histoire du « massacre de Ghorman », après avoir été déconcerté par l'apparition à l'écran de figures familiaires que l'on ne se serait jamais attendu à voir dans l'univers *Star Wars* – Thierry Godard, de la Comédie-Française, ancien habitant d'*Un village français*, plus récemment mineur de fond dans *Germinal*, Théo Costa-Marini, récemment vu en beau-père abusif dans *Nismet*, de Philippe Faucon, et une poignée d'autres acteurs français, devenus habitants de la planète Ghorman.

Travail titanique

Comme tout ce qui survient dans *Andor*, cette irruption d'un contingent français ne tient ni du hasard ni du caprice. Elle s'inscrit dans un travail titanique qui a conduit Tony Gilroy et ses collaborateurs (les scénaristes Beau Willimon, Dan Gilroy – frère de Tony – et Tom Bissell) à faire tenir cinq ans de convulsions politiques et galactiques en 12 épisodes, pour mener la série à sa conclusion : le sacrifice de Cassian Andor (Diego Luna), petit criminel devenu dirigeant de l'insurrection, tel qu'il fut relaté dans *Rogue One*, long-métrage sorti en 2016.

Cette conversation avec un homme épais – « Pendant ces cinq ans et demi, et je n'exagère pas, je n'ai jamais eu un jour de congé, pas de Noël, pas d'arrêt maladie » – mais heureux s'est donc avérée pleine de « spoilers » et



Tony Gilroy, à Paris, le 8 avril. ELISA HABERER POUR « LE MONDE »

d'enseignements, en particulier sur l'irruption des Français et de leur histoire dans l'univers de *La Guerre des étoiles*.

« J'ai un calendrier canonique de *Star Wars*, et je sais qu'à telle date est survenu quelque chose qui s'appelle le « massacre de Ghorman », explique Tony Gilroy. On n'en sait qu'une chose : après le massacre, Mon Mothma [la politicienne qui soutient clandestinement la rébellion, incarnée par Genevieve O'Reilly] quitte le Sénat. »

Tel un historien de l'Antiquité, qui travaille à partir de bribes, Tony Gilroy a reconstruit l'histoire ayant mené au massacre des habitants de Ghorman : « Avec Luke Hall, le chef décorateur, qui est mon premier partenaire pour l'écriture, nous nous sommes dit : "Il faut une économie pour cette planète. Qu'est-ce qu'ils fabriquent ? Des étoffes, des brocarts qu'ils vendent dans des boutiques. C'est une société plutôt aisée." Pour l'architecture, on s'est inspirés de

« Pendant cinq ans et demi, et je n'exagère pas, je n'ai jamais eu un jour de congé, pas de Noël, pas d'arrêt maladie »

TONY GILROY

Milan des années 1950, ce qui a eu des conséquences pour le scénario. Si l'Empire veut détruire cette société, il faudra plus que de la force, il faudra de la propagande. Il faut une campagne médiatique qui retourne l'opinion contre une planète qui jusqu'ici était une destination touristique populaire. Ce qui nous a amenés à faire de Ghorman une communauté très insulaire, incroyablement fière de son identité, plutôt monochrome et contente de

l'être, des traits qui peuvent être utilisés contre elle. Il fallait donc trouver les acteurs. »

Et c'est vers la fiction française qu'il s'est tourné. « J'avais adoré *Un village français* et ses acteurs, explique Tony Gilroy. Il nous fallait un langage, et savoir comment il sonnerait dans une bouche française. Quand nous l'avons eu, nous avons commencé le casting, Thierry [Godard], Richard Sammel [qui jouait aussi dans la série de Frédéric Krivine] et le contingent français vivaient ensemble, ils se sont constitués en communauté. Et ce qui se passe hors plateau a des conséquences à l'écran. Au bout d'un moment, ils ont été capables d'improviser dans le langage inventé. Avec Nicholas Britell [compositeur], nous leur avons écrit un hymne national. »

L'esthétique de cet univers, l'accent des personnages évoque inévitablement la résistance française à l'occupation nazie, épisode qui, depuis le début, nourrit les

scénarios d'*Andor*. « Bien sûr, j'en sais long à ce sujet, raconte Tony Gilroy, sur l'inefficacité de la Résistance jusqu'à ce que les communistes la rejoignent, par exemple. Déjà, dans la première saison, il l'évoquait avec ces radios dont se sert la rébellion, la seconde guerre mondiale a marqué l'apogée de l'espionnage radiophonique. »

Méthode minutieuse

Cette méthode minutieuse est incroyablement coûteuse. Avec un budget de 645 millions de dollars (569 millions d'euros) pour les deux saisons (selon le magazine *Forbes*), *Andor* est le plus cher des projets issus de l'univers de *Star Wars*. On imagine difficilement ce qu'aurait été l'addition si Gilroy avait pu faire aboutir son projet original : raconter l'histoire de Cassian Andor en cinq saisons.

« Nous étions vraiment stupides quand nous nous sommes lancés, admet-il. En route, nous avons pris conscience de l'immensité dans la-

Thierry Godard, de la Comédie-Française, et une poignée d'autres acteurs français sont devenus habitants de la planète Ghorman

quelle nous nous aventurions, des responsabilités que ça entraînait. Heureusement, nous avions cette solution élégante qui était sous nos yeux : raconter ces cinq ans en quatre blocs, avec d'énormes vides. Etais-il possible de raconter trois jours dans l'histoire et de revenir un an après sans recourir à des séquences explicatives ? J'ai testé la méthode en écrivant le début et la fin de chaque bloc, et ça marchait. Si bien que, alors que la première saison racontait la continuité de la métamorphose d'*Andor*, la seconde montre comment il devient un dirigeant, un pédagogue. En plus, je vous demande de vous intéresser à une quinzaine de personnages, tous des gens ordinaires. Ce qui me plaît, c'est l'effet de la durée sur l'endurance de ces gens, leurs triomphes et leurs déceptions. Lorsque nous avons découvert les mixages définitifs, tous ceux qui ont travaillé sur la série ont ressenti la puissance de ce qu'avaient traversé ces personnages, l'effet cumulatif de la révolution sur chacun d'entre eux. »

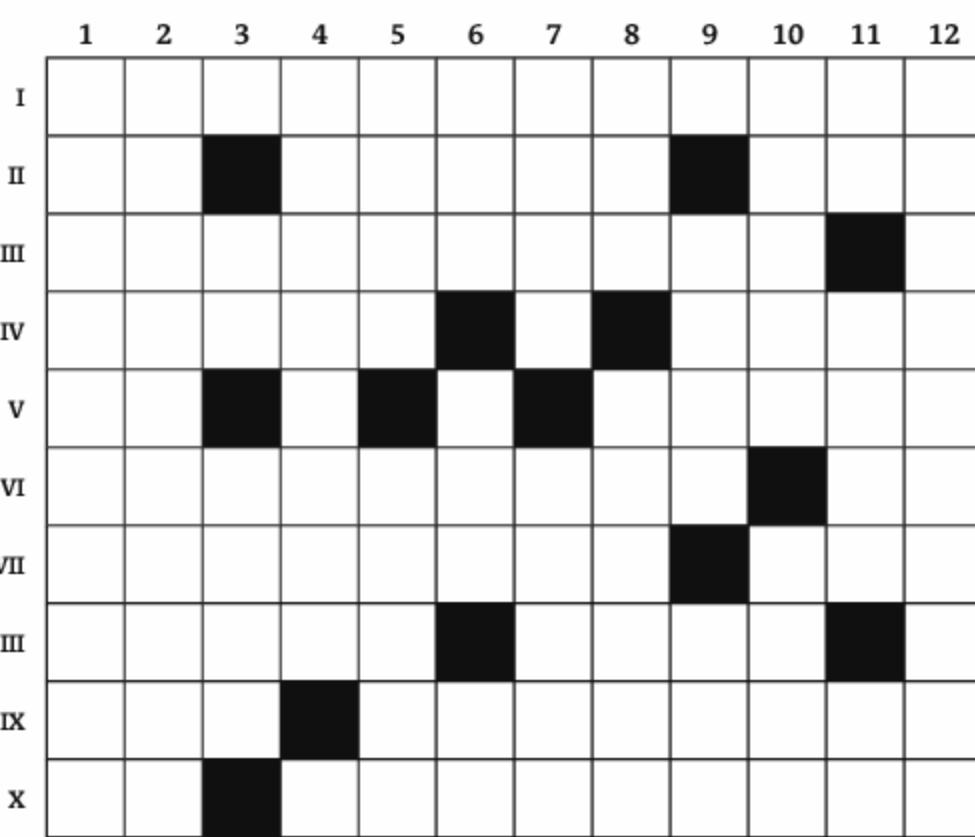
Après cette entreprise démiurgique, Tony Gilroy s'apprête, à 68 ans, à redescendre parmi le commun des mortels : « C'est comme un sevrage brutal. Pendant cinq ans, j'ai écrit tous les jours, décidé des moindres détails, à quoi ressemblait un stylo, un sac à main, il fallait concevoir chaque objet. A Pinewood [studio britannique où a été tournée la série], 2 500 personnes travaillaient sur le projet. Je n'ai plus l'énergie pour m'engager sur cinq ans, et je n'aurai probablement pas la chance que l'occasion se présente de nouveau. J'ai écrit un film l'été dernier, et j'essaie de trouver l'argent. Je ne suis pas sûr d'y arriver. Hollywood traverse une mauvaise passe. » ■

THOMAS SOTINEL

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 107
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 106

HORizontalement **I.** Intercesseur. **II.** Maorie. Upolu. **III.** PVC. Mitrales. **IV.** Ri. Dénie. **V.** Ogre. Traceur. **VI.** Vainqueur. Râ. **VII.** Itou. Xi. **II.** **VIII.** Se-tée. Aine. **IX.** Tuer. Rubican. **X.** Errata. Osait.

VERTicalement **1.** Improviste. **2.** Navigateur. **3.** Toc. Rioter. **4.** Er. Déniera. **5.** Rime. **6.** Ceinturera. **7.** Tire. Eu. **8.** Sureaux. Bo. **9.** Spa. Criais. **10.** Folie. Ica. **11.** Ule (élu). Urinai. **12.** Ruseraient.

HORIZONTALEMENT

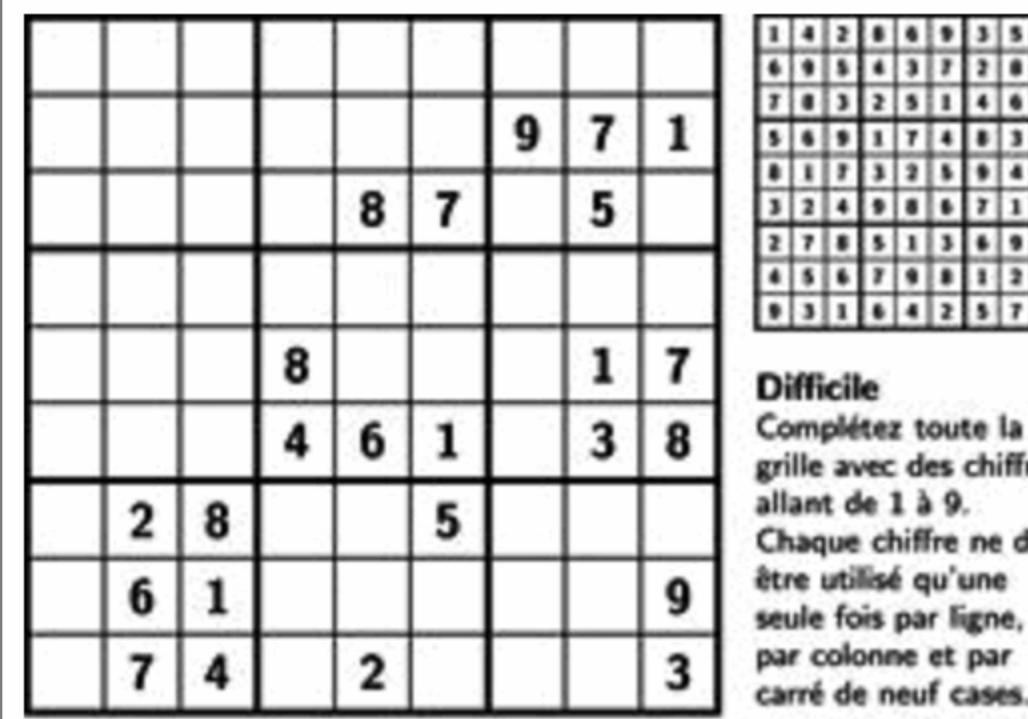
I. Beaucoup de monde en grand désordre. **II.** Chef de gang. Fis des choix. Vous pouvez compter dessus. **III.** Reprises en boucle. **IV.** Dans la forêt et dans notre imagination. Sonnent au fond des bois. **V.** Donné par le hautbois. Mít de la terre dans ses couleurs. **VI.** Treizième pape. Belle en sabots. **VII.** Sa musique et ses vers sont simplistes. Choisi par la majorité. **VIII.** Composé organique. Triste sire. **IX.** Cheville sportive. Nettoyée avant culture. **X.** Personnel. Témoignent et certifient.

VERTICAMENT

1. Ouverts pour dire quelque chose. **2.** Cérémonieuse et bien organisée. **3.** Assure la liaison. Est resté dans les décors au théâtre. **4.** Dans le vestiaire de l'oreille interne. **5.** Veut faire la bombe. Petite séparation. **6.** A refaire chaque jour, en principe. Facilite la conservation. En pente. **7.** Heure notre sens esthétique. Contrée d'Asie Mineure. **8.** Existence renversée. Mises en beauté. **9.** Voici, suivi par *Homo*. Souvent critiqué. **10.** Pris en partant. Part sans but. **11.** Peut finir au musée. Met sur la bonne voie. Préposition. **12.** Evitez qu'il s'installe chez vous.

SUDOKU

N°25-107



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

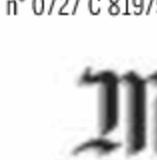
Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



ACPM
PRINTED IN FRANCE
67-69, avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-28-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : PIlot = 0,0083 kg/tonne de papier

Bertrand Badie

« Depuis 1945, on n'a jamais abouti à un traité de paix véritable »

Le spécialiste des relations internationales constate que l'ordre mondial instauré par les Alliés il y a quatre-vingts ans s'est délité et que la diplomatie est aujourd'hui en panne



YANN LEGENDRE

ENTRETIEN

Professeur émérite à Sciences Po Paris, le politiste Bertrand Badie concentre ses recherches sur la sociologie des relations internationales. A l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, dont le dernier est intitulé *L'Art de la paix* (Flammarion, 2024), revient sur ce qui reste de l'ordre mondial mis en place en 1945.

A l'issue de la seconde guerre mondiale, les Alliés ont-ils tous la même conception de la paix ?

En 1945, ils s'accordent sur le code multiséculaire hérité de la naissance des Etats-nations, en Europe, à l'époque moderne : ce cadre normatif est fondé sur la compétition de puissance entre Etats souverains hors de toute préoccupation idéologique ou sociale. Avec la seconde guerre mondiale, ce système, cependant, se décompose et, après 1945, il ne fonctionne pratiquement plus.

Cette décomposition est le fruit de trois éléments inédits. Le premier est l'entrée en force des idéologies. Auparavant, les guerres ne se faisaient qu'exceptionnellement en leur nom, mais, avec la seconde guerre mondiale, le choc entre les démocraties libérales, le nazisme et l'ordre staliniens transforme les tensions idéologiques en facteurs d'affrontement.

Le second est l'appropriation sociale du jeu international. A partir de la seconde guerre mondiale, une part déterminante de son histoire relève de la résistance des sociétés civiles : lors des guerres ultérieures, on voit monter cette résilience des opinions publiques – et elle ne disparaît plus. Le troisième est le début d'agonie du principe de la force. En 1945, les puissances sont à leur zénith : les Alliés ont abattu le monstre nazi, ce qui leur donne un parfum de vertu, mais on commence à comprendre, après la Libération, que la force seule ne produira plus, à l'avenir, les résultats escomptés.

Que reste-t-il, aujourd'hui, de la paix conclue en 1945 ?

Hélas, pas grand-chose : c'est la dernière fois qu'un jeu de puissances a pu définir un nouvel ordre international. De ce chaos est sorti un monde nouveau, mais ce modèle a été sapé en trois étapes.

La première est la décolonisation, qui a bouleversé l'ordre du monde en montrant que le faible pouvait gagner sur le fort. La deuxième est la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS [l'*Union des républiques socialistes soviétiques*],

qui ont mis fin à la bipolarité de l'ordre international. La troisième est la mondialisation, qui a affaibli le principe de souveraineté : elle a transformé le monde en un système interdépendant et retiré aux détenteurs de puissance une part énorme de leur capacité à définir le jeu international. Ces trois éléments ont défaîti l'ordre sans jamais en produire un autre.

Trois narratifs se sont, en outre, greffés sur ces facteurs destructeurs : après la décolonisation, celui du Sud global – la contestation d'un monde centré – ; après la chute du Mur, celui de la fin de l'histoire – la négation de l'altérité – ; et après la découverte de la mondialisation, celui de la mondialisation néolibérale heureuse – le déni du facteur humain dans le jeu mondialisé.

Comment qualifiez-vous les premiers mois de Donald Trump à la Maison Blanche ?

Pour saisir Donald Trump, il faut comprendre le trumpisme qui l'a précédé – ce sentiment de malaise devant une hégémonie qui s'effrite. Le slogan du président – « *Make America Great Again* » [« *Rendre sa grandeur à l'Amérique* »] – est un cri de nostalgie devant l'impuissance croissante des Etats-Unis. Lors de l'effondrement de l'URSS, les Américains ont cru qu'ils allaient façoner la mondialisation à leur image et à leur profit, mais elle s'est retournée contre eux. Ils cherchent donc dans les profondeurs de l'identité, voire du suprémacisme, les moyens de se consoler de cet échec.

Le trumpisme, comme tout populisme, est avant tout une contestation, mais, comme toute contestation, elle se traduit difficilement en modèle de gouvernement – d'où les déceptions qui ont suivi l'investiture du président américain.

Donald Trump a-t-il raison de lancer des médiations bilatérales pour tenter de mettre fin aux conflits ?

Je ne suis pas sûr qu'il soit porteur d'une volonté de résoudre les conflits. Il y a dans sa tête le même slogan que dans celle de Poutine : l'un veut le « *Make America Great Again* », l'autre le « *Make Russia Great Again* ». Le trumpisme et le poutineisme trouvent leur source dans l'espoir déçu d'accomplir leur hégémonie : ils cherchent à restaurer leur dialogue d'autan.

Le jeu trumpien consiste davantage à afficher la présence américaine qu'à résoudre des conflits – d'autant que le président découvre qu'ils sont le fruit de facteurs beaucoup plus complexes que la seule rivalité de puissance comme c'était jadis le cas.

POUR SORTIR DES CONFLITS À GAZA ET EN UKRAINE, IL FAUT AVOIR LE COURAGE DE CONCEVOIR UN PLAN DE PAIX QUI REPOSE SUR UN PROJET DE COEXISTENCE

La diplomatie de Donald Trump constitue-t-elle, pour l'Europe, une chance de s'émanciper de la tutelle américaine ?

Espérons-le, mais n'oublions pas que, depuis la fin du Moyen Âge, l'ADN de l'Europe est le principe de compétition. La construction européenne a éteint les guerres intestines à l'Europe, mais elle n'a pas dissous ce principe en tant que tel. Depuis 2017, Emmanuel Macron rêve de prendre le leadership de la refondation européenne, mais cette prétention a rallumé les jeux individuels : Giorgia Meloni [la première ministre italienne], comme les dirigeants allemands, a pour principal souci d'équilibrer la puissance française, et le retour de la Grande-Bretagne dans le jeu européen est organisé autour du même but. Bref, ne croyons pas que le principe compétitif qui était dans la tête du cardinal Mazarin [au XVII^e siècle] va disparaître !

Pourquoi les cessez-le-feu ne tiennent-ils pas, à Gaza comme en Ukraine ?

Le cessez-le-feu n'appartient pas au vocabulaire de la paix, mais à celui de la guerre : sa rationalité est donc rythmée par l'entreprise martiale. C'est le cas du conflit russe-ukrainien, mais aussi du conflit au Proche-Orient : à Gaza, les cessez-le-feu obéissent à la cadence définie par le gouvernement israélien, comme le proclame le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou.

Pour sortir de ces deux conflits, il faut avoir le courage de concevoir un plan de paix qui repose sur un projet de coexistence, mais la communauté internationale est trop faible pour définir, proposer et imposer un tel plan.

Vous écrivez dans votre ouvrage que « la non-guerre n'est pas la paix ». Il faut, dites-vous, « remettre la paix à l'endroit ». Que voulez-vous dire ?

La grande erreur de l'Occident et de la Russie est de ne considérer la paix que comme un entre-deux-guerres. Si la paix est considérée comme un principe premier de coexistence, elle va bien au-delà du dépassement de la guerre : elle suppose l'intégration sociale de l'espace mondial et l'élaboration d'une vraie sécurité humaine. Il faut nous détourner d'Hobbes [philosophe anglais du XVII^e siècle], qui envisageait les Etats comme des « gladiateurs », et retourner à Aristote, qui parlait de réunir les différences dans un même ensemble.

Les affrontements éclatent là où les conditions d'une sécurité humaine minimale ne sont pas réunies. Les dégâts causés par le changement climatique ou

les crises alimentaires et sanitaires en Afrique conduisent à la banalisation, voire à la pérennisation des conflits parce que la société guerrière semble être l'aménagement naturel du désordre qui y règne. Il faut donc exiger ce que l'ancien secrétaire général des Nations unies [de 1997 à 2006] Kofi Annan appelait « un multilatéralisme social » – une prise en compte du facteur humain dans le jeu de la mondialisation.

Quelles sont les perspectives dans le monde actuel, où la paix est menacée ?

Ce qui m'effraie le plus, c'est de constater que, depuis 1945, on n'a finalement jamais abouti à un traité de paix véritable. Beaucoup d'accords ont été conclus – les accords d'Oslo sur la Palestine, d'Arusha sur le Rwanda, d'Alger sur le Mali ou de Doha sur l'Afghanistan –, mais ils se sont tous révélés vains. La diplomatie semble tétanisée : les grands enjeux planétaires ne peuvent plus être résolus par la logique transactionnelle, qui était courante autrefois et qui se faisait à partir d'un compromis entre acteurs belligérants.

Seule l'invention d'un nouveau paradigme pourrait aujourd'hui donner une chance à la paix. Je vois deux pistes. La première, classique, est le réveil du multilatéralisme, mais aucun signe ne l'accorde aujourd'hui. La seconde, plus révolutionnaire, consiste à miser sur les transformations sociales – les exigences, non pas de cessez-le-feu, mais de paix véritable. Pour que cette piste aboutisse, il faudrait que les dynamiques sociales mondiales en faveur de la paix surmontent les pressions nationales populistes qui vont en sens contraire.

Il existe des facteurs encourageants : les échanges entre les sociétés civiles en faveur de la paix sont de plus en plus nombreux et la conscience qu'en ont les individus est de plus en plus affirmée. La jeune génération aspire à une paix sociale à travers des formes d'amitié, d'empathie, de mobilité et d'hospitalité. Là réside peut-être la voie de la paix de demain.

Le paradoxe, c'est que la guerre est à la fois de plus en plus destructrice et de moins en moins efficace : elle n'a plus de vertu régulatrice. Ceux qui font le pari du conflit militaire le font pour des raisons de politique intérieure, voire d'autosurvie : ils acceptent le surcroît de la guerre au nom d'arguments qui n'ont rien à voir avec le jeu international. Cette logique est d'autant plus inquiétante que les exigences climatiques, alimentaires et sanitaires sont de plus en plus fortes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
GAÏDZ MINASSIAN

Olivier Wiewiorka L'ordre mondial né après 1945 était déjà disloqué à la fin du XX^e siècle

L'historien relativise la thèse courante selon laquelle nous assisterions actuellement à l'effondrement du système international qui a émergé au sortir de la seconde guerre mondiale. Selon lui, cet ordre doit plus à la guerre froide qu'aux résolutions prises en 1945

En lançant ses chars à l'assaut de l'Ukraine, le 24 février 2022, Vladimir Poutine a brutallement réintroduit la guerre au cœur du continent européen – un fait difficilement contestable. Il aurait également brisé l'ordre international né de la seconde guerre mondiale – une affirmation en revanche plus discutable.

La seconde guerre mondiale a bien entendu enfanté un nouvel ordre international, appelé par surcroît à se pérenniser. Sur le plan des rapports de force, tout d'abord, en consacrant l'émergence de deux superpuissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, et en signant corrélativement le déclassement des Etats européens, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni au premier chef. En maintenant, ensuite, les cadres posés par les traités successifs à la victoire alliée de 1918.

Alors que la Grande Guerre avait provoqué un big bang marqué par la floraison de nouveaux Etats sur le Vieux Continent, les frontières héritées de l'entre-deux-guerres ont globalement été respectées, à quelques ajustements près – la ligne Oder-Neisse [*frontière germano-polonaise*], par exemple. Plus significatif encore, les pays vaincus en 1945 ont accepté sans broncher leur défaite, alors que Berlin n'avait cessé, durant l'entre-deux-guerres, d'attiser un révisionnisme délétère qui allait déboucher, en 1939, sur un nouvel embrasement.

Ajoutons, enfin, que de la seconde guerre mondiale est née l'Organisation des Nations unies (ONU) censée garantir la paix à la planète. Dans l'esprit de Franklin D. Roosevelt, l'ONU était appelée à maintenir la concorde, une mission que la Société des nations avait été incapable d'assumer.

Une paix toute relative

On sait ce qu'il en advint. Dès 1947, la guerre froide structura les relations internationales et aboutit à créer deux blocs rivaux, dont l'OTAN, en 1949, puis le Pacte de Varsovie, en 1955, assureraient la cohésion sur le plan militaire,

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) veillant à leur solidarité économique. C'est donc bien la guerre froide, et non l'ordre né en 1945, qui a assuré à l'Europe une relative stabilité dont il importe toutefois de souligner les limites. D'une part, la paix dont elle a bénéficié n'a pas empêché les conflits d'éclater dans d'autres régions du monde, comme le confirment les exemples de la Corée, de l'Indochine, du Vietnam ou de l'Angola...

D'autre part, cette paix, toute relative, a été garantie par l'équilibre de la terreur. Certes, l'arme nucléaire avait été lancée par deux fois sur le Japon et peut, à ce titre, être considérée comme un legs

de la seconde guerre mondiale. Mais elle avait été alors utilisée comme une bombe classique, aux effets amplifiés, sans que sa doctrine d'emploi ne soit ni pensée ni définie. Les concepts de dissuasion, de destruction mutuelle assurée, de riposte graduée... ont été, en d'autres termes, forgés pendant la guerre froide, et non en 1945.

De même, la construction européenne, lancée par la « déclaration Schuman » de 1950, entérinée par les traités de Rome de 1957, parachevée par le traité de Maastricht de 1992, est dans une certaine mesure un héritage de la victoire de 1945. Les pères fondateurs refusaient la perspective d'un nouveau conflit et voyaient dans la réconciliation franco-allemande un sûr moyen de conjurer cette éprouvante perspective. Mais elle est tout autant le fruit de la guerre froide puisqu'elle entérinait la présence du rideau de fer et permit d'intégrer la République fédérale d'Allemagne dans le concert des nations de la seule Europe occidentale.

C'EST L'ORDRE HÉRITÉ DE LA GUERRE FROIDE QUI EST DISLOQUÉ. MAIS CETTE FRAGMENTATION AVAIT ÉMERGÉ DÈS L'ARRIVÉE DE GORBATCHEV, EN 1985

En somme, et au rebours de ce qu'affirment certains commentateurs, c'est bien l'ordre hérité de la guerre froide qui est aujourd'hui disloqué. Mais cette fragmentation ne date ni de 2022 ni même de 2014. Elle émerge dès l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev [dirigeant de l'URSS de 1985 à 1991], qui, constatant le délabrement de l'Union soviétique, accepte son démembrément. Autrement dit : les équilibres nés de la guerre froide se sont brisés à la fin du XX^e siècle, et non dans les premières décennies du XXI^e siècle, ce qui oblige à réfléchir à la façon dont cette dislocation a été conduite à défaut d'être pensée. Par les Etats-Unis tout d'abord, qui ont mené dans les faits une politique unilatérale, de Ronald Reagan jusqu'à Barack Obama. Par la Russie, ensuite, qui a considéré l'intervention en Yougoslavie, au Kosovo puis en Libye, ainsi que les « révoltes de velours », comme des actes menaçants, tout en admettant mal son déclassement sur la scène internationale. Au total, la sortie de la guerre froide a été mal gérée, quel que soit le regard que l'on porte sur les responsabilités respectives qui incombent aux puissances.

Affronter lucidement le présent

Ajoutons, enfin, que l'héritage moral de la seconde guerre mondiale ne doit pas être surestimé. Certes, la barbarie du régime nazi a amené à forger le concept de crime contre l'humanité. Elle a aussi conduit à promouvoir une justice internationale que le tribunal de Nuremberg a portée, avec éclat, sur les fonts baptismaux. Et le nazisme, comme force politique, a été éradiqué – du moins peut-on l'espérer. Mais le souvenir épouvanté de la Shoah n'a empêché ni le génocide rwandais, ni la résurgence de l'antisémitisme, ce qui incite à douter des vertus immunisatrices de la mémoire.

Bref, la seconde guerre mondiale n'a pas créé un ordre international qui aurait été soudainement pulvérisé en 2022, ce qu'atteste la relative impuissance de l'ONU dans la seconde moitié du XX^e siècle. Pour ne donner que ce seul exemple, l'administration collégiale de l'Allemagne que les Alliés entendaient promouvoir n'a pas duré : deux Etats allemands naquirent en 1949, ce qui ne correspondait pas aux plans arrêtés en 1945. La seconde guerre mondiale a bien entendu reconfiguré les rapports de force, et libéré les fermentes de nouvelles donnes – la guerre froide et les mouvements de décolonisation au premier chef.

Mais, à l'heure où le monde s'apprête à célébrer les 80 ans de la victoire sur le nazisme et le militarisme japonais, il convient de ne pas se méprendre. Nous devons bien entendu commémorer cette page tragique et riche d'enseignement. Sans pour autant être rivé sur un passé, en affirmant qu'il a forgé le cadre immuable des relations internationales de 1945 à 2022. Au contraire, elles n'ont cessé d'évoluer au fil du temps. A cette aune, il est sans doute préférable d'affronter le présent en le regardant lucidement, plutôt que de se référer à l'héritage de la seconde guerre mondiale, que les Etats-Unis comme la Russie fouleraient aux pieds. ■

Valentine Zuber Les droits humains, proclamés comme universels en 1945, sont de plus en plus politiquement contestés

La Charte des Nations unies est remise en cause dans de nombreux pays, note l'historienne. En revanche, la société civile se mobilise pour plus de liberté

La Charte des Nations unies, première convention internationale d'après-guerre initialement signée par les représentants d'une cinquantaine de pays à San Francisco, le 26 juin 1945, va fêter ses 80 ans. Elle a permis de fonder, au lendemain d'une conflagration mondiale effroyablement meurtrière, un nouveau système international assis sur le respect des droits humains et confié à la sauvegarde de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Son très beau préambule, de tonalité toute philosophique, énonce une aspiration à l'application effective de valeurs morales communes dans la conduite des affaires internationales. Afin de protéger «les générations futures du fléau de la guerre», il prône la «foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites». A ces principes s'ajoute une mission : celle de chercher à «créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international» et à «favoriser le progrès social et instaurer de meilleures con-

ditions de vie dans une liberté plus grande». Il détaille enfin ce qui doit sous-tendre la politique future : « pratiquer la tolérance », « unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales », « accepter des principes et instituer des méthodes » garantissant le seul usage des armes dans l'intérêt commun, mais aussi encourager, par le biais du soutien à l'action des institutions internationales, « le progrès économique et social de tous les peuples ».

Horizon politique inachevé
Ce préambule sera par la suite largement développé par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée à l'Assemblée générale de l'ONU (1948). Premier catalogue des droits humains conçus à l'échelle mondiale, elle assume sa vocation de guide politique et moral à l'usage de toutes les nations présentes ou futures. Sa postérité normative exceptionnelle a, de plus, inspiré toutes les conventions internationales ou régionales de protection des droits humains ayant suivi, ainsi que des cours judiciaires internationales et régionales permettant un recours international face à leurs violations par les Etats.

Proclamés comme universels, inaliénables et interdépendants,

les droits humains restent pourtant un horizon politique largement inachevé dans plusieurs parties du monde. Ce qui autorise leurs toujours trop nombreuses violations par les Etats, redoublées par leur contestation politique croissante, y compris de la part de ceux qui en ont été les premiers inspirateurs.

Les atteintes aux droits humains se sont récemment multipliées à la faveur de nouvelles crises mondiales. Les guerres d'agressions, les pandémies et l'internationalisation du terrorisme ont ainsi mené les Etats à s'engager dans des politiques

DES MOUVEMENTS POLITIQUES ET SOCIAUX ONT CONNU UNE RÉSONANCE MONDIALE COMME #NOTINMYNAME OU #METOO

de plus en plus attentatoires aux droits humains. Les crises migratoires ou sanitaires ont souvent conduit à réduire drastiquement le droit à la liberté de circulation des personnes.

Les attentats terroristes ont motivé des mécanismes de surveillance visant au contrôle exacerbé de la vie privée des individus, parallèlement à des durcissements sensibles en matière de répression pénale. Le souci de la sécurité, en devenant une priorité sociale pour certains, semble devoir désormais primer sur la sauvegarde de la liberté de tous.

L'actualité particulièrement dramatique, avec le renouveau de guerres de conquête en Europe et de politiques de colonisation brutale au Proche-Orient ou en Asie, a de plus pour conséquence de déstabiliser gravement l'organisation chargée de les défendre. L'ONU paraît particulièrement affaiblie par la surdité que certains Etats opposent à ses constantes mises en garde.

D'autres réaffirment délibérément la supériorité absolue de leur propre souveraineté au détriment du respect des limites supranationales qu'ils s'étaient auparavant engagés à accepter. C'est ainsi que certains d'entre eux n'hésitent plus à délégitimer

les actions menées par les différentes agences onusiennes sur le terrain, tandis que les arrêts émis par les cours internationales sont dénoncés et finalement contournés.

Mais, dans le même temps, on constate une aspiration sans frontière à toujours plus de liberté qui s'incarne dans divers mouvements politiques et sociaux émanant de la société civile. Ceux-ci ont connu une résonance mondiale comme #NotInMyName (2014), #MeToo (2017) ou #BlackLivesMatter (2020).

Réservoir d'espérance

On pourrait tout aussi bien y ranger des mobilisations collectives pour plus de démocratie, comme le mouvement des « indignés » en Espagne ou d'Occupy Wall Street aux Etats-Unis, les « printemps arabes » tout autour du bassin méditerranéen (2011), la protestation populaire algérienne du mouvement Hirak (2019-2021) ou le soulèvement iranien sous la bannière « *Femme, vie, liberté* » (2022).

A travers ces nouvelles formes de mobilisation, répandues grâce à la viralité des réseaux sociaux, se lit l'exigence partagée par les acteurs de la société civile d'un véritable respect par les Etats de

l'universalité des droits humains. Et ce n'est pas parce qu'elles n'aboutissent pas toujours à des changements immédiats de doctrine ou de pratique par ces derniers qu'il faut en minorer la grande portée politique.

Les droits humains doivent-ils être désormais ravalés à une utopie particulièrement disqualifiée ? En dépit, mais aussi grâce à leur perpétuel inachèvement sur le plan institutionnel et juridique, ils continuent de représenter un horizon d'attente politique pour ceux qui se battent contre l'injustice et les inégalités. Réservoir inépuisable d'espérance et de mobilisation citoyenne en vue de l'avènement d'une société mondiale à la fois plus équitable et réellement pacifiée, leur message universel reste toujours d'une brûlante actualité. ■

Valentine Zuber est historienne, directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études-PSL. Elle a signé, avec Blandine Chelini-Pont, « Géopolitique des droits humains » (Le Cavalier bleu, 2024)

Sébastien Ledoux Le 8 mai 1945 en Algérie est un massacre colonial

Alors que la France célèbre la victoire sur l'Allemagne, la répression d'un soulèvement parti de Sétif fait plus de 15 000 morts. Cet événement est resté un impensé de la mémoire coloniale française jusqu'à ce que de jeunes descendants des colonisés le sortent de l'oubli, rappelle l'historien

Dans le calendrier officiel de la République française, le 8 mai commémore la victoire des Alliés contre la barbarie nazie, mais, depuis les années 1990, c'est un autre 8 mai 1945 qui suscite mobilisations et débats, renvoyant, cette fois, à l'histoire coloniale de la France en Algérie. Ce jour-là, des manifestations sont, en effet, organisées dans plusieurs villes par les Algériens pour fêter la fin de la guerre. Celle de Sétif est conduite par les nationalistes du Parti du peuple algérien (PPA), qui demandent l'autonomie depuis 1943 et exigent la libération de leur leader, Messali Hadj.

Parmi les drapeaux brandis par les manifestants se trouvent ceux de la France et des Etats-Unis, mais aussi celui de l'Algérie, ce qui provoque immédiatement une réaction des autorités françaises. La situation devient insurrectionnelle à la suite de la mort d'un manifestant tué par les forces de l'ordre alors qu'il refuse de céder le drapeau algérien. La manifestation de Guelma est interdite dans les heures qui suivent, ce qui provoque un soulèvement des populations qui s'étend à Kherrata.

Dans leurs actions contre les forces de l'ordre, les manifestants algériens s'en prennent aux colons européens, entraînant la mort de 102 d'entre eux au total. La répression des Algériens par l'armée française à Sétif, Guelma et Kherrata, secondée parfois par des civils français armés, est une opération militaire d'enver-

gure, avec des bombardements sur les populations par des blindés, l'aviation et un navire, qui durent environ une quinzaine de jours et font entre 15 000 et 20 000 morts.

Le 8 mai 1945 algérien est un événement colonial à double titre. Par les aspirations d'émancipation politique d'Algériens qui s'expriment dans ces manifestations, il met d'abord au grand jour le système colonial qui fait des colonisés des nationaux français privés de citoyenneté. La répression disproportionnée des violences des manifestants par l'armée met ensuite en jeu l'asymétrie coloniale du traitement d'une population majoritaire infériorisée que la minorité doit contrôler, y compris par le déchaînement de la violence aveugle : le 8 mai algérien est un massacre colonial.

Nouveau récit national

Pendant des décennies, cette date reste un impensé dans une histoire coloniale édifiée par le narratif de l'œuvre civilisationnelle d'une France généreuse et bienfaïtrice à l'égard de ses colonisés. Il faut attendre les années 1980 pour que d'autres acteurs français, descendants de colonisés, interpellent les pouvoirs publics comme la société sur cet événement. Nés en France de parents algériens, ils ont participé à la Marche citoyenne de 1983 pour l'égalité et contre le racisme, un mouvement civique qui dé-

LE TOURNANT MILITANT DES ANNÉES 1990 PERMET DE PASSER DE LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ À LA LUTTE POUR LA MÉMOIRE DES CRIMES COLONIAUX

nonce les violences policières, les inégalités et le racisme qui touchent les populations maghrébines installées en France.

Face à l'échec du mouvement de la Marche citoyenne, des militants comme Mehdi Lallaoui et Samia Messaoudi créent, en 1990, l'association Au nom de la mémoire. Leur objectif est de documenter les crimes coloniaux français – en priorité ceux du 17 octobre 1961 et du 8 mai 1945 –, d'alerter l'opinion sur ces crimes et de demander leur reconnaissance aux pouvoirs publics. Ce tournant militant, qui permet de passer de la lutte

pour l'égalité à la lutte pour la mémoire des crimes coloniaux, est significatif : il inscrit les inégalités et le racisme vécus au présent dans un héritage colonial toujours actif à clarifier.

En 1995, à l'occasion du 50^e anniversaire, le 8 mai algérien connaît une médiatisatation importante. Cette année-là, le militant de la mémoire Mehdi Lallaoui publie un livre sur le sujet, coréalise le film documentaire *Les Massacres de Sétif. Un certain 8 mai 1945*, diffusé sur Arte, et écrit, le 8 mai 1995, une tribune dans *Libération* : « Sétif, 8 mai 1945, le devoir de mémoire ». L'auteur y rappelle les massacres d'Algériens commis par l'armée française à Sétif, Guelma et Kherrata, souligne leur oubli dans la mémoire nationale et dénonce le discours de réhabilitation coloniale véhiculé par le Front national, en affirmant que « faire œuvre de mémoire, pour nous, est un acte d'éducation antiraciste élémentaire ». Il associe la reconnaissance de ce fait historique à l'écriture d'un nouveau récit national pour une France qui accepterait sa diversité culturelle. Cette année-là, les médias prennent acte de cet autre 8 mai de la mémoire nationale.

Bien que trois dates soient instituées comme journées commémoratives en lien avec le passé algérien, les pouvoirs publics, quant à eux, n'intègrent cette inflexion du récit national que tardivement et de manière ponctuelle.

En 2005, l'ambassadeur de France en Algérie parle d'une « tragédie inexcusable ». En 2012, en voyage officiel à Alger, le président François Hollande qualifie la colonisation, devant les parlementaires algériens, de « système profondément injuste et brutal ». « Je reconnais ici, ajoute-t-il, les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata. (...) A Sétif, le 8 mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles. »

Trois ans plus tard, à l'occasion du 70^e anniversaire du massacre de 1945, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Marc Todeschini, dépose une gerbe, à Sétif, en hommage aux victimes algériennes. Si l'Etat français s'est ainsi saisi de ce 8 mai colonial dans les années 2010, ces actions sont restées ponctuelles et adressées à l'Algérie, oubliant que, dans ce passé mêlé franco-algérien, ce sont aussi des citoyens français qui ont porté, depuis trente ans, la mémoire de cet autre 8 mai de notre histoire nationale. ■

Sébastien Ledoux est historien, maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne

Bruno Valat L'Etat-providence constitue, encore aujourd'hui, un pilier des sociétés occidentales

Cette politique s'impose comme un projet central dans de nombreux pays en 1945. Répondant aux ravages provoqués par les conflits mondiaux, elle vise à prévenir les fractures qui avaient conduit à la montée des totalitarismes

L'année 1945 marque un tournant dans l'histoire politique, sociale et économique. A la sortie de la seconde guerre mondiale, une ambition nouvelle émerge : reconstruire non seulement les infrastructures, mais aussi les institutions publiques et le lien social. Dans les pays traumatisés par le conflit, il s'agit de garantir à chaque citoyen un socle de sécurité économique et sociale, perçu comme un droit fondamental.

C'est dans ce contexte que l'Etat-providence s'impose comme un projet central. Le concept ne naît pas ex nihilo. Il s'inscrit dans une tradition plus ancienne de politiques sociales amorcée dès la fin du XIX^e siècle sous l'impulsion de gouvernements comme celui de Bismarck en Allemagne ou du New Deal de Roosevelt aux Etats-Unis, dans les années 1930.

La III^e République française avait également développé par étapes un socle de protections depuis les années 1890. Mais c'est à l'issue de la guerre que cette aspiration prend son essor, en réponse aux ravages provoqués par les affrontements mondiaux et la crise de 1929. En France, la guerre mais aussi l'Occupation et la collaboration ont profondément ébranlé la société. Avec d'autres, le programme du

Conseil national de la Résistance, adopté en mars 1944, réclame l'instauration d'une « démocratie économique et sociale ».

Parmi les décisions emblématiques figurent la nationalisation de secteurs-clés (banques, énergie, transport), l'extension des droits des travailleurs et la création de la Sécurité sociale. Celui-ci, conçu sous la direction du haut fonctionnaire Pierre Larque, cherche à garantir une couverture contre les risques majeurs – maladie, vieillesse, accidents, maternité – et à protéger la famille dans une perspective nataliste : la France a besoin de travail et d'enfants pour se relever. Le modèle retenu est fondé sur un principe assurantiel, aménagé dans le sens de la solidarité.

Cinq « fléaux » à abattre

Le financement est assuré par des cotisations sociales proportionnelles aux salaires, la gestion confiée à des caisses administrées par les représentants des travailleurs. Outre-Manche, le rapport Beveridge, publié en 1942, a identifié cinq « fléaux » à abattre – besoin, maladie, misère, ignorance etoisiveté (forcée) – et propose d'y remédier « du berceau à la tombe » par des assurances sociales à prestations forfaitaires, un accès universel

aux soins et l'éducation gratuite pour tous.

Ces idées sont reprises par le gouvernement travailliste de Clement Attlee, qui crée notamment le National Health Service, un système de santé public et gratuit assuré par l'Etat, en 1948. En Allemagne, en Italie, au Japon et ailleurs, des réformes diverses, d'inspiration semblable et de plus ou moins grande ampleur, sont menées, parfois sous l'impulsion des vainqueurs, mais toujours avec la collaboration active des autorités locales. Chacun s'organise selon ses moyens, son histoire et ses préférences. Seuls les Etats-Unis restent en retrait.

DE FAIT, L'AVÈNEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE CORRESPOND AUSSI À UNE NOUVELLE VISION DU RÔLE DE L'ÉTAT

Le pays, au sommet de sa force, voit en effet son modèle triompher et les opposants au « big government » hérité de l'ère Roosevelt souhaitent en freiner le développement. De fait, l'avènement de la Sécurité sociale correspond à une nouvelle vision du rôle de l'Etat. Face aux limites du libéralisme classique, on lui attribue désormais une responsabilité majeure dans la vie économique et sociale. Cela passe aussi par une fiscalité redistributrice et une politique de plein-emploi.

Cette conception est légitimée par les théories keynésiennes, qui plaident pour une intervention active afin de soutenir la demande et éviter les crises. L'Etat-providence n'est donc pas un ensemble de mesures ponctuelles : il incarne un nouveau contrat social, fondé sur l'idée que la solidarité est indispensable à la cohésion nationale et que les droits sociaux doivent être garantis comme les droits civils et politiques.

Il s'explique aussi par une volonté de prévenir les fractures qui avaient conduit à la montée des totalitarismes. Si, en France ou en Italie, les partis communistes contribuent à son édification, l'Etat-providence prend avec la guerre froide, qui débute en 1947, un sens nettement anticommu-

niste : il doit permettre de détourner les masses de la séduction du modèle soviétique et de consolider la démocratie libérale en la dotant d'un volet social.

Équilibre fragile

Seuls les Etats-Unis, là encore, se singularisent : les progrès de l'interventionnisme y sont rejettés comme une manifestation de socialisme, étranger aux traditions du pays.

Il faudra attendre les années 1960 pour assister à des avancées significatives avec les lois civiques et l'introduction de programmes fédéraux d'assurance médicale (Medicare et Medicaid). En Europe également, l'Etat-providence rencontre des obstacles et beaucoup reste à faire après 1945. Les moyens sont limités et la reconstruction mobilise des ressources considérables.

Dans les années 1950, les dépenses militaires sont lourdes. En conséquence, les prestations restent faibles et certaines populations (les non-salariés surtout) ne sont pas couvertes. Les résistances politiques ne sont pas négligeables non plus, en particulier de la part des milieux conservateurs, qui craignent un empiètement de l'Etat sur les libertés économiques et des professions médicales soucieuses de

leur indépendance. Il faudra l'expansion des « trente glorieuses » pour que l'ambition de 1945 devienne peu à peu réalité. Mais l'essor repose sur un équilibre fragile : croissance, plein-emploi, situation démographique favorable. Ces conditions sont fragilisées, à partir des années 1970, avec le ralentissement économique, la montée du chômage, puis, à la fin du siècle, le vieillissement de la population et la mondialisation.

Cela ouvre un nouveau chapitre, fait de réformes, de débats et de doutes sur la soutenabilité du modèle. Malgré les remises en cause, l'Etat-providence constitue encore aujourd'hui un pilier des sociétés occidentales, notamment européennes, mobilisant des sommes considérables (plus de 33 % du produit intérieur brut en France).

Et il existe une aspiration réelle, dans les pays dits « du Sud », en faveur de son développement. Frustré d'une volonté politique forte et d'un consensus social inédit au lendemain de la guerre, il incarne l'espoir d'un avenir plus juste, fondé sur la dignité et la sécurité de chacun. Ce modèle, bien que critiqué et régulièrement réformé, reste essentiel à la cohésion sociale face aux défis du XXI^e siècle. ■

Bruno Valat est historien, spécialiste des politiques sociales. Il a notamment publié « Histoire de la Sécurité sociale (1945-1967) » (Economica, 2001). Il est secrétaire de rédaction de la « Revue d'histoire de la protection sociale »

HISTOIRE D'UNE NOTION

Le 14 février, la relation transatlantique s'est fissurée à la suite de la violente diatribe du vice-président américain, J. D. Vance, contre les démocraties européennes à la Conférence de Munich sur la sécurité. Une dizaine de jours plus tard, la fracture s'est creusée quand les Etats-Unis se sont alliés à la Russie lors de votes à l'Organisation des Nations unies sur le conflit ukrainien. Elle a pris des proportions abyssales, le 2 avril, avec l'annonce, par l'administration américaine, de l'imposition de droits de douane «réciproques» à 185 pays, dont ceux de l'Union européenne.

Sur le plan des relations internationales, mais aussi sur les plans politique et économique, un océan a soudain séparé des partenaires pourtant étroitement unis depuis des décennies. Dans la faille tectonique ainsi ouverte, un doute s'est logé : si les Etats-Unis de Donald Trump sont toujours formellement liés par le traité de l'Atlantique Nord aux démocraties européennes, peuvent-ils encore être considérés comme leurs alliés ?

S'il préoccupe les opinions publiques et les responsables politiques européens, cet intrigant paradoxe repose sur une compréhension très fusionnelle de la notion d'allié. Au cours de l'histoire, les rapprochements géopolitiques ont souvent été envisagés de manière plus minimaliste qu'aujourd'hui : l'alliance entre cités de la Grèce antique, appelée «symmachie» – du grec ancien *sum* (avec) et *makos* (combat) –, se limitait le plus souvent au domaine militaire et prenait presque toujours fin avec la disparition de la menace commune.

ALLIÉ

Ce concept, qui désigne aujourd'hui une alliance à la fois militaire, économique et politique, avait, dans l'Antiquité grecque, dans l'Empire romain ou au Moyen Age, un sens minimaliste

Dans l'Empire romain, la relation qui unissait Rome aux *socii* (équivalent du terme contemporain «alliés») différait, elle aussi, de notre conception de l'alliance : tandis qu'elle unit aujourd'hui des Etats souverains, elle impliquait alors la domination de Rome sur ses voisins. «Cet ascendant teinte toute la conception romaine de l'alliance et lui donne un caractère profondément dissymétrique», explique Benoît Rossignol, professeur d'histoire ancienne à l'université d'Avignon. Ainsi, les alliés sont-ils tenus d'honorer leurs devoirs envers Rome, mais rares sont ceux qui ont le privilège de voir ces obligations explicitées par un traité d'alliance rédigé : les autres sont à la merci des exigences de l'Empereur.» L'historien

DANS UNE EUROPE OÙ RÈGNE L'INSTABILITÉ POLITIQUE, LES ALLIANCES SE REVERSENT AUSSI VITE QU'ELLES SE NOUENT

Paul Veyne (1930-2022) remarquait à ce titre, non sans ironie, que l'empereur romain n'avait ni homologues étrangers ni ministre des affaires étrangères : pour les Romains, «hors de Rome, il n'y a que des barbares».

Sens nouveau

Après la chute de l'Empire [en 476], le monde médiéval voit s'affronter des royaumes de tailles et de puissances comparables, et, avec eux, ressurgir une conception plus égalitaire, mais aussi plus temporaire, de la coalition. Dans une Europe où règne l'instabilité politique, les alliances se renversent aussi vite qu'elles se nouent, limitant par définition leur portée. «Traditionnellement, l'alliance est une association formelle ou informelle d'Etats s'arrangeant sur les conditions d'usage de la force (ou de menace d'usage de la force) contre des acteurs extérieurs à l'association», note Olivier Schmitt, professeur à l'Académie de défense du Danemark. La convergence d'intérêts militaires ne se traduit pas par une convergence d'intérêts dans d'autres domaines, qu'ils soient politique, économique ou religieux.» A l'époque, le terme «allié», repéré pour la première fois en français au XIV^e siècle, se limite à désigner, dans le domaine militaire, «celui qui est uni à un autre par un traité».

Déjà utilisée pour décrire la Sainte-Alliance de 1815 entre le tsar Alexandre I^{er} de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, puis la Triple-Alliance de 1882 entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, et enfin les «Alliés» unis contre les forces de l'Axe lors de la seconde guerre mondiale, la notion se charge d'un sens nouveau, en 1949, avec la signature du traité de l'Atlantique Nord. Forgée en vue de contenir la me-

nace représentée par l'URSS, l'OTAN n'a en effet rien d'une alliance ordinaire.

D'une singulière longévité, elle repose, en raison des nécessités de la planification militaire collective, sur un niveau de confiance extrêmement important entre ses Etats membres. «Les Alliés de l'OTAN ont un degré de connaissance mutuelle de leurs forces et de leurs faiblesses militaires inégalé dans l'histoire», relève Olivier Schmitt. L'alliance militaire se double en outre d'une coopération économique et d'une promotion de la démocratie libérale et de ses valeurs : cette convergence d'intérêts militaires, économiques et politiques est exceptionnelle.»

Ce modèle idéal de coopération infléchit durablement la conception occidentale de l'alliance – et nourrit le malaise actuel des démocraties européennes face à l'«allié» américain. Serions-nous en train de revenir à une conception traditionnelle, plus limitée et éphémère, de l'alliance? «La nature des relations entre les Européens et les Américains au sein de l'OTAN est sans aucun doute en train de se transformer», pointe Olivier Schmitt. Mais cela ne veut pas dire que la nature du lien entre les Européens au sein de l'Organisation doit nécessairement suivre la même trajectoire.»

La plupart des pays européens voient toujours leurs intérêts converger largement dans le domaine de la sécurité (la menace russe rapprochant même les uns et les autres) et dans le domaine économique. Reste le domaine politique : l'affaiblissement, sur le Vieux Continent, du modèle de la démocratie libérale pourrait bien contribuer au dépitissement d'une certaine vision de la coopération. ■

MARION DUPONT



CHRONIQUE | PAR PASCAL RICHÉ

Quelle mouche a piqué «Dr Doom»?

Nouriel Roubini est cet économiste devenu célèbre pour avoir prédit la crise financière de 2008 – un exploit rare. Ensuite, de plaisir à prendre à rebours le consensus, il n'a cessé d'annoncer des catastrophes, en se trompant souvent. D'où son surnom, «Dr Doom» («doom» pour fatalité...), emprunté à un personnage sinistre de l'univers Marvel. Le dernier livre qu'il a publié en 2023 reste dans la même veine. Panorama des fléaux à venir, il l'a titré «Megathreats» (Méga menaces, Buchet-Chastel). Sur la couverture, une punaise s'approche d'un ballon de baudruche.

Pourtant, depuis quelques semaines, c'est un nouveau Roubini qui s'exprime. Wall Street voit-il poindre une récession aux Etats-Unis ? Pas lui : «Je pense qu'elle est évitable. Je suis peut-être Dr Boom.» Il ne partage pas l'avis de tous ceux qui pensent que les Etats-Unis ne se relèveront pas du passage de Donald Trump. Lui prédit une croissance du PIB «de 4 % d'ici 2030», plus de deux fois supérieure à la prévision du FMI. Quelle mouche l'a piqué ?

Pas une mouche trumpiste en tout cas. L'économiste continue de penser, comme tous ses collègues, que la politique du nouveau président est idiote et néfaste. Mais la bonne nouvelle, constate-t-il sur le site de Project Syndicate, c'est que Trump a reculé sur tous les fronts, grâce à la pression des marchés. Il a renoncé à une grande partie de ses «droits de douane réciproques», il a supplié la Chine d'asseoir à la table des négociations, il n'a pas réussi à déstabiliser le patron de la Fed, Jerome Powell. Et de nombreux acteurs politiques – y compris des élus républicains au Congrès – s'efforcent de poser des limites à ses pouvoirs.

Si Nouriel Roubini est si optimiste sur la croissance américaine, c'est parce qu'il est convaincu que les Etats-Unis sont portés par une révolution technologique sans précédent, attisée

par l'intelligence artificielle. «L'Amérique est leader mondial dans dix des douze industries qui définiront l'avenir, la Chine ne dominant que dans les véhicules électriques et les technologies vertes», écrit-il. Peu importe ce qui se passe à la Maison Blanche, le grand boom est inévitable «même si Mickey Mouse était président !»

Peut-il avoir raison ? En attendant, l'activité américaine, plombée par les «trumperies», a baissé de 0,3 % en rythme annuel au premier trimestre 2023. Une bien mauvaise surprise, car elle progressait précédemment sur une solide foulée de 2,8 % par an en 2023 et 2024. Ancienne secrétaire au Trésor, Janet Yellen considère que les droits de douane ont des répercussions «extrêmement défavorables» sur la première économie du monde et ont «clairement augmenté» les probabilités d'une récession. C'est aussi ce que pense un des autres rares gourous ayant prédict la crise de 2008, le fondateur du gigantesque fonds d'investissement Bridgewater Associates, Ray Dalio. Trump, juge-t-il, est peut-être en train de catapulter les Etats-Unis vers «quelque chose de pire que la récession», un ordre mondial «proche de celui des années 1930».

«Vents contraires» en Europe

Pour Roubini, toutes ces craintes ne pesent pas lourd face à la révolution technologique en marche. Car nous entrons dans une ère de «croissance exponentielle» qui va durer «des décennies». Celle-ci balayera tout, à commencer par le populisme d'extrême droite qu'elle «affaiblira», prédit-il. Sur cette route souriante, les droits de douane sont un simple nid-de-poule. Il a trouvé une formule astucieuse pour résumer sa pensée : «Tech Trump Tariffs» («la tech terrasse les droits de douane»).

Le Vieux Continent a plus de soucis à se faire : «Pendant ce temps, l'Europe continuera de faire face à des vents contraires : vieillissement démographique, dépendance énergétique, dépendance à la Chine, faible innovation domestique, croissance stagnante autour de 1 %.» Dans ce contexte, les partis d'extrême droite «pourraient bien prendre le pouvoir dans la plupart des pays européens». Brrr ! Les nostalgiques des visions ténébreuses de «Dr Doom» peuvent se rassurer : son Pot-au-Noir n'est pas encore complètement vide. ■

L'ÉCONOMISTE PRÉDIT UNE CROISSANCE DE «4 % D'ICI À 2030» AUX ÉTATS-UNIS, DOPÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

MARGUERITE YOURCENAR, TOUJOURS À PART



MARGUERITE YOURCENAR
DÉSIRS D'AILLEURS
Hors-série du «Monde», 124 pages, 12 euros

Ce n'est pas seulement par son œuvre – inclassable au XX^e siècle sans être pour autant du XIX^e siècle – que Marguerite Yourcenar a un destin singulier. Toute sa vie elle a été, d'une certaine manière, «à part». Essentiellement pour cette raison, *Le Monde* lui consacre un hors-série, avec un portrait de cette femme de lettres hors du commun, des textes tirés de son œuvre, des hommages, un entretien avec l'autrice Silvia Baron Superville et bien d'autres contenus encore.

D'une première tragédie – la mort de sa mère quelques jours après sa naissance –, elle a fait une force. Elle a échappé à la condition promise à une fille de bonne famille née en 1903 : s'adonner aux ouvrages de dame, dont la broderie, puis faire un beau mariage ou devenir religieuse. D'un aristocrate «si peu père au sens conventionnel du mot», elle a fait un allié. Pour apprendre le latin et le grec, pour lire, encore enfant, une littérature réservée aux adultes. Pour être accompagnée dans ses premiers pas d'écrivain.

A 26 ans, elle publie son premier roman, *Alexis ou le Traité du vain combat*. Il n'a aucun succès, mais il est remarqué par des critiques, ce qui aurait pu inciter la jeune Marg – elle ne signait pas encore Marguerite, pour maintenir le flou sur son identité – à vivre à Paris et à s'installer dans le milieu littéraire. Elle a préféré la fidélité au nomadisme de son père et à sa devise – «On s'en fout, on n'est pas d'ici, on s'en va demain».

Succès public à 48 ans

Pendant les années 1930, tout en continuant à écrire et à publier, Marguerite Yourcenar a beaucoup voyagé en Europe, a multiplié les conquêtes féminines, et s'est prise d'une impossible passion pour son éditeur, André Fraigneau, qui préférait les hommes. Grace Frick, une universitaire de son âge, rencontrée à Paris en 1937, aurait pu n'être qu'une amante parmi d'autres si l'histoire mondiale et le coup de foudre absolu de Grace pour Marguerite n'en avaient décidé autrement. L'hiver américain, 1939-1940, s'est transformé en exil.

A la fin de la guerre, quand les expatriés sont rentrés en France, Marguerite Yourcenar est restée, sans savoir si elle continuerait à écrire. C'est un hasard qui lui a fait retrouver le début d'un de ses manuscrits sur l'empereur Hadrien, le terminer dans une sorte d'urgence et avoir son premier succès public à 48 ans, en 1951. Elle était enfin reconnue, «lancée».

Elle est pourtant retournée dans son île des Monts-Déserts, dans le Maine, s'est attelée à la rédaction d'un autre grand roman, *L'Œuvre au noir* (prix Femina à l'unanimité en 1968). Sa notoriété n'a fait que grandir.

Enfin, elle qui ne s'était engagée dans aucun combat féministe est la première femme élue à l'Académie française, le 6 mars 1980. Une ultime manière d'être là où on ne l'attendait pas et de clore cette aventure unique dans le siècle.

Marguerite Yourcenar tenait à être «écrivain» et refusait la féminisation. Pour respecter son désir, nous avons, exceptionnellement, dérogé à la règle commune et à la charte du *Monde*. ■

JOSYANE SAVIGNEAU

IA | PAR SELÇUK





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE
PAR SYLVIE KAUFFMANN

Deux Europe au centre d'un chaos mondial

Une commémoration aux allures de requiem: l'Europe et la Russie célèbrent le 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale tout en consignant la fin de l'ordre international qui en est issu. Deux parties d'un continent séparées par un pays en guerre, l'Ukraine, que l'agression russe a renvoyée à son destin séculaire de terre de sang. Deux Europe au centre d'un chaos mondial dominé par d'autres géants.

A l'ouest du continent, des démocraties de plus en plus minoritaires tentent d'organiser la résistance au chaos. Cette semaine se veut celle de la relance de l'indispensable tandem franco-allemand, enrichi d'un troisième partenaire, la Pologne. Parfaitemment orchestré, le calendrier illustre la volonté d'insuffler une nouvelle dynamique à l'Europe au moment où elle affronte les vents contraires de Vladimir Poutine et de Donald Trump: un nouveau chancelier allemand, Friedrich Merz, a été intronisé, mardi 6 mai. Il devait rendre visite, dès le lendemain, à son partenaire privilégié, la France, puis, le même jour, à un autre grand voisin, la Pologne, le pays qui monte.

Jeudi 8 mai est le jour des cérémonies nationales. Vendredi 9 mai, jour anniversaire de la déclaration Schuman, fondatrice du projet européen, le président Emmanuel Macron et le premier ministre polonais, Donald Tusk, devaient signer à Nancy un de ces traités bilatéraux que la France réserve à ses partenaires les plus proches – Allemagne, Italie, Espagne et maintenant la Pologne. Et, si tout va bien, ce petit monde se retrouve solidairement samedi 10 mai à Kiev, rejoint par Keir Starmer, premier ministre d'un royaume qui n'a jamais eu d'yeux si doux pour l'Union européenne (UE) que depuis qu'il l'a quittée.

La démocratie est brouillonne, et ses aléas sont parfois embarrassants. Mardi, le chancelier allemand si attendu a raté son premier tour de piste et a dû s'y prendre à deux fois pour être admis par le Bundestag. Autre ombre au tableau, dimanche, les électeurs roumains ont accordé 40 % de leurs suffrages au premier tour de l'élection présidentielle à un candidat d'extrême droite. Et l'aura de Keir Starmer est ternie par la performance électorale locale d'un autre parti d'extrême droite, Reform UK, mené par Nigel Farage.

Mais l'ombre la plus encombrante est celle du grand allié de 1945, aujourd'hui incarné par un président des Etats-Unis populaire, maître du chaos, adepte du coup d'éclat permanent, qui s'affiche sur les réseaux sociaux un jour déguisé en pape, le surlendemain en Jedi de *Star Wars*. Donald Trump, lui, ne commémore pas le 8 mai; il entend résérer la célébration des armées victorieuses à la date de son propre anniversaire, le 14 juin. Ses partenaires européens regardent avec plus ou moins de lucidité cet allié américain qui se comporte comme un adversaire, voire en prédateur. «L'Occident tel que nous l'avons connu n'existe plus», a reconnu la présidente de la Commission

L'ORDRE INTERNATIONAL BÂTI APRÈS 1945 S'EST EFFONDRÉ ET CELUI QUI DOIT LUI SUCCÉDER RESTE À CONSTRUIRE

TRUMP SE COMPORTE COMME UN ADVERSAIRE, VOIRE UN PRÉDATEUR, VIS-À-VIS DE L'EUROPE

européenne, Ursula von der Leyen, dans le journal allemand *Die Zeit*, mi-avril.

A l'est, Vladimir Poutine présidera, vendredi 9 mai, à Moscou, au «plus grand» défilé jamais organisé sur la place Rouge afin de marquer dignement ce 80^e anniversaire de la victoire soviétique dans la «grande guerre patriotique». La défense anti-aérienne sera en alerte maximale pour éviter que les drones ukrainiens viennent troubler la fête, Kiev ayant refusé un cessez-le-feu de trois jours. Des troupes chinoises participeront à la parade à Moscou et à celle qui se tiendra au même moment à Minsk: c'est un geste important de la part du président, Xi Jinping, qui, non seulement se tiendra sur la place Rouge aux côtés de Vladimir Poutine et de quelques autres dirigeants (dont le premier ministre slovaque, Robert Fico – comme la démocratie, l'UE est parfois brouillonne), mais fait une visite de trois jours à Moscou, du 7 au 10 mai.

Voilà qui tord le cou à la théorie du «Kissinger à l'envers» avancée par certains experts pour justifier le rapprochement Trump-Poutine: l'objectif du réalignement sur la Russie tenté au début de son second mandat par le président américain serait, selon cette théorie, de séparer la Russie de la Chine, comme son prédécesseur Richard Nixon et son stratège Henry Kissinger avaient conçu le dialogue avec la Chine de Mao pour éloigner Pékin de l'Union soviétique.

GUERRE COMMERCIALE

La relation russe-chinoise se porte à merveille. C'est en bonne partie grâce à la Chine que la Russie parvient à maintenir son économie à flot et à faire tourner son industrie de la défense pour alimenter sa guerre en Ukraine; visiblement, ce soutien ne faiblit pas. Mieux encore: la stratégie de Donald Trump visant à affaiblir la Chine, son obsession, a plutôt pour effet jusqu'ici de renforcer son leader, Xi Jinping. Dans la guerre commerciale lancée par Trump avec des droits de douane de 145 % sur les produits venant de Chine, Xi ne capitule pas. A l'opposé de Trump, impatient, Xi et Poutine, vieux routiers de l'autocratie, savent où ils vont et jouent le temps long.

Ainsi, quatre-vingts ans après la fin de la seconde guerre mondiale, la seule certitude est que l'ordre international qui lui a succédé s'est effondré et que celui qui doit le remplacer reste à construire. Poutine et Trump démolissent l'édifice; Xi Jinping, lui, a beau jeu de se poser en défenseur de ce qui reste de multilatéralisme contre la loi de la jungle. Il vient de faire une tournée réussie en Asie du Sud-Est pour récolter les fruits de l'incertitude semée par son grand rival américain. Attention, averti le ministre de la défense singapourien, Ng Eng Hen, à la Conférence de Munich sur la sécurité en février: comme en Europe, l'image des Etats-Unis se dégrade en Asie, et la Chine ne demande qu'à en profiter. En visite, mi-mai, dans les pays du Golfe, Donald Trump aura tout le loisir de tester son influence dans une région livrée à un autre chaos, le Moyen-Orient. ■

IL FAUT UN NOUVEAU PACTE FISCAL FACE AUX INÉGALITÉS DE PATRIMOINE

ÉDITORIAL

M

La France vit, à bas bruit, une régression historique qui mine les fondements de son contrat social. Alors que ses dirigeants ne cessent de mettre en avant la nécessité de valoriser le travail, l'innovation, le risque, elle est redevenue, comme au XIX^e siècle, une société d'héritiers. Etayée par de nombreux rapports, livres et études, la série sur l'héritage publiée par *Le Monde* met en avant une évolution qui, certes, n'est pas propre à l'Hexagone, mais contredit frontalement la promesse d'égalité des chances. Dans la constitution des patrimoines, l'héritage pèse désormais plus que le travail, dessinant un ordre social dans lequel les plus grandes fortunes sont réservées aux individus issus des familles riches.

Au début des années 1970, la fortune héritée représentait, en France, 35 % du patrimoine national, elle en pèse aujourd'hui 60 %. La conjonction de facteurs qui a mené à cet état de fait – montée de la Bourse et de l'immobilier d'un côté, dégradation des revenus du travail de l'autre, sous l'effet du ralentissement de la croissance et de la hausse du chômage – n'a nullement conduit l'Etat à corriger le tir. Dans un contexte général de dérégulation fiscale, la politique conduite lors des dernières décennies a consisté, au contraire, à cibler de multiples exemptions la fiscalité sur les successions, qui souffre d'un handicap majeur: elle est très impopulaire, y compris aux yeux de ceux qui, disposant de faibles patrimoines, n'y seront pas soumis.

On mesure aujourd'hui les multiples dégâts que cause la distorsion entre ce que procure le travail et ce que garantit l'héritage. L'économie de la rente ne favorise pas l'avenir, elle entretient, à l'inverse, un sourd malaise dans la société. Les jeunes générations font figure de grandes sacrifiées. Elles peinent de plus en plus à s'installer dans l'âge adulte, sauf à disposer d'un don ou d'un héritage qui leur permettra de devenir propriétaires de leur logement. En raison des faibles progressions salariales, le travail ne constitue plus un ascenseur social, aggravant le blocage d'une société de plus en plus inégalitaire.

Le risque de voir cette société d'héritiers perdurer est renforcé par le vieillissement de la population qui fait croître le montant moyen de l'héritage: les baby-boomers ont en effet pour particularité d'être plus riches et d'avoir eu moins d'enfants que les générations précédentes.

En France, la dernière tentative de réforme fiscale remonte à 2013. Proposée par le premier ministre socialiste Jean-Marc Ayrault, elle a été refusée par le président de la République François Hollande parce que la matière était trop inflammable. Depuis, aucune discussion sérieuse autour d'un nouveau pacte fiscal n'a pu s'ouvrir entre les différentes forces politiques, tant les positions se sont radicalisées. Érigé en dogme dans un pays qui affiche un niveau de prélevements obligatoires élevé, le «pas d'impôt nouveau» décreté par Emmanuel Macron ne dispense pas d'une remise à plat au moment où le pays doit trouver, d'ici à 2029, près de 100 milliards d'euros pour tenter de maîtriser sa dette.

Les impôts et les charges qui pèsent sur le travail freinent la promotion salariale, tandis que la multiplication des niches en matière de transmission sert d'optimisation fiscale aux mieux dotés. Ne pas vouloir le voir ou refuser d'y remédier, au prétexte qu'il n'y aurait pas de majorité pour cela, revient à accentuer les causes du malaise français. ■

Le Monde EN PARTENARIAT AVEC **LA VIE**

Le Danube musical

UNE CROISIÈRE AU COEUR DE L'EUROPE

Du 6 au 13 novembre 2025

AVEC :

Henrik Lindell, journaliste spécialiste de l'Europe, chef de rubrique «société» au magazine *La Vie*.

ITINÉRAIRE Paris (France) – Munich – Passau (Allemagne) – Melk – Vienne (Autriche) – Budapest (Hongrie) – Bratislava (Slovaquie) – Linz (Autriche) – Passau – Munich – Paris

Entre histoire, culture et intermèdes musicaux, quel regard porter sur ces nations européennes, influentes face aux enjeux actuels ?

C'est en naviguant jusqu'à Budapest que vous participerez à une véritable traversée de l'Histoire contemporaine de cette région.

RIVAGES DU MONDE

Licence : IM 075 100 099

Réservez votre brochure gratuite auprès de Rivages du Monde au **01 83 96 83 43** ou à croisiere-lvlm@rivagesdumonde.fr (réf. LMDAN25).



2

LA UNE, SUITE
► ENTRETIEN
Vincent Debaene:
«La littérature
coloniale a formé
les imaginaires
à grande échelle»

3

MOTS DE PASSE
► Aux confins
de l'être avec Philippe
de la Genardière



4|5

LITTÉRATURE
Naomie Valovits,
Hélène Veyssier,
Angela Bubba,
Deborah Levy

6

HISTOIRE
D'UN LIVRE
► L'anthologie
«La Poésie
de Madagascar»

7

ESSAIS
► Joëlle Rostkowski
fait le point sur
la situation politique
amérindienne

8

CHRONIQUE
► LE FEUILLETON
«L'invention
de Tristan»,
d'Adrien Bosc



BORIS SÉMÉNIAKO

Dans «La Source et le Signe», le chercheur articule anthropologie et approche littéraire pour retracer l'histoire des premiers écrivains africains francophones – et les relire d'un œil neuf

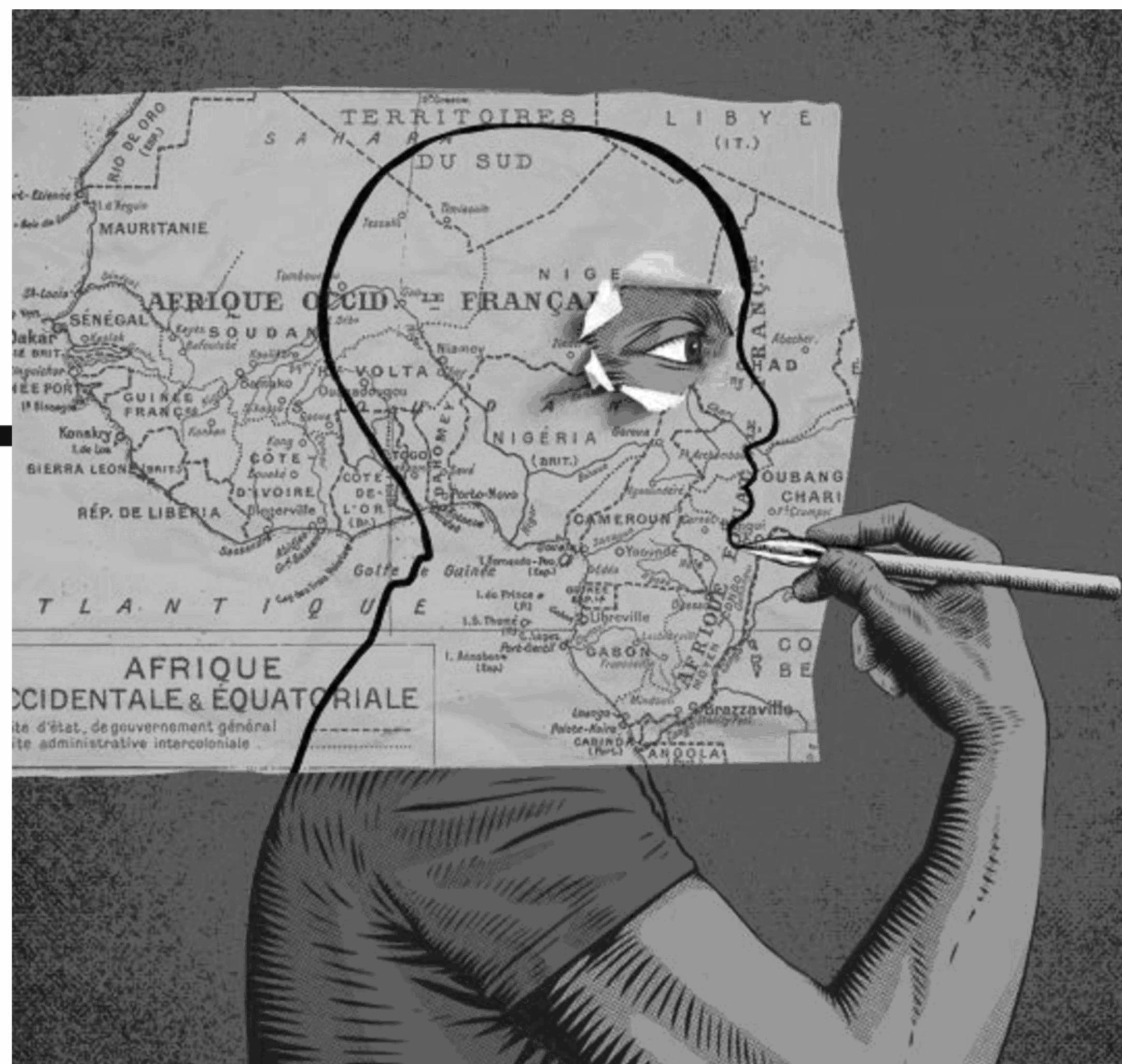
JEAN-Louis JEANNELLE

Al'école normale William-Ponty, au Sénégal, qui formait, avant les indépendances, les instituteurs et les cadres de l'Afrique-Océanique (AOF, 1895-1958), fut organisé un théâtre scolaire «franco-africain», où des classiques étaient adaptés à des sujets «indigènes». L'entreprise aboutit en 1937 à la représentation de deux pièces composées et jouées par des élèves ivoiriens et dahoméens au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. Triomphe ambigu, car Charles Béart, aux commandes – il fut à plusieurs reprises directeur de William-Ponty –, y voyait avant tout des exercices propres à développer chez les élèves une conscience de soi, mais en tant qu'indigènes. «Que leurs pensées restent africaines et qu'ils ne se servent du français que pour les exprimer... voilà l'idéal», écrivait-il deux ans plus tôt.

De telles injonctions contradictoires justifient à première vue l'analyse sociologique faite de ces productions jusqu'à peu: situées à l'extrême marge du champ littéraire, elles seraient restées soumises aux normes du colonisateur. Quant aux spécialistes de littérature francophone, ils n'y retrouvent pas ce qui a longtemps intéressé la plupart d'entre eux: ce désir de subversion grâce auquel un «subalterne» se fait librement l'écrivain que ses formateurs coloniaux n'avaient pas anticipé.

C'est ici, au point où se jouent la critique de ce paradigme sociologique et la réévaluation des études francophones, que se situe Vincent Debaene, spécialiste des rapports entre littérature et anthropologie, dans une étude magistrale, *La Source et le Signe*. L'ambition est énorme: faire de l'anthropologie un coin enfoui entre une sociologie trop réductrice et une littérature trop incertaine de ses critères de reconnaissance.

Pour cela, Vincent Debaene commence par nous faire redécouvrir un corpus négligé, car jugé trop soumis aux autorités coloniales: les travaux d'information linguistique, ethnographique ou historique réalisés par les élèves de William-Ponty. Des travaux initialement anonymes, ayant d'être progressivement signés et de donner naissance, à partir de la fin des années 1920, au domaine dit des «études



indigènes». Les valeurs du monde noir y étaient célébrées – à condition toutefois que les brillants élèves qui s'y consacraient n'y troquent pas leur savoir contre une parole autonome, à fortiori littéraire. Il convenait donc d'objectiver le discours des sujets noirs, considérés soit comme une «source» (pour une science coloniale à venir), soit comme un «signe» (de la mentalité indigène). Dans un

Tout au long du livre se déploie cette tension entre la lecture documentaire de l'historien ou du sociologue et la lecture du littéraire

aliénée». Ainsi de *Doguicimi* (1938), de l'auteur du Dahomey (l'actuel Bénin) Paul Hazoumé (1890-1980), première grande fiction africaine écrite en français par un ancien élève de l'école normale Saint-Louis (future William-Ponty).

Formé pour sa part à Paris, le grand écrivain sénégalais Léopold Sédar Senghor (1906-2001) sut retourner la contrainte et faire de la littérature orale, dont les formateurs coloniaux valorisaient le recueil, la source d'une poésie «néonègre» authentique,

de nature à tirer de sa civilisation ancestrale les ferment de une littérature que Vincent Debaene définit magnifiquement comme «ce dont on ne peut retrouver l'esprit sans la lettre». Dès lors, toute la question est de savoir si nous sommes capables de voir dans cette littérature autre chose que les traces d'un système colonial. Là se situe la troisième ambition de cet essai: parier résolument sur le caractère littéraire de ces textes.

Tout au long de *La Source et le Signe* se déploie cette tension entre, d'un côté, la lecture documentaire de l'historien ou du sociologue, qui privilient la contextualisation, et, d'un autre côté, la lecture

actualisante du littéraire, qui parle sur la capacité des lecteurs à renouveler la pertinence des œuvres. Vieille rivalité, au détriment le plus souvent des littéraires, accusés de s'enfermer dans les textes. Mais c'est oublier que la lecture est fondamentalement adresse. Seul, rappelle l'auteur, un texte ne dit rien de sa valeur, car celle-ci est fonction «de la position particulière du lecteur», de sa capacité à «se soumettre à l'épreuve de la rencontre».

C'est tout l'intérêt du geste accompli par Vincent Debaene: montrer que lire en littéraire, en visant cette actualisation qu'autorise l'attention à la forme d'un texte, représente une fidélité supérieure non seulement au contexte, mais à l'intention profonde de son auteur – telle du moins que la comprend chaque lecteur, qui en pluralise le sens. C'est-à-dire une fidélité à ceux qui entendaient signer leurs textes, même prisonniers des contraintes coloniales. ■

LA SOURCE ET LE SIGNE.
ANTHROPOLOGIE, LITTÉRATURE
ET PAROLE INDIGÈNE,
de Vincent Debaene,
Seuil, «La librairie du XXI^e siècle», 432 p.,
25 €, numérique 18 €.

9

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
► Cyrano de Bergerac,
Aragon, Zola...

10

RENCONTRE
► Stéphane Bouquet:
«Le poème, c'est
la capacité de se tenir
au milieu des gens»



Vincent Debaene détaille quelques-unes des idées-forces autour desquelles il a écrit «La Source et le Signe»

«La littérature coloniale a formé les imaginaires à grande échelle»

ENTRETIEN

à un simple affrontement entre dominants et dominés...

Michel Foucault dit qu'il faut voir le pouvoir comme quelque chose qui produit et pas seulement qui réprime. Pour moi, ce livre intègre bien sûr les acquis de la perspective postcoloniale, mais je suis aussi plus prudent dans l'exaltation des voix autochtones comme signe de résistance. Parce que les phénomènes de domination sont complexes et supposent toujours un peu la participation du dominé à la domination. Ce qui peut me gêner, c'est une version un peu vulgarisée de la réflexion postcoloniale qui consiste à aller chercher des marques de subversion dans des ouvrages, certes écrits par des sujets indigènes, mais qui sont en réalité des produits de la colonisation. La littérature autochtone elle-même s'inscrit, à certains égards, dans la continuité d'une demande coloniale.

Dans «L'Adieu au voyage» (Gallimard, 2010), vous vous penchez sur les spécificités de l'ethnologie française et sur le rapport que cette discipline entretient avec la littérature. Dans «La Source et le Signe», vous commencez par une comparaison avec l'anthropologie américaine qui, plus tôt, aurait donné à l'informateur autochtone le statut non pas d'objet ou de source, mais d'interlocuteur. Quel est le lien entre les deux livres?

L'Adieu au voyage partait de l'idée que les rapports entre ethnologie et littérature devaient être pensés dans la continuité de problèmes qui ont agité toutes les disciplines, comme l'histoire, la géographie et même l'histoire naturelle. Il fallait réinscrire les liens entre littérature et ethnologie dans une histoire longue de l'émancipation des sciences par rapport à la tradition lettrée. L'ethnologie représentait certes un cas particulier, mais relevait d'une problématique plus générale.

Dans ce nouveau livre, j'insiste sur le fait que l'ethnologie diffère des autres sciences sociales et humaines parce que, au lieu de manier des documents, des monuments, des traces, elle travaille avec une parole. Je pense que mon passage aux Etats-Unis m'a sensibilisé aux questions d'autorité, aux phénomènes de dépossession, de violence symbolique, de «violence épistémique», la fameuse formule forgée par la théoricienne postcoloniale de la littérature Gayatri Spivak à partir des travaux de Michel Foucault [1926-1984].

Pourtant, quand, dans «La Source et le Signe», vous étudiez les premiers écrits produits par les autochtones dans les colonies françaises en Afrique, vous semblez vouloir montrer, tout en conservant les acquis de la pensée postcoloniale, que les choses ne se limitent pas

«La Source et le Signe» représente la première partie d'un projet. Quelle sera la seconde?

La Source et le Signe porte sur l'émergence d'une parole littéraire indigène, mais aussi et surtout sur la difficulté de son traitement. Comment l'historien doit-il se comporter face à ce genre d'objet, pour ne pas reproduire une forme de condescendance coloniale? Au départ, je ne voulais faire qu'un seul livre, pour arriver à Frantz Fanon [1925-1961]. Mais c'est devenu énorme. Et puis il y a une différence objective entre faire de la littérature depuis l'Afrique comme le Dahoméen Paul Hazoumé [1890-1980], qui écrit de Cotonou, ou le poète Jean-Joseph Rabearivelo [1903-1937], qui n'a jamais quitté Madagascar, et ce qui se passe quand les écrivains autochtones viennent à Paris. Le prochain livre commencera par l'arrivée de Léopold Sédar Senghor [1906-2001] dans la métropole et sa rencontre avec les écrivains, poètes et intellectuels afro-américains, c'est-à-dire originaires des Antilles françaises, Aimé Césaire [1913-2008] et Léon-Gontran Damas [1912-1978]. Il suivra le passage de la catégorie d'«indigène» à la catégorie de «Noir».

Votre réflexion rejoint-elle la question de l'«appropriation culturelle», qui critique notamment tout auteur blanc créant un personnage de Noir?

Il est clair que je suis un auteur européen qui parle d'auteurs africains. Je pense qu'on a le droit de le faire, mais à certaines conditions, en ayant conscience de certains effets – et ce sont aussi ces effets que *La Source et le Signe* met en lumière. Je dirige un projet de recherche à



Vincent Debaene, chez lui, à Genève, le 5 mai. COLLECTION PARTICULIÈRE

Genève: «La parole indigène entre littérature orale et culture lettrée». Nous nous interrogeons sur le devenir de ces énoncés autochtones qui, au départ, sont des chants rituels, des énoncés thérapeutiques ou des propositions d'alliance militaire et qui deviennent des poèmes dans des anthologies coloniales puis dans des revues d'avant-garde surréalistes ou autres.

L'idée est d'effectuer des enquêtes de provenance, comme on le fait dans les musées avec les artefacts africains, mais pour des énoncés. Quelles transformations ces derniers subissent-ils afin de devenir des poèmes chez nous? Oui, la question de l'appropriation culturelle doit être posée. Mais l'interdire serait interdire toute circulation.

Ces livres produits par des auteurs autochtones dans les colonies françaises, et la littérature coloniale en général, n'ont-ils pas d'une certaine manière hanté la littérature française du XX^e siècle?

La littérature coloniale dans son ensemble, quels que soient les auteurs, est éclipsée, parce que l'on ne veut plus en entendre parler, mais on oublie qu'elle a formé les imaginaires à une très grande échelle. Il y a des institutions, des prix, des maisons d'édition et des tirages considérables. On n'en sort pas indemne, même si on prétend avoir coupé les ponts.

Dans le texte de Jean-Paul Sartre, «Orphée noir», qui sert de préface à l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, dirigée par Senghor [PUF, 1948], on peut se croire aux antipodes de la littérature coloniale. Et pourtant, à travers la sexualisation du corps noir opposé au corps blanc, être malingre et chétif, Sartre reproduit un imaginaire colonial. Les livres des autochtones de la période coloniale ne sont pas forcément des chefs-d'œuvre mais des livres bizarres, et en cela intéressants. Pour les lire, il faut un travail d'acclimatation parfois difficile, mais pas impossible, qui peut transformer le lec-

teur, surtout si celui-ci est un savant qui écrit depuis une ancienne métropole, lieu de savoir et autrefois de pouvoir.

La relation de l'ethnologie à la littérature existe-t-elle en France?

Je réside aux diagnostics, mais oui, je pense que ce dialogue se poursuit. Les travaux de Nastassja Martin, de Pierre Déléage et d'autres montrent qu'une certaine proximité avec la littérature reste un trait particulièrement accusé en France. Mais l'ouvrage plus écrit, moins universitaire, produit par l'ethnologue à destination d'un public plus large, le «deuxième livre», sujet de *L'Adieu au voyage*, n'est pas un modèle dont l'opérativité serait infinie. Il a fonctionné comme caractéristique de l'ethnologie française des années 1930 à 1960.

L'influence de *Tristes tropiques*, de Claude Lévi-Strauss [Plon, 1955], se répercute certes encore sur le Philippe Descola des *Lances du crépuscule* [Plon, 1993] ou sur la collection «Terre humaine» en général. Mais, aujourd'hui, la relation avec la littérature se poursuit surtout selon d'autres modalités, comme le montre l'ouvrage d'Eléonore Devèvay, *Terrains d'entente* (Les Presses du réel, 2021). On voit bien, dans l'exposition «Mission Dakar-Djibouti 1931-1933: contre-enquêtes» [Musée du quai Branly-Jacques-Chirac, jusqu'au 14 septembre], à quel point l'appareil colonial est complètement intriqué dans la démarche ethnologique, qui ne peut que se modifier dès lors qu'elle est privée de ce relais-là.

Ce qui désormais caractérise l'anthropologie française, mais pas seulement, c'est la place donnée aux «informateurs» d'autrefois. Les ouvrages sont à présent cosignés, comme *La Chute du ciel. Paroles d'un chaman Yanomami*, de Bruce Albert et Davi Kopenawa [Plon, 2010]. Le terrain d'aujourd'hui est pensé comme une situation d'interlocution entre des individus traversés par des forces historiques, mais qui se retrouvent à échanger et à essayer de se comprendre mutuellement. ■

Repères

1973 Naissance.

1996-1997 Après l'Ecole normale supérieure et une agrégation de lettres modernes, il devient lecteur à l'université Yale (Connecticut).

1998-2000 Il enseigne au lycée d'Antananarivo, comme coopérant, puis à l'université Paris-Sorbonne.

2006-2016 Il enseigne la littérature française du XX^e siècle à l'université Columbia (New York).

2008 Il préface et coordonne, avec Marie Mauzé, Frédéric Keck et Martin Rueff, les *Oeuvres*, de Claude Lévi-Strauss, dans «La Pléiade» (Gallimard). Il s'occupe en particulier de l'édition critique de *Tristes tropiques*.

2010 *L'Adieu au voyage. L'Ethnologie française entre science et littérature* (Gallimard); l'ouvrage sera traduit en anglais en 2014.

2016 Il est professeur au département de langue et littérature françaises modernes à l'université de Genève (Suisse).

EXTRAIT

«Les premières fictions africaines (ou indochinoises) en français, loin d'être un lieu de contestation de l'autorité, constituent plutôt un abouissement logique. Elles sont bien l'expression d'un "point de vue indigène", mais un point de vue qui ne s'oppose à aucune perspective extérieure, qui n'est pas conçu comme un rival potentiel dans un espace de confrontation où le point de vue européen s'opposerait à d'autres. Il s'agit au contraire d'accomplir ce projet de savoir qui doit permettre d'asseoir la domination en appuyant sur une connaissance intime des "réalités morales" locales. Ce n'est certes pas à des fins de subversion que le bandeau publicitaire de L'Empire du Mogho-Naba [1933], la monographie de Dim Delobson préfacée par Robert Randau, proclamait: "Un Empire noir vu par un Noir". En 1929, au seuil de l'article de Moïse Durand, "Le paysan dahoméen vu par un Dahoméen", les éditeurs du Monde colonial illustré soulignaient la valeur du témoignage qu'ils livraient à leurs lecteurs.»

JULIETTE EINHORN

C'est une musique entre chien et loup, qui transporte d'hypnose en extase. Depuis bien-tôt un demi-siècle, Philippe de la Genardière nous fait naviguer dans la chair du monde et embrasse les forces invisibles.

Particulièrement accueillants, ses narrateurs font tournoyer voix et temporalités, dégringoler en nous les catastrophes des origines, versant des torrents de larmes, «*su[çant] le sang de l'humanité pour lui redonner du sens*». Lyrique, incantatoire, son écriture réveille «une petite lanterne pas tout à fait éteinte» pour faire palpiter nos âmes, endormies par un monde capitaliste qui chosifie l'humain. En quatre stations, entrons à l'intérieur du silence de cette œuvre médiumnique qui, depuis *Battue* (Flammarion, 1979), «va loin dans l'autre». Son nouveau roman, *Les Adieux*, conversation d'un vieil écrivain, Césaire, avec ses fantômes, en témoigne une fois encore.

Arrachement

En une quinzaine de romans, Philippe de la Genardière rend bâante la plaie vive d'une faute originelle – les rapports de domination. Ainsi, *Legs* (1991, Actes Sud, comme tous les suivants) est une mémétempycose: le narrateur remonte les siècles pour rendre visite à ses ancêtres aristocrates, tenant entre ses mains leur tête tranchée. En faisant saigner le chêne de la demeure familiale, il rompt avec cet héritage de servage et «*la loi des pères*»; avec ceux, aussi, qui, une génération avant la sienne, ont fait la guerre, accouchant d'un monde en ruine.

L'hypothèse d'une Terre désertée de toute espèce vivante, «*décu[e] par l'usage que les hommes [ont] fait de la vie*», lacère ses pages depuis ses premiers livres. Eva Chanet, son éditrice chez Actes Sud, salue la «*fulgurance visionnaire de ces romans-utopies*». Dans *Les Adieux*, elle voit «*un point d'orgue, un accomplissement poétique, la nécessité d'en revenir à la contemplation*».

Au «*Monde des livres*», l'auteur dit pour sa part écrire avec le dessein de «*lire dans les yeux de son semblable notre condition humaine et de la partager*». La scission ontologique entre l'homme et Dieu, et des humains entre eux, affecte jusqu'au souffle de la phrase, la blessure de la virgule séparant le nom de son adjectif: «*(...) rien que griffe et couteaux, tirés*»; «*Vous voilà rendues chacune à votre mémoire d'animal, sauvage*» (*Simples mortels*, 2002). «*Alors c'était la nuit, noire, et le silence effrayant des espaces infinis*» (*Les Adieux*).

Réconciliation

Une écriture de la transfiguration, qui nous mène aux confins de l'être, au sens de «*personne*» – l'humain et son contraire, sa négation, pour annuler ce qui nous sépare de l'autre. Dans *Les Adieux*, la compagne de Césaire, Sofia, lui raconte, dans une lettre qu'il lira après sa mort, cette traversée imminente, la «*rencontre entre le vivant et le mortel qui est en train de s'opérer en [elle]*».

Mais le voyage, en réalité, se fait dans les deux sens – ainsi cette apparition de Césaire à la fenêtre qui la tire du côté du vivant, la sauvant de son extase exsangue dans le jardin. Pour la retenir, il fait quelques pas avec elle dans cet «*avant-goût de l'ailleurs*». Leur amour accomplit une résurrection, réinsufflant du vivant dans la presque-mort. Le héros de *Morbidezza* (1994), lui, hante les rues de Paris à la recherche du Christ: «*La mort était la vie. Tu cherchais le corps vivant chez un mort*».

Démétrier, l'écriture opère un trait d'union, «*transfusion à l'envers*» d'un règne à l'autre – vie-mort, mort-vie –, d'une

personne à l'autre (Césaire-Sofia, Sofia-Césaire). Les vivants redonnent naissance aux morts, et vice versa. Mais la réunification ne saurait être éternelle, danse infernale entre deuil et reviviscence, dialogue et scission, présence et absence. Si *Les Adieux* content la fusion des deux aimés dans la mort – adieux, donc, qui se font retrouvailles –, celles de *Mare Nostrum* (2019) seront en fait un au revoir, fracture au cœur même d'un grand amour: «*l'impossible pardon*» de Maïsha, d'origine sénégalaise, à son amant Adelphe, vieil éditeur blanc hanté par le spectre du colonialisme. Il célèbre sa peau noire, elle voit là un «*racisme de classe*».

Le narrateur de *Legs*, pour sa part, épouse le point de vue de ceux qui exercent la violence (les nobles), mais aussi de ceux qui la subissent (les serfs). Livre-phrase, roman potentiel, *Simples mortels* donne voix tour à tour, à la deuxième personne du pluriel, aux quatre membres d'une famille heureuse par les nouvelles technologies. Lou, la fille, voudrait «*tout vomir et tout aimer à la fois du monde qui est le vôtre*».



Philippe de la Genardière, à Paris, en 2008. OLIVIER ROLLER/DIVERGENCE

Aux confins de l'être avec Philippe de la Genardière

Depuis près d'un demi-siècle, l'écrivain jette une lumière sur ce qui nous lie et délie, dans des romans empreints de poésie, de philosophie et de mystique. Point d'orgue, «*Les Adieux*» en témoigne

Invocation

Invocation

Pour prendre le pouls de l'univers, le blasphème se fait transe. Au «*je*», qui selon lui «*limite le champ des possibles*», Philippe de la Genardière dit préférer le «*tu*», et plus encore le «*vous*», qui «*permet une adresse plus variée, de l'auteur au personnage, et surtout, au lecteur*», fendant dans la même voix nobles et paysans, parents et enfants, hommes et hommes, hommes et femmes, femmes et femmes, humains et bêtes, Noirs et Blancs, etc.

Dans *Gazo* (1996), le héros dialogue, entre «*je*» et «*tu*», avec son double. L'Adelphe de *Mare Nostrum*, lui, interné après avoir été quitté par Maïsha, se rend visite à lui-même, accueillant la deuxième personne dans la première. Puis le «*tu*» épouse le point de vue de la jeune femme, réunissant dans son ventre les deux êtres que le roman sépare.

Les personnages sont traversés de visions – Césaire vivra des moments de grâce cataleptique, entendant la voix de Sofia après sa mort.

Cette œuvre explore le corps du silence, fait chuchoter une présence invisible dont la phrase, symphonique, litanique, se fait le chaman. Un hymne, une partition littéraire imprégnée des madrigaux de Claudio Monteverdi (1567-1643) et Carlo Gesualdo (1566-1613), scansion mélancolique d'obsessions qui se lisent tels les refrains d'un chant du monde: faire des eaux un linceul où disparaître, imprécations, tressage des consciences, pérégrinations dans le gigantisme de villes déshumanisées, conduisant les héros, dans *Morbidezza* et dans *Gazo*, aux confins de la folie. Implorant Dieu, ils se parlent à eux-mêmes. «*J'essaie de conduire la phrase, nous dit Philippe de la Genardière, ainsi que va la rivière qui suit son cours, tout en se dispersant pour se nourrir, comme dans une fugue de Bach où, sur un même thème, les voix s'enchaînent et se superposent.*»

Alchimie

Tournoyante, lancinante, l'écriture de ces psaumes romanesques ouvre les portes de la conscience, fendant la voix des serfs dans celle des saints, celle des divinités dans celle de l'homme. Une prose habitée, qui coud les unes dans les autres poésie, philosophie et mystique. «*C'est avec Le Roman de la communauté [1987] que je suis parvenu à coïncider ces registres*», confie l'auteur. Charnelle, la phrase s'entortille et gémît, vibre et frémît, enflant dans ses saillies et secousses au rythme d'une ovation, d'un corps-à-corps – imploration et montée du désir. Les héros font l'amour avec une laie (*Legs*), avec la mer (*Mare Nostrum*), avec la nuit (*Les Adieux*), avec Paris (*Morbidezza*) et avec Rome (Ariane, dans *Roma/Roman*, 2012) – l'humanité entière.

Cela les aide à «*soigner [leur] âme comme ils s'occupent de leur chat*» : le père de *Simples mortels* rejoint en rêve celui de son épouse, qui tente de l'attirer sur son «*île*» – son âme. Pour l'éditrice Eva Chanet, ces romans sont une paradoxale et étincelante «*quête, en soi, de l'animalité, pour revenir à la part sacrée que l'homme a perdue*». Dans *Legs*, l'un des ancêtres du héros est un sanglier.

Hallucinatoire, la narration fait ondoyer les accidents de la pensée en une orgie émotionnelle. Dans le délire d'Adelphe, son psychiatre se transforme en celui d'Antonin Artaud; Adelphe est à la fois esclave sur un navire négrier, celui qui sauve Maïsha de la noyade, et son frère. Identités et situations se mêlent, François Couperin et son clavecin enlacent Pessoa. Quant à Césaire, il ressent la présence en lui de tous ceux qui ont perdu la vie, convoquant «*la communauté des défunts*». Il converse avec les oiseaux, «*rappel de la très vieille entente, et ressemblance, entre l'homme et l'animal*».

Cette œuvre touchée par la grâce offre des lendemains à la mort, transmuant le monde en Verbe pour l'enrouler dans un écrin. ■

A la vie, à la mort

DANS *LES ADIEUX* S'EXAUCÉ L'ÉLAN qui porte toute l'œuvre de Philippe de la Genardière : un monologue s'étirant, se diffractant pour devenir dialogue. Dans un vieux presbytère, Césaire converse avec sa solitude, retiré du monde. Il a arrêté d'écrire, l'idée de la beauté lui semblant désormais indéfendable. Pour parler à Sofia, son aimée disparue, il lui faut passer de l'autre côté du miroir, convoquer sa présence dans ses visions.

Le coup de force, le coup au cœur de ce roman, tient à un basculement spirituel qui inverse les polarités sous nos yeux. Alors que l'on croyait Césaire vivant, jetant ses mots à la nuit «*comme des notes de musique entre les silences*», et Sofia morte, enclose dans la pierre de sa tombe, tout se renverse soudain. Dans une lettre posthume, l'aimée prend la parole, répondant à la crise métaphysique de celui qu'elle a laissé derrière elle. A ses mots à lui qui

décrivaient ses sculptures à elle répondent les mots de Sofia pétrissant le monde. Elle utilise le matériau de son aimé, entrant dans son geste et dans sa main: «*Comme si c'était moi, en dépit de mon extrême faiblesse, qui avais la charge de renouveler ton sang, si j'ose dire.*»

Mais, là où les mots donnent l'illusion d'un face-à-face, la réalité les contredit – en leur donnant raison. Car ce n'est pas Sofia qui rejoint Césaire parmi les vivants, mais lui qui glisse de l'autre côté. Si la conversation, entre eux, aura bien lieu, ce sera dans les lettres d'une épitaphe commune. Le silence de la stèle. ■ JU. E.

LES ADIEUX,
de Philippe de la Genardière,
Actes Sud, 208 p., 19,50 €, numérique 15 €.
Signalons, du même auteur, la parution
en poche de Simples mortels,
Babel, 418 p., 10,90 €.

Dans «Les Vies exemplaires», son premier roman, Naomie Valovits excelle à décrire les sentiments d'urgence et d'absolu qui traversent l'adolescence

Tour à tour démons et papillons

l'amour (fraternel, amical, sensuel) à la haine, tels des héros de tragédie grecque dont se joueraient des dieux cruels.

On ne savait pas ce qu'ils représentaient réellement l'un pour l'autre, dit de Pauline et Mehdi la narratrice du dernier récit, «Les déserteurs». Sans doute les deux jeunes gens, à l'image de l'ensemble des protagonistes, ne le savent-ils pas non plus. Ainsi le visage de diable de Tonie change «comme un hologramme sur une carte de visite en fonction de l'inclinaison de la lumière, tantôt bienfaisant et doux, tantôt cruel et froid». Mais est-ce vraiment la lumière qui fait varier l'expression sur les visages?

En effet, le monde autour n'apparaît jamais au lecteur autrement qu'à travers le regard des adolescents, qui projettent leurs émois intérieurs sur ce qui les entoure. Un silence angoissant et merveilleux, des jours sombres, magnifiques et indistincts, c'est une des grandes réussites de l'autrice de donner à voir la dualité d'une jeunesse façonnée malgré elle par le monde extérieur et les injonctions de la société, en même temps qu'elle le crée à son image. Submergés par des émotions et des interrogations trop vastes pour eux, Maddy, Lord et les autres sont trop occupés par l'exploration de leurs propres limites (qu'ils se heurtent aux contours de l'être aimé ou sentent éclore en eux une nouvelle manière d'être) pour parvenir à voir au-delà de celles-ci.

Pourtant, s'il est beaucoup question d'empêchements, dans *Les Vies exemplaires*, d'impossibilités à dire, à faire ou à aimer, le vertige qui s'empare de ses personnages parle avant tout de ce champ des possibles qui s'étend devant

eux à l'aube de leur vie d'adulte. Autant de promesses qui les attirent, les effraient et engendrent un sentiment d'urgence, les transformant tour à tour en démons féroces et en fragiles papillons de nuit, attirés par la lumière, au risque de s'y consumer. Car derrière la singularité du point de vue (la joie est ici teintée de gravité, et la souffrance recèle toujours une part de douceur), on retrouve les questionnements propres à la jeunesse :



«Tisser sa toile n°13» (2020-2021). TINA MERANDON/AGENCE VU

Le vertige qui s'empare des personnages parle avant tout de ce champ des possibles qui s'étend devant eux à l'aube de leur vie d'adulte

En filant la métaphore de l'abattoir, la romancière ne dit pas seulement la violence du déterminisme social dont sont victimes les élèves, elle dit plus largement quelque chose de ces forces obscures et invisibles par lesquelles ils sont mis sans être en mesure de les comprendre, qu'elles viennent de l'extérieur ou bien d'eux-mêmes : désirs, colère, frustration, ses adolescents sont traversés par des émotions et des sentiments contradictoires allant de

quand être accepté ou rejeté par le groupe est une question de vie ou de mort, et la banalité, le danger absolu.

Les protagonistes de Naomie Valovits ne sont pas seulement en lutte avec eux-mêmes, ils le sont aussi avec leurs semblables : qu'elle soit physique ou verbale, simulée ou réelle, la violence est omniprésente, qui peut être vue à la fois comme le dernier vestige de la sauvagerie de l'enfance et comme les prémisses d'une révolte face aux renoncements de

la vie adulte. La romancière parvient à saisir avec une grande justesse ses personnages au moment exact de ce point de basculement où la liberté semble s'offrir à eux, en même temps qu'ils ont déjà commencé de la perdre : «*Sans retour, la vie s'écoule péniblement : nous ne faisons qu'humblement la traverser. Qui saurait ce que nous avions vécu ?*» ■

LES VIES EXEMPLAIRES,
de Naomie Valovits,
P.O.L., 204 p., 19 €, numérique 14 €.

D'un dessin de Degas

Touche légère d'Hélène Veyssier pour dire la petite ballerine et son grand amour, croisé un jour à l'Opéra

XAVIER HOUSSIN

I l y a des arabesques et les cabrioles, les jetés, les fouettés, les sissones, les sauts de chat. Il y a aussi le premier pas. Et puis le pas de côté. Ceux-là n'ont pas grand-chose à voir avec la chorégraphie. Sauf, peut-être, avec celle que peut diriger le destin. Nous sommes en mai 1873. Au foyer de la danse de l'Opéra de Paris, le peintre Edgar Degas (1834-1917) a remarqué une petite ballerine.

Cela fait un an que, sur scène et surtout en coulisse, il a commencé à dessiner et peindre les danseuses. Il vient en observateur, en artiste curieux et attentif, en témoin réservé. Il n'est pas de ces hommes, riches abonnés du théâtre, qui sont là pour faire provision de chair fraîche. Pourtant, cette fois, à cause d'un ne sait

quelle attitude, quelle différence, il va suivre cette jeune fille jusque chez elle. Pour lui, il s'agit juste d'un écart, d'une sorte d'égarement. Que va-t-il lui rester de cette brève tocade de printemps? Rien, sans doute.

«J'avais 15 ans, tu en avais 40. Pour toi une aventure, pour moi la première fois et le grand amour.» Parmi toutes les autres, d'Hélène Veyssier, est une affaire de croisées des chemins, de lignes de fuite. Adèle, sa discrète narratrice (on n'apprendra son prénom qu'à la toute fin du livre), tient, dans le long fil du temps, le journal très intime de sa passion déraisonnable pour le peintre.

Plus jamais, en effet, elle ne le reverra. Mais elle en gardera un souvenir permanent, vif. A vif plutôt. Comme le stigmate douloureux d'une rencontre qui l'a, à la fois, ravie et blessée. En partant, le peintre lui a laissé un dessin. La réplique d'un tableau qui lui tient particulièrement à cœur, commencé dix ans avant d'être finalement exposé au Salon de 1867:

Portrait de famille, appelé aussi *La Famille Bellelli*.

Depuis *Jardin d'été* (Arlea, 2019), son premier roman, Hélène Veyssier défait délicatement les noeuds d'aventures intimes endormies, tuées, cachées, secrètes. Toujours, elle suggère, effleure à peine, laisse deviner pourquoi le présent s'empêtre dans d'inexplicables empêchements, d'incompréhensibles chagrins. Et comment ces accrocs, ces gênes, ces malaises s'apprivoisent. Comment la lente peine devient une douce et docile compagne. «Je me disais que c'était beau l'amour inconsolable», laisse échapper Adèle.

Dans la profondeur de la toile

D'un livre à l'autre, les peintres et leur peinture se mêlent au récit. Ici, il s'agit de Degas, de ses *Danseuses* et de son *Portrait de famille*. Des impressionnistes, de James Tissot aussi. Dans *Comme une ombre portée* (Arlea, 2020), c'est Odoardo Borrani et le mouvement des

Macchiaioli. Dans *Pleine lumière* (Sinope, 2022), le *Morning sun*, d'Edward Hopper (1952), et le petit pan de mur jaune du Bergotte d'*A la recherche du temps perdu*. On croit faire quelques pas en retrait pour mieux voir le tableau, la composition, et, sans s'en rendre compte, on franchit le cadre, on le dépasse, on le perd, pour se retrouver dans l'épaisseur, la profondeur de la toile.

En lui laissant ce dessin avant de s'échapper, de disparaître, Degas lègue à Adèle une sorte de mystère. Un rébus de l'absence et du long silence. Mariée, mère de famille, embourgeoisée si l'on veut, elle n'aura de cesse de le déchiffrer. De comprendre. *Parmi toutes les autres* est un texte qui fait cheminer ensemble la mémoire et l'oubli. Comme un pas de deux étrange. Promenades et portés. ■

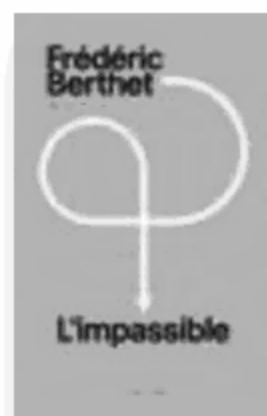
PARMI TOUTES LES AUTRES,
d'Hélène Veyssier,
Buchet-Chastel, 176 p., 17 €,
numérique 12 €.



«Che» Désirable

François-Henri Désirable a la semelle légère et la tête pleine de cartes géographiques et d'images mythiques. Après *L'Usure d'un monde* (Gallimard, 2023), dans lequel il racontait un périple réalisé en Iran à la fin de 2022, suivant l'itinéraire de Nicolas Bouvier et Thierry Vernet dans *L'Usage du monde* (Droz, 1963), il livre, avec *Chagrin d'un chant inachevé*, un nouveau récit de voyage. A l'origine de cette pérégrination, il y a un portrait légendaire : celui d'Ernesto Guevara (1928-1967) pris par le photographe cubain Alberto Korda le 6 mars 1960, où l'on voit le «Che», regard déterminé et bretet vissé sur le crâne. Ce cliché, François-Henri Désirable l'avait punaisé dans sa chambre d'adolescent, fasciné par la figure du guérillero. C'est donc pour suivre les traces du Che qu'il se rend en Amérique du Sud, avec l'idée de refaire le parcours, de l'Argentine au Venezuela, effectué soixante-dix ans plus tôt par le jeune Ernesto (non encore engagé dans les luttes révolutionnaires) et son ami Alberto Granado (1922-2011). Lancé sur la route, François-Henri Désirable ne cherche pas à détricoter les mythes – ni celui du héros ni celui du «voyage initiatique». On dirait même qu'il veut les nourrir, les étoffer en y ajoutant ses propres aventures. Mais celles-ci n'ont pas toujours la grandeur des épopeées et c'est sourire en coin que l'auteur prend soin des fantasmes qui alimentent nos imaginaires et nos désirs. Il y a dans son geste une sorte de naïveté qui s'assume et se révèle rafraîchissante. ■ LANWENN HUON

► *Chagrin d'un chant inachevé. Sur la route de Che Guevara*, de François-Henri Désirable, Gallimard, 208 p., 20 €, numérique 15 €.



Frédéric Berthet, l'air de rien

Frédéric Berthet (1954-2003) est l'auteur d'un seul roman (*Daimler s'en va*, Gallimard, 1988) et de plusieurs recueils de nouvelles. Admiré par Roland Barthes et défendu par Philippe Sollers, qui fut l'un de ses éditeurs, Berthet était un écrivain facétieux, dandy et drôlement désespéré. «*faurais voulu vivre comme un chat, et mourir comme une fleur*», écrivait-il. Lorsqu'il décède, à l'âge de 49 ans, il laisse une œuvre en friche et de nombreux textes éparpillés. Dans *L'impossible*, les éditions de La Table ronde ont rassemblé une cinquantaine de ses articles publiés entre 1988 et 1999, principalement dans *Le Quotidien de Paris*. Quand il joue au critique littéraire, Frédéric Berthet n'oublie jamais qu'il est écrivain. Chacun de ces articles est écrit sur le même ton que ses récits. Il y a de la fausse désinvolture chez lui : l'art de survoler un texte sans jamais le perdre de vue, en distillant des intuitions souvent très justes, l'air de rien. Ces exercices d'admiration sont par ailleurs très éclectiques. Berthet évoque Thomas Bernhard (1931-1989), Marie NDiaye, Charles Bukowski (1920-1994) – «*pas un romantique, mais un sentimental*» –, ou le trop discret Ariel Denis. En miroir de ces textes, Berthet ne peut pas s'empêcher de parler aussi de lui-même, cet écrivain impassible pour qui «*la terre n'est plus qu'un satellite en orbite autour de sa mémoire*». ■ AMAURY DA CUNHA

► *L'impossible. Recueil d'articles*, de Frédéric Berthet, La Table ronde, 112 p., 22 €, numérique 16 €.

L'écrivaine italienne Angela Bubba s'approche au plus près de l'autrice de « La Storia » dans un plaisir roman biographique

Les tourments intimes d'Elsa Morante



Elsa Morante, chez elle, à Rome, en 1960. FEDERICO GAROLLA/BRIDGEMAN IMAGES

FLORENCE NOIVILLE

En italien, « elsa » désigne la garde de l'épée. D'où l'expression *stare con la mano sull'elsa* qui, au figuré, signifie « être prêt au combat ». De ce point de vue, l'écrivaine Elsa Morante (1912-1985) portait bien son prénom. Prête au combat, elle l'aura été toute sa vie. Elle aura dû tout d'abord surmonter une interrogation lancinante liée à ses origines : son père était-il celui dont elle portait le nom ou un employé des postes sicilien amant de sa mère ? Il lui aura fallu ensuite composer avec les séquelles psychologiques laissées par un avortement précoce, puis lutter pour s'imposer comme écrivaine, exister hors de l'ombre écrasante de son mari, le romancier Alberto Moravia (1907-1990). A Rome, dans les années 1940, elle aura dû affronter le fascisme, se résoudre à quitter la ville en apprenant que le nom de Moravia figurait sur une liste noire de Mussolini... Et tout cela sans compter les batailles les plus âpres, celles qui, dans le même temps, se livraient à l'intérieur d'elle-même.

Ce sont tous ces combats que retrace l'écrivaine et chercheuse en littérature italienne Angela Bubba dans *Elsa*. Comme elle le note dans ses remerciements, cela fait près d'une dizaine d'an-

nées qu'elle se meut dans « ce labyrinth spectaculaire que sont la vie et l'œuvre d'Elsa Morante ». Après *Elsa Morante, madre et fanciullo* (« Elsa Morante, mère et enfant », 2016, non traduit), elle se propose d'explorer ici les profondeurs de la psychologie moravienne. Non pas à travers une biographie classique – on se dirigera pour cela vers l'ouvrage de référence de René de Cectatty, *Elsa Morante. Une vie pour la littérature* (Tallandier, 2018) – ni même une biographie romancée. Mais par le truchement d'un roman biographique, c'est-à-dire d'un ouvrage dont l'ambition assumée est d'apprivocher la vérité à travers l'illusion d'une fiction.

Cette part d'invention, on la retrouve notamment dans les

Elsa Morante se méfie des prix littéraires, déteste les journaux, fuit les interviews

chapitres en italien dont Angela Bubba émailler son récit. En contrepoint d'un texte chronologique et factuel, ces pages proposent au lecteur de s'immerger dans les tourments intimes de l'écrivaine. Des monologues introspectifs permettent un accès direct à ses émotions et dévoilent ainsi les souffrances profondes d'une femme que tout semble accabler, inquiéter ou blesser. « Pour Elsa, le réel est une forme de

mortification ainsi qu'une grave perte de temps », explique Moravia à l'un de ses amis. *Faire les courses, conduire, aller à la poste : elle voit tout cela comme des défaites, comme de véritables attentats à ce que la vie offre de meilleur. Vie qui, dans son cas, est synonyme d'imagination.* »

Même le prix Strega, l'équivalent italien du Goncourt, qui, en 1957, récompense *L'Île d'Arturo* (Gallimard, 1963), ne parvient pas à l'apaiser. Elle se méfie des prix, déteste les journaux, fuit les interviews. Ce qui fait dire à Moravia qu'Elsa est parfois « *ingrate avec elle-même* ». Et à Angela Bubba qu'elle « *ne vit que sur la défensive, prête à mordre même lorsqu'elle ne le devrait pas* ». « *La douleur est un soleil pour elle*, ajoute-t-elle. *Immense, trompeur, brillant comme une maladie.* »

On peut tout s'autoriser dans un roman biographique, sauts, ellipses, allers-retours dans le temps, tricotages de réalité et d'imaginaire, dialogues inventés, pensées inavouées. Quand c'est bien fait et bien traduit, ce qui est ici le cas, l'entreprise est plaisante pour un lecteur qui ne connaît pas l'autrice de *La Storia* (1974; Gallimard, 1977) ni son univers romanesque. A ce titre, le livre d'Angela Bubba lui fournira une introduction idéale. S'il a la chance de l'emporter cet été sur une plage – d'autant plus si c'est un lieu aimé d'Elsa, comme Ischia ou Procida –, il se coulera tout naturellement dans la peau de celle qui dit « je ». Il découvrira son entourage, l'intelligentsia

italienne de l'époque, Visconti, Pasolini, Bertolucci, Natalia Ginzburg... Il l'entendra parler à ses chats, pester contre le monde, trouver que « tout est farce », se disputer avec « Alberto » sans pouvoir se passer de lui, écrire enfin à Pasolini qu'elle se trouve « *moqueuse, triste, sans illusion avec un brin d'insolence* ». Mais toujours prête à dégainer son épée. Sans doute refermerait-il alors ce portrait mi-agacé mi-attendri. Comme semblait l'être Elsa Morante elle-même lorsqu'elle soupirait, résignée : « *Il y a tant de guerres et de lumières en moi.* » ■

ELSA,
d'Angela Bubba,
traduit de l'italien
par Florence Couriol-Seita,
éd. Héloïse d'Ormesson,
416 p., 23 €, numérique 9 €.

AGNES
RAVATN

Inégale Norvège

Karin, une employée municipale, et son mari, artisan, se voient invités à disposer d'un somptueux chalet dans l'archipel d'Oslo, une semaine durant. Des vacances de rêve ? Pas vraiment. Dès le début, la protagoniste se sent mal à l'aise dans le voisinage de ces gens riches et célèbres. Leur succès la renvoie à ses propres échecs – ou du moins à ce qu'elle vit comme tels. Une solution se présente cependant

assez vite, consistant à se faire passer pour leur égale en s'inventant un métier prestigieux. Une spirale de dissimulation se met en place, de plus en plus vertigineuse, de plus en plus risquée.

La romancière norvégienne Agnès Ravatn – que le lecteur français a découverte avec

Le Tribunal des oiseaux (Actes Sud, 2023) – se livre ici à un joyeux jeu de massacre. La jalouse et le ressentiment des « classes inférieures » sont aussi ridicules que la superbe et le mépris des « élites ». Ce qui, à première vue, peut apparaître comme une simple comédie de moeurs finit par acquérir une profondeur tout à fait intéressante : le roman se mue en une fine analyse des clivages d'une société qui ne cesse de proclamer l'égalité de ses membres sans jamais parvenir à la réaliser. En déchiffrant les codes vestimentaires, ceux du langage ou encore du comportement, l'autrice tend un miroir à son pays, la Norvège d'aujourd'hui, et l'image que celui-ci lui renvoie n'est pas vraiment flatteuse. ■ ELENA BALZAMO

► *Les Invités* (Gjestene), d'Agnès Ravatn, traduit du néonorvégien par Terje Sinding, Actes Sud, 208 p., 19 €, numérique 14 €.

Deborah Levy joue du chaos des inconscients

Dans « Bleu d'août », une pianiste virtuose en rupture de clavier cherche une nouvelle voie. Clarté de l'écrivaine britannique

d'Athènes. Elle se convainc que cette inconnue, qui semble avoir son âge et qui porte un imperméable semblable au sien, est son double. De la Grèce à l'Angleterre et à la France (comme l'autrice, la narratrice partage sa vie entre Londres et Paris), leurs chemins vont se croiser à plusieurs reprises. Et tout au long du roman, qui s'étend sur onze mois, elles vont entretenir des conversations imaginaires, aux allures de refrains, dans l'esprit d'Elsa. « Peut-être que je suis. Peut-être que tu es quoi ? Occupée à chercher des raisons de vivre. » « Peut-être que je le suis. Peut-être que tu es quoi ? Accablée. » « Peut-être que je le suis. Peut-être que tu es quoi ? Brutale. »

Étrange envoutement

Bleu d'août repose sur tout un système de reprises musicales et d'échos, d'où naît en partie l'étrange envoutement que produit ce texte. A la paire de chevaux mécaniques du marché aux puces répond le souvenir enfoui d'un équidé bien vivant. Aux chaussures à talons en peau de serpent du « double » d'Elsa fait signe un bonbon en forme de reptile. Des œufs, des fleurs de tournesol et des épines (d'oursins ou de figues de barbarie) apparaissent à diverses occasions, lors desquelles auront lieu des révélations d'importance et d'intensité variables. Deborah Levy est une écrivaine attentive au sensible et à la répétition, qui emploie la clarté de son écriture à mettre au jour le chaos des inconscients, autrement moins contrôlé que la musique de Rachmaninov, à laquelle est lié le « fiasco viennois ». Ce fiasco qui fut peut-être, pour Elsa, un miracle, lui permettant de cesser d'être un « instrument » pour devenir une compositrice. ■

BLEU D'AOÛT
(August Blue),
de Deborah Levy,
traduit de l'anglais
par Céline Leroy,
Sous-sol, 208 p., 21,50 €,
numérique 15 €.

La Comédie du Livre
10 JOURS EN MAI
40^e
Comédie du Livre
MONTPELLIER
GRANDES RENCONTRES
9 au 15 mai 2025
—
SALON DU LIVRE
16, 17 et 18 mai 2025
Promenade du Peyrou

© Kevin Dennerlein - Direction de la Communication - 04/2025 - Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication

Partager la passion poétique malgache

Dominique Ranaivoson collecte depuis vingt ans les textes, parfois rares, de poètes anciens et actuels de Madagascar. Elle les réunit dans une anthologie essentielle



Le poète Elie Ramanankavana, lors du Relais de la flamme poétique, à la Cité des cultures, à Antananarivo, le 7 mars. ANJARASOA FHANIO

A Madagascar, l'*«île aux syllabes de flamme»*, selon les mots de l'écrivain malgache Jacques Rabemananjara (1913-2005), la poésie est une passion collective. On la diffuse sur les ondes de la radio nationale. On la déclame en famille pour célébrer les grands moments de la vie. On l'écoute au théâtre, dans les rues de la capitale, Antananarivo, dans des tournois de slam où de jeunes poètes perpétuent la tradition d'une poésie orale indissociable de la vie sociale. Comme celle du «kabary», une forme de discours poétisé dont l'origine remonte au XV^e siècle, inscrite désormais par l'Unesco sur la liste du Patrimoine immatériel de l'humanité. Sur l'île, la poésie s'écrit et se déclame autant en malgache qu'en français – legs de la période coloniale (1896-1946), au cours de laquelle la France imposa sa langue, sans pour autant interdire l'usage du malgache. Plus qu'un genre littéraire populaire, la poésie représente un enjeu identitaire puissant. «La vie matérielle, culturelle et psychique du Malgache baigne dans la poésie, si elle n'est pas elle-même poésie», écrivait le poète Flavien Ranaivo (1914-1999).

Cette effervescence, Dominique Ranaivoson y est attentive depuis presque trente ans. Spécialiste des «littératures des Suds», elle enseigne la littérature comparée à l'université de Lorraine et réside à Madagascar une partie de l'année. Cette passion est à l'origine de l'anthologie *La Poésie de Madagascar*, qu'elle définit, explique-t-elle au «Monde des livres»,

«Le problème, à Madagascar, c'est qu'il n'y a pas une grande tradition de préservation des archives. Quand les poètes meurent, on ne trouve pas forcément nécessaire de garder ce qu'ils ont pu écrire»

«comme une promenade dans un imaginaire tantôt proche, voire commun, tantôt lointain».

Pour la première fois, cet ouvrage rassemble 30 auteurs appartenant à quatre générations, de la période coloniale à aujourd'hui. Pourquoi s'être lancée dans un tel projet? Parce que les recueils de cette poésie étaient rares et souvent très anciens, explique Dominique Ranaivoson. Si Jean Paulhan (1884-1968) s'était intéressé à la poésie malgache en traduisant des *hain-teny* (genre littéraire composé de courts poèmes allégoriques), le lecteur français

n'avait plus accès à cette production inventive depuis l'anthologie de l'écrivain sénégalais Léopold Sédar Senghor (1906-2001) parue en 1948 (*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, PUF).

«Ce livre était dans ma tête depuis très longtemps», précise Dominique Ranaivoson. Mais il lui faudra «une longue période de macération» avant de le voir aboutir. Après avoir soutenu, en 2000, une thèse sur la littérature et l'histoire culturelle de Madagascar, elle travaille sur les œuvres de ses poètes illustres. Comme Jacques Rabemananjara, proche de Senghor et d'Alioune Diop (1910-1980), à qui elle consacre une biographie (Sépia, 2016). Ou encore Dox (1913-1978), poète et musicien dont elle peine à rassembler les textes, car, lors de ses promenades nocturnes – devenues légendaires sur l'île –, il offre ses poèmes aux passants.

«Le problème, à Madagascar, c'est qu'il n'y a pas une grande tradition de préservation des archives, explique-t-elle. Quand les poètes meurent, on ne trouve pas forcément nécessaire de garder ce qu'ils ont pu écrire.»

Pendant vingt ans, Dominique Ranaivoson part à la recherche de ces textes dispersés. Elle exhume des caisses de livres chez les bouquinistes pour dénicher des plaquettes souvent confidentielles, et publiées à compte d'auteur. Ce n'est pas toujours la qualité littéraire qui l'intéresse : animée par une inépuisable curiosité, la chercheuse souhaite enrichir une «réserve de poèmes» qu'elle

considère également comme des trésors du passé.

Lorsque, au printemps 2024, Emmanuel Berard, président du Fonds Yavarhousen (une fondation privée, créée en 2019 par l'entrepreneur et collectionneur malgache Hasnaïne Yavarhousen), propose à Dominique Ranaivoson de financer cette anthologie, son travail est presque fini. Il reste à convaincre Antoine Caro, directeur des éditions Seghers. «C'était d'abord une idée théorique qui m'intéressait, confie-t-il, mais, quand j'ai lu ces poèmes, vraiment inventifs, j'ai éprouvé un véritable choc, ce qui est assez rare dans la vie d'un éditeur. J'ai dit oui, sans hésitation.» A partir de l'ensemble des textes

très variés qu'elle a collectés, Dominique Ranaivoson façonne peu à peu la structure de son livre. «Cette anthologie n'était pas destinée à être fermée, je l'ai pensée comme un tremplin, un porte-voix pour toutes les paroles», précise-t-elle. Elle choisit d'organiser l'ouvrage autour de thématiques ouvertes, pour faire résonner ce chœur de voix qui traverse l'histoire de Madagascar. On y retrouve les «pionniers» de l'époque coloniale, influencés par l'Occident, comme Jean-Joseph Rabearivelo (1903-1937), les «poètes militants», révoltés par l'occupation coloniale, mais qui continuent de s'exprimer en français, et des voix de jeunes poètes émergents.

Pour Elie Ramanankavana, né en 1995, dont certains poèmes sont reproduits dans l'ouvrage, cette publication est un «événement capital, dans la mesure où la poésie malgache, en Occident, était une grande oubliée», explique-t-il au «Monde des livres». Inscrivant son travail dans la lignée des «monstres sacrés» que sont Rabearivelo ou Rabemananjara, le jeune poète malgache mesure l'importance de cet héritage linguistique : «Ce sont des passeurs de langues, des voleurs de langues, des flibustiers du verbe qui font que le français que j'écris n'est pas un français français, mais un français malgache, preuve de l'étendue de la francophonie et de sa richesse!» ■

Un foyer de création méconnu



LA POÉSIE DE MADAGASCAR offre un panorama inédit de la poésie malgache francophone à travers une sélection de 30 auteurs, depuis le début de la colonisation française jusqu'à la scène contemporaine. Cette anthologie, qui est aussi une traversée des langues – les poètes écrivent souvent en français et en malgache –, révèle la richesse et la complexité d'une parole insulaire longtemps méconnue en Occident. Elle fait entendre une puissante

diversité de voix, de styles et d'engagements qui animent la création poétique de ce pays. «Le français n'est pas seulement la langue de la colonisation», explique l'anthologiste Dominique Ranaivoson. *Dans une société aux conventions sociales et morales contraintes, pour de nombreux écrivains malgaches, le français est devenu la langue de la liberté.* » Si la langue des premiers poètes reste marquée par l'influence occidentale – à l'image de Marie-Francis Robinary (1892-1971), dont la poésie a des accents romantiques : «J'aime Musset que tu récites/Nuits. Stances.

Souvenir...» –, d'autres, plus inventifs, ont forgé une poésie hybride et révolte, capable de renverser l'exotisme. L'Europe devient alors un lointain fantasme, tandis que Madagascar s'affirme comme un foyer de création, où l'imaginaire poétique se nourrit de métissages. «L'hybride né du langage/D'ici et de là-bas», écrivait Esther Nirina (1932-2004), dont la voix est l'une des plus saisissantes de cette anthologie. ■ A. D. C.

LA POÉSIE DE MADAGASCAR, anthologie de Dominique Ranaivoson, Seghers, 368 p., 23 €, numérique 16 €.

Cinquante-cinq jours

Rendre possible, dans la littérature, l'émergence d'une parole collective, en prise avec l'époque. C'est le rôle que semble assigner Sophie Divry à certains de ses textes, tels *Cinq mains coupées* (Seuil, 2020), sur le mouvement des «gilets jaunes» et, aujourd'hui, *Pour tout le monde en même temps*. Soit un retour sur les cinquante-cinq jours du premier confinement, où l'écrivaine reprend le journal qu'elle tenait alors, recluse dans son petit appartement lyonnais, écrasée de solitude. Par un jeu typographique (rappelant *Quand le diable sortit de la salle de bain*, Notabilia, 2015), elle confronte ces notes aux discours des pouvoirs publics, avec leurs accents martiaux; et par un système de notes et de renvois, elle met en regard de son expérience celle de dix amis qu'elle est allée interroger quatre ans après. Il en résulte un livre ludique et grave, attentif aux innombrables manières dont l'intime peut se faire l'écho du politique. ■

RAPHAËLLE LEYRIS
► *Pour tout le monde en même temps*, de Sophie Divry, Seuil, 160 p., 16,50 €, numérique 12 €.

Marie-Thérèse, roman

Le sort des enfants de Louis XVI et Marie-Antoinette, détenus au Temple dès août 1792, interpelle chacun. Si le destin du dauphin a inspiré les romanciers – *La Chambre*, de Françoise Chandernagor (Gallimard, 2002), *Un roi sans lendemain*, de Christophe Donner (Grasset, 2007) –, le sort de sa sœur aînée, Marie-Thérèse, a bien moins retenu l'attention. Dès son premier roman, *Le Bal des folles* (éd. Albin Michel, 2019), Victoria Mas dénonçait l'oppression s'exerçant sur les femmes; aujourd'hui, elle campe une adolescente qui résiste à la déchéance par son mutisme sans faille. Optant astucieusement pour la confidence d'un jeune geôlier qui s'attache à la prisonnière, l'autrice distille ses aveux, dévoilant son fol attachement, lequel conduira le jeune homme à préférer, à l'heure du retour des Bourbons, croire à la fable d'une princesse solitaire et inconsolée. La légende comme parade au malheur? ■

PHILIPPE-JEAN CATHINCI
► *L'Orpheline du temple*, de Victoria Mas, éd. Albin Michel, 192 p., 19,90 €, numérique 13 €.

Retour de Londres

Peintre empathique de personnages ordinaires, avec leurs peurs et leurs fragilités, Donal Ryan croque, dans *La vie est une chose étrange*, une famille ébranlée par une disparition soudaine : celle de Moll, une jeune fille qui quitte sans explication son foyer de la campagne irlandaise pour repartir cinq ans plus tard sans davantage se justifier auprès de ses parents. Mais la vie qu'elle vient de mener à Londres la rattrape vite, lorsque l'homme, noir, qu'elle y a épousé, et leur jeune enfant, blanc, viennent la rejoindre. Si ce sixième roman ne fait qu'effleurer la question, pourtant cruciale, du racisme dans l'Irlande rurale conservatrice des années 1970, il offre le portrait attachant d'hommes et de femmes paralysés par leurs propres désirs. Aimer librement, écrire, vivre sans jugement... Autant de défits alors insurmontables, mais auxquels les modestes héros de Donal Ryan font face avec un certain panache. ■ **ARIANE SINGER**

► *La vie est une chose étrange* (Strange Flowers), de Donal Ryan, traduit de l'anglais (Irlande) par Sabine Porte, éd. Albin Michel, 242 p., 20,90 €, numérique 13 €.

Dans «Vainqueurs et invaincus», l'ethno-historienne Joëlle Rostkowski analyse finement l'histoire politique américaine au prisme de la «question indienne»

Washington contre les Amérindiens

MARIE-HÉLÈNE FRAISSE

Découverts» il y a cinq siècles, les habitants premiers des Amériques ne représentent plus que des «minorités ethniques» sur la terre de leurs ancêtres. Aux Etats-Unis, le dernier recensement confirme de manière frappante ce repli au fil du temps: seulement 2 % de personnes s'y déclarent «natives», le terme en vigueur pour désigner les Amérindiens.

Les causes sont connues: un énorme «choc microbien» dès les premiers contacts, suivi de maltraitances, de déportations, d'opérations génocidaires – plus ou moins officielles au temps de la conquête de l'Ouest – et d'acculturations forcées. Si bien que l'«Indien», aux yeux de nombreux Américains, reste une sorte de vestige dérangeant, bien qu'auprès d'un romantisme issu en droite ligne d'Hollywood. Qu'il garde ses plumes, ses tambours, qu'il danse avec les loups, soit, mais que ses revendications aient le moins d'impact possible sur les indices de croissance.

Lorsque Donald Trump, en 2017, avec son habuelle finesse, donne le surnom de «Pocahontas» à une sénatrice amérindienne membre du Parti démocrate ou s'efforce – c'est le cas en ce moment même – de réduire drastiquement les crédits alloués aux



Une femme tient une pancarte à l'effigie d'une Amérindienne, lors de la Marche des femmes, à Washington, le 21 janvier 2017. WARRICK PAGE/REDUX/REA

doxes. Ethno-historienne, enseignante à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, témoin engagée des luttes amérindiennes depuis les années 1970, qui ont vu l'essor du Red Power, elle analyse le développement des Etats-Unis sous l'angle de cette «question indienne», éternelle patate chaude des législatures et des présidences. Evitant de se limiter, comme le font trop souvent les ouvrages militants, à retracer les tristement célèbres épisodes de massacres et de traités bafoués qui se succèdent dès la guerre du Roi Philip (Nouvelle-Angleterre, 1675-1676), cet essai parcourt et analyse finement l'histoire politique américaine au prisme de ses paradoxes «coloniaux» résiduels.

Les Affaires indiennes relevant du gouvernement fédéral et non des Etats, c'est le président et le Congrès qui sont à la manœuvre. Et force est de constater que les mieux intentionnés des grands leaders, notamment au XIX^e siècle, lors du fantastique accroissement territorial du pays, restent prisonniers de leur vision expansionniste, ainsi que des lobbies

affairistes ou des politiciens locaux relayant les demandes de colons arrivés en masse. C'est sur ce terrain miné politiquement que le «Grand-Père de Washington» (le titre dont usent les délégations indiennes pour s'adresser au président à cette époque), parfois à son corps défendant, parfois avec le plus parfait cynisme, distribue médailles et mensonges aux délégués amérindiennes.

L'ouvrage rappelle, en parallèle, la présence constante, dès les origines, de groupes de pression, majoritairement religieux – les plus connus étant les quakers –, choqués par le traitement réservé aux Amérindiens et protestant à tous les niveaux de la société, sans vraiment parvenir à mobiliser une majorité.

L'analyse des revirements politiques au sommet de l'Etat et de leurs conséquences sur le terrain remet parfois en question les idées reçues. Si le brutal Andrew Jackson, président de 1829 à 1837, dont Donald Trump a fait son modèle au point d'accrocher son portrait dans le bureau Ovale, reste fidèle à sa réputation de bourreau

des Indiens (on lui doit la fameuse déportation des Cherokees dans les années 1830), il n'en est pas de même pour un certain Richard Nixon. Ce président (1969-1974) finalement destitué se révèle particulièrement attentif à la cause amérindienne: restitutions de terres sacrées, doublement des subventions, élaboration d'un traité «moderne» en Alaska (Alaska Native Claims Settlement Act, 1971)... créant ainsi une nouvelle donne pour les décennies suivantes.

Des décennies au cours desquelles les habitants premiers des Etats-Unis comme du Canada deviennent le fer de lance des luttes internationales pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones, validée par une déclaration de l'ONU en 2007. Un *work in progress* qui concerne de nos jours l'avenir de plus de 400 millions de personnes à l'échelle planétaire et dont cet ouvrage passionnant éclaire la genèse. ■

VAINQUEURS ET INVAINCUS.
LA «QUESTION INDIENNE» DE WASHINGTON À TRUMP,
de Joëlle Rostkowski, CNRS Editions, «Le passé recomposé», 488 p., 26 €, numérique 19 €.



Eloquenances animales

Les exploits de la chimpanzé Washoe, de l'orang-outan Ghandek ou du gorille Koko, qui, entre les années 1960 et le début du XXI^e siècle, ont appris à s'exprimer en langue des signes – Koko, par exemple, en maîtrisait plus de 1000 et était capable d'en inventer –, nous ont habitués à l'idée que le langage des animaux restait un continent méconnu, riche en surprises potentielles. Faute d'aboutir à des résultats scientifiques suffisamment robustes, cette manière de mesurer la capacité de primates à acquérir des éléments d'une langue humaine a pourtant fini par tomber en désuétude, au profit de recherches tournées vers «les formes naturelles et spontanées de communication des animaux», comme l'écrivent Alban Lemasson et Maël Leroux au début de la synthèse qu'ils consacrent à l'état de la question.

Les deux éthologues, dans ce texte clair et rigoureux, enrichi de nombreuses illustrations et de QR codes renvoyant à des vidéos ou des enregistrements sonores, montrent qu'il n'est pas nécessaire de modifier le comportement des animaux pour découvrir la richesse de leurs capacités linguistiques. Une richesse dont les spécialistes ne cessent de découvrir l'étendue, en documentant «la présence de propriétés universelles du langage chez une grande diversité d'espèces», tel l'usage de formes de syntaxe. La linguistique animale, projet de recherche transdisciplinaire en plein essor, promet à son tour de nombreuses surprises, dans un monde de plus en plus bruyant. ■ FLORENT GEORGESCO

► *Quand les animaux prennent la parole*, d'Alban Lemasson et Maël Leroux, Apogée, «Espace des sciences», 72 p., 12 €.



Athèniennes réévaluées

La situation des femmes dans l'Antiquité est l'objet de nombreux préjugés. Ainsi, montre Violaine Sebillote Cuchet, l'idée selon laquelle les Athéniennes, et par extension les Grecs, étaient misogynes est-elle une «pré-tendue vérité». Car les recherches récentes, sur lesquelles elle s'appuie ici, tendent à réévaluer l'attitude des sociétés antiques envers les femmes. L'historienne, professeure à l'université Paris-I, analyse en particulier la façon dont les Grecs envisageaient la différence sexuelle, sur les plans biologique et philosophique. Certes, la catégorisation des sexes était nette – par une distinction claire entre mâle et femelle –, mais le genre semble avoir été «une caractéristique fluide et subjective», l'«univers de symboles» grec n'attribuant pas à chaque sexe des tempéraments ou des valeurs fixes.

Si elle souligne l'amplitude des attentes sociales pesant sur les Athéniennes, ainsi que leur exclusion de la vie politique, Violaine Sebillote Cuchet fait aussi remarquer que la littérature de l'époque ne s'est pas montrée avare de personnages féminins dotés d'une véritable «parole critique», qui témoigne de la lucidité, voire la dissidence, de certaines femmes. Dans une dernière partie, elle recoupe diverses «attestations de femmes actives dans l'espace public», pour montrer que ces dernières furent bel et bien agissantes, malgré l'organisation patriarcale de leur société. ■ SOPHIE BENARD

► *Les Femmes d'Athènes*, de Violaine Sebillote Cuchet, PUF, 200 p., 14 €, numérique 11 €.

Force est de constater que les mieux intentionnés des grands leaders américains, notamment au XIX^e siècle, restent prisonniers de leur vision expansionniste

574 «nations autochtones» officiellement reconnues sur le territoire américain, il ne fait qu'ajouter sa marque personnelle à une tumultueuse histoire de déposition, et de résistance.

Vainqueurs et invaincus, l'essai très documenté de Joëlle Rostkowski, retrace les étapes de cette histoire et en souligne les para-

Persistance de la philosophie dans le chiisme médiéval

L'islamologue Maxime Delpierre met au jour l'apport décisif de Nasir al-Din al-Tusi, penseur du XIII^e siècle

MERYEM SEBTI

Depuis une vingtaine d'années, la réception de la pensée du philosophe persan Avicenne (980-1037) dans le monde islamique classique fait l'objet d'un profond renouvellement. Longtemps dominant, le discours qui voyait en lui l'un des derniers héritiers de la tradition grecque et annonçait la disparition de la philosophie en terre d'islam après le XII^e siècle ne tient plus face aux travaux récents. Le livre de Maxime Delpierre, *Nasir al-Din al-Tusi, philosophe du progrès*, s'inscrit dans cette dynamique, qu'il vient enrichir de manière décisive.

Né à Tus, dans une famille chiite, et mort à Bagdad, Nasir al-Din al-Tusi (1201-1274) est une grande figure de la tradition intellectuelle islamique, à la fois théolo-

gien de premier plan, philosophe, astronome et mathématicien. Il vécut dans une époque marquée par le chaos politique: les invasions mongoles, la destruction de la grande bibliothèque d'Alamut, la chute de Bagdad en 1258, marquant la fin du califat abbasside, sont autant d'événements qui bouleversent son temps.

En dépit de ces commotions, et d'une vie souvent prise dans les tourments du pouvoir, Tusi demeure fidèle à la pensée d'Avicenne, qu'il ne cesse de méditer, d'interroger et de commenter. Il s'emploie notamment à la défendre face aux critiques virulentes du théologien acharite Fakhr al-Din al-Razi (1150-1210), figure emblématique d'une rationalité théologique méfiante à l'égard de la philosophie. C'est dans ce contexte qu'il entreprend un commentaire du *Livre des directives et des remarques* (les *Ishârât*), œuvre tardive et énigmatique d'Avicenne.

Delpierre montre que ce commentaire est une entreprise philosophique à part entière, où Tusi donne naissance à un

courant original, que l'auteur qualifie d'*«avicennisme mysticisme*». Avicenne, déjà, laissait entendre que philosophie et mystique ne s'excluent pas, mais tendent au contraire à se rejoindre. Tusi pousse cette intuition à son terme. Il assume une lecture mysticante rigoureuse, et pose ainsi les jalons d'une théologie chiite rationnelle, nourrie de philosophie.

Outils mathématiques

Après Tusi, affirme Delpierre, les *Ishârât* ne seront plus jamais lus de la même manière. Ce tournant herméneutique, d'une portée considérable, est étudié avec une grande précision. Loin d'éduquer la rigueur avicennienne, Tusi élaboré, dans son commentaire, une ontologie formelle pure, destinée à redéfinir la question de la production du multiple à partir de l'Un. Pour résoudre les difficultés inhérentes à la solution avicennienne, il introduit des outils mathématiques. Cette démarche n'a rien d'anecdote: elle traduit, selon Delpierre, une conviction profonde de Tusi,

pour qui il revient aux mathématiques de «dire ce qui du Réel est formulable».

Ainsi, le travail de Delpierre éclaire un moment-clé de l'histoire intellectuelle islamique: celui où la philosophie, loin de s'éteindre, se transforme au contact de nouvelles exigences spirituelles et théologiques. Tusi, en reconstruisant la pensée d'Avicenne, invente un langage philosophico-mystique original, qui pose les bases d'une théologie chiite rationnelle. Cette métamorphose, Delpierre la retrace avec patience, rigueur et finesse, en suivant ses ramifications logiques, doctrinales et spirituelles. Il montre que le commentaire des *Ishârât* constitue le lieu d'une inflexion majeure, où se cristallisent les tensions et les possibles d'une pensée islamique en recomposition. ■

NASIR AL-DIN AL-TUSI,
PHILOSOPHE DU PROGRÈS.
RETOUR AU SENS D'AVICENNE,
de Maxime Delpierre,
Vrin, «Textes et traditions», 704 p., 58 €.



LE FEUILLETON
TIPHAINÉ SAMOYAU

Au-delà de la légende



TOM HAUGOMAT

«À PAUL AUSTER» : ce sont les derniers mots du livre, à entendre comme un salut et comme une dédicace. Car, si l'on pense d'abord à *L'invention de Morel*, d'Adolfo Bioy Casares (1940 ; éd. Robert Laffont, 1952), lorsqu'on ouvre *L'invention de Tristan*, celui-ci doit plutôt à *L'invention de la solitude*, le premier livre de Paul Auster (1982 ; Actes Sud, 1988), qui porte sur son père récemment disparu, occasion d'une réflexion sur la part invisible des êtres et les silences de la mémoire. Comme le livre d'Adrien Bosc, c'est un roman qui n'en est pas vraiment un et c'est une méditation sur le double-fond des êtres et de la littérature.

Les légendes, aujourd'hui, semblent directement fabriquées par la réalité ; on n'attend plus que la littérature les élaborer et transmettre. Une époque avide de mythologies immédiatement consommables doit en produire à la pelle. Elle a eu tôt fait d'ériger Tristan Egolf (1971-2005) en mythe, en météore, en génie absolu. On l'a comparé à Faulkner, à Hemingway, à John Kennedy Toole. Il est mort à 33 ans (d'une balle dans la bouche), il a été un Américain à Paris, il a rencontré par hasard, sur le pont des Arts, une jeune femme dont il est tombé amoureux. Le père de celle-ci est déjà un grand écrivain français. Il s'appelle Patrick Modiano et il recom-

mande le livre de l'amoureux de sa fille chez Gallimard. Alors que le livre avait été refusé partout, il est publié pour la première fois en français, puis revient dans sa langue natale, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, et tout le monde se l'arrache. Voilà l'histoire du *Seigneur des porcheries*, publié en 1998, et de son auteur.

L'enquête d'Adrien Bosc – ou de son double fictionnel, un apprenti journa-

L'enquête d'Adrien Bosc – ou de son double fictionnel – repose sur une fascination pour «Le Seigneur des porcheries», de Tristan Egolf

liste états-unien de passage à Paris mais qui, pour les besoins de son enquête, se rend à New York et en Pennsylvanie – repose d'abord sur une fascination pour *Le Seigneur des porcheries*, que beaucoup ont partagée. Elle paraît chercher à comprendre comment la réalité dépasse parfois la fiction. Or c'est tout le contraire qui se produit. Elle révèle comment la

point de départ. C'est bien ainsi que la vie chemine vers elle-même, d'expériences en aventures, de trajectoires passées en découvertes à venir. Pour aider ce voyage, encore faut-il trouver les outils adaptés. Pas question de forger des modes d'emploi détaillés de l'existence, des listes de conseils ou de buts à atteindre. Pas question non plus d'enserrir dans de lourds et rigides concepts les surprises de l'existence.

Rouvrir des possibles

Il s'agit au contraire de mettre à nu des possibilités incluses dans la vie elle-même, que chacun peut déployer dans la situation qu'il traverse. Par exemple, ressentir ce que peut avoir d'inouï le monde ordinaire, en redécouvrant l'étonnement, la sidération même, qu'on éprouve devant les choses et les êtres. «C'est le plus immédiat, le plus quotidien, qui parle ici de choses inouïes», disait Nietzsche. Autres exemples : retrouver le sens de l'incommensurable, du rapport à l'infini, apprendre à décoller des évidences et des enchaînements mécaniques.

mais ignorée, oubliée. Ici figée par la lassitude et les pseudo-obligations, scellée sous la chape des routines, là étourdie de mensonges ou ivre de compétitions factices, ailleurs encore s'abandonnant à la résignation. Que faudrait-il pour la libérer, lui permettre de se déployer enfin ? Un décapage, un élagage, répond le philosophe François Jullien. Autrement dit, un travail de la pensée qui défasse les faux-semblants et rouvre un univers de possibilités.

C'est le chemin qui indique son nouvel essai, *Vivre enfin*. Cet «enfin» est évidemment à double face : point d'aboutissement, terme d'un parcours, il signale aussi un commencement, un

fiction naît quand on a retiré toute la crasse de la réalité.

C'est rendre justice à *L'invention de Tristan* que d'y voir une véritable démythification. A mesure que l'on avance dans la connaissance de la «vraie» vie de Tristan Egolf, on découvre un personnage que l'on aurait mieux aimé ne pas connaître, velléitaire, violent et lâche avec les femmes, abîmé dans les habits trop grands pour lui d'un personnage d'un autre temps, trimballant les défrôques de W. S. Burroughs, de Charles Bukowski et de Malcolm Lowry et produisant le roman «fin de siècle» que tout le monde attendait : la «divine comédie ivre» que Lowry avait voulu écrire, le concentré macabre des violences d'une époque. De plus, pour les personnes les plus proches, celles qui avaient eu un rapport intense avec Egolf, «des choses qu'il aurait fallu taire avaient été révélées».

Dont acte ? Pas tout à fait. J'ai voulu replonger dans le livre d'Egolf en m'attendant à le démythifier à son tour. Ce n'est pas ce qui s'est produit. *Le Seigneur des porcheries* tient le coup, vingt-sept ans après sa première publication. On voit les influences, c'est parfois compact et brillamment indigeste, mais on y sent souffler la littérature, le travail de la langue capable d'animer un monde, de créer des personnages inoubliables et de les détruire. On peut dissocier l'œuvre de son auteur. Une époque avide de légende a inventé Tristan. Mais Tristan a inventé le seigneur des porcheries qui est, littéralement, une légende, c'est-à-dire ce qui mérite d'être lu.

Le livre d'Adrien Bosc vaut aussi d'être lu pour ce qu'il révèle derrière l'écran de la légende. Son enquête ne se limite pas à la vie brève transformée en destin de Tristan Egolf ; elle parle de la fabrique d'un auteur par un milieu qu'il connaît bien : l'édition. Adrien Bosc est en effet un très bon éditeur. A quoi le sait-on ? Au fait qu'il nous fasse connaître des auteurs et des autrices magnifiques, comme Deborah Levy ou Edith Bruck, qu'il en découvre (récemment Adèle Yon), et surtout qu'il dessine des lignes de force de la littérature pour l'époque : la non-fiction créative, l'autothéorie, le journalisme littéraire (courant nord-américain du *literary journalism* auquel il rattache explicitement son livre). Il le fait avec des revues, des collections, une maison d'édition, le Sous-sol.

L'invention de Tristan parle de la naissance d'un livre et d'un auteur à une époque où, «on le sait, la littérature ne suffit plus». *L'invention de Tristan* se nourrit des goûts littéraires d'Adrien Bosc – Joan Didion, Janet Malcolm, Joseph Mitchell, John Berger – pour raconter avec beaucoup de finesse la façon dont un livre en langue étrangère se fraie un chemin jusqu'à la publication et au succès en France, où il a conservé son statut de livre culte : on comprend à travers son récit le rôle des responsables des droits étrangers, des lecteurs de littérature étrangère, des directrices de collection, des scouts, des agents, du traducteur, des figures de l'ombre et de la lumière. Mais cela n'est plus un conte : c'est un système, qui repose sur un circuit, sur des acteurs et des actrices aux rôles bien définis, sur de la détermination et beaucoup de croyances. ■



LES YEUX DANS LES POCHE
FRANÇOIS ANGELIER

COMPTE NON TENU DES FANATIQUES du philosophe Elme-Marie Caro et des lecteurs d'Anatole France, il n'y avait guère, jusqu'à ce jour, que les admirateurs hardcore de l'œuvre de Barbey d'Aurevilly (1808-1889) ou de son jeune disciple Léon Bloy (1846-1917) pour connaître la poète et conteuse Louise Ackermann (1813-1890). Au fil de deux articles enthousiastes et éberlués, le premier voyait en «cette matrone simple et grave» une blasphematrice héroïque «qu'on croirait née avec une écharpe noire autour du cou». Son élève, soulignant le trait, la voyait «belle comme une Diane en bronze et impénétrable comme le néant qu'elle chante». C'est bien là ce qui constitue l'effraction majeure de l'œuvre brève et intense de Louise Ackermann : son athéisme franc et massif, le matérialisme forcené qu'elle entonne dans ses *Poésies philosophiques* (1871).

Collégienne grognonne (on la surnommait «l'Ourson») dont les débuts poétiques sont guidés par Victor Hugo, répétitrice dans un institut berlinois où elle s'immerge au sein de la vie

intellectuelle et gagne un «délicieux» mari physisque, décédé en six mois, elle se replie sur Nice où elle se lance dans l'exploitation maraîchère, voyage en Europe, vit la chute du Second Empire à Paris où elle tient salon. Retournée à Nice pour y mourir, elle laisse un récit autobiographique et surtout des poésies au ton hugolien (magnifique poème sur Pascal), où se forge une vision prométhéenne de l'homme et de l'univers, décapée de toute adhésion chrétienne et pétrie d'un nihilisme jovial et lyrique : «Le genre humain m'apparaissait comme le héros d'un drame lamentable qui se joue dans un coin perdu de l'univers, en vertu de lois aveugles, devant une nature indifférente, avec le néant pour dénouement.» Le jury appréciera. Excellente édition critique, comme toujours, chez GF.

IL VA FALLOIR S'Y FAIRE, les faits sont là, renforcés de cette nouvelle et bien belle édition de *La Mort de C.*, suivi du *Puritain passionné* : Gabrielle Wittkop (1920-2002) est un des plus grands écrivains (elle tenait à ce masculin, elle qui disait avoir vécu «en homme libre») du XX^e siècle. La chose est

dite, et ce n'est pas Yannick Haenel, sorti «les yeux en feu» de cette révélation, comme il l'écrivit dans sa préface, qui jouera les avocats du diable. Nantaise de souche, basée à Francfort, lesbienne et mariée à un déserteur homosexuel de la Wehrmacht, historienne (avec François Rivière) du

Grand Guignol et de Madame Tussaud, Wittkop nous a offert parmi les perles les plus noires, les putrescences gothiques les plus sublimes de la langue française. Entre autres assombrissements, *Le Nécrophile* (1972) et *Hemlock* (1988).

Marqué d'un signe néfaste, le C. (Christopher, la trentaine) de *La Mort de C.* est tué à Bombay dans des circonstances dont Wittkop déploie les possibles : mendiants, amants, joueurs. Porté par une houle sombre et des ornementations baroques, le texte transmet un fait divers sordide en fait d'ivresse sublime. Après Rachilde, Violette Leduc ou Leonora Carrington, la collection «L'imagination» continue d'orchestrer le sabbat des «dompteuses de chimères».



INSPIRÉES PAR SON AMANTE Missy (Mathilde de Morny), quatre nouvelles sombres et fougueuses sont réunies par Rivauges, où, notamment dans «Jour gris» (1907), Colette (1873-1954) prend prétexte de l'univers hostile de la mer pour cultiver la nostalgie de son terroir d'enfance. ■

► *Poésies philosophiques et autres œuvres*, de Louise Ackermann, édité par Yohann Ringuedé, GF, 320 p., 12,50 €.

► *La Mort de C.*, suivi du *Puritain passionné*, de Gabrielle Wittkop, préfaces de Yannick Haenel et Gregory Le Floch, postface de Nikola Delescluse, Gallimard, «L'imaginaire», 176 p., 11 €.

► *Jour gris*, de Colette, préface d'Andrea Schellino, Rivauges poche, «Petite bibliothèque», 80 p., 6 €.

FIGURES LIBRES
ROGER-POL DROIT

Penser afin de vivre

IL NE SUFFIT PAS D'ÊTRE EN VIE pour être vivant. Evidemment, le cœur bat, le souffle est là, les organes en ordre de marche, les fonctions vitales assurées. Mais ce ne sont que conditions nécessaires. Paradoxe : bien qu'elle soit présente, donnée, immédiate, la vie reste à trouver, à découvrir, voire à inventer. On ne comprendrait pas, sinon, ce sentiment presque banal, tant de fois exprimé, de passer à côté, de ne pas vivre «vraiment», «pleinement». «La vraie vie est absente», dit Rimbaud. «La vie ne vit pas», renchérit Adorno. Des millions d'anonymes, chaque jour, font à leur manière le même constat.

On dirait que la vie est recouverte, bien qu'elle soit là. Présente,

VIVRE ENFIN,
de François Jullien,
Plon, 224 p., 19 €,
numérique 13 €.

mais ignorée, oubliée. Ici figée par la lassitude et les pseudo-obligations, scellée sous la chape des routines, là étourdie de mensonges ou ivre de compétitions factices, ailleurs encore s'abandonnant à la résignation. Que faudrait-il pour la libérer, lui permettre de se déployer enfin ? Un décapage, un élagage, répond le philosophe François Jullien. Autrement dit, un travail de la pensée qui défasse les faux-semblants et rouvre un univers de possibilités.

C'est le chemin qui indique son nouvel essai, *Vivre enfin*. Cet «enfin» est évidemment à double face : point d'aboutissement, terme d'un parcours, il signale aussi un commencement, un

point de départ. C'est bien ainsi que la vie chemine vers elle-même, d'expériences en aventures, de trajectoires passées en découvertes à venir. Pour aider ce voyage, encore faut-il trouver les outils adaptés. Pas question de forger des modes d'emploi détaillés de l'existence, des listes de conseils ou de buts à atteindre. Pas question non plus d'enserrir dans de lourds et rigides concepts les surprises de l'existence.

Rouvrir des possibles

Il s'agit au contraire de mettre à nu des possibilités incluses dans la vie elle-même, que chacun peut déployer dans la situation qu'il traverse. Par exemple, ressentir ce que peut avoir d'inouï le monde ordinaire, en redécouvrant l'étonnement, la sidération même, qu'on éprouve devant les choses et les êtres. «C'est le plus immédiat, le plus quotidien, qui parle ici de choses inouïes», disait Nietzsche. Autres exemples : retrouver le sens de l'incommensurable, du rapport à l'infini, apprendre à décoller des évidences et des enchaînements mécaniques.

PHOTO BÉNÉDICTE ROSCOU/SEUIL, ANNIE CUAUD, BRUNO LEVY

Le si baroque Cyrano

Savinien de Cyrano, dit « de Bergerac » (1619-1655), était un écrivain bien de son temps, tout en circonvolutions et impertinences. Une nouvelle édition de « Lettres satiriques & mazarinades » l'atteste

PIERRE-ÉDOUARD PEILLON

Le nez de Cyrano n'a cessé de grandir. Sa légende aussi. Depuis la pièce d'Edmond Rostand, en 1897, le pif est devenu pic (cap, péninsule...). L'écrivain réel du XVII^e siècle, Savinien de Cyrano, dit de Bergerac (1619-1655), s'est mué en personnage. La copie a si largement remplacé l'original que le Cyrano de Rostand est devenu comme le *body snatcher* (« voleur de corps ») du véritable Cyrano, à l'instar des extraterrestres qui s'emparent des corps des habitants d'une petite ville dans le film de Don Siegel (*L'Invasion des profanateurs de sépultures*, 1956).

Et pourtant... La lecture de la réédition des *Lettres satiriques & Mazarinades* reconfigure cette manière de considérer l'héritage de Cyrano de Bergerac. En revoyant émerger des tournures de phrases qui ont déteint sur les vers de Rostand, ou en prenant la mesure de la joyeuse impertinence de cet écrivain,

sur laquelle repose l'aura du personnage de la pièce, il apparaît comme plus juste de se dire que c'est bien lui, l'original, qui continue de ventiloquer les imitations qu'il a pu inspirer. Sur le manège de la postérité littéraire, le vrai Cyrano semble tour à tour chevaucheur et chevauché.

De son vivant, celui-ci n'était déjà pas des plus constants. Lire ses lettres, c'est ne pas craindre le tournis qu'elles provoquent, tant la réversibilité domine. En témoignent deux missives consécutives, qui ne font pas partie de la nouvelle édition mais dont les titres sont éloquents : « Pour les sorciers » précède « Contre les sorciers ». Le phénomène de réversibilité était cosmique dans *L'Histoire comique des Etats et Empires de la Lune* (1657), le narrateur assurant que « la Lune est un monde comme celui-ci, à qui le nôtre sert de Lune » ; il devient littéraire dans ses lettres.

Dans sa préface à la nouvelle édition, le romancier Pierre Senges s'adresse à son confrère du XVII^e siècle dans une « Lettre à

Pendant que la langue vrille, la raison déraisonne. Et vice-versa

un escamoté ». Le choix du mot s'avère particulièrement judicieux, tant Cyrano joue au bonneteau avec le personnage qu'il se construit. Où suis-je ?, semble taquiner l'écrivain. Du côté des frondeurs, comme dans mes mazarinades, sévères réquisitoires contre le cardinal Mazarin ? Ah, non, suivez bien, me voilà dans le camp adverse dans une lettre « Contre les frondeurs » que j'entame par un « Il est vrai, je suis Mazarin ! » (sous-entendu, du parti du cardinal). Comment s'étonner dès lors que Cyrano ait fini escamoté par sa propre légende ? Dès ses lettres si insolentes qu'elles ne respectent même pas ses propres opinions, il portait en lui sa future réincarnation, qui est aussi une forme de parasite, se nourrissant de lui, le faisant disparaître, le métamorphosant.

Cette réversibilité pourrait n'être qu'une posture ludique, manière de rire des conventions sociales et de la façon qu'elles ont de nous assigner à un rôle précis. C'est tout de même un peu plus : la grande loi du monde et du langage. Comme le fait remarquer Pierre Senges, changer d'opinion, pour cet « acrobate du retournement », veut aussi dire « sentiment des choses impermanentes, hommage à l'irréductible et abyssale complexité du monde ».

Comment se repérer dans une telle réalité ? Les mots ? Cyrano se considère comme « une âme assez raisonnable pour ne croire pas tout le monde de toutes choses, à cause que tout le monde peut dire toutes choses ». On peut même dire une chose de toutes les manières possibles : les lettres et les mazarinades forment un impressionnant réservoir de

péripheuses – réservoir qui tend vers un fond vertigineux, lorsque Cyrano décrit le sommeil sans jamais le nommer dans une énigme de quatre pages, forme d'exercice littéraire en vogue à l'époque.

En cette première moitié de XVII^e siècle, tout ce grand tintamarre de contraires, de circonvolutions zigzagantes, d'objets épars jetés en pagaille (Cyrano s'en prend au « *gras Montfleury, mauvais auteur et comédien* », au Carême, aux médecins...) offre un dernier tour de piste au baroque littéraire avant que le classicisme ne vienne donner quelques coups de peigne à cette intelligence ébouriffée. Le « coq-à-l'âne » que Cyrano revendique avoir fait à la fin d'une lettre pourrait donc être le curieux animal-totem de son écriture chimérique. Pendant que la langue vrille, la raison déraisonne. Et vice versa.

Jean-Paul Rappeneau, réalisateur en 1990 de la célèbre adaptation de la pièce de Rostand, avec Gérard Depardieu, ne s'y trompe donc pas lorsqu'il précise dans une interview avoir voulu « quelque chose qui avance sans cesse ». Les textes réédités de Cyrano suivent un mouvement perpétuel qui tente de franchir tous les obstacles. Ou, pour le résumer en deux formules limpides du critique Hervé Aubron, il s'agit pour l'auteur baroque de faire l'inverse de ses congénères du classicisme : non pas, comme ces derniers, « finir l'infini » mais « infinir le fini ». ■

LETTRES SATIRIQUES & MAZARINADES,
de Cyrano de Bergerac,
préface de Pierre Senges,
Vagabonde, 246 p., 18 €, numérique 14 €.

Emile Zola, les années vélo

LA CONVERSION A ÉTÉ AUSSI RAPIDE QUE SPECTACULAIRE. En 1893, Emile Zola s'offre, sur les conseils de ses amis, une bicyclette, une Rudge de luxe, et en achète une autre pour sa maîtresse, Jeanne Rozerot. A 53 ans, il espère lutter ainsi contre ses troubles nerveux et perdre un peu d'embonpoint. Deux ans plus tard, il ne lâche plus son engin : « Je suis devenu un enrager du bicycisme », proclame-t-il. En 1902, c'est d'ailleurs après avoir signé une lettre au journal *Le Vélo* qu'il meurt, à 62 ans, intoxiqué par de la fumée.

Zola à vélo. Le sujet peut paraître mince, plutôt acrobatique pour en faire un livre. Le journaliste Jean-Paul Vespiini, spécialiste du cyclisme, remporte le défi haut la main. C'est que l'auteur des *Rougon-Macquart* a nourri une véritable passion pour la « petite reine d'acier », au point de vouloir y consacrer un roman – finalement jamais écrit. *Zola à bicyclette* (Arthaud, 288 pages, 19,90 euros, numérique 14 euros) offre ainsi une délicieuse biographie oblique de l'écrivain, centrée sur sa dernière décennie, celle où, comme la France entière, Zola découvre les joies du vélo avec enthousiasme... et un peu d'appréhension.

Les premiers chapitres, très drôles, montrent l'engouement soudain du pays pour la bicyclette. Georges Courteil, Jules Renard, Sadi Carnot, Séverine et bien d'autres : les élites d'alors veulent toutes tenter l'expérience, et prennent des cours dans les écoles de vélo qui fleurissent. « Comme autour de moi tous les bons bourgeois font de la bicyclette, je vais, est-ce bien le mot, bicycler à mon tour », annonce donc Zola.

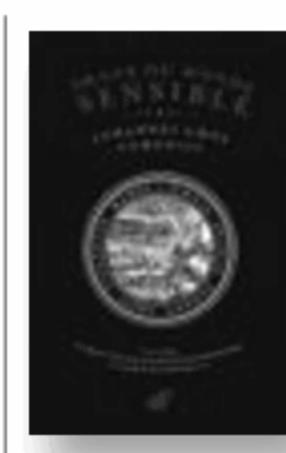
Bien vite, l'écrivain est conquis. Le vélo lui permet d'aller facilement de sa femme à sa maîtresse, et s'inscrit comme un élément décisif de son rythme quotidien. « Ecriture, lecture, bicyclette », telle est désormais « sa musique intime », raconte Jean-Paul Vespiini. Y compris en Angleterre, quand sa condamnation à la suite de l'affaire Dreyfus l'amène à s'exiler outre-Manche. « Pour nous autres, noircisseurs de papier, cerveaux encombrés de phrases, rien n'est plus sain que d'oublier le métier », professe Zola. Et la bicyclette, c'est l'oubli total, c'est la fuite dans la continue préoccupation de l'équilibre. » Jolie définition, non ? ■ DENIS COSNARD

Jean-Paul Vespiini offre une délicieuse biographie oblique de l'écrivain

ESSAI LITTÉRAIRE

Partager la rage de Paul Valet

IL FALLAIT OSER FRANCHIR LE PAS. S'autoriser, en quelque sorte. Parce que, à tous ceux qui auraient pu avoir l'envie de disserter sur son œuvre et sa vie, Paul Valet (1905-1987) avait prévenu : « Poétosophe et curieux s'abstenir ! » Depuis le livre de Jacques Lacarrière (Paul Valet. *Soleils d'insoumission*, éd. Jean-Michel Place, 2001), personne n'avait jamais vraiment emporté l'affaire. Gabriel Dufay, comédien et metteur en scène, se lance aujourd'hui dans la défense charnelle et acharnée de la poésie rageuse de Valet. Il a découvert le poète il y a vingt ans. Connivences littéraires, labyrinthiques chemins de mémoire. « Dans le fouillis de l'homme », il dit, et répète, combien Valet veille sur tous les temps. D'un XX^e siècle mis en pièces à un aujourd'hui titubant. Sans le poète et éditeur Guy Benoit, qui fut l'artisan de sa redécouverte au début des années 1980, il aurait été oublié. Gabriel Dufay, avec cet essai sensible, nous le rend proche. ■



PAUL VALET.
ÊTRE FOU
PLUTÔT QU'À
GENOUX,
de Gabriel Dufay,
Les Belles Lettres,
« Essais », 264 p.,
25 €, numérique
18 €.

XAVIER HOUSSIN

CLASSIQUE

Pédagogie par l'image

LE PHILOSOPHE ET PASTEUR MORAVE JAN AMOS KOMENSKY (1592-1670), plus connu sous le nom de Johannes Amos Comenius, ne fut pas seulement l'auteur de centaines d'ouvrages et le contemporain de Descartes, qu'il rencontra à Paris en 1642, mais aussi l'un des premiers théoriciens de la pédagogie en Occident. Son ouvrage de 1637 en tchèque puis en latin, *La Grande Didactique ou l'Art universel de tout enseigner à tous* (Klincksieck, 1992), proposait ainsi à tous, filles comprises, et bien avant Rousseau, l'apprentissage des savoirs par l'observation de la nature, notamment. Il est aussi une sorte de précurseur des albums illustrés pour la jeunesse avec *Image du monde sensible*, publié en 1658 à Nuremberg, visant, par l'association d'images de la nature et de la société, jointes à leurs définitions (150 au total), à ce que « la fréquentation de l'école » ne soit pas considérée par les enfants « comme un supplice », mais qu'au contraire ceux-ci apprennent tout en s'amusant. Une injonction venue du Grand Siècle qui n'a pas perdu de sa pertinence. ■ NICOLAS WEILL

IMAGE DU
MONDE SENSIBLE
(*Orbis sensibilium
pictus*),
de Johannes
Amos Comenius,
traduit du latin
et édité par
Lucien Polastron,
édition bilingue,
Les Belles Lettres,
346 p., 25,50 €.

POCHE

Pierre Alferi écrivant

LE DEUXIÈME LIVRE de Pierre Alferi (1963-2023), *Chercher une phrase* (éd. Christian Bourgois, 1991), aujourd'hui réédité chez P.O.L, est une suite de courts chapitres consacrés au langage littéraire. Marqué par l'expérience radicale de Roger Laporte (1925-2001), qui n'a jamais cessé de s'interroger sur l'acte d'écrire, Alferi poursuit à son tour cette réflexion. « La littérature forme des phrases nouvelles, qui opèrent seulement sur ce qu'elles disent et contiennent leur propre passé. (...) Ce geste unique est une instauration », écrit-il.

On peut lire ces méditations comme des pistes que chercherait l'écrivain, ou bien des échauffements conceptuels. Avant de trouver une destination aux phrases qui lui trottent dans la tête (un poème, un roman), Pierre Alferi prend le parti de questionner leur origine. Comment une pensée s'incarne-t-elle dans les mots ? « La littérature tend à la clarté. Est clair ce qui se donne pour ce qu'il est », explique-t-il. Un programme qu'il suivra à la lettre dans la construction de son œuvre littéraire. ■

AMAURY DA CUNHA



PIERRE ALFERI.
Chercher une phrase
P.O.L,
#formatpoché»,
96 p., 10 €.

Stéphane Bouquet

«Le poème, c'est la capacité de se tenir au milieu des gens»

L'écrivain et poète parle non sans passion de littérature : pour lui, c'est forcément parler de soi. S'il compose la plupart de ses livres avec des textes de natures variées, tous évoquent la solitude et la façon de créer du lien. Ainsi de «Tout se tient»

FABRICE GABRIEL

L'air de rien, Stéphane Bouquet compose au fil des livres et des années une œuvre profuse et singulière, où «tout se tient» : ses expériences pour le cinéma, puisqu'il a été scénariste et même acteur de Sébastien Lifshitz ; sa réflexion critique, en particulier sur la poésie, par exemple américaine, qu'il connaît très bien et qu'il a même traduite ; son rapport à la danse et au corps, également, puisqu'il a travaillé avec la chorégraphe Mathilde Monnier et participé naguère à l'émission «Studio danse» de France Culture.

Il y a dans ces activités diverses et constellées une cohérence que résument peut-être au mieux ses livres, et précisément celui qui paraît aujourd'hui, dont le titre se trouve être... *Tout se tient*. Ce recueil, composé de textes variés (poème versifié, essai en prose, «légende» ou «conte»...), n'est pas un travail récapitulatif, mais bien un livre qui donne envie de dialoguer avec son auteur, pour faire le point, à l'occasion aussi d'un changement d'éditeur, sur le «tout» de son œuvre.

L'écrivain fait passer dans son recueil le souffle du monde, qu'il feint de capturer pour mieux en laisser entendre le mouvement

Stéphane Bouquet se montre pour cela d'une disponibilité pleine de délicatesse et d'une éloquence sans tapage, particulièrement agréable dans la conversation qu'il accorde au «Monde des livres». S'il n'a pas envie de s'attarder à des considérations trop intimes ou aux circonstances présentes de sa vie, ce n'est pas par défiance : simplement, dit-il, «la littérature, c'est intime», et en parler, non sans passion, c'est forcément parler de soi.

C'est parler ainsi de ce que peut représenter ce nouveau livre, *Tout se tient*, le premier à paraître sous l'enseigne de

P.O.L, après une dizaine de recueils publiés depuis 2001 chez Champ Vallon, tous aussi composites que celui-ci. «Il y a dès le titre, explique l'auteur, un aspect de clôture que j'aimais bien, avec ces deux mots qui s'ouvrent et se ferment sur un "t". La chose qui m'est apparue d'abord, c'était de les imaginer sur la couverture, car je connais bien la maquette des livres de poésie de P.O.L : je trouvais que ce côté un peu "sec" fonctionnait bien. C'est l'idée, ou du moins la tentation, d'une totalité close.»

Cette clôture, cependant, n'est pas une fermeture de l'œuvre sur elle-même, car le livre, comme tous les précédents, est ouvert aux vents de la vie et accueille des notations sur la nature, les fleurs, l'enfance, le sexe, les animaux, les amis... On pourrait presque dire que, variant les formes, de l'élegie en vers à l'étude critique (avec «Colloque pisan du centenaire», superbe essai sur Pier Paolo Pasolini - 1922-1975), Stéphane Bouquet fait passer dans son recueil le souffle du monde, qu'il feint de capturer pour mieux en laisser entendre le mouvement, et l'impossible assignation.

«C'est vrai, confirme-t-il, que l'idée du temps est pour moi très importante. Elle l'est pour tout le monde, bien sûr, mais elle a chez moi une place essentielle : le temps, c'est un peu le degré zéro de la forme, ce qui ouvre l'espace du texte aux contingences, à l'actualité, à l'imprévu... J'aime bien alors faire paraître le temps qui passe dans les livres, parce que c'est ce qu'on ne peut pas retenir. Et quand j'ai choisi d'appeler le recueil *Tout se tient*, j'avais en tête un passage des *Elégies de Duino*, de Rainer Maria Rilke [1923] : "Cela nous submerge. Nous l'organisons. Cela tombe en morceaux. Nous l'organisons de nouveau et tombons nous-mêmes en morceaux."»

L'idée de la poursuite et du recommencement est, en effet, un motif qui apparaît volontiers dans les titres des textes, parfois malicieux : «Méditations de l'ancien jeune homme», «Des phrases pour la suite», «Trois jours du présent»... Mais est-ce à dire que ce qui est tenté ne

se réalise jamais vraiment, et mérite d'être toujours recommandé, quitte à «tomber en morceaux»?

«J'ai l'impression, en effet, et je ne dis pas cela par fausse modestie, que chaque livre est un peu un échec pour lui-même : la tentative non aboutie de tenir une totalité, ce pour quoi j'utilise souvent des genres assez différents dans un même livre. Il faut donc recommencer, c'est comme une

toujours avec une légère pointe d'autodérision. Cette forme discrète d'humour agit à la manière d'un multiplicateur d'émotion, comme si la beauté devait naître toujours d'une tension, sans pathétique, entre le moi et le monde, le texte propre et la voix des autres. «Tout se tient» : tout se tend, ainsi, dans un livre qui regarde l'enfance, motif récurrent de maints poèmes, figurant un futur possible, notre horizon partagé. ■ FA. GA.

TOUT SE TIENT,
de Stéphane Bouquet,
P.O.L, 128 p., 18 €, numérique 13 €.



Stéphane Bouquet, à Paris, le 4 mai. RÉMY ARTIGES POUR « LE MONDE »

Parcours

1967 Stéphane Bouquet naît à Paris.

1998-2001 Il est critique littéraire à *Libération*.

2001 Il est scénariste et acteur du film de Sébastien Lifshitz *La Traversée*.

2003-2004 Il est pensionnaire de la Villa Médicis, à Rome.

2007 *Un peuple* (Champ Vallon).

2013 *Clint Fucking Eastwood* (Capricci).

2018 *La Cité de paroles* (Corti).

construction, ou du moins est-ce ainsi que je le fantasme : une façon d'avancer, pour m'approcher de quelque chose, même si je ne sais pas très bien quoi. J'ai toujours l'impression que j'ai appris quelque chose en écrivant un livre, mais que ce n'était pas suffisant, et qu'il faut donc aller un peu plus loin... Ce que j'écris, c'est une tentative d'atteindre quelque chose qui est difficile à définir, mais qu'on pourrait appeler une fluidité heureuse.»

Cette fluidité, que Stéphane Bouquet résume encore, en riant, par une formule : «Ça coule, mais ce n'est pas grave», fait aussi penser à un rêve d'enfance, motif particulièrement important dans *Tout se tient*. On trouve au centre du recueil un «Conte de la fougère et des vagues et du reste», qui met en scène, dans une suite merveilleuse de sept «jeudis», un «enfant du 31 octobre»... jour de naissance de l'auteur.

«L'enfance, dit-il, c'est pour moi une puissance : ce n'est pas du tout l'enfance réelle ; d'ailleurs, j'ai peu de souvenirs de mon enfance et ils ne sont pas forcément très bons. C'est plutôt une enfance à venir, un infini devant nous : à mesure que la vie passe et que l'étendue des possibles se réduit, et se réduit même grandement, l'enfance permet la réouverture des formes, de la pulsion de vie. C'est un moteur très opérant pour l'écriture ! Il faut travailler tous les jours à faire de sa vie un matin : il y a une phrase d'Henry David Thoreau [1818-1862] qui dit quelque chose comme cela, et correspond bien à l'idée que l'enfance est une matrice du futur.»

Un recueil comme *Tout se tient* correspond-il alors à un nouveau matin ? «Lorsque Frédéric Boyer m'a proposé de rejoindre P.O.L, où j'ai pas mal d'amis, j'ai un peu hésité, d'abord par fidélité pour Champ Vallon, qui a publié l'essentiel de mes livres de poésie, même si d'autres textes, comme ceux sur le cinéma, ont paru dans d'autres maisons. Un proche m'a dit : "Tu veux rester chez Champ Vallon parce que tu veux être comme Julien Gracq chez José Corti [l'éditeur unique de toute l'œuvre de l'auteur du *Rivage des Syrtes*]... Tu veux être dans une forme de solitude, car la collectivité t'angoisse." Cela m'a touché, et m'a incité à changer... d'abord parce que je n'ai pas du tout envie d'être Julien Gracq !»

Stéphane Bouquet dit cela en riant franchement, mais cette question de la solitude est sérieuse, qui traverse tous ses livres, où ne cesse de revenir – dès les titres – une réflexion assez pasolinienne

EXTRAIT

«C'est qu'il ne tardera pas à arriver aux violettes la même chose qu'aux rossignols ; elles disparaîtront. On ne les nommera plus, elles aussi, de leur nom propre, mais d'un nom générique, d'un nom d'espèce : fleurs ; et même ce "fleur" sera lui aussi un mot en danger : les voilà bientôt seulement des fleurs fanées, ou même, ou pire, des fleurs de papier. C'est la même chose qu'avec le rossignol : tant pis, c'est comme ça, il faut quitter, il faut accepter la saleté des choses, les cendres pulvérulentes et noires, les plaines poussiéreuses de l'excavatrice. Il faut, tant pis ou tant mieux, accueillir l'odeur de sueur ouvrière du présent non consolé. C'est l'autre paradis possible, celui de la langue glissée dans la saleté des orteils. C'est plus ou moins le seul paradis réaliste.»

TOUT SE TIENT, PAGE 52

sur le rapport de l'individu à la communauté : *Un monde existe, Un peuple, Vie commune* (Champ Vallon, 2002, 2007 et 2016)... Et quand on lui demande alors si être poète, c'est une façon, paradoxale mais forte, de vivre ensemble une forme de solitude, il acquiesce aussitôt : «Je répète souvent que la poésie ne consiste pas à dire quelque chose, mais à faire quelque chose. Je demande : qu'est-ce que le poème est susceptible de fabriquer, comme chose concrète ? Pour moi, il est capable de fabriquer de la réconciliation : c'est la capacité de créer un lien, de se tenir au milieu des gens, au milieu du monde, de descendre dans la rue.»

On ignore si *Tout se tient*, qui parle aussi de l'état contemporain du monde, et en particulier du désastre écologique, aura sur ses lecteurs pareil impact. Ce qui est sûr, même si on ne descend pas dans la rue, c'est que le poète aura réussi à entrer dans notre vie, et donc, un peu, à la changer. ■

Entre avenir et souvenir

TOUT SE TIENT EST UN TITRE PARFAIT pour le très beau recueil de Stéphane Bouquet, qui conçoit la poésie comme un espace de dialogue où se répondraient un «je» hypersensible et les échos multiples du monde, saisis à travers une grande diversité de formes. Tout alors fait réseau, des vers libres aux pièces en prose, de l'étude critique à l'élegie érotique, dans une sorte de paysage parcouru au fil des pages, au gré du temps. Lire Bouquet, c'est faire l'expérience d'une traversée des âges, où aux «méditations de l'ancien jeune

homme» succèdent «des phrases pour la suite». Ainsi le présent du texte peut s'ouvrir simultanément aux postulations du passé et aux incertitudes de l'avenir. D'un tel geste de comparaison, c'est souvent la nature qui surgit, dans sa réalité concrète aujourd'hui menacée, mais aussi dans le prolongement littéraire d'une longue tradition poétique, que l'auteur évoque en érudit volontiers malicieux. Qu'il parle de Pasolini ou de la «musique humaine», des hashtags contemporains ou du chanoine Hugues de Saint-Victor (1096-1141), c'est